-COPIE-

Service de la gestion des documents et archives – VTR

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16ième jour du mois de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Léo	THIBEAULT
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbaux 19-12-83 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux des assemblées régulière et spéciale du 19 décembre 1983 soient adoptés.

ADOPTÉ

---

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Travaux de recouvrement de pavage en béton bitumineux sur certaines rues en 1984 et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 21 novembre 1983;

c) Travaux de reconstruction de trottoirs en béton de ciment durant l'année 1984 et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault, à la séance du 21 novembre 1983;

d) Amendement au règl. 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement des minibus et des maxibus et autobus servant aux handicapés, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 5 décembre 1983;

e) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement augmenter la vitesse permise sur le boul. Industriel, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 19 décembre 1983;

Amendement au règl. 186 autoriser cert. personnes à remplir et émettre des billets d'assignation contraventions stationnement Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins d'autoriser certaines personnes à remplir et émettre des billets d'assignation dans le cas de contraventions relatives au stationnement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 16ième jour de janvier 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier.

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Travaux de réaménagement de locaux au poste de police no 1 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réaménagement de locaux au poste de police no 1 et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 16ième jour de janvier 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy.

Amendement au règl. 13 re: rues et places publiques corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 13 concernant les rues et places publiques aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boulevard Des Chenaux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 16ième jour de janvier 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier.

1-84
Compte rendu 19-12-83 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 19 décembre 1983 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 6 - Item 23.-

Ajouter l'alinéa suivant à la fin: "Le Conseil décidera le 15 février si la ville ira en appel d'offres concernant le Marché-aux-Denrées."

Page 7 - M. HENRI-PAUL JOBIN - Question no. 2:

Rayer "de M. Ricard" et remplacer par "du propriétaire" dans la première phrase du premier paragraphe.

Page 7 - M. PIERRE DUPONT - Question no. 5 - 2è paragraphe:

Ajouter un point après solution. Après ce point, on remplace "mais que" par "Cependant", après fonctionnement, on enlève le "de" et on ajoute "et des besoins de". On ajoute également le phrase suivante: "C'est la responsabilité des officiers municipaux de faire la sélection."

Page 8 - Item 33.- premier paragraphe:

À la fin du paragraphe, après "poste" on ajoute "de contremaître".

Page 8 - Item 33.- quatrième paragraphe:

Après les mots "dans le journal et" on ajoute "advenant que ces propos soient vrais", on raye les mots "cela" et "qu'un employé ait fait part de son insatisfaction dans le journal" et on remplace par "que la ville ait agi de la sorte".

ADOPTÉ

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

2-84
Règlement
866-A
travaux de
reconstruction
d'aqueduc rues
Bellefeuille
et Bureau
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 décembre 1983;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 866-A (1984) amendant le règlement 866 concernant des travaux de reconstruction d'aqueduc, rues Bellefeuille et Bureau, aux fins d'augmenter l'emprunt de 21 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

3-84
Règlement
891 achat de
divers équip.
informatiques
pour la
bibliothèque
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 décembre 1983;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 891 (1984) prévoyant l'achat de divers équipements informatiques pour la bibliothèque et décrétant un emprunt au montant de 50 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4-84
Règlement
880 travaux
au Colisée
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 novembre 1983;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 880 prévoyant des travaux divers au Colisée et décrétant un emprunt au montant de 67 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

5-84
Contrat
vente par
SA MAJESTÉ
de P.1675-1
CTR et
P.1675-4 CTR
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que la ville de Trois-Rivières achète de Sa Majesté Chef du Québec, représentée par le sous-ministre adjoint du Ministère des travaux publics et de l'approvisionnement, les emplacements suivants:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

A) Une partie du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUINZE (P.1675-1) du cadastre officiel de la Cité (Revisé) de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par le lot 287 (Rue St-François-Xavier), vers le sud-est, par le lot 2310 (Rue Hart), vers l'ouest, par une partie du lot 1675-1; mesurant cinq virgule vingt mètres (5,20 m), vers le nord-est et le sud-est, huit virgule zéro cinq mètres (8,05 m) le long d'une courbe de cinq mètres (5,0 m) de rayon vers l'ouest; contenant en superficie quatre virgule soixante-neuf mètres (4,69 m.c.).

B) Une partie du lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUINZE (P.1675-4) du cadastre officiel de la Cité (Revisé) de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par le lot 2287 (Rue St-François-Xavier), vers le sud, par une partie du lot 1675-4 vers le nord-ouest par le lot 2311 (Rue De Tonnancourt); mesurant cinq virgule seize mètres (5,16 m) vers le nord-est et le nord-ouest; huit virgule zéro deux mètres (8,02 m) le long d'une courbe de cinq mètres (5 m) de rayon vers le sud; contenant en superficie cinq virgule soixante-dix-huit mètres carrés (5,78 m.c.).

Le tout tel que montré dans une description technique et un plan qui ont été préparés par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 31 août 1982.

pour le prix de 1,00 $ et autres bonnes et valables considérations.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville l'acte de vente préparé par Me Claudia Blais, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6-84
Contrat vente à M. Robert BOUCHARD lot 186-26 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. ROBERT BOUCHARD, le lot 186-26 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 7 300 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean-Paul Rousseau, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

7-84
Contrat mainlevée en faveur de M. Roland BEAUCHESNE re: lot 186-30 Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 23 août 1983 sous le no 348325, la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 186-30 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à M. Roland Beauchesne;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ce lot un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enrgistré à Trois-Rivières sous le numéro 348325 et affectant tous les immeubles décrits audit acte.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8-84
Contrat entente avec l'Hydro-Québec lot 198 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé entre la Ville et l'Hydro-Québec, en vertu de laquelle cette dernière permet à la Ville d'utiliser à titre gratuit, pour fins de patinoire, jusqu'au 1er mai 1984, une partie du lot 198 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, près de la rue Bayard.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

9-84
Contrat entente avec Parc Isabeau inc. lot 198 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé entre la Ville et Parc Isabeau Inc., en vertu de laquelle cette dernière permet à la Ville d'utiliser à titre gratuit, pour fins de patinoire, jusqu'au 1er mai 1984, une partie du lot 198 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, près de la rue Bayard.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
6
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

10-84
Contrat entente avec LE CENTRE LANDRY
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant et M. Jacques St-Laurent, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le CENTRE LANDRY, en vertu duquel la Ville accrédite et convient du soutien financier à ce centre communautaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnées audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

11-84
Contrat entente avec LE PAVILLON ST-ARNAUD
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant et M. Jacques St-Laurent, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD INC., en vertu duquel la Ville accrédite et convient du soutien financier à ce pavillon communautaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnées audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

12-84
Contrat convention avec l'ASS. DU HOCKEY MINEUR DE T.-R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que M. Yvon Dunn soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, une convention avec l'Association du Hockey mineur de Trois-Rivières, en vertu de laquelle celle-ci s'engage à vendre les 30 panneaux publicitaires du Pavillon de la Jeunesse au prix de 250 $ l'unité et à remettre à la ville une somme de 80 $ pour chaque panneau vendu.

La présente convention s'étendra de septembre 1984 à mai 1985 et sera renouvelable pour une période d'une année (septembre 1985 à mai 1986).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

13-84
Contrat entente avec divers groupements de loisirs
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, directeur du Service de la récréation et des parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, des protocoles d'ententes avec:

- Les Loisirs St-Michel des Forges
- Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf
- Les Loisirs Ste-Marguerite
- L'Association sportive Ste-Cécile
- Le Comité de citoyens des Abitations Adélard Dugré

en vertu duquel la ville délègue la gestion et l'entretien des bâtisses et du parc à ces organismes, du ler janvier au 31 décembre 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits protocoles d'ententes qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

14-84
Reconduction du bail avec SA MAJESTÉ re: aéroport Adoption

ATTENDU que depuis 1964, Sa Majesté la Reine représentée par le ministre des Transports, loue à la ville de Trois-Rivières, les terrains et bâtisses communément appelés "l'aéroport de Trois-Rivières";

ATTENDU que ce bail prenait fin le 31 août 1983 et que les parties conviennent de le renouveler pour une autre période de dix (10) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 206-91 DU 6 mai 1991

Que la ville de Trois-Rivières renouvelle pour un autre terme de dix (10) ans à compter du ler septembre 1983, le bail daté du 22 mai 1964 concernant:

La totalité et toute partie d'une certaine parcelle de terrain située, sise et se trouvant dans la province de Québec, plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" du bail mentionné ci-haut, comprise dans l'aéroport de Trois-Rivières et située à l'emplacement liséré en rouge sur le dessin No. P-Q-81 daté d'Ottawa le 8 janvier 1962.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville l'entente supplémentaire audit bail.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

15-84
Achat d'équip. informatiques pour un montant de 75 000 $ à même le budget 1983
Adoption

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la ville de Trois-Rivières d'acquérir divers équipements informatiques;

VU le certificat du trésorier attestant que des crédits budgétaires, étaient disponibles pour ces achats, ledit certificat étant annexé à la présente comme annexe "A";

ATTENDU qu'une somme de 75 000 $ a été effectivement réservée à cet effet à même les fonds généraux de 1983;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'acquisition de divers équipements informatiques conformément à un estimé préparé par M. Jean Hélie, vérificateur interne, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "B";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser une somme de 75 000 $ à cette fin, à même les fonds généraux de 1983;

S'il arrivait que le coût des acquisitions décrétées par la présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution.

ADOPTÉ

16-84
Nomination au poste de lieutenant au Service de la sécurité publique
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Monsieur André Savary soit et est nommé au poste de lieutenant au service de la sécurité publique au salaire prévu à la convention collective des policiers et pompiers de la ville pour un lieutenant.

M. le Conseiller Claude Pélissier est contre l'adoption de cette résolution, n'approuvant pas la nomination d'un autre lieutenant.

ADOPTÉ

17-84
Nominations et promotions au Service de la sécurité publique
Adoption

VU la recommandation de M. Gérald Cholette, Directeur du Service de la Sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Jean-Guy Gervais soit et est promu à la fonction d'inspecteur, en charge de la division OPÉRATIONS;

Que Monsieur Roland Alarie porte le titre et le grade de capitaine et assume la responsabilité de la division INCENDIES;

Que Monsieur Jacques Genest porte le titre et le grade de capitaine et assume la responsabilité de l'unité RECHERCHE ET PLANIFICATION;

Que le capitaine Jean-Maurice Normandin assume la responsabilité de la division GENDARMERIE;

Que le capitaine Gaston Rocheleau assume la responsabilité de l'unité DISCIPLINE;

Que l'adjoint administratif André Gingras assume la responsabilité de la division SERVICES ADMINISTRATIFS;

Que le lieutenant Jean Champagne assume la fonction de conseiller en matière de CIRCULATION.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

18-84
Renouvellement de la marge de crédit à la Banque Nationale du Canada
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le trésorier de la ville soit et est autorisé à contracter une marge de crédit au montant de 5 000 000 $ auprès de la Banque Nationale du Canada, pour la bonne marche des affaires de la ville.

L'utilisation de cette marge de crédit sera cependant sujette aux différentes lois auxquelles est soumise la ville, en particulier, à l'approbation de la Commission municipale du Québec pour chaque emprunt temporaire.

ADOPTÉ

19-84
Reconnaissance par la ville de LA CORPORATION ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN
Adoption

VU l'existence de la CORPORATION ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC., corporation créée sous l'autorité de la partie III de la loi sur les compagnies ayant entre autres pour objets de favoriser l'expansion industrielle et commerciale du Trois-Rivières métropolitain et de promouvoir les intérêts de cette région;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières reconnaisse la CORPORATION ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC. comme étant l'organisme responsable de promouvoir l'expansion industrielle et commerciale de la ville.

Que la ville verse à cette corporation toute subvention nécessaire à sa bonne marche et à la réalisation de ses objectifs.

Que la nouvelle corporation prenne charge de employés actuels du Service d'expansion économique et industrielle (Trois-Rivières métropolitain) inc.

Que la ville de Trois-Rivières avise le Service d'expansion économique et industrielle (Trois-Rivières métropolitain) inc. qu'elle ne retient plus ses services pour l'expansion industrielle et commerciale de la ville.

ADOPTÉ

20-84
Nomination de 2 représentants de la ville au sein de la CEDICTM
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire Gilles Beaudoin et Monsieur le Conseiller Guy Leblanc soient et sont nommés et désignés comme représentants de la ville de Trois-Rivières sur le conseil d'administration de la CORPORATION ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC.

ADOPTÉ

21-84
Comptes à payer décembre 1983
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que les comptes à payer au montant de 4 260 983,26 $ pour la Ville et 39 565,00 $ pour l'Hippodrome, comprenant les chèques émis dans le cours du mois de décembre 1983

soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

22-84
Sollicitation de la ville à la SHQ re: réserver 60 nouveaux logements familiaux programmation 1984 Adoption

ATTENDU que la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières comporte 60.6% de chefs de familles pour l'obtention d'un logement;

ATTENDU que 53% des logements de l'Office sont présentement occupés par des retraités et 47% par des chefs de familles;

ATTENDU que les demandes de logements de la part des chefs de familles proviennent des districts les plus anciens de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières sollicite la Société d'habitation du Québec de réserver 60 nouveaux logements familiaux dans sa programmation 1984 pour être répartis dans 3 des 5 districts les plus démunis de Trois-Rivières, soit: Du Platon, Ste-Cécile, St-Philippe, Notre-Dame et Laviolette.

ADOPTÉ

23-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Québec combustion inc.:	
Silo à chaux et système de bioxyde de chlore - paiement no 1 - retenue 10%	91 190,52 $
Consultants Vézina, Fortier, Poisson et associés:	
Honoraires professionnels - préparation des plans et devis, demandes de soumission et surveillance des travaux - barrage rivière Milette	10 660,32
Construction J.-D. Morin:	
Rénovation - hall et façade du Colisée - paiement no 4 - retenue 10%	9 712,62
Excavations Dratex inc.:	
Reconstruction d'aqueduc - rues Bellefeuille-Bureau - paiement no 2 - retenue 10%	68 277,29
Reconstruction d'aqueduc - Bellefeuille-Bureau - paiement no 3 - retenue 10%	31 273,30
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Surveillance et contrôle de qualité - pavage neuf 1983 - du 31 octobre au 24 novembre 1983	4 606,50
Gaston Paillé ltée:	
Branchements de services 1983 - paiement no 7 - retenue 10%	9 887,91
Pavages de Nicolet inc.:	
Prolongement rue Saint-Joseph - remblai dans l'emprise - paiement no 1	815,45
J.P. Doyon ltée:	
Drainage - rue Le Corbusier - paiement no 1 - retenue 10%	8 145,00
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, cartons (moins facture payée 2 fois - 106,46 $)	5 390,14
Achat de papier, carton - imprimerie	1 529,34

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Sanivan inc.:	
Location de pompe pour vider fosses septiques	772,90 $
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 décembre 1983	23 237,64
Enlèvement des ordures - postes de police nos 1, 2 et 3 - du 3 au 16 décembre 1983	30,00
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 31 décembre 1983	23 237,64
Enlèvement des ordures - postes de police nos 1, 2 et 3 - du 17 au 30 décembre 1983	30,00
Société canadienne de sel ltée:	
Achat de sel	21 796,45
Vilebrequins du Québec ltée:	
Réparation de "hub"	375,00
Thomas Bellemare & fils ltée:	
Service de chargeur	1 080,00
Location de machinerie	20 379,00
Location de niveleuse	250,00
Fireston Canada inc.:	
Achat de pneus - unités 601 et 629	2 681,40
Fortran Traffic Systems Limited:	
Modification de 3 contrôleurs - feux de circulation	7 076,28
J.-U. Houle ltée:	
Achat de pièces	973,13
Béton Laurentide:	
Service de "loader" pour déneigement	1 743,75
Canron inc.:	
Achat de pièces	2 537,47
Achat de pièces	555,64
Trois-Rivières location inc.:	
Location de rouleau compacteur	300,19
Location de pompe à pression, etc.	139,95
Trois-Rivières location inc.:	
Location de rouleau compacteur - banque de terrains - zone de rebuts	413,78
Station S.J. Lamarre:	
Achat de carburant pour véhicules - édifice des Travaux publics - les 14 et 15 décembre 1983	2 445,18
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Entretien de l'équipement de radiocommunication - division du génie, sécurité publique et division des opérations - décembre 1983	1 542,84
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée, autogare, aéroport, édifice des Travaux publics, Marina (octobre 1983) - novembre 1983	1 634,62
Continental asphalte inc.:	
Achat d'asphalte froide	24 584,99
Location de niveleuse	2 548,00
Location d'une chargeuse pour déblaiement	467,50
Reynolds radio:	
Vérification et d'inventaire du système de communication	1 200,00
Québis enr.:	
Achat de pièces	904,19
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - Centre culturel, Hôtel de ville, édifice Nobert - décembre 1983	112,00
Médiacom inc.:	
Panneau publicitaire - décembre 1983	75,00
Paul-André Cloutier:	
Honoraires professionnels - plantation parc Lambert	250,00
Honoraires professionnels - parc de la Place d'Armes	235,00
Imprimerie du Bien public:	
Impression du bulletin municipal	4 610,70

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Madame Jeanne Paquin:	
Buffet 16 personnes - 1er décembre 1983	57,20 $
Buffet 15 personnes - 12 décembre 1983	53,63
Buffet 18 personnes - 19 décembre 1983	146,25
Dr. Roger Caron:	
Services professionnels - les 6, 13 et 20 décembre 1983	240,00
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Location de deux espaces de stationnement du Palais de justice de Trois-Rivières - 1984 - véhicules de la sécurité publique	480,00
Xérox Canada inc.:	
Frais d'annulation et d'enlèvement de photocopieur - sécurité publique	203,55
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - Madame Pelland	27,25
Fleuriste La Violette:	
Fleurs - Madame Pelland	27,25
C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Pouliot, Guérard & associés inc.:	
Honoraires professionnels - assurances de dommages selon appel d'offres de 1984	3 917,55
Nobert, Young, Lanouette, Carpentier:	
Honoraires professionnels - vérification périodique des opérations de l'exercice 1983 et travail professionnel en cours jusqu'au 26 novembre 1983	1 465,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 20 au 26 novembre 1983	154,00
Jean-Maurice Normandin:	
Remboursement inscription et frais de cours de gestion policière (50% de 127,50 $)	63,75
Danielle Cantin:	
Remboursement de dépenses - cueillette de renseignements	234,84
Pagé construction inc.:	
Service de niveleuse avec opérateur - novembre et décembre 1983	9 858,00
Laboratoires Choisy ltée:	
Frais d'expertise pour étude des problèmes à la toiture de l'hippodrome	3 223,25
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Autogare, édifice des Travaux publics, aéroport - décembre 1983	241,92
Anik construction inc.:	
Location de niveleuse	2 535,50
Béton Laurentide inc.:	
Service d'une chargeuse	630,00
Jules Milette inc.:	
Location d'une chargeuse	550,00
Aménagement Pluri-services inc.:	
Location d'une chargeuse	3 712,50
Sanibec - Trois-Rivières:	
Service d'entretien de fins de semaines - décembre 1983	612,00
Service d'entretien ménager - décembre 1983 - Hôtel de ville, édifice François Nobert, Cour municipale	2 135,65
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - décembre 1983 - Marché-aux-denrées	2 575,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - du 28 novembre au 31 décembre 1983	414,00

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - édifice des Travaux publics, hôtel de ville, Marché-aux-denrées, hippodrome, Centre culturel, Colisée - décembre 1983	673,95 $
Pierre Rock:	
Huissier - mandat	28,20
Plante & Côté:	
Huissiers - mandats	42,46
Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & associés:	
Huissiers - sommation	18,75
Trudel, Morin & associés:	
Huissier - significations	40,16
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - octobre et novembre 1983	345,00
Restaurant chez Louise:	
Repas aux prisonniers - du 28 octobre au 23 décembre 1983	131,80
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - Sécurité publique - décembre 1983	148,01
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - décembre 1983	147,70
Location de photocopieur - Récréation et parcs - décembre 1983	201,65
Location de photocopieur - Trésorerie - décembre 1983	201,13
Location de photocopieur - Administration générale, sécurité publique, exposition, etc. - décembre 1983	579,69
Jean De Charette:	
Honoraires - servitude par Monsieur Claude G. Lajoie	348,00
Honoraires - vente par le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières	232,00
International Playing Co.:	
Achat de cartes à jouer pour salon Balck Jack	1 632,12
Drummond Business Forms:	
Achat de rouleaux de papier - hippodrome	16 370,13
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement - secteurs Lambert, Sainte-Thérèse et Saint-Michel-des-Forges - décembre 1983 - retenue 10%	63 831,93
Parc Isabeau inc.:	
Remise d'une partie du dépôt de soumission	12 000,00
Pépinière des Laurentides inc.:	
Travaux exécutés au parc de la Place d'Armes (retenue 5 447,00 $)	10 000,00
Messagerie Trois-Rivières:	
Service de messagerie - du 3 au 31 décembre 1983	25,00
Trudel, Morin & associés:	
Huissiers - significations	43,57
Jean-Maurice Bédard:	
Huissier	18,75
Pratte & Morrissette inc.:	
Primes d'assurances générales - du 31 décembre 1983 au 31 décembre 1984	185 646,00
Le Soleil ltée:	
Photocopies articles sur la gare intermodale de Lévis	3,27
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels au cours de novembre 1983 et dépenses diverses	4 809,36
Marc Saint-Pierre:	
Honoraires - grief Tousignant/Duval	465,35
Jean-L. Normand:	
Honoraires - Cause Guy-Paul Simard - du 17 novembre au 15 décembre 1983 inc.	12 140,51
Gilles Lavoie:	
Achat de 2 billets pour banquet Gala du Bol d'or	20,00

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Alimentation Pauline & Jacques Saint-Pierre inc.:	
Buffet	83,00 $
Louise Valois:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 85,00 $	42,50
Le Nouvelliste:	
Publicité hippodrome - avis publics - appel d'offres	1 509,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - 1983 (première année)

Yves Ducharme & Nicole Nadeau	750,00
Guy Gagnon	750,00
Lionel Gravel	750,00
Victorin Voyer	750,00
Tat Dac Mai et Tranch Le Thi	750,00
Maurice Rousseau et Lise Chevalier	750,00
Denise Lafontaine Martin	750,00

SERVICE RÉCRÉATION ET PARCS

Association des arbîtres de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbîtrage - novembre 1983	1 667,00
René Labbé:	
Photographie	50,00
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Bain public - utilisation de la piscine DLS - du 12 septembre au 30 novembre 1983	1 281,00
Cours aux adultes - utilisation de la piscine DLS - septembre, octobre et novembre 1983	457,50
Centre communal Saint-François d'Assise inc.:	
Location du local 301 - projet "PRIME" dans le secteur Est - du 15 septembre 1983 au 15 juillet 1984 (10 mois)	200,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Divers travaux effectués aux écoles Jacques Buteux, Saint-Paul et Saint-Michel	104,09
Entretien ménager des parcs-écoles - novembre 1983	1 259,70
Cegep de Trois-Rivières:	
Électricité du terrain de balle	437,54
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Bain public - du 1er au 31 décembre 1983	480,38
Association du hockey mineur de Trois-Rivières:	
Entente de soutien et de services - solde à payer	1 164,00

ACHAT - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	248,40
Vaillancourt	79,02
LPM Supérieur inc.	488,59
Crémerie des Trois-Rivières	240,00
J. Champagne enr.	1,44
Centralco (1982) inc.	100,00
Canada Packers inc.	22,95
Henri Bourgeois inc.	169,75
Agropur/Félicien Landry	138,50
Grossistes Baie d'Hudson	1 278,46

HIPPODROME

Boutique de harnais Pépin:	
"Cooler" et lettres - soirée des Draveurs	92,40
Boutique de harnais Yvon Pratte:	
Achat de savon et accessoires	41,66

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

HIPPODROME (suite)

Lise Leblanc:	
Frais de déplacement pour émission de télévision supplémentaire	15,00 $
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - novembre 1983	12 000,00
Éditions du lac Saint-Pierre inc.:	
Publicité	50,00
Hôpital vétérinaire des Forges:	
Honoraires - novembre et décembre 1983	600,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 4 et 11 décembre 1983	278,20
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 10 jours courses	2 866,00
B. Hérard:	
Transport d'urine - novembre et décembre 1983	20,00
Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine - novembre et décembre 1983	40,00
Pâtisserie de Courval enr.:	
Buffet - soirée des employés le 11 décembre 1983	150,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression - programmes nos 89, 90 et 91	1 486,76
Impression du programme no 92	510,12
Armand Kid Martel:	
Compilation sur le travail des conducteurs en 1983	300,00
Télémédia CHLN 55:	
Publicité	901,68
Télé Saint-Maurice (1976) inc.:	
Publicité	1 621,80
Publicité	810,90
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 18 au 24 décembre 1983	87,50
Service de surveillance - hippodrome - du 11 au 17 décembre 1983	180,45
Service de surveillance - hippodrome - du 4 au 10 décembre 1983	166,05
Service de surveillance - bibliothèque - du 27 novembre au 17 décembre 1983	462,00
Service de surveillance - hippodrome - du 20 novembre au 3 décembre 1983	624,01
Photo Lambert inc.:	
Services de TV en circuit fermé (2 jours en décembre 1983) - qualifications (les 27 novembre et 29 décembre 1983)	184,00
Brink's Canada limitée:	
Transport d'argent - décembre 1983	120,00
Confection de courses Henriette inc.:	
Confection d'un costume de jokey - tournoi des conductrices	180,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1983

Luc Tellier - 158 km	34,76
Alain Ricard - 16 sorties - de février à décembre 1983	40,00
Marie Larouche - 515 km - août à décembre 1983	113,30
René Isabelle - 486 km - septembre à décembre 1983	106,92
Louis Grou - 557 km - novembre et décembre 1983	122,54
Réjean Gendron - 1 050 km - année 1983	231,00
André Verville - 629 km	113,22
Yvon Poirier - 888 km	159,84
Maurice Paquin - 332 km	73,04
Fernand Pellerin - 970 km	174,60
Jean-Maurice Massicotte - 447 km	80,46
Michel Lefebvre - 141 km - novembre et décembre 1983	31,02

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Denis Lelièvre - 144 km - novembre 1983	31,68 $
Anatole Houle - 741 km	133,38
Roger Lafontaine - 250 km - juillet à novembre 1983	55,00
Michel Lacoursière - 226 km	49,72
Michel Jutras - 148 km	32,56
Claude Juteau - 613 km	134,86
Gilles Grenier - 405 km - novembre et décembre 1983	89,10
Lionel Duval - 573 km	103,14
Transport de l'équipement et du personnel	11,00
Germain Déziel - 312 km	68,64
Robert O. Chênevert - 389 km	85,58
Jean Benoît - 98 km	21,56
Jean-Paul Poisson - 700 km - novembre et décembre 1983	147,40
Roland Bacon - 464 km	83,52
Denise Groleau - 114 km	25,08
Yves Picard - 42 km	9,24
Denis Lelièvre - 125 km	27,50
Serge Desjardins - 13.1 km	2,88
Romain Frigon - 198 km	43,56
Réjean Boucher - 382 km	73,12
Henri-P. Boisvert - 376 km	82,72
Raymond Bérubé - 127 km	27,94
Serge Sauvageau - 298 km	65,56
Robert Rousseau - 1 310 km	235,80
Alain Provencher - 2 109 km	379,62
René Perron - 344 km	68,80
Pierre Pépin - 401 km	80,20
Maurice Paquin - 141 km	31,02
Luc Pagé - 261 km	57,42
Yvon Massicotte - 202 km	40,40
Michel Matteau - 514 km - août à décembre 1983	113,08
Roger Loisel - 1 597 km	287,46
Dany Langlois - 242 km	53,24
Benoît Landry - 305 km	67,10
André Laberge - 470 km - novembre et décembre 1983	103,40
Michel Lambert - 26 km	5,72
Danielle Lemay - 37 km	8,14
Raymond Saint-Pierre - 91 km	20,02
François Hébert - 117 km	25,74
Normand Fournier - 503 km	90,54
Paul Duval - 166 km	36,52
Gaston Desaulniers - 750 km	135,00
Roger Bruneau - 227 km	45,40
Sylvain Boisclair - 244 km	53,68
Léo Bellerose - 2 087 km	375,66
Roger Baril - 205 km	45,10

Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Saint-Constant - réunion de l'association des greffiers	67,10
Jean Méthot:	
Remboursement de dépenses (repas et stationnement) - cause Guy-Paul Simard	73,00
Frais de millage (visites de lieux, vacation à la Cour et autres départements - voyages à Nicolet) - 10 mois - 2 880 km	633,60
Lionel Bellefeuille:	
Frais de repas - 5 dîners - arbîtrage différend policiers et pompiers	66,87
Gérald Cholette:	
Frais de repas (2) - entretien sur structures, intérêts et goûts personnels	29,20
Location d'une salle et pause-café - réunion des responsables de relèves avec membres de l'État-major	63,15

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

Gilles Beaudoin:	
Dîner - Chambre de Commerce	36,00 $
Jean-Guy Gervais:	
Frais de repas (3) - relation de travail avec le procureur de la Couronne	39,05
Frais de repas - information sur la statistique - C.U.M. Montréal	51,00
Jacques Chartrand:	
Frais de repas	7,50
Allocation d'automobile - 1 138 km - août à décembre 1983	250,36
Claude Gendron:	
Frais de déplacement - Montréal (politique salariale des cadres - Sobeco et assurances collectives - Pouliot, Guérard)	84,25
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Québec - Ministère des Affaires inter-gouvernementales	25,98
Dîner - invité M. Miller du ministère des Travaux publics à Ottawa	30,56
Souper - Conseil régional de la culture	10,00
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner - personnel de la mairie et de la direction générale	124,53
Gaston Rocheleau:	
Frais de déplacement - Montréal - stage de formation en matière de combat et équipement d'incendie	956,97
Alain Tremblay:	
Frais de repas - Drummondville - rencontre sur la structure du Drummondville olympique	7,45
Allocation d'automobile - 1 240 km - juillet à décembre 1983	272,80
Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre avec Sodic	60,90
Jean-Jacques Lacroix:	
Frais de déplacement - C.U.M. de Montréal - rencontre avec Monsieur Robert Fournier du MAM et dîner avec Serge Dumas au sujet de la Kruger	114,66

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	193,95
Jean Lamy	83,15
Albert Morrissette	522,17
René Monfette	669,39
Lucien A. Ouellet	87,00
Guy Pelletier	142,93
Gaston Desaulniers	63,32
Jean-Louis Goneau	39,46
Jean-Jacques Lacroix	56,86
René Monfette	451,76
René Monfette	385,12
Juliette Bourassa	100,36
Réjean Boucher	107,70
Jean-Jacques Lacroix	71,26
Albert Morrissette	151,60
René Monfette	339,44
Madame Louise Goyette	64,29
Armand Allard	207,40
Madame Huguette Charest	47,95
TOTAL	785 797,10 $

Bureau du trésorier
Le 12 janvier 1983

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE

18

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE JANVIER 1984

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD.

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6ième jour du mois de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal 16-01-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

Règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres en 1984 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres, des travaux de plantation et d'aménagement paysager ainsi que la confection d'un plan masse pour l'aménagement paysager et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loit 102 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 35 concernant les aliments, l'hygiène et la salubrité publique, afin que la ville puisse se conformer à la loi 102.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

Règlement abrogeant règl. 31 re: département et commission du parc de l'exposition Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement abrogeant le règlement 31 concernant le département et la commission du parc de l'exposition.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement adoptant et approuvant le règl. 13 de la C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement 13 de la C.I.T.F. relativement à un emprunt supplémentaire de 236 000 $ pour la construction du centre de service, l'achat d'équipements, ainsi que l'achat et l'installation de vingt (20) abris d'attente.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Règlement prévoyant la const. conduite d'égout pluvial dans la côte du boul. Des Récollets Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la construction d'une conduite d'égout pluvial dans la côte du boulevard Des Récollets et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Règlement prévoyant travaux de voirie et d'éclairage de rues et de monuments Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de voirie et d'éclairage de rues et de monuments et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Règlement prévoyant travaux de réparation

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réparation et d'amélioration à certaines bâtisses et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

et d'amélio. à cert. bâtisses
Avis de motion

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 15 re: entretien et administra. de l'aqueduc
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 15 concernant l'entretien et l'administration de l'aqueduc, aux fins de reviser la règlementation sur l'arrosage et le gaspillage de l'eau.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 6ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

24-84
Compte rendu 16-01-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 16 janvier 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec la modification suivante:

Page 3 - Item 8 - 6è paragraphe:

Changer les mots "le principe" par "la décision".

ADOPTÉ

25-84
Règlement 186-D circulation et station.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motions ont été donnés aux séances du 5 décembre 1983, du 19 décembre 1983 et du 16 janvier 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 186-D (1984) concernant la circulation et le stationnement aux fins de permettre le stationnement des minibus, maxibus et autobus servant aux handicapés, d'augmenter la vitesse permise sur le boulevard Industriel et d'autoriser certaines personnes à remplir et émettre des billets d'assignation dans le cas de contraventions relatives au stationnement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

26-84
Règlement 883 travaux recouvrement de pavage en béton

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 novembre 1983;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

bitumineux
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 883 (1984) prévoyant des travaux de recouvrement de pavage en béton bitumineux dans certaines rues de la ville en 1984 et décrétant un emprunt au montant de 385 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

27-84
Règlement
884 travaux
reconstruction
trottoirs en
béton de
ciment
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 novembre 1983;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 884 (1984) prévoyant des travaux de reconstruction de trottoirs en béton de ciment durant l'année 1984 et décrétant un emprunt au montant de 308 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

28-84
Règlement
892 travaux
réaménagement
de locaux au
poste de
police no 1
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 janvier 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 892 (1984) prévoyant des travaux de réaménagement de locaux au poste de police numéro 1 et décrétant un emprunt suffisant à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

29-84
Contrat
achat de la
bâtisse de
l'ancienne
traverse de
bateaux à
T.-R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières acquiert de SA MAJESTÉ DU CHEF DU QUÉBEC représentée par le sous-ministre adjoint du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Un bâtiment construit sur une partie des lots neuf cent trente et neuf cent trente A (P. 930 et P. 930-A) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières et sur une partie d'un lot de grève non cadastrée.

INITIALES DU MAIRE
23
INITIALES DU GREFFIER

pour le prix de 1,00 $.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville l'acte de vente sous seing privé constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

30-84
Contrat entente avec M. DENIS BOISVERT informatisation à la biblio. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, Directeur des services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, une entente avec Monsieur DENIS BOISVERT en vertu de laquelle celui-ci s'engage à participer au programme d'informatisation de la bibliothèque municipale pour une période de 32 semaines, à raison d'une moyenne de cinq (5) heures par semaine, pour et en considération d'une somme forfaitaire de 3 000 $.

ADOPTÉ

31-84
Adoption du budget 1984 de la SIDAC centre-ville T.-R. Adoption

ATTENDU que le budget 1984 de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) - centre-ville Trois-Rivières a été déposé à la ville de Trois-Rivières le 17 octobre 1983;

ATTENDU que ce budget comportait des revenus totalisant 216 500 $ et des dépenses pour autant;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières approuve le budget 1984 de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales centre-ville Trois-Rivières, au montant de 216 500 $.

ADOPTÉ

32-84
Appui à la demande de M. Jean LECLERC autorisation de construire dans zone contrôlée par la Comm. Pro. territoire agricole du Québec Adoption

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Leclerc a adressé une demande de permis de construire à la ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE cette demande implique un terrain situé dans la zone agricole et qu'une demande d'autorisation est nécessaire à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Leclerc désire respecter toutes les prescriptions minimales de la réglementation d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières dans la zone numéro 12EA1 pour la construction éventuelle d'une habitation unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières permet la construction d'une résidence unifamiliale isolée le long du boulevard Des Forges;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières n'a aucune objection à la demande d'autorisation de la part de Monsieur Jean Leclerc envers la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

ADOPTÉ

33-84
Accord de la ville re: corrections d'office par l'évaluateur de la ville
Adoption

ATTENDU que l'évaluateur de la ville en est venu à une entente avec les contribuables ci-après énumérés, lesquels avaient formulé une plainte au Bureau de revision de l'évaluation foncière du Québec relativement à l'évaluation de leur propriété;

ATTENDU qu'il y a lieu de ratifier ces ententes afin que le Bureau de revision de l'évaluation foncière du Québec les entérine par jugement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son accord aux corrections d'office effectuées par l'évaluateur de la ville relativement aux dossiers suivants:

- Cajetan Valois	7833-45-8565
- La Fédération des guides catholiques du Canada inc.	7833-59-4065
- Roland, Pierre-André et Raymonde Julien	7834-05-1025
- Gérard Fontaine	7835-55-1520
Succession Henri Pandenis	
- Jules Brousseau	7835-56-3015
- François A. Bellefeuille	7835-55-2505
- Marc Bédard	7833-44-1556
- Société d'Investissement P.M.J. inc.	7833-36-2585
- Yves Carpentier	7833-16-3590
- Société Immobilière Natcan	7833-13-6040
- Paul Beaudoin	7835-28-2525
- Louis Pinsonnault	7734-97-9545
- La Cie France Film ltée	7734-97-9530
- 104908 Canada inc.	7734-96-2035
- André Beauchemin	7734-59-6040
Huguette Pratte	
- Maurice Boucher	7734-56-1025
- Maurice Dussault	7733-97-9590
- Madeleine Foteas Houde	7634-82-3525
- Léo Dauphinais	7634-69-6025
- André Roy	7535-47-8050
- Jeanne Bourassa Alarie	7434-36-0540
- Agnès Draper McKensie Smith	7337-50-3505
- Éliane Marchand Bournival	6839-83-3545
- Fabien Plamondon	
Lise Gignac	7336-67-0511
- Jean-Guy Paquin	7237-85-5035
- Marcelle Bergeron Labonté	7138-70-2030
- André Robichaud	7137-99-3580
- Denise Manseau	7136-29-3025
- Réjean Proulx	6641-32-2595
- Marguerite Poirier Leclerc	6638-87-7550
- Pauline Paillé Côté	6637-87-8565

ADOPTÉ

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

34-84
Demande au Ministère de l'Éducation re: école secteur Isabeau
Adoption

ATTENDU que la Commission scolaire, le comité des parents et la ville de Trois-Rivières réclament depuis plusieurs années la construction d'une école dans le secteur Isabeau;

ATTENDU que plusieurs promesses ont déjà été faites nous disant qu'en 1984, des crédits seraient votés pour la construction de cette école;

ATTENDU qu'il y a eu 120 nouvelles constructions domiciliaires dans le secteur Isabeau en 1983;

ATTENDU que le Conseil municipal a fait de ce secteur un secteur prioritaire de développement;

ATTENDU que les locaux de l'école existante dans ce secteur sont inadéquats et exigus;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil municipal de Trois-Rivières demande au Ministre de l'Éducation de bien vouloir autoriser la construction d'une école dans le secteur Isabeau dans les plus brefs délais afin d'accommoder la population croissante de ce secteur.

ADOPTÉ

35-84
Adhésion au CRD-04 et délégation d'un membre du Conseil
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Madame la Conseillère Charlotte Lussier soit et est désignée pour représenter la ville de Trois-Rivières auprès du Conseil Régional de Développement de la Région administrative 04.

Que le trésorier soit et est autorisé à verser à cet organisme (CRD-04) une somme de 3 030 $ représentant la cotisation de la ville pour la période de novembre 1983 à novembre 1984.

ADOPTÉ

36-84
Délégation de 2 membres du Conseil au Conseil région. de Culture
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Mesdames les Conseillères Françoise Drolet et Charlotte Lussier soient et sont désignées pour représenter la ville de Trois-Rivières auprès du Conseil régional de la Culture Mauricie-Bois-Francs Centre du Québec.

ADOPTÉ

37-84
Participation de la ville à la campagne prov. d'économie d'eau potable de l'AQTE
Adoption

ATTENDU qu'il en coûte de plus en plus cher pour traiter l'eau afin de la distribuer à la population pour utilisation et consommation;

ATTENDU que c'est un mythe de penser que la rivière St-Maurice peut facilement fournir toute l'eau nécessaire à la population de Trois-Rivières, étant donné que chaque litre d'eau puisé de la rivière, doit être traité à l'usine de traitement d'eau;

ATTENDU qu'il y a lieu de se préoccuper de la façon dont l'eau potable est utilisée afin de ne pas traiter plus d'eau qu'il n'en serait nécessaire à une utilisation rationelle et

INITIALES DU MAIRE JWB 26 INITIALES DU GREFFIER

contrôlée;

ATTENDU que l'Association québécoise des techniques de l'eau a annoncé qu'elle lancerait une campagne provinciale d'économie de l'eau potable, du 22 mai au 17 août 1984;

ATTENDU que lors de l'étude du budget 1984, le Conseil a accepté de participer à une campagne d'économie de l'eau potable;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières confirme à l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) sa participation à la campagne provinciale d'économie de l'eau potable, du 22 mai au 17 août 1984.

Que la ville accepte de disposer d'une somme de 1 500 $ pour les fins de cette campagne de publicité.

ADOPTÉ

38-84
Appui au COPERS inc. re: prolongement de l'auto. 55
Adoption

CONSIDÉRANT l'urgence de terminer la route 55 entre la paroisse de St-Célestin et la route 20;

CONSIDÉRANT que le prolongement de la route 55 jusqu'à la route 20 devait être complété il y a dix (10) ans;

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de développement 04 a fait une étude en ce sens il y a dix (10) ans;

CONSIDÉRANT les congestions de plus en plus importantes et fréquentes sur la route no 161; ceci ayant comme conséquence une plus grande quantité d'accidents sur ce tronçon de la route no 161;

CONSIDÉRANT le nombre de morts et le danger pour nous tous d'y circuler;

CONSIDÉRANT que pour favoriser le développement économique d'une région, le réseau routier est primordiale;

CONSIDÉRANT que les industries s'implantent près des voies d'accès en l'occurence les autoroutes;

CONSIDÉRANT les grands projets de développement annoncés pour notre région;

CONSIDÉRANT l'importance d'un bon réseau routier afin de favoriser les exportations et les importations sur l'axe nord-sud (Nouvelle-Angleterre);

CONSIDÉRANT que le prolongement de la route 55 demeure une priorité pour notre région;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières appuie la demande du Conseil de promotion économique de la Rive-Sud (COPERS) auprès du Ministère des Transports du Québec, afin que celui-ci prenne tous les moyens nécessaires pour que les travaux de parachèvement de la route no 55 soient entrepris sans délai entre la paroisse de St-Célestin jusqu'à la route 20 (trans-

canadienne), travaux que la ville de Trois-Rivières et le Conseil de promotion économique de la Rive-Sud (COPERS) considèrent comme prioritaires et urgents.

ADOPTÉ

39-84
Modification rés. 5-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que la résolution 5-84 du 16 janvier 1984 ayant trait à une vente entre la ville de Trois-Rivières et Sa Majesté Chef du Québec représentée par le sous-minitre adjoint du Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, d'un terrain situé rue St-François-Xavier, soit et est modifiée en changeant le montant de 1,00 $ par celui de 300 $.

ADOPTÉ

40-84
Demande au Ministère de l'Environnement re: utiliser cert. terrains en périphérie de l'ancien lieu d'élimination de déchets dans la banque de terrains
Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières possède une banque de terrains dont certains sont situés en périphérie du site d'un ancien lieu d'élimination de déchets;

ATTENDU que la ville a nettoyé ces terrains situés en périphérie du site de l'ancien lieu d'élimination de déchets et qu'elle entend vendre ces terrains pour de la construction domiciliaire;

ATTENDU que la loi exige l'autorisation du ministre de l'Environnement pour permettre la construction domiciliaire sur ou en périphérie du site d'un ancien lieu d'élimination de déchets;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du sous-ministre de l'Environnement du Québec, la permission d'utiliser les terrains décrits au plan annexé à la présente comme annexe "A", pour fins de construction, conformément à l'article 65 de la loi sur la qualité de l'environnement (ch. Q-2 lois refondues 1977).

Ces terrains sont situés sur des parties du lot 181 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières et plus précisément:

- À l'angle de la rue Des Bouleaux et du boul. Des Chenaux, du côté sud-ouest de l'intersection;

- De part et d'autre de la rue Matteau, à proximité du boul. Des Chenaux;

- De part et d'autre de la Place René Matteau, jusqu'au boul. Des Chenaux.

ADOPTÉ

41-84
Demande au Min. de l'Env. plans d'instal. conduite d'égout côte du boul. Des Récollets
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation d'une conduite d'égout pluvial dans la côte du boulevard Des Récollets et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom

de la ville.

ADOPTÉ

42-84
Autorisation à l'Ass. des citoyens des Abitations Adélard-Dugré permis bière Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que l'Association des citoyens des Abitations Adélard-Dugré soit et est autorisée à vendre de la bière au parc Adélard-Dugré, les 16-17-18 et 19 février 1984 à l'occasion du carnaval d'hiver du secteur.

ADOPTÉ

43-84
Présentation d'un projet Katimavik re: travaux d'entretien et de réfection des équipements Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, Directeur des services communautaires, soient et sont autorisés à signer et à présenter pour et au nom de la ville, un projet KATIMAVIK pour la période du 19 septembre 1984 au 20 mars 1985, comportant entre autres des travaux d'entretien et de réfection des équipements ainsi qu'un inventaire complet dû aux activités du Comité du 350e anniversaire de fondation de la ville.

ADOPTÉ

44-84
Organigramme du Service de la sécurité publique Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que l'organigramme du service de Sécurité publique de la ville préparé par Monsieur Gérald Cholette, Directeur, et daté de novembre 1983, soit adopté.

Que le Directeur de ce service soit et est autorisé à mettre cet organigramme en application.

ADOPTÉ

45-84
Modifications du terme d'emprunt des règl. 877, 881 et 890 Adoption

ATTENDU que la Commission municipale exige que le terme d'emprunt des règlements 877, 881 et 890 soit réduit;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que l'article 5 du règlement 877 soit modifié en changeant le terme d'emprunt de 20 à 10 ans;

Que l'article 9 du règlement 877 soit modifié en remplaçant l'annexe "B" par l'annexe "B-1" annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Que l'article 5 du règlement 881 soit et est remplacé par le suivant:

"ART.5.- Cet emprunt pourra être effectué en tout ou en partie, de temps en temps, pour un terme de dix (10) ans de la date de l'émission des obligations pour une somme de 190 000 $ et pour un terme de 5 ans pour une somme de 100 000 $, lesquelles porteront intérêt à un taux n'excédant pas 12% l'an;"

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Que l'article 9 du règlement 881 soit modifié en remplaçant l'annexe "B" par les annexes "B-1" et "B-2" annexés à la présente pour en faire partie intégrante.

Que l'article 5 du règlement 890 soit et est remplacé par le suivant:

"ART.5.- Cet emprunt pourra être effectué en tout ou en partie, de temps en temps, pour un terme de dix (10) ans de la date de l'émission des obligations pour une somme de 234 000 $ et pour un terme de 3 ans pour une somme de 66 000 $, lesquelles porteront intérêt à un taux n'excédant pas 12% l'an;"

Que l'article 9 du règlement 890 soit modifié en remplaçant l'annexe "B" par les annexes "B-1" et "B-2" annexés à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

46-84
Acceptation du rapport des dépenses ayant trait aux travaux du boul. Royal
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le Conseil approuve le rapport annexé à la présente relativement à des dépenses pour travaux exécutés boulevard Royal et se montant à 1 023 572 $.

Que le Conseil a pris connaissance des conditions imposées par le ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle (s) que le ministère des Transports a accordée.

ADOPTÉ

47-84
Personnes désignées à remplir et à émettre des billets d'assignation dans le cas de contraventions
Adoption

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 186-D (1984) autorisant certaines personnes à remplir et émettre des billets d'assignation dans le cas de contraventions relatives au stationnement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que MM. Réal Ayotte, André Verville et Roland Masse soient et sont désignés pour exécuter le travail dont il est fait mention au préambule de cette résolution.

ADOPTÉ

48-84
Opération de l'Hippodrome par la ville en 1984
Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières ne prévoyait pas opérer elle-même l'Hippodrome (piste de courses sous-harnais du terrain de l'exposition) en 1984;

ATTENDU que la ville a demandé publiquement des propositions de gestion et d'opération de l'Hippodrome pour 1984, à deux reprises;

ATTENDU que la ville n'a pu en venir à une entente avec les différents proposants;

ATTENDU que la ville entend opérer elle-même la piste de courses pour la saison 1984;

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

ATTENDU que les revenus d'opération de l'Hippodrome se chiffreront probablement à 1 752 500 $ en 1984 et que les dépenses d'opération sont estimées pour le même montant;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières opère l'Hippodrome (piste de courses sous-harnais au terrain de l'exposition) en 1984 à condition qu'une entente intervienne entre cette dernière et les hommes de chevaux.

Que les dépenses d'opération soient payées uniquement à même les revenus d'opération de l'Hippodrome, le trésorier de la ville étant autorisé à acquitter telles dépenses au fur et à mesure que les revenus de l'Hippodrome le permettront.

ADOPTÉ

49-84
Acceptation de l'organigramme des serv. comm. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que l'organigramme des services communautaires préparé par Monsieur Albert Morrissette, Directeur, soit adopté.

Que le Directeur de ce service soit et est autorisé à mettre cet organigramme en application.

ADOPTÉ

50-84
Vieille prison demande pour que le pavillon Boulet soit cédé au Min. des Affaires culturelles Adoption

ATTENDU que le Conseil de ville de Trois-Rivières a adopté une résolution demandant au Ministère des Affaires culturelles que la vieille Prison soit restaurée pour en faire un musée;

ATTENDU que cet édifice ne pourra suffire à l'organisation complète du musée en question;

ATTENDU que la pavillon Boulet appartient déjà au gouvernement;

ATTENDU que cet édifice étant localisé tout près de la vieille Prison pourrait servir de complément à l'organisation de ce musée;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Qu'une demande soit faite au Ministère des Travaux publics de céder le pavillon Boulet au Ministère des Affaires culturelles pour qu'il fasse partie intégrante du futur musée.

ADOPTÉ

51-84
Félicitations à l'endroit de M. Paul Lacoursière proclamé "l'homme de l'année" Adoption

Félicitations à Monsieur Paul Lacoursière pour avoir été proclamé "La Personnalité de l'année" par le journal L'Hebdo Cap-de-la-Madeleine - Trois-Rivières.

À cet homme qui se donne sans compter pour sa ville;

À ce grand citoyen trifluvien qui nous fait aimer et connaître notre ville;

À ce grand travailleur bénévole qui nous stimule;

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Le Conseil municipal de la ville de Trois-Rivières croyant aussi au succès des fêtes du 350e anniversaire de fondation de notre ville;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'offrir à Monsieur Paul Lacoursière toutes ses félicitations.

ADOPTÉ

52-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Excavations Dratex:	
Remise de la première tranche de la retenue - aqueduc Bellefeuille - Bureau	8 687,41 $
Guimond électrique inc.:	
Éclairage de rues 1983 - paiement no 1 - retenue 10%	19 111,20
Massicotte & fils ltée:	
Pavage hivernal - boul. Royal - paiement no 1	38 122,80
Remise de dépôt d'appel d'offres	100,00
Location de niveleuse opérée - du 13 au 15 décembre 1983	2 320,73
Vézina, Fortier & associés:	
Économie d'énergie - Colisée - Pavillon de la jeunesse - paiement no 1	6 480,00
Énergie excédentaire - Garage municipal et Colisée - paiement no 2	5 939,20
Markhot:	
Réparation de 2 serpentins - Pavillon de la jeunesse - paiement no 1	926,50
Pagé construction inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - pavage neuf 1983	9 572,15
Pavage de rues 1983 - paiement no 3 - retenue 10%	123 705,01
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - bassin du lac Milette	6 068,50
Remise de la première tranche de la retenue - aménagement de parcs 1983	3 123,98
Trois-Rivières Cimentiers inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - trottoirs et bordures 1983	7 221,75
Maurice Couture ltée:	
Remise totale de retenue - cabane Cardinal Roy	603,00
Percée d'une porte double - arrière-scène Centre culturel - paiement no 1 - retenue pour travaux incomplets (500 $)	1 834,00
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires - énergie excédentaire - usine de filtration - plans, devis, surveillance - paiement no 2	595,76
Honoraires - réfection tunnel Laviolette (phase II) - plans et devis	4 990,28
Réfection tunnel Laviolette - expertise sur la qualité des murs de soutènement (phase I) travaux exécutés par les laboratoires Choisy ltée pour les Consultants Pluritec ltée	1 227,00
Nedco:	
Achat de pièces	481,13
Sani-Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 janvier 1984	23 237,64

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Enlèvement des ordures - postes de police nos 1, 2 et 3 - du 2 au 13 janvier 1984	30,00 $
Service spécial de vidanges inc.:	
Voyages de rebuts non compactés	3 142,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - novembre et décembre 1983 - hippodrome	2 640,00
Eloi Guillemette:	
Voyages de terre (factures égarées)	1 602,46
Béton Laurentide inc.:	
Service de chargeuse - du 22 décembre 1983 au 5 janvier 1984	5 017,50
Acier et métaux Morrissette inc.:	
Récupération de métaux - terrain J.P. Cloutier	200,00
Champlain excavation ltée:	
Location de chargeuse et service d'un opérateur - du 8 au 30 décembre 1983	1 596,00
Johnson Controls ltée:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	100,00
Contrat de service - facturation trimestrielle - ascenseurs Hôtel de ville, édifice des Travaux publics, Centre culturel, édifice Nobert	886,00
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radiocommunication - division des opérations - janvier 1984	546,74
Service d'entretien de l'équipement de radiocommunication - sécurité publique (versements mensuels: 286,35 + 587,31)	873,66
Service d'entretien de l'équipement de radiocommunication - division du génie - janvier 1984	122,44
Thomas Bellemare ltée:	
Location de niveleuse et de chargeur - du 22 au 31 décembre 1983	11 143,50
Location de niveleuse et de chargeur - du 3 au 16 janvier 1984	10 629,50
D.C.M. enr.:	
Location de camions	750,35
Placements Gitan inc.:	
Location de camions	1 012,10
De L'Orme construction ltée:	
Location de camion	175,00
Jean Vaugeois:	
Location de camion	750,35
Roméo Trépanier:	
Location de camion	488,60
Port de Trois-Rivières:	
Loyer annuel de terrain pour construction d'égouts	280,00
Droit de passage pour opérer un tuyaux d'égout	285,00
Droit de passage pour opérer trois tuyaux d'égouts	420,00
Hydro-Québec:	
Dépenses occasionnées pour le déplacement d'un poteau coin Père-Daniel et boul. Royal - élargissement de l'intersection	305,48
Chambre de Commerce:	
Subvention 1984 - 1er versement	25 000,00
Souper du 25 janvier 1984 - Gérald Cholette et André Laneuville	96,00
Cie canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - aéroport - décembre 1983	16,68

LOCATION DE MACHINERIE - TRANSPORT À L'HEURE

Noé Bouchard	663,10
Raymond Bouchard	139,60
Madame Georgette Couture	244,30
Raymond Fournier	523,50
Éloi Guillemette	785,25
Lionel Marin	261,75

LOCATION DE MACHINERIE - TRANSPORT À L'HEURE (suite)

Réal Milot	261,75 $
Léo Teasdale	261,75
Roméo Trépanier	261,75
André Saint-Pierre	261,75
Gaston Saint-Pierre	261,75
Gaston Bourassa	540,95
Jacques Laroche	994,65
Lionel Marin	1 064,45
Réal Milot	244,30
Gaston Paillé ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue (5% du 10% de retenue) - branchements 1983	5 439,99
Construction J.-D. Morin:	
Remise de dépôt sur soumission - hall d'entrée Colisée	14 831,40
Construction J.-D. Morin:	
Rénovation hall et façade du Colisée - paiement no 5 - retenue (16 460,64 $)	10 000,00
Clôtures mauriciennes enr.:	
Remise de retenue - clôture soccer Sainte-Ursule (moins 287,19 $ payé en trop)	946,31
Denis Beaumier ltée:	
Réfection de la terrasse - place Champlain - paiement no 2 - retenue 10%	7 963,65
Réfection de l'escalier extérieur et identification - bureau de la Commission de l'expo - paiement no 2 - retenue 10%	1 566,00
R. Dubuc inc.:	
Remise totale de la retenue - ent. élect. marché-aux-denrées	798,25
Laboratoire de canalisations souterraines inc.:	
Réparation de regards dans conduite et inspection de conduite - du 1er au 15 décembre 1983	8 240,00
Martel express T.R. ltée:	
Déplacement de la maquette "Péchiney" - conférence de presse	159,25
Saint-Maurice aéro club:	
Service de gérance - aéroport - janvier et février 1984	780,00
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - usine de traitement d'eau - 3e versement	167,89
Location de photocopieur - bibliothèque - 2e versement	652,93
Location de photocopieur - cour municipale - 3e versement	167,89
Location de photocopieur - garage municipal - du 31 décembre 1983 au 18 janvier 1984 et frais d'annulation	239,70
Location de photocopieur - travaux publics - 1er versement	372,09
Publi-hebdo inc.:	
Publicité - Paul Lacoursière	150,00
APCHQ T.R. Mauricie inc.:	
Cotisation 1984 - membre associé Jean-Louis Goneau	250,00
Trudel, Morin & associés:	
Huissiers - frais pour novembre et décembre 1983	3 208,34
Frais de huissiers	310,12
La Belle Vision inc.:	
Abonnement au câble FM - Hôtel de Ville - janvier et février 1984	20,50
Abonnement au câble TV - Autogare - janvier et février 1984	20,84

Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression de cartes d'invitation - développement industriel	110,25 $
Le Nouvelliste:	
Publication 2e demande de propositions (hippodrome) - Avis publics	1 400,50
Appel d'offres - avis public - offres d'emploi	1 140,00
Avis (baseball, cours de natation) - avis publics	1 073,50
Probec 5 limitée:	
Offres d'emploi	1 706,25
Le Soleil ltée:	
Offre d'emploi	561,00
Mario Durand:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - décembre 1983	3 166,00
Claude Néon ltée:	
Location d'enseigne - 1984 (moins escompte)	448,44
Automation R.P. inc.:	
Service d'instrumentation - usine de traitement d'eau	1 529,83
Aquatech inc.:	
Contrat de service - usine de traitement d'eau	825,00
Achat de relais IMO - usine de traitement d'eau	277,95
Association des chefs de police et pompiers du Québec:	
Cotisation 1984 - Gérald Cholette	75,00
Association des chefs de service d'incendie du Québec:	
Cotisation 1984 - Roland Alarie	50,00
Association des coordonnateurs municipaux du Québec:	
Adhésion et cotisation 1983-1984 - Denis Ricard	50,00
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Inscription congrès A.Q.T.E. - Château Frontenac - Yvon Poirier	265,00
Cotisation - Yvon Poirier	45,00
Inscription congrès A.Q.T.E. - Château Frontenac - Réjean Boucher	180,00
Water Pollution Control Federation:	
Renouvellement cotisation 1984 - Réjean Boucher (U.S.)	50,00
Association québécoise d'urbanisme:	
Inscriptions - André Laneuville et Roger Bruneau	60,00
AQFP en milieu de travail:	
Cotisation annuelle - Claude Gendron	50,00
American Public Works Association:	
Cotisation annuelle - Origène Bellemare - du 2 février 1984 au 2 février 1985 (50,00 u.s.)	61,00
ASTED:	
Renouvellement d'adhésion - Armand Allard	115,00
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec:	
Cotisations 1984 - Jean Lamy et Réal Fleury	270,00
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet - 29 décembre 1983	325,00
Buffet - 16 personnes - le 16 janvier 1984	130,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 1er au 7 janvier 1984	108,50
Service de surveillance - bibliothèque - du 8 au 14 janvier 1984	154,00
Madame Sylvie Page:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 225 $)	141,25
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - décembre 1983	135,00
André Larose:	
Subvention - Corvée-Habitation - 1983 (première année)	750,00
Serge Pellerin:	
Subvention - Corvée-Habitation - 1984 (première année)	750,00
Normand & Saint-Pierre:	
Honoraires - grief Tousignant-Duval	465,35

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - janvier 1984	75,00 $
Godin & Lacoursière & Girard:	
Honoraires - cause Jean-Guy Pothier	361,89
Jean De Charette:	
Honoraires - règlement de la succession de feu Léo Lambert	213,00
Honoraires - cession par Dame Alice Ayotte-Lambert et Mademoiselle Thérèse Lambert	380,40
Clinique de médecine industrielle de Québec:	
Examen médical pour fins d'expertise - Claude Boisvert	125,00
Pierre Faubert & associés:	
Huissiers	16,15
Plante & Côté:	
Huissiers	13,04
Pierre Bock:	
Huissier	6,47

HIPPODROME

Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de dex 180 - janvier 1984	98,10
Association des hommes de chevaux unis du Québec:	
Achat de 4 billets - congrès de la U.H.H.A. - Montréal - Gilles Beaudoin et Albert Morrissette	160,00
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 2 jours courses - les 4 et 11 décembre 1983	573,20
Rank Périphériques du Canada ltée:	
Réparation et clés pour terminal	294,16
Régie des loteries et courses du Québec:	
Droits - 12 programmes de courses - paiement final 1983	900,00
Reynolds Radio:	
Contrat d'entretien	241,98
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - les 4 et 11 décembre 1983	2 400,00
Services F. Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - 45e versement sur 65	287,76

SERVICE RÉCRÉATION ET PARCS

Association de hockey mineur de Trois-Rivières:	
Remboursement inscriptions des joueurs - saison 1983-1984	4 035,00
Frais des marqueurs - hockey mineur - décembre 1983	508,50
Association des arbîtres de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbîtrage - hockey mineur - décembre 1983	2 343,00

Subvention patinoire - 2e versement

Association loisirs Saint-Jean-Baptiste	2 300,00
Association sportive Sainte-Cécile	2 300,00
Centre Landry	2 300,00
Comité citoyens des Abitations Adélard-Dugré	2 300,00
Comité de citoyens Jean Nicolet	2 300,00
Comité de regroupement et d'action du boul. Saint-Jean	2 290,00
Loisirs Saint-Jean-Brébeuf	2 300,00
Loisirs Saint-Philippe	2 050,00
Loisirs Saint-Sacrement	2 300,00
Loisirs Sainte-Marguerite	2 300,00
Loisirs Sainte-Thérèse	2 960,00
Loisirs des Vieilles Forges	4 350,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

SERVICE RÉCRÉATION & PARCS (suite)

Service national des sauveteurs inc.:	
Affiliation 1984	45,00 $
Presses de l'Université du Québec:	
Réabonnement Loisir et société - Jacques St-Laurent	25,00
Productions Specta inc.:	
Avance mensuelle de fonds	20 850,00
Octroi - 2e versement	20 850,00
Pavillon Saint-Arnaud inc.:	
Accréditation et identification des collaborations - ler versement	13 471,75
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Entretien et gestion de la salle de loisirs de Saint-Michel-des-Forges - ler versement	565,50
Loisirs Sainte-Marguerite inc.:	
Entretien et gestion des bâtisses dans le parc - ler versement	962,50
Loisirs Saint-Jean-Brébeuf:	
Entretien et gestion du pavillon Gagnon - ler versement	563,00
Comité de citoyens des Abitations Adélard-Dugré:	
Entretien et gestion du centre communautaire Adélard-Dugré - ler versement	340,00
Centre Landry:	
Accréditation et identification des collaborations - ler versement	11 156,80
Association sportive Sainte-Cécile inc.:	
Entretien et gestion des bâtisses du parc Lemire - ler versement	917,50
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - décembre 1983	1 030,77

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Agropur/Félicien Landry	60,20
Henri Bourgeois inc.	260,07
Canada Packers inc.	218,39
Centralco (1982) inc.	1 078,70
J. Champagne enr.	17,18
Crémerie des Trois-Rivières	873,03
Den-Mart inc.	195,00
Dunkin Donuts	121,30
LPM Supérieur inc.	1 112,37
Roger Massicotte	78,00
Rôtisserie des Forges	75,00
Vaillancourt	194,99
C Yum Yum	310,50
Grossistes Baie d'Hudson	1 127,17

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances)

Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - 489 km - novembre 1983	88,00
Redistomatiques inc.:	
Service d'eau pour le Salon de Black Jack - Expo 1983	69,00
Service d'eau - autogare - 10 janvier 1984	3,25
Service d'eau - Pavillon de la jeunesse - 10 janvier 1984	3,25
Service d'eau - autogare - 9 janvier 1984	3,25
Marché Saint-Louis ltée:	
Achats divers	105,59
Au Palais du chinois inc.:	
Repas - réunion de la commission	50,66

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

EXPOSITION (suite)

Xérox Canada ltée:	
Location de photocopieur - novembre et décembre 1983	459,71 $
Le Pro-Jac ltée:	
Repas - réunions - Salon des communications et agriculture	53,50
Télé-communication Trois-Rivières ltée:	
Service téléphonique (vacances Mlle Robichaud) - du 12 décembre 1983 au 13 janvier 1984	40,00
Télé Saint-Maurice (1976) inc.:	
Publicité - Expo 1983	12 240,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1983

Rosaire Francoeur - 365 km	73,00
Roland Masse - 1 656 km	364,32
Transport d'employés	25,00
André Daviau - 696 km	125,28
Maurice Galarneau - 344 km	61,92
Transport	5,00
Gaétan Lemieux - 634 km	114,12
Transport	6,00
Michel Pellerin - 873 km	157,14
Yvon Ratelle - 935 km	168,30
Transport	16,00
Mario Sauvageau - 1 165 km	209,70
Michel Bareil - 298 km - novembre et décembre 1983	66,56
Donat Fortin - 296 km	65,12
Michel Lefebvre - 195 km - janvier 1984	42,90

Gilles Beaudoin:	
Souper avec recteur et Guy Leblanc	108,53
Jacques Charette:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre avec le président de Cie Voyageur	26,50
Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Québec - cours de formation (juge de paix) - 5e cours	225,00
Frais de déplacement - Candiac - réunion du comité d'uniformisation des formules des cours municipales	79,75
Frais de déplacement - Québec - Cours de technicien judiciaire - 5e cours	225,00
Lionel Bellefeuille:	
Frais de déplacement - Montréal - réunion du sous-comité technique des relations de travail (U.M.Q.)	80,50
Repas - arbîtrage différend policiers & pompiers	43,97
Repas - grief Boissonneault-Tousignant	56,56
A.Q.F.P. - Auberge des gouverneurs:	
Frais d'inscription - Claude Gendron - Souper-conférence A.Q.F.P.	14,00
Jacques Vézina:	
Frais de déplacement - Sainte-Foy - examen de Claude Boisvert à la Clinique de médecine industrielle	79,07
Denis Ricard:	
Dîner avec inspecteur S.H.Q. (LOGINOVE)	25,38
Gaston Desaulniers:	
Frais de déplacement - Québec - rencontre avec le directeur du service des parcs	114,55
André Laneuville:	
Dîner avec gens du Vieux Port et Travaux publics Canada - dossier Vieux Port	130,77
Frais de déplacement - Québec - programme Loginove dans le centre-ville de Trois-Rivières	97,93
Frais de déplacement - Québec - Ministère des Affaires intergouvernementales - Parc portuaire	66,00

LUNDI, LE 6ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Jean-Louis Goneau:	
Frais de déplacement - Montréal - Exposition Habitat 84	20,00 $
Frais de déplacement - Sapin Bleu - rencontre annuelle A.P.C.H.Q.	48,00
Claude Doucet:	
Frais de déplacement - Montréal - réunion de l'exécutif de la MFOA - préparation du congrès de Québec	65,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Gérald Cholette	279,10
Yvon Dunn	90,89
Madame Louise Goyette	61,47
René Monfette	464,32
René Monfette	653,42
Origène Bellemare	41,37
Madame Louise Goyette	60,10
Jean Lamy	92,75
René Monfette	584,82
Jacques Blais	95,43
Jean Lamy	75,90
René Monfette	397,21
Lucien A. Ouellet	92,32
André Laneuville	64,99
TOTAL	550 742,01 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Juliette Bourassa
ASSISTANT-GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD.

INITIALES DU MAIRE

39

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 13ième JOUR DE FÉVRIER 1984

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 13ième jour du mois de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

53-84
Règlement no 1 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain Adoption

CONSIDÉRANT que le Gouvernement a décrété la formation d'une Régie intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain.

CONSIDÉRANT que cette Régie a pour but l'étude de l'assainissement des eaux usées du Trois-Rivières métropolitain, et de par sa constitution a le pouvoir d'emprunter les sommes nécessaires pour une telle régie.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Corporation municipale de Trois-Rivières adopte le règlement numéro 1 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

JL/JRD.

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 20ième jour du mois de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbaux 06-02-84 et 13-02-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 6 février 1984 et de la séance spéciale du 13 février 1984 soient adoptés.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Amendement au règl. 15 re: entretien et administration de l'aqueduc, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 6 février 1984;

Amendement au règl. 352 re: circulation et stationnement dans l'autogare Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 352 concernant la circulation et le stationnement dans l'autogare, aux fins de reviser les tarifs et amendes ayant trait aux infractions touchant le stationnement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Amendement au règl. 1982-Z re: bâtiments complémentaires dans les zones Rx Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins d'appliquer aux zones Rx, la règlementation concernant les bâtiments complémentaires en vigueur dans les zones résidentielles et de modifier la hauteur des bâtiments complémentaires dans ces zones Rx.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement au règl. 6 re: chiens tarification exigible par le contrôleur Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 6 concernant les chiens et le contrôleur des chiens, aux fins de modifier la tarification du contrôleur des chiens.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Acquisition de propriétés rue Des Forges Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition de propriétés rue Des Forges et à proximité, pour fins de réserve foncière, et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement règl. 1982-Z agrandir zone 6Ca3 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'agrandir la zone 6Ca3.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement règl. 814 "Corvée-Habitation" Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 814 concernant le programme de subvention pour la construction domiciliaire, aux fins de permettre le versement de subventions aux acquéreurs et constructeurs de bâtiments en vertu de la phase IV du programme provincial "Corvée Habitation" pour favoriser la construction de bâtiments domiciliaires.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Lu en Conseil, ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement au règl. 3 re: délai d'établir domicile à tout nouvel employé modification Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 3 concernant les officiers et employés de la ville, aux fins de modifier le délai obligeant tout nouvel employé de la ville à y établir son domicile.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de février 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

54-84
Compte rendu 06-02-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 6 février 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 4 - Item 11 - dernier paragraphe:

Rayer "de même que de lui adresser une réprimande" et ajouter à la fin après "égard" "de même qu'une réprimande".

Page 10 - j):

Après "Bernatchez" ajouter "commissaire à", rayer "de la", rayer également "aimerait savoir à qui seront imputés les frais" et remplacer par "demande à la ville d'effectuer des travaux".

ADOPTÉ

55-84
Règlement 31-P re: département et commission du parc de l'exposition Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 31-P (1984) abrogeant le règlement 31 concernant le département et la Commission du parc de l'exposition, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

56-84
Règlement 893 achat et plantation d'arbres

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Adoption

lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 893 (1984) prévoyant l'achat et la plantation d'arbres, des travaux de plantation et d'aménagement paysager, ainsi que la confection d'un plan masse pour l'aménagement paysager et décrétant un emprunt au montant de 130 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

57-84 Règlement 894 construction d'une conduite d'égout pluvial dans la côte du boul. Des Récollets Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 894 (1984) prévoyant la construction d'une conduite d'égout pluvial dans la côte du boul. Des Récollets et décrétant un emprunt au montant de 62 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

58-84 Règlement 895 travaux de voirie et d'éclairage de rue et de monuments Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 895 (1984) prévoyant des travaux de voirie et d'éclairage de rues et de monuments et décrétant un emprunt de 102 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

59-84 Règlement 896 travaux réparation et amélio. à cert. bâtisses Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 896 (1984) prévoyant des travaux de réparation et d'amélioration à certaines bâtisses et décré-

tant un emprunt au montant de 112 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

60-84
Règlement 897 adoptant et approuvant le règl. 13 de la C.I.T.F. et emprunt supplémentaire de 236 000 $ pour le centre de services
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 897 (1984) adoptant et approuvant le règlement No. 13 de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), autorisant un emprunt supplémentaire de 236 000 $ aux fins de combler les écarts entre les estimations budgétaires et les coûts soumis par l'entrepreneur général relativement à la construction d'un centre de services, à l'achat d'équipement pour ce centre ainsi que l'achat et l'installation de vingt (20) abris d'attente, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

61-84
Contrat requête en reconnaissance judiciaire du droit de prop. re: terrains de la ville sur la rue Des Forges (entre St-Olivier et St-Denis)
Adoption

ATTENDU que la ville ne détenait pas de titres de propriété sur les lots 618-2, 617-4, 617-5, 616-3 du cadastre de la cité de Trois-Rivières, les auteurs de la ville n'en ayant pas possédé eux-mêmes;

ATTENDU qu'il y a lieu pour la ville de s'adresser à la Cour supérieure afin que celle-ci établisse les droits de propriété de la ville et de ses auteurs sur ces lots;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété de la ville de Trois-Rivières, acquis par prescription, sur les lots 618-2, 617-4 et 617-5 du cadastre de la cité de Trois-Rivières;

Que Me Jean Paquin, notaire, soit et est mandaté pour représenter la ville de Trois-Rivières, à présenter ladite requête à l'un des honorables juges de la Cour supérieure et à faire toute procédure utile et nécessaire pour doter la ville de titres de propriété concernant les lots ci-haut mentionnés.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite requête qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

62-84
Mainlevée en faveur de M. Jean

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 28 septembre 1983 sous le no 348970, la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 186-14 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à M. Jean V. Lemyre;

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ce lot un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me Lionel Martin, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 348970 et affectant tous les immeubles décrits audit acte.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

63-84
Contrat de travail avec GUY PELLETIER pour la saison des courses 1984
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que M. Guy Pelletier soit et est engagé comme directeur et secrétaire de courses de l'hippodrome, du 6 février au 31 décembre 1984, pour et en considération d'une somme de 750 $ par semaine.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, le contrat d'engagement de M. Pelletier.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

64-84
Contrat avenant à l'entente avec la Comm. scolaire rég. des Vieilles Forges re: aménagement conjoint des terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, Directeur des services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville un avenant à l'entente avec la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges, pour l'aménagement conjoint des terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, concernant la réalisation de travaux d'éclairage d'un terrain de soccer situé à l'intérieur de la piste d'athlétisme.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit avenant et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

65-84
Contrat cessation de bail avec CP re: Parc industriel no 2 Adoption

ATTENDU que C.P. Rail a construit un embranchement particulier sur les terrains de la ville de Trois-Rivières, ledit embranchement étant connu comme étant le point milliaire 6.12 de la subdivision de St-Maurice Valley;

ATTENDU que C.P. Rail louait ledit embranchement à la ville depuis le 26 août 1974 et que les parties ont convenu de mettre fin audit bail avant terme;

ATTENDU que la ville se portera acquéreur dudit embranchement pour et en considération d'une somme de 40 000 $ échelonnée sur trois ans, soit deux versements annuels de 13 333 $ et un troisième versement de 13 334 $, sans intérêt.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville le document d'abandon de contrat d'embranchement pour la voie connue comme étant le point milliaire 6.12 de la subdivision de St-Maurice Valley, avec C.P. Rail copie dudit document étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante, tel que soumis au Conseil.

Que le trésorier soit et est autorisé à verser à C.P. Rail une somme de 40 000 $ échelonnée sur trois ans à compter de l'année 1983, soit deux versements annuels de 13 333 $ et un troisième versement de 13 334 $ sans intérêt.

ADOPTÉ

66-84
Contrat entente avec CP re: utilisation d'embranche. dans le Parc industriel no 2 Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières a acquis de C.P. Rail la voie ferrée connue comme étant le point milliaire 6.12 de la subdivision de St-Maurice Valley;

ATTENDU que Canadien Pacifique limitée devra utiliser cet embranchement pour desservir certaines industries du parc industriel no 2;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville le contrat d'embranchement particulier en propriété avec Canadien Pacifique limitée, concernant le point milliaire 6.12 de la subdivision de St-Maurice Valley, ledit contrat étant daté du 7 octobre 1983;

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

67-84
Contrat servitude par la Succ. Raoul Bergeron sur une partie du lot 194 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire et Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, un acte constitutif de servitude préparé par Me François Dufresne, notaire, en vertu duquel MM. Albert, Fernand et Roger Bergeron, agissant comme exécuteurs testamentaires de Dame Eugénie Lemaire (veuve de Raoul Bergeron) consentent à

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

la ville de Trois-Rivières une servitude réelle et perpétuelle pour un égout collecteur sur l'immeuble suivant:

FONDS SERVANT

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (P.194) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure parallélogrammatique, borné vers le nord-est, par une partie du lot no 194, le lot 194-119 et le lot 194-117, étant une partie de la rue Jacques-Cartier, vers le sud-est, par une partie du lot no 193, vers le sud-ouest, par une partie du lot 194, étant un chemin de fer, et vers le nord-ouest, par une partie du lot 194; mesurant cent trente-huit mètres et soixante-sept centièmes de mètre (138,67 m) vers le nord-est et le sud-ouest, et vingt et un mètres et trente-quatre centièmes de mètre (21,34 m) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie deux mille sept cent quatre-vingt-neuf mètres et soixante-neuf centièmes de mètre carrés (2,789,69 m.c.)

Le tout tel que décrit et montré par un liséré rouge sur un plan préparé par Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 5 décembre 1983, sous le numéro 222 de ses minutes.

pour et en considération d'une somme de 400 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

68-84
Subdivision
ptie lot 181
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.g., en date du 1er février 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 181 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boul. Des Chenaux, appartenant à la ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 181-883.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, les plan et livre de renvoi de ladite subdivision.

ADOPTÉ

69-84
Subdivision
rempl. ptie
des lots 185
etc.
(ancienne 17e
Rue, maintenant
boul. Des
Chanaux)
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.g., en date du 23 janvier 1984, montrant le remplacement d'une partie des lots 185, 185-92, 185-93 et des lots 185-85-2, 185-85-3, 185-86-2, 185-86-3, 185-87-2, 185-87-3, 185-88-2, 185-88-3, 185-89-2, 185-89-3, 185-90-2, 185-90-3, 185-91-2, 185-91-3, 185-94-2, 185-94-3, 185-122, 185-123, 185-124-2, 185-124-3, 185-125-2, 185-125-3, 185-128 et 185-152, du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés boul. Des Chenaux, appartenant à la ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 185-154 (Rue), 185-155, 185-156, 185-157 et 185-158.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

pour et au nom de la ville, les plan et livre de renvoi dudit remplacement.

ADOPTÉ

70-84
Projet de règlement 1982-Z-A-14
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le projet de règlement 1982-Z-14 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de créer un nouvel article appliquant les prescriptions des bâtiments complémentaires des zones résidentielles aux zones Rx et aux fins de modifier la hauteur des bâtiments complémentaires dans les zones Rx, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

71-84
Projet de règlement 1982-Z-15
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le projet de règlement 1982-Z-15 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'agrandir la zone 6Ca3 en y ajoutant les lots 1123-P-108 et 1123-109, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

72-84
Nominations aux serv. comm. en rapport avec l'organi. adopté le 06-02-84
Adoption

ATTENDU que le Conseil a adopté un nouvel organigramme pour les services communautaires, le 6 février 1984;

ATTENDU que ce nouvel organigramme implique l'abolition de certains postes, la création de certains autres et la nomination des titulaires de ces postes;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

1° Que l'appellation du service de la récréation et des parcs soit changée pour SERVICE DES LOISIRS.

2° Que les postes suivants soient abolis:

- Directeur du service de la récréation et des parcs;
- Surintendant des opérations aux services communautaires;
- Régisseur du centre culturel.

3° Que les postes suivants soient créés avec comme titulaire les personnes suivantes:

- Chef du service des loisirs; Monsieur Jacques St-Laurent occupera ce poste, au même salaire qu'en 1983.
- Chef du service des affaires culturelles; Monsieur François Lahaye occupera ce poste, au même salaire qu'en 1983.
- Chef du service équipements et opérations; Monsieur René Perron occupera ce poste au même salaire qu'en 1983.

ADOPTÉ

73-84
Demande à la Protection civile du Qué.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

aide finan. re: serres M. François Maes Adoption

Que demande soit faite à la Protection civile du Québec de bien vouloir reconnaître la ville de Trois-Rivières "municipalité désignée" afin d'obtenir de l'aide financière pour M. François Meas dont les serres ont été détruites par la tempête de verglas au mois de novembre 1983.

ADOPTÉ

74-84 Appui aux demandes de Mlle France Milot et M. Clément Milot à la Comm. de Protection du territoire agricole re: ptie lot 29 Adoption

CONSIDÉRANT QUE Mlle France Milot et M. Clément Milot ont adressé des demandes de permis de construire à la ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes impliquent un terrain situé dans la zone agricole et que des demandes d'autorisation sont nécessaires à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE Mlle France Milot et M. Clément Milot désirent respecter toutes les prescriptions minimales de la réglementation d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières dans la zone numéro 12EA1 pour la construction éventuelle d'habitations unifamiliales isolées;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières permet la construction de résidences unifamiliales isolées le long du boulevard Des Forges;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières n'a aucune objection aux demandes d'autorisation de la part de Mlle France Milot et M. Clément Milot envers la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

ADOPTÉ

75-84 Nominations de MM. Eberhard Reebs et Guy Tousignant sur la Comm. du parc de l'expo. et foire Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Eberhard Reebs soit nommé sur la Commission du parc de l'exposition et foire, pour un terme de deux (2) ans.

Que Monsieur Guy Tousignant soit nommé sur la Commission du parc de l'exposition et foire, pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉ

76-84 Coût des trottoirs et chaînes 1983 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que conformément à un rapport du Trésorier de la Ville, en date du 15 février 1984, le coût de construction des trottoirs neufs pour l'année 1983 soit établi à 23,56 $/v.c. (28,18 $/m.c.) pour les trottoirs et à 6,90 $/pi. li. (22,65 $/m.lin.) pour les chaînes de rues.

Que le Trésorier de la Ville soit et est autorisé à envoyer les comptes aux propriétaires riverains susceptibles d'absorber le coût de ces constructions.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

77-84
Comptes à payer janvier 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que les comptes à payer des fournisseurs au montant de 231 312,09 $ comprenant les chèques émis dans le cours du mois de janvier 1984 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

78-84
Soumission de M. Paul Mailhot pour l'opération des trois restaurants à l'hippodrome Adoption

VU les soumissions reçues de Le Club de Trois-Rivières inc. et de Paul Mailhot pour l'opération des restaurants et des bars de l'hippodrome pour la saison 1984;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la ville d'opérer elle-même les bars en 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières accepte la soumission de M. Paul Mailhot pour l'opération des trois (3) restaurants de l'hippodrome, pour la période du 1er mars au 31 décembre 1984, au prix de 225 $ par programme de courses.

L'opération des restaurants pour tout autre événement devra faire l'objet d'une entente avec la ville.

ADOPTÉ

79-84
Félicitations à GAÉTAN BOUCHER pour s'être mérité plusieurs médailles lors des Jeux Olympiques d'hiver à Sarajevo en Yougoslavie Adoption

ATTENDU que les 14e Jeux Olympiques d'hiver ont pris fin le 19 février dernier à Sarajevo en Yougoslavie;

ATTENDU que le Canada a très bien figuré en remportant deux (2) médailles d'or, une (1) médaille d'argent et une (1) médaille de bronze;

ATTENDU qu'un québécois, Gaétan BOUCHER s'est mérité trois (3) de ces quatre (4) médailles, deux (2) médailles d'or et une (1) médaille de bronze;

ATTENDU que cet exploit a attiré tous les honneurs sur le Canada et le Québec en particulier;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à GAÉTAN BOUCHER pour s'être mérité la médaille de bronze dans le 500 mètres de patinage de vitesse et pour s'être mérité la première place et la médaille d'or, dans les courses de 1,000 et 1,500 mètres.

ADOPTÉ

80-84
Appui au comité de chômeurs de la Canron Adoption

ATTENDU que la Division de la Tuyauterie de la compagnie CANRON de Trois-Rivières est fermée depuis juillet 1982;

ATTENDU que le comité des chômeurs Canron s'est adressé au gouvernement fédéral pour obtenir les subventions nécessaires à la relance de cette partie de CANRON INC.;

ATTENDU que la fermeture de la Division de la Tuyauterie de CANRON INC. prive plusieurs travailleurs de Trois-Rivières et de la région, de travail et de revenus;

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

ATTENDU que le comité des chômeurs Canron sollicite l'appui de la ville de Trois-Rivières dans sa demande d'aide financière au gouvernement du Canada;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la ville de Trois-Rivières donne son appui au comité des chômeurs Canron dans ses démarches auprès du gouvernement du Canada pour l'obtention par Canron inc. des subventions nécessaires à la relance de la Division de la Tuyauterie de Canron inc. de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

81-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Gaston Paillé ltée:	
Location de machinerie	2 804,00 $
Drainage pluvial - boul. Saint-Michel - paiement no 1 - retenue 10%	17 725,50
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement secteurs Lambert, Sainte-Thérèse et Saint-Michel-des-Forges - du 1er au 31 janvier 1984 - addition du 30 décembre 1983 au 31 janvier 1984 (chargement boul. Rigaud) - retenue 10%	66 083,43
Maurice Couture ltée:	
Travaux divers - centre communautaire Alexandre-Soucy - paiement no 1 - retenue 10%	3 465,00
Massicotte & fils ltée:	
Reconstruction boul. Royal - aqueduc, drainage, chaussée, éclairage - paiement no 5 - retenue 10%	9 856,12
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires professionnels - Drainage boul. Saint-Michel - préparation de l'appel d'offres et surveillance des travaux - du 5 décembre 1983 au 7 janvier 1984	793,15
Honoraires professionnels - augmentation de la réserve d'eau - étude des fuites d'eau	2 570,19
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Honoraires - banque de terrains - sondages et et forages - du 22 décembre 1983 au 17 janvier 1984	7 532,00
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle de qualité - branchement neuf 1983 - du 3 novembre au 20 décembre 1983	508,00
Honoraires - contrôle béton bitumineux - novembre et décembre 1983	235,50
Excavations Dratex inc.:	
Remplacement de sable - terrain M. Bruno Gauthier - Banque de terrains	2 817,00
Excavation des déchets - banque de terrains - paiement no 1	60 000,00
Démolition de maison 16e Rue - paiement no 1 - retenue (2 267,00 $)	3 073,00
Pagé construction inc.:	
Ajustement de prix - recouvrement de pavage 1983 - boul. des Forges - retenue 10%	764,90
Location de niveleuse - du 3 au 31 janvier 1984	5 697,50
Remise de la première tranche de la retenue - repavage 1983	12 680,83

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Volcano Limited:	
Chaudières électriques à éléments Incoloy - Colisée, usine de traitement d'eau et édifice des travaux publics	51 915,07 $
J.-C. Papillon & fils ltée:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aqueduc 6" - usine de traitement d'eau	864,45
Chaudière électrique - usine de traitement d'eau - phase mécanique - paiement no 1 - retenue 10%	9 270,00
Saillant inc.:	
Achat de pièces	588,35
Canron inc.:	
Achat de pièces	508,55
Gentec inc.:	
Vérification et réparation du système de chauffage - Pavillon de la jeunesse	205,50
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier - imprimerie	528,10
Inspectronic ltée:	
Inspection visuelle des conduites d'égouts - rues Groulx, Tellier et P.-E. Neveu	289,06
Inspection télévisée des conduites d'égouts - rues Père Daniel et Brébeuf	5 580,62
Thomas Bellemare ltée:	
Location de niveleuse - du 17 au 25 janvier 1984	1 710,00
Location de chargeur et de niveleuse - du 26 au 31 janvier 1984	2 896,00
Béton Laurentide:	
Location de chargeuse - les 6, 10 et 27 janvier 1984	1 035,00
Anik construction inc.:	
Location de niveleuse - du 17 novembre 1983 au 9 janvier 1984	2 385,68
Fernand Lethiecq:	
Location de camion - du 14 au 16 décembre 1983	741,63
Perco ltée:	
Location de roulotte, tables, chaises, bureau - Vieux Trois-Rivières	403,80
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 31 janvier 1984	23 237,64
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 14 au 27 janvier 1984	30,00
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 février 1984	23 237,64
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3 - du 28 janvier au 10 février 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée - décembre 1983	280,90
Contenants - hippodrome - janvier 1984	1 420,00
Contenants - Autogare, aéroport, édifice des Travaux publics - janvier 1984	1 227,92
Maintenance Eureka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - janvier 1984	2 575,00
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - février 1984	2 575,00
Sanibec:	
Service d'entretien de fins de semaines - janvier 1984	612,00
Services ménagers - Hôtel de ville, édifice François-Nobert et cour municipale - janvier 1984	2 135,65
Mario Durand:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - janvier 1984	3 166,00
P.S.W. inc.:	
Achat d'imprimante IBM	8 284,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Colette Fortin:	
Stores verticaux - bureau secrétaires direction générale	424,68 $
Association des préposés à l'outillage municipal:	
Cotisations 1984 - Guy Roussel et Roger Baril	100,00
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Cotisation 1984 - Serge Desjardins	35,00
Association des cadres financiers municipaux:	
Frais d'inscription - Jean Hélie	250,00
Cie canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - édifice des travaux publics, Colisée, Centre culturel, Marché-aux-denrées, Hôtel de ville - janvier 1984	627,24
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Centre culturel, hôtel de ville, édifice Nobert - janvier 1984	112,00
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Entretien de l'équipement de radiocommunication - divisions du génie et des opérations - février 1984	702,93
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - frais de base - du 31 janvier au 30 avril 1984 - Cour municipale	57,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - Service récréation et parcs et Pavillon de la jeunesse - janvier 1984	433,31
Location de photocopieuse - Poste de police no 1 - janvier 1984	146,68
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	188,73
Le Nouvelliste:	
Offres d'emploi	862,50
Avis publics - appels d'offres	825,00
Publicité hippodrome - 5 novembre 1983	75,00
Probec 5 ltée:	
Offres d'emploi	1 530,00
Offre d'emploi	888,75
Le Soleil ltée:	
Offres d'emploi	561,00
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	178,60
Madame Jeanne Paquin:	
Cafés - 1er février 1984	26,25
Buffet - 17 personnes - 6 février 1984	111,56
Pratte-Morrissette inc.:	
Assurance-responsabilité	2 000,00
Jean-Michel Cousineau:	
Honoraires et dépenses - différend policiers	2 622,96
Normand & Saint-Pierre:	
Honoraires professionnels - cause Guy-Paul Simard du 19 décembre 1983 au 31 janvier 1984	11 471,21
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels en décembre 1983 et dépenses diverses	4 243,87
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - acte de servitude consenti par la Corporation intermunicipale de transport des Forges	193,00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - janvier 1984	400,00
Ateliers photographiques de Trois-Rivières inc.:	
Films et photos	47,96
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - Famille Poisson	27,50
Les Messageries Trois-Rivières:	
Service de messageries - janvier 1984	50,00

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Sécurité Cougar inc.:
Service de surveillance - du 15 au 21 janvier 1984 - bibliothèque 154,00 $

Sécurité Cougar inc. ou ministère du Revenu:
Service de surveillance - du 22 au 28 janvier 1984 - bibliothèque 168,00

Richard-Alain Valois:
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $ 31,25

Lorraine Hardy:
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 59 $ 29,50

HIPPODROME

Association des hommes de chevaux unis du Québec:
Contributions - du 30 octobre au 11 décembre 1983 3 070,68

SERVICE RÉCRÉATION ET PARCS

Association hockey mineur Trois-Rivières:
Frais des marqueurs - hockey mineur - janvier 1984 394,00

Commission scolaire de Trois-Rivières:
Entretien ménager des parcs-écoles - janvier 1984 1 076,86

Association des arbîtres hockey de la Mauricie inc.:
Frais d'arbîtrage - hockey mineur - janvier 1984 1 377,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1984

Roger Baril:
Contrôleur équip. - service des opérations
203 km 44,66

Origène Bellemare:
Directeur - services techniques
300 km 66,00

Léo Bellerose:
Directeur-adjoint - service des opérations
1 901 km 418,22

Jean Benoît:
Technicien en évaluation - service d'évaluation
152 km 33,44

Claude Bernier:
Technicien génie civil - service des opérations
55 km 12,10

Henri-P. Boisvert:
Assistant-surintendant - service des opérations (services communautaires)
315 km 69,30

Réjean Boucher:
Directeur - centrale de traitement d'eau
501 km 110,22

Roger Bruneau:
Directeur-adjoint - service d'urbanisme
410 km 90,20

André Carbonneau:
Commis - service des opérations
7 sorties 17,50

André Daviau:
Chef technicien - service du génie
350 km 77,00

Gaston Desaulniers:
Directeur - service des opérations
493 km 108,46

Serge Desjardins:
Directeur-adjoint - centrale de traitement d'eau
62 km 13,64

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Germain Déziel:	
Ingénieur - service du génie	
157 km	34,54 $
Serge Dumas:	
Technicien en évaluation - service d'évaluation	
90 km	19,80
Normand Fournier:	
Chef inspecteur - service des permis et inspections	
392 km	86,24
Romain Frigon:	
Concierge-messager - bibliothèque	
172 km	37,84
Gilles Grenier:	
Commis d'utilité générale - trésorerie	
185 km	40,70
Luc Guévin:	
Technicien génie civil - service des opérations	
39 km	8,58
Anatole Houle:	
Concierge-messager - greffe et archives	
712 km	156,64
Martine Jacob:	
Préventionniste - sécurité publique	
218 km - novembre et décembre 1983	47,96
Michel Jutras:	
Régisseur animat. - service récréation et parcs	
180 km	39,60
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - service d'évaluation	
385 km	84,70
Évelyne Leblanc:	
Préventionniste - sécurité publique	
191,3 km - novembre et décembre 1983	42,08
Denis Lelièvre:	
Régisseur parcs - service récréation et parcs	
230 km	50,60
Danielle Lemay:	
Biologiste - service des opérations	
188 km	41,36
Gaétan Lemieux:	
Homme d'instruments - service du génie	
472 km	103,84
Transport	3,00
Daniel L'Heureux:	
Commis général - service d'évaluation	
62 km	13,64
Roger Loisel:	
Surintendant - service des opérations	
1 698 km	373,56
Roland Masse:	
Journalier - service des opérations	
1 722 km	378,84
Transport d'employé	25,00
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur en hygiène et environnement - service des permis et inspections	
720 km	158,40
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - service d'évaluation	
516 km	113,52
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - service des permis et inspections	
863 km	189,86

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - service du génie	
996 km	219,12 $
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - service d'évaluation	
36 km	7,92
Alain Perron:	
Inspecteur-calculateur - service d'évaluation	
90 km	19,80
René Perron:	
Surintendant - service des opérations (services communautaires)	
336 km	73,92
Yves Picard:	
Animateur - service récréation et parcs	
104 km	22,88
Yvon Poirier:	
Directeur - travaux publics	
711 km	156,42
Jean-Paul Poisson:	
Commis d'utilité générale - trésorerie	
400 km	88,00
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - service des opérations	
1 149 km	252,78
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - service du génie	
906 km	199,32
Transport du personnel	19,00
Robert Rousseau:	
Surintendant - service des opérations	
844 km	185,68
Raymond St-Pierre:	
Technicien - service d'évaluation	
473 km	104,06
André Verville:	
Responsable parcomètres - service des opérations	
709 km	155,98
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner avec 7 personnes - O.P.D.Q.	74,00
Souper avec membres du Conseil et fonctionnaires	254,17
Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Québec - rencontre avec le maire Jean Pelletier	68,41
Jacques Charette:	
Lunch avec 2 personnes - Via Rail	32,55
Claude Doucet:	
Frais de déplacement - Québec - Ministère des Affaires municipales - émission d'obligations du 16 avril 1984	74,25
André Laneuville:	
Dîner avec 1 personne - zone portuaire	29,95
Frais de déplacement - Québec - rencontres 4 ministères - parc portuaire	100,90
Claude Gendron:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre avec La Croix Bleue (assurances)	65,50
Serge Hamel:	
Frais de déplacement - édifice des travaux publics, O.M.H., M.R.C., Pointe-du-Lac - service à la clientèle	36,20

LUNDI, LE 20ième JOUR DE FÉVRIER 1984

Denis Ricard:	
Frais de déplacement - Montréal - ministère des Travaux publics	82,12 $
Allocation d'automobile - novembre, décembre 1983 et janvier 1984 - 268 km	58,96
Gilles Turgeon:	
Frais de transport - Québec - Commission de la santé et de la sécurité du travail - 200 milles	68,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Armand Allard	203,20
Juliette Bourassa	128,25
Réjean Boucher	103,60
Gérald Cholette	78,05
Gérald Cholette	352,39
René Monfette	391,95
René Monfette	410,61
René Monfette	281,16
René Monfette	567,24
René Monfette	479,31
Madame Louise Goyette	53,90
Madame Louise Goyette	76,39
Jacques St-Laurent	166,43
Albert Morrissette	140,26
Jean Lamy	59,55
TOTAL	388 886,92 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 5ième jour du mois de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal 20-02-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 février 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

82-84 Proclamation de la SEMAINE DU PATINAGE ARTISTIQUE QUÉBÉCOIS Adoption

ATTENDU que la SEMAINE DU PATINAGE ARTISTIQUE QUÉBÉCOIS se tient sur le plan provincial;

ATTENDU que l'objectif de cette semaine est de faire participer les membres des différents clubs aux nombreux évènements qui ont été prévus à cet effet;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières proclame la semaine du 5 au 10 mars 1984, la SEMAINE DU PATINAGE ARTISTIQUE QUÉBÉCOIS et encourage la participation de tous les jeunes aux activités préparées spécialement pour cette semaine.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Amendement au règl. 15 re: entretien et administration de l'aqueduc, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 6 février 1984;

e) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de modifier les normes concernant les bâtiments complémentaires dans les zones Rx,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 20 février 1984;

f) Amendement au règlement 1982-Z agrandir la zone 6Ca3,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 20 février 1984;

g) Amendement au règl. 814 et amendements, constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, afin de permettre à la ville de participer au programme gouvernemental "CORVÉE-HABITATION Phase IV",
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 février 1984;

Travaux à l'usine de traitement d'eau
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux et achats à l'usine de traitement d'eau, l'achat et l'installation d'une pompe et d'un système de protection thermique pour les pompes et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Travaux d'entretien, rénovation et autres Marina
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'entretien, de rénovation et autres à la bâtisse de la Marina de l'île St-Quentin et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Travaux de construction collecteur pluvial boul. Jacques-Cartier
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction d'un collecteur pluvial sur le boul. Jacques-Cartier, à partir du lot 194-125 jusqu'au collecteur de la rue Léger et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Travaux de construction collecteur pluvial et sani.

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction d'une conduite d'égout pluvial et sanitaire sur partie des lots 200, 201 et 202 du cadastre de la Paroisse de

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

sur lots 200, 201 et 202 Avis de motion

Trois-Rivières et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Pose des services municipaux sur ptie des lots 200, 201 et 202 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction des services municipaux (aqueduc, égout, éclairage, infrastructure de rue et pavage) sur partie des lots 200, 201 et 202 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et décrétant un emprunt suffisant à cet effet, remboursable en partie par une taxe d'amélioration locale imposée aux propriétaires riverains.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Règlement prévoyant la confection d'une étude re: dév. futur de la ville et du centre ville Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la confection d'une étude concernant le développement futur de la ville et du centre ville et décrétant un emprunt suffisant.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc.

Travaux de rénovation locaux de l'hôtel de ville Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de rénovation et de rafraîchissement de locaux de l'hôtel de ville et décrétant un emprunt à cet effet au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

83-84 Compte rendu 20-02-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 20 février 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 1 - Item 1.- 9e paragraphe:

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

Remplacer "a pensé à s'adjoindre" par "va opérer".

Page 5 - Item 12.-

"et devait céder à la ville de Trois-Rivières-Ouest": rayer "Ouest".

Page 9 - Item 26.- question 8 - 2e paragraphe:

Rayer "a une autre couche d'asphalte" et remplacer par "aura probablement des corrections de pavage".

ADOPTÉ

84-84
Règlement
6-1982-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 6-1982-A amendant le règlement No 6 concernant les chiens et le contrôleur des chiens, aux fins de modifier la tarification du contrôleur des chiens, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

85-84
Règlement
352-11
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement 352-11 amendant le règlement 352 concernant la circulation et le stationnement dans l'autogare, aux fins de reviser les tarifs et amendes ayant trait aux infractions touchant le stationnement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

86-84
Règlement
3-J
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement 3-J amendant le règlement No 3 concernant les officiers et employés de la ville, aux fins de modifier le délai obligeant tout nouvel employé de la ville à y

INITIALES DU MAIRE
62
INITIALES DU GREFFIER

établir son domicile, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

87-84
Règlement
898
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement 898 prévoyant l'acquisition de propriétés rue Des Forges et à proximité, pour fins de réserve foncière, et décrétant un emprunt au montant de 780 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

88-84
Contrat
vente à
GAZ INTER-
CITÉ QUÉ.
INC.
ptie lot
1119 CTR
(boul. du
Carmel)
Adoption

ATTENDU que Gaz Inter-Cité Québec inc. opère un réseau de distribution de gaz naturel dans le territoire de la ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que l'opération d'un tel réseau nécessite l'aménagement des postes de détente;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières vende à GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

1) Une lisière de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot numéro MILLE CENT DIX-NEUF (Ptie 1119) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, étant tout particulièrement décrite comme suit, savoir:- de figure trapézoïdale, commençant à un point A, lequel point étant situé sur l'emprise nord-est du boulevard du Carmel, à une distance de six mètres et cent millièmes (6,100 m) de l'intersection de ladite emprise et du prolongement de l'emprise nord-ouest de la rue de la Terrière, distance mesurée sur l'emprise nord-est du boulevard du Carmel, selon une direction générale nord-ouest.

Dudit point de départ ainsi déterminé suivant l'emprise nord-est du boulevard du Carmel, selon une direction générale nord-ouest, une distance de quatre mètres (4,000 m) jusqu'au point B; de là, suivant une droite perpendiculaire à l'emprise nord-est du boulevard du Carmel, selon une direction générale nord-est, une distance de dix mètres (10,000 m) jusqu'au point C; de là, suivant une droite longeant le haut du talus, selon une direction générale sud, une distance de quatre mètres et cinquante-trois millièmes (4,053 m) jusqu'au point D; de là, suivant une droite parallèle à la ligne BC ci-dessus décrite selon une direction générale sud-ouest, une distance de neuf mètres et trois cent quarante-six millièmes (9,346 m) jusqu'au point de départ A.

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

Ladite parcelle de terrain est bornée vers l'est et le sud-est par une partie du lot numéro 1119; vers le sud-ouest par le boulevard Du Carmel étant une partie du lot numéro 1119; vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 1119 et par une autre partie du lot numéro 1119 étant la parcelle numéro 2) ci-après décrite.

Ladite parcelle de terrain ainsi décrite forme une superficie de trente-huit mètres carrés et soixante-neuf centièmes (38,69 m.c.) et est montrée par les lettres A, B, C, D, A sur le plan ci-après mentionné.

2) Une lisière de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot numéro MILLE CENT DIX-NEUF (Ptie 1119) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, étant tout particulièrement décrite comme suit, savoir:- de figure rectangulaire, commençant à un point C, lequel point ayant déjà été décrit ci-dessus dans la parcelle numéro 1).

Dudit point de départ ainsi déterminé suivant la ligne BC ci-dessus décrite dans la parcelle numéro 1) selon une direction générale sud-ouest, une distance de sept mètres (7,000 m) jusqu'au point E; de là, suivant une droite parallèle à l'emprise nord-est du boulevard du Carmel selon une direction générale nord-ouest, une distance de seize mètres (16,000 m) jusqu'au point F; de là, suivant une droite parallèle à la ligne BC décrite dans la parcelle numéro 1) selon une direction générale nord-est, une distance de sept mètres (7,000 m) jusqu'au point G; de là, suivant une droite parallèle à l'emprise nord-est du boulevard du Carmel selon une direction générale sud-est, une distance de seize mètres (16,000 m.c.) jusqu'au point de départ C.

Ladite parcelle de terrain est bornée vers le nord-est par une partie du lot numéro 1119; vers le sud-est par une partie du lot numéro 1) ci-dessus décrite; et vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot numéro 1119.

Ladite parcelle de terrain ainsi décrite forme une superficie de cent douze mètres carrés (112,0 m.c.) et est montrée par les lettres C, E, F, G, C sur le plan ci-après mentionné.

Les deux (2) parcelles de terrain ci-dessus décrites contiennent une superficie totale de cent cinquante mètres carrés et soixante-neuf centièmes (150,69 m.c.).

Toutes les mesures ci-mentionnées et celles apparaissant sur le plan ci-après mentionné sont en mètres.

Tel que le tout est décrit dans une description technique et montré sur un plan préparés par Monsieur Roland Milette, arpenteur-géomètre, en date du 5 octobre 1983;

pour le prix de 4 000 $ comptant.

Advenant que le terrain qui fait l'objet de la présente ne servait plus pour les fins pour lesquels l'acquéreur en fait l'acquisition, elle devra d'abord l'offrir à la ville de Trois-Rivières au même prix que l'actuel prix de vente; la ville aura alors une période de soixante (60) jours pour accepter ou refuser telle rétrocession, dans le même état que lors de la présente vente.

L'acquéreur doit ériger un aménagement paysager autour de la clôture afin de masquer celle-ci à la vue du public.

Que Son Honneur le Maire soit ainsi que le Greffier J.G. et est autorisé à signer

pour et au nom de la ville, l'acte de vente préparé par Me Yves M. Veillette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

89-84
Contrat intervention de la ville dans un acte de servitude à être consenti par HYDRO-QUÉ. (SHAWINIGAN WATER & POWER CO.) en faveur de GAZODUC TRANS-QUÉ. & MARITIMES INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières intervienne dans un acte de servitude à être consenti par SHAWINIGAN WATER & POWER CO. (Hydro-Québec) en faveur de GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC. sur une partie des immeubles de The Shawinigan Water & Power inc. connus comme faisant partie des lots numéros CENT QUATRE-VINGT-SEPT et CENT QUATRE-VINGT-HUIT (Ptie 187 et 188) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières, sur lesquels ville de Trois-Rivières détient déjà une servitude par acte qui lui a été consenti par Shawinigan Water & Power Co. et qui a été enregistré à Trois-Rivières, le 21 février 1972, sous le no 277795, vol. 681.

Il est de plus unanimement résolu que ville de Trois-Rivières consente expressément à cette servitude à être consentie par The Shawinigan Water & Power Co. en faveur de GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC. et que son Honneur, le Maire, soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la ville, l'acte de servitude préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant ce consentement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

90-84
Contrat vente à LUC LACOMBE et SYLVIE LEBLANC lot 186-10
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. Luc LACOMBE et Sylvie LEBLANC le lot 186-10 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivieres, pour le prix de 4 800 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

91-84
Contrat servitude en faveur de HYDRO-QUÉBEC sur une lisière de terrain située entre la rue Chapais et la Place René Matteau (sur la ligne des lots), dans la banque de terrains
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire ou le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec l'HYDRO-QUÉBEC en vertu de laquelle la Ville accorde à l'Hydro-Québec des droits réels et perpétuels pour placer, remplacer, maintenir, réparer, ajouter et exploiter sur, au-dessus et au-dessous du fonds servant, des lignes de distribution d'énergie électrique soit aériennes, soit souterraines soit à la fois aériennes et souterraines, y compris les poteaux, haubans, câbles, fils, ancres, supports, conduits, bornes, kiosques, puits d'accès et tous autres appareils et accessoires nécessaires ou utiles à leur bon fonctionnement sur les lots suivants:

DESCRIPTION DU FONDS SERVANT:

Vingt (20) lisières de terrain et neuf (9) emplacements pour neuf (9) haubans faisant partie des lots numéros partie cent quatre-vingt-un (P. 181), partie deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (P. 181.2) partie cent quatre-vingt-six (P. 186), certaines subdivisions et resubdivisions officielles des lots originaires numéros cent quatre-vingt-un (181) et cent quatre-vingt-six (186) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, comté de Saint-Maurice, Qué.; division d'enregistrement de Trois-Rivières, Qué.

1° Un (1) emplacement pour un (1) hauban faisant partie du lot numéro partie cent quatre-vingt-un (P. 181) dudit cadastre, mesurant cinq (5) mètres de longueur, situé au sud-ouest dudit lot, borné comme suit:-

Lot No P.181:- Vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-881; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-882; vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

2° Une (1) lisière de terrain de forme triangulaire faisant partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-881) dudit cadastre, et dont chacun de ses côtés nord-ouest et nord-est mesure dix mètres plus ou moins (10 m + -) de longueur, située au nord-ouest dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No 181-881:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; vers le nord-est, par une partie des lots numéros P.181 et 181-882; et vers le sud, par le résidu dudit lot. En plus, trois (3) emplacements pour trois (3) haubans sur ledit lot.

3° Un (1) emplacement pour un (1) hauban faisant partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-882) dudit cadastre, mesurant cinq (5) mètres de longueur, situé au sud-ouest dudit lot, borné comme suit:-

Lot No 181-882:- Vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-881; vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P. 181; et vers le nord-est et le sud-est par le résidu dudit lot.

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

4° Trois (3) lisières de terrain partie du lot numéro partie deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (P. 181-2) dudit cadastre, la première et la deuxième lisière mesurant deux (2) mètres de largeur, situées au sud-est, et la troisième lisière mesurant trois (3) mètres de largeur, au sud-ouest dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No P. 181-2L-

Première lisière de terrain:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 181; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-134 (Place René Matteau); vers le sud-est, par le lot numéro 181-2-149; et vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-2-134 (Place René Matteau); vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-151; vers le sud-est, par le lot numéro 181-2-150; et vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot.

Troisième lisière de terrain:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P. 186; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-150; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-151 et par les lots numéros 181-2-152 et 181-2-153; et vers le nord-est, par le résidu dudit lot.

5° Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro cent quarante-neuf de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-149) dudit cadastre, mesurant deux (2) mètres de largeur, située au nord-ouest dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No 181-2-149:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-881; vers le sud-ouest, par une partie du lot 181-2-134 (Place René Matteau); vers le nord-ouest, par le lot numéro P. 181-2; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot. En plus, un emplacement pour un (1) hauban sur ledit lot.

6° Deux (2) lisières de terrain faisant partie du lot numéro cent cinquante de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-150) dudit cadastre, la première lisière mesurant deux (2) mètres de largeur, située au nord-ouest, et la deuxième lisière, mesurant trois (3) mètres de largeur, au sud-ouest dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No 181-2-150:-

Première lisière de terrain:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-2-134 (Place René Matteau); vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-151; vers le nord-ouest, par le lot numéro P. 181-2; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P. 181-2; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-142 (rue Matteau); vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-151; et vers le nord-est, par le résidu dudit lot.

7° Une (1) lisière de terrain faisant partie des lots numéros cent cinquante et un, cent cinquante-deux et cinquante-trois de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-151, 181-2-152 et 181-2-153) dudit cadastre mesurant trois (3) mètres de largeur, située au nord-est desdits lots, bornée comme suit:-

Lot No 181-2-151:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-152; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-142 (rue Matteau); vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 181-2 et par le lot numéro 181-2-150; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot. En plus, un (1) emplacement pour un (1) hauban sur ledit lot.

Lot No 181-2-152:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-153; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-151; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 181-2; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

Lot No 181-2-153:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 186-34; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-152; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 181-2; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

8° Quatre (4) lisières de terrain faisant partie du lot numéro partie cent quatre-vingt-six (P. 186) dudit cadastre, la première lisière mesurant trois (3) mètres de largeur, située au sud-ouest, la deuxième lisière de forme triangulaire mesurant trois (3) mètres de largeur sur une distance de vingt et un mètres plus ou moins (21 m + -) de longueur, située au sud-ouest, la troisième lisière mesurant trois (3) mètres de largeur sur une distance de cinquante-huit mètres plus ou moins (58 m + -) de longueur, située au sud-ouest, et la quatrième lisière mesurant deux (2) mètres de largeur située au sud-ouest dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No P. 186:-

Première lisière de terrain:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 186-36; vers le sud-est, par une partie du lot numéro P. 181-2; vers le sud-ouest, par les lots numéros 186-34 et 186-35; et vers le nord-est par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- Vers le sud-ouest, par une partie des lots numéros 186-36 et 186-37; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

Troisième lisière de terrain:- Vers le nord-ouest, par une partie du chemin public projeté (boulevard des Chenaux); vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 186-37 et par le lot numéro 186-38; et vers le nord-est et le sud-est, par le résidu dudit lot.

Quatrième lisière de terrain:- Vers le sud-est, par une partie du lot numéro 186-9 (boulevard des Chenaux); vers le sud-ouest, par le lot numéro 186-32; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

9° Trois (3) emplacements pour trois (3) haubans faisant partie du lot numéro partie cent quatre-vingt-six (P. 186) dudit cadastre, le premier emplacement mesurant six (6) mètres de longueur situé au sud-ouest dudit lot à une distan-

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
68

ce de cinquante-huit mètres plus ou moins (58 m + -) au sud-est du boulevard des Chenaux projeté; le deuxième emplacement mesurant six (6) mètres de longueur, situé au sud-ouest dudit lot à une distance de sept mètres plus ou moins (7 m + -) au sud-est du boulevard des Chenaux projeté, et le troisième emplacement mesurant sept (7) mètres de longueur, situé au sud-est dudit lot à une distance de dix-huit mètres plus ou moins (18 m + -) au nord-est du lot numéro 186-31, bornés comme suit:-

Lot No P. 186:-

Premier emplacement:- Vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 186-37; et vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est, par le résidu dudit lot.

Deuxième emplacement:- Vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 186-38; et vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est, par le résidu dudit lot.

Troisième emplacement:- Vers le sud-est, par une partie du lot numéro 186-32; et vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

10° Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186,32), dudit cadastre, mesurant deux (2) mètres de largeur, située au nord-est dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No 186-32:- Vers le nord-ouest et le nord-est, par une partie du lot numéro P. 186; vers le sud-est par une partie du lot numéro 186-9 (boulevard des Chenaux); et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

11° Une (1) lisière de terrain faisant partie des lots numéros trente-quatre et trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186-34 et 186-35) dudit cadastre, mesurant trois (3) mètres de largeur, située au nord-est desdits lots, bornée comme suit:-

Lot No 186-34:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 186-35; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-153; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 186; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

Lot No 186-35:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 186-36; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 186-34; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 186; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

12° Une (1) lisière de terrain de forme irrégulière, faisant partie du lot numéro trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186-36) dudit cadastre, mesurant quatre (4) mètres de largeur à son extrémité nord-ouest et dix (10) mètres de largeur à son extrémité sud-est, située au nord-est dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No 186-36:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 186-37; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 186-35; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 186; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

13° Une (1) lisière de terrain de forme irrégulière faisant partie des lots numéros trente-sept et trente-huit de la subidivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186-37 et 186-38) dudit cadastre, mesurant trois (3) mètres de largeur, située au nord-est desdits lots, bornée comme suit:-

Lot No 186-37:- Vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 186-38; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 186-36; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 186; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

Lot No 186-38:- Vers le nord-ouest, par une partie du boulevard des Chenaux projeté; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 186-37; vers le nord-est, par une partie du lot numéro P. 186; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

14° Trois (3) lisières de terrain faisant partie du lot numéro partie cent quatre-vingt-un (P. 181) dudit cadastre, la première lisière mesurant deux (2) mètres de largeur situé au sud-est; la deuxième lisière mesurant trois (3) mètres de largeur sur une distance de huit (8) mètres d longueur au sud-ouest; et la troisième lisière mesurant deux (2) mètres de largeur sur une distance de treize (13) mètres de longueur au sud-est dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No P. 181:-

Première lisière de terrain:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-873 (Place René Matteau); vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-881; vers le sud-est, par le lot numéro 181-882; et vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- Vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-882; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-881 et par le résidu dudit lot; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

Troisième lisière de terrain:- Vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro P. 181-2; vers le sud-est, par le résidu dudit lot et par le lot numéro 181-881; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

15° Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-882) dudit cadastre, mesurant deux (2) mètres de largeur, situé au nord-ouest dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No 181-882:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-873 (Place René Matteau); vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-881; vers le nord-ouest, par le lot numéro P. 181; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot.

Lesdits emplacements pour poteau et haubans sont montrés en jaune sur un croquis signé par les parties pour fins d'identification.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

69

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

92-84
Contrat entente avec LA COMMISSION SCOLAIRE RÉG. DES VIEILLES-FORGES re: prog. nat. soutien aux activités de loisir muni. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, Chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, un protocole d'entente avec LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES FORGES, pour la mise en commun de leurs locaux respectifs dans le cadre du programme national de soutien aux activités de loisir municipal 1983-84, la Ville devant verser une subvention de 2 523,30 $ à la Commission scolaire comme soutien aux activités de celle-ci, complémentaires de la programmation du service des Loisirs.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

93-84
Contrat entente avec les associations pour la gestion des terrains de balle de quartier Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, Chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, un protocole d'entente avec:

LES LOISIRS STE-MARGUERITE INC.
LE CENTRE LANDRY INC.
L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE NORMANVILLE INC.
L'ASSOCIATION DES CITOYENS DES ABITATIONS ADÉLARD DUGRÉ
LES LOISIRS DES VIEILLES FORGES INC.
LES LOISIRS ST-JEAN-DE-BRÉBEUF INC.
LES LOISIRS ST-SACREMENT INC.
L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC.
L'ASSOCIATION DES CITOYENS DES ABITATIONS JEAN NICOLET
LE COMITÉ DE REGROUPEMENT DES CITOYENS DU BOULEVARD ST-JEAN

pour la délégation de la responsabilité de gestion du terrain de balle de quartier pour la saison de balle 1984 (mai à septembre 1984).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

94-84
Contrat entente avec l'ASS. TRIFLU. DE SOCCER pour soutien et services Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, une entente avec l'ASSOCIATION TRIFLUVIENNE DE SOCCER en vertu de laquelle la ville procurera soutien et services à l'Association pendant la saison 1984.

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

95-84
Nominations au service des loisirs Adoption

ATTENDU que le Conseil a adopté un nouvel organigramme pour le service des Loisirs, le 6 février 1984;

ATTENDU que ce nouvel organigramme implique l'abolition de certains postes, la création de certains autres et la nomination des titulaires de ces postes;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

1° Que les postes suivants soient abolis:

- Régisseur de l'animation;
- Animateur du secteur est;
- Animateurs au centre Notre-Dame-de-la-Paix;
- Animateurs sportifs;
- Animateur du secteur nord et régisseur du centre Notre-Dame-de-la-Paix;
- Régisseur des programmes sportifs;
- Régisseur des parcs;
- Régisseur culturel.

2° Que les postes suivants soient créés avec comme titulaire les personnes suivantes:

- Agent de projet; M. Michel Jutras occupera ce poste;
- Animateurs en loisir; MM. Jacques Chartrand, Serge Bronsard, Raymond Bérubé et Yves Picard ainsi que Mlle Nicole Lemay occuperont ces postes;
- Régisseur du centre Notre-Dame-de-la-Paix; Monsieur Michel Lacoursière occupera ce poste;
- Régisseur aux programmes sportifs et de plein-air; M. Alain Tremblay occupera ce poste;

ADOPTÉ

96-84
Nomination aux services communautaires Adoption

ATTENDU que le Conseil a adopté un nouvel organigramme pour les services communautaires, le 6 février 1984;

ATTENDU que ce nouvel organigramme implique l'abolition de certains postes, la création de certains autres et la nomination des titulaires de ces postes;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le poste de régisseur aux aménagements parcs et bâtisses soit créé; M. Denis Lelièvre occupera ce poste.

ADOPTÉ

97-84
Autorisation pour opérer un bar à la FÉD. QUÉ. DE

ATTENDU que les championnats provinciaux de hockey midget et juvénile auront lieu à Trois-Rivières les 12, 13, 14 et 15 avril 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

HOCKEY SUR GLACE
Adoption

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières autorise la Fédération québécoise de hockey sur glace à opérer un bar au Pavillon de la Jeunesse, les 12, 13, 14 et 15 avril 1984 et autorise cet organisme à tenir une bavaroise au local C-9 du terrain de l'exposition les 12, 13, 14 et 15 avril 1984.

ADOPTÉ

98-84
Émission de 115 302,69 $ d'obligations en faveur de la Société can. d'hypo. et de logement modification du règl. 625 et demande au M.A.M.
Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières, par son règlement numéro 625 (1977), a été autorisée à emprunter une somme de 261 678 $;

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières, désire se prévaloir de la Loi nationale sur l'habitation (S.R.C. 1970 Chap. N-10), conformément aux conventions entre la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement;

ATTENDU que la Société canadienne d'hypothèques et de logement a consenti à la ville de Trois-Rivières, un prêt au montant de 115 302,69 $;

ATTENDU qu'il y a lieu d'émettre des obligations pour la somme de 115 302,69 $;

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender le règlement numéro 625 (1977), en vertu duquel ces obligations seront émises;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le règlement numéro 625 (1977), soit et est modifié pour y indiquer ce qui suit concernant l'émission de 115 302,69 $ d'obligations relatives au prêt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement;

a) Les obligations seront datées du 1er juin 1983, et porteront intérêt à un taux de 10% l'an.

b) Le capital et l'intérêt seront payés le 1er juin de chaque année, conformément au tableau d'amortissement ci-annexé.

c) Les obligations seront payables, au détenteur enregistré, à toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada au Canada.

d) La corporation se réserve le droit de racheter, par anticipation, la totalité ou une partie des obligations de cette émission, à toute date d'échéance mentionnée au tableau d'amortissement. Cependant, un tel rachat ne pourra comporter que des annuités entières et, s'il est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées. Chaque obligation sera rachetée à un prix non inférieur à sa valeur réelle établie en calculant la valeur actuelle de l'annuité, au taux d'intérêt de l'obligation, pour le terme non encore expiré à la date du rachat.

e) Un avis de tel rachat devra être donné par la corporation pas moins de trente ni plus de soixante jours avant la date de rachat, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné.

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

f) Les obligations seront signées par le Maire et par le Trésorier. La signature du Maire pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les obligations.

Que de plus, demande soit faite à l'honorable Ministre des Affaires municipales, d'autoriser la ville de Trois-Rivières, à vendre de gré à gré, au pair, au taux d'intérêt de 10%, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 115 302,69 $ d'obligations émises en vertu de son règlement numéro 625 (1977).

ADOPTÉ

99-84
Émission d'obligations au montant de 3 556 000 $ en vertu de plusieurs règlements et modification de ces règl. Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières émet des obligations pour un montant total de 3 556 000 $, en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
223	230 000 $
608 (608-B)	200 000
780	50 000
788	155 000
823	113 000
824	345 000
826	197 000
833	129 000
835	256 000
836	93 000
838	92 000
840	36 000
841	26 000
843	210 000
846	119 000
847	196 000
852	56 000
858	750 000
860	86 000
861	56 000
862	44 000
864	47 000
866	35 000
873	35 000
	3 556 000 $

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 3 556 000 $:

1.- Les obligations seront datées du 16 avril 1984;

2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 13% l'an sera payé semi-annuellement le 16 octobre et le 16 avril de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4.- "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles porront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q. 1977, chapitre D-7)".

5.- Les obligations seront émises en coupures de 100 $ ou de multiples de 100 $.

6.- Les obligations seront signées par le Maire et le Trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du Maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

100-84
Modification du terme d'emprunt de certains règl. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 3 556 000 $, fait en vertu des règlements numéros: 223, 608 (608-B), 780, 788, 823, 824, 826, 833, 835, 836, 838, 840, 841, 843, 846, 847, 852, 858, 860, 861, 862, 864, 866 et 873, demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- dix (10) ans (à compter du 16 avril 1984), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements ci-haut mentionnés, sauf les règlements numéros 223, 836, 838, 840, 841, 843, 861 et 862, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

101-84
Abolition du poste de sergent-enquêteur Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le poste de sergent-enquêteur au service de la Sécurité publique soit et est aboli à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

102-84
Nomination du capitaine à la division des enquêtes Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Pierre Descôteaux soit et est engagé comme capitaine, division des enquêtes au service de la Sécurité publique, au salaire annuel de 40 982,24 $ à compter du 1er

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

mai 1984.

Monsieur Descôteaux devra accomplir une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle il deviendra employé permanent. Il devra élire son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence.

ADOPTÉ

103-84
Engagement de trois policiers
Adoption

VU l'organigramme du service de la Sécurité publique adopté par le Conseil le 6 février 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que MM. Marc Champagne, Yvon Tourigny et Yvon Verrette soient et sont engagés comme policiers-pompiers au service de la Sécurité publique au salaire prévu à la convention collective 1983-84 avec l'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières inc., à compter du 12 mars 1984.

Ceux-ci devront être soumis à une période de probation de douze (12) mois au terme de laquelle ils pourront être confirmés dans leur fonction. Dès que leur permanence sera acquise, ils devront élire domicile à Trois-Rivières et l'y maintenir pendant toute la durée de leur emploi.

ADOPTÉ

104-84
Salaires des cadres et non-syndiqués pour 1984
Adoption

ATTENDU que le Conseil avait mandaté la firme Sobeco inc. de procéder à l'évaluation des tâches et à l'établissement d'une politique salariale des non-syndiqués;

VU la recommandation de la Commission des ressources humaines du 31 janvier 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la nouvelle politique salariale proposée par Sobeco inc. soit acceptée et appliquée à compter du 1er janvier 1984, ladite étude étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que les échelles de salaire proposées par cette firme pour 1984, incluant une augmentation générale de 5%, soient acceptées et appliquées à compter du 1er janvier 1984 sujettes aux paragraphes qui suivent lesdites échelles de salaire étant annexées à la présente pour en faire partie intégrante comme annexe "B".

Que les employés dont le salaire 1983 est inférieur au minimum de leur nouvelle classe salariale reçoivent 50% de la différence à compter du 1er janvier 1984 et l'autre 50% à compter du 1er janvier 1985;

Que les employés dont le salaire actuel est supérieur au maximum de leur nouvelle classe salariale se voient accorder 50% de l'augmentation générale applicable au 1er janvier de chaque année, et ce, jusqu'à ce que le maximum de leur classe salariale ait atteint le niveau de leur salaire respectif.

Que le principe de la maturation (progression dans l'échelle) ne s'applique pas pour l'année 1984 et que, pour les

années futures, le Conseil municipal décide lors de l'étude de budget, si la progression dans les échelles s'appliquera pour la prochaine année budgétaire.

M. le Conseiller Guy Leblanc est contre l'adoption de cette résolution, précisant que le rapport de l'étude de Sobéco inc. mérite une étude plus approfondie pour en voir toutes les implications, pour éviter des injustices et la démotivation d'un groupe important de non-syndiqués.

ADOPTÉ

105-84
Application de l'art. 64 de la Loi des poursuites sommaires à la Cour muni. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la ville de Trois-Rivières s'adresse au ministère de la Justice et/ou Procureur général de la Province afin que la Cour municipale de Trois-Rivières soit assujettie au décrêt en vertu de l'article 64 de la Loi des poursuites sommaires et le programme de travaux compensatoires (Loi 67 sanctionnée le 23 juin 1982).

ADOPTÉ

106-84
Nomination de deux percepteurs des amendes à la Cour muni. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que MM. Jacques Blais et Normand Rouette, respectivement greffier et greffier-adjoint à la Cour municipale, soient et sont désignés comme percepteurs des amendes à la Cour municipale.

ADOPTÉ

Modifiée par 407-85
Rescindée par 257-90

107-84
Renouvellement du bail avec la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin Adoption

ATTENDU que par sa résolution 26-82 en date du 25 janvier 1982, la ville avait accepté de louer l'Ile St-Quentin à la CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ILE ST-QUENTIN pour une période d'un an, renouvelable pour une autre année;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le bail pour la location de l'Ile St-Quentin à la CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ILE ST-QUENTIN soit renouvelé pour une période de trois (3) ans à compter du 1er janvier 1984, aux mêmes conditions.

ADOPTÉ

108-84
Renouvellement de la convention collective avec l'Ass. des policiers-pompiers Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, la convention collective avec l'ASSOCIATION DES POLICIERS ET POMPIERS INC. de la ville de Trois-Rivières pour les années 1983 et 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

109-84
Rescision de la rés. 276-83
Adoption

VU l'organigramme du service de la Sécurité publique adopté par le Conseil le 6 février 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la résolution 276-83 du 20 juin 1983, concernant la diminution des effectifs du corps de police de la ville, soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

110-84
Appui à la demande de modification des lettres patentes de la MRC De Francheville
Adoption

ATTENDU le contenu des lettres patentes concernant la constitution de la Municipalité régionale de comté de Francheville;

ATTENDU que le principe qui sous-tendait ce regroupement de municipalités consistait en une équité de la représentation des municipalités régies par le Code municipal et celles régies par la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU que le dernier décret a modifié les chiffres de la population des municipalités du territoire de la M.R.C. de Francheville;

ATTENDU que cette modification a affecté le mode de représentation décrit dans le contenu des lettres patentes;

ATTENDU la demande de la Municipalité régionale de comté de Francheville formulée par la résolution numéro 83-11-355;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

D'appuyer la demande de modification des lettres patentes de la Municipalité régionale de comté de Francheville formulée par la résolution numéro 83-11-355 et de demander au Ministre des Affaires municipales d'y donner suite dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ

111-84
Demande pour que le Min. des Affaires municipales contribue pour les acquisitions faites par la ville re: gare intermodale
Adoption

ATTENDU que le protocole d'entente ci-joint, signé en juin 1982 et renouvelé jusqu'au 31 mars 1984 entre le ministère des Affaires municipales, l'Office de planification et de développement du Québec et la ville de Trois-Rivières, prévoit à l'article 3.4 que les divers délais qui y sont prescrits peuvent être modifiés, suite à un accord entre le ministère des Affaires municipales et la ville de Trois-Rivières, et qu'un tel protocole d'entente peut être modifié en tout temps à la convenance des parties concernées, ledit protocole étant annexé à la présente pour en faire partie intégrante comme Annexe A;

ATTENDU que la compagnie Entreprises Voyageur ltée a démontré l'intention de déplacer ses activités sur le site de la gare intermodale, et qu'une entente à cette fin est déjà signée entre la ville de Trois-Rivières et cette compagnie, pour que la ville acquiert l'immeuble du terminus actuel, propriété de cette compagnie, copie des lettres d'intention et du règl. 844 étant annexées à la présente pour en faire partie intégrante comme annexe "B";

ATTENDU que les compagnies VIA Rail Canada inc. et CP Rail limitée se sont engagées conjointement par écrit à en venir à

une entente dans les plus brefs délais, concernant le transfert définitif à VIA Rail Canada inc. de l'immeuble de la gare ferroviaire actuelle, propriété de CP Rail limité, copies des lettres d'ententes étant annexées à la présente pour en faire partie intégrante comme Annexe C;

ATTENDU que par un protocole d'entente signé le 30 juin 1982 et renouvelé le 14 juillet 1983 entre la compagnie VIA Rail Canada inc., les Entreprises Voyageur ltée et la ville de Trois-Rivières, VIA Rail Canada inc. s'est engagée par l'article 1.2 dudit protocole d'entente à louer à Entreprises Voyageur ltée les espaces de terrains et de gare nécessaires à l'exploitation d'un service d'autocars sur le site de la gare intermodale, copie du protocole et protocole de renouvellement étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante comme Annexe D;

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières a procédé à l'acquisition de terrains requis pour exécuter les travaux municipaux rendus nécessaires par l'implantation de la gare intermodale, et qu'elle a effectivement procédé à l'exécution de certains des travaux municipaux requis pour l'implantation de la gare intermodale, puisque l'état des négociations entre les partenaires (CP Rail vs VIA Rail, VIA Rail vs Voyageur, Voyageur vs ville) lui permettait de conclure à la réalisation imminente de la gare intermodale, l'état des transactions et preuves des acquisitions étant annexés à la présente pour en faire partie intégrante comme Annexe E;

ATTENDU que pour des raisons d'ordres administratif et technique, la ville a dû apporter certaines modifications à ses priorités d'acquisition des immeubles requis et, en conséquence, a dû procéder à l'acquisition d'immeubles requis pour la réalisation de travaux municipaux nécessaires à l'implantation de la gare intermodale et dont certaines n'étaient pas prévues au protocole d'entente;

ATTENDU que le versement à la ville de Trois-Rivières de la subvention de 500 000,00 $, sur production au ministère des Affaires municipales des pièces justificatives afférentes, aura sans aucun doute pour effet d'inciter fortement CP Rail limitée et VIA Rail Canada inc. à finaliser la conclusion de l'entente prévue, concernant la cession définitive à VIA Rail Canada inc. de l'immeuble de la gare ferroviaire actuelle, propriété de CP Rail limitée;

ATTENDU que pour toutes les raisons ci-haut évoquées, la ville de Trois-Rivières est fortement d'avis qu'il est justifié de modifier le protocole d'entente, afin de permettre le versement de l'aide financière avant le délai prescrit à cette fin au présent protocole, soit le 31 mars 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que demande soit faite au ministère des Affaires municipales, afin que le protocole d'entente soit modifié:

- pour que les acquisitions et frais afférents à ces acquisitions mentionnées à l'annexe "E" et requis pour la réalisation des travaux municipaux rendus nécessaires pour l'implantation prochaine de la gare intermodale, puissent faire l'objet de l'aide financière de 500 000 $ déjà prévue dans le cadre dudit protocole d'entente,

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

- et pour permettre le versement à cette fin de cette aide financière de 500 000 $ prévue par ledit protocole d'entente.

ADOPTÉ

112-84
Construction de trottoirs ou chaînes en béton aux frais des propriétaires riverains
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de construire un trottoir et/ou une chaîne en béton sur certaines rues;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise la construction de 487,17 mètres de trottoirs sur les rues suivantes: Léo-Pidgeon, Léon-Méthot, Laurent-Létourneau et sur le boul. Des Chenaux, et de 135,57 mètres de chaînes en béton, sur les rues Du Fief, J.-A.-Lemire, Place Gaudet, De Boucherville, Allard et sur le boul. Des Chenaux conformément à la liste annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que ces trottoirs et chaînes en béton soient à la charge des propriétaires riverains.

ADOPTÉ

113-84
Autorisation au Chef du Contentieux et/ou l'évaluateur municipal
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Chef du Contentieux et/ou l'évaluateur municipal soit autorisé à renoncer au droit d'appel et à procéder sans les services d'un sténographe dans toutes les causes devant le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec portant sur des immeubles dont la valeur au rôle dépasse 250 000 $ au foncier et 25 000 $ au locatif.

ADOPTÉ

114-84
Ratification reconduction du protocole d'entente re: projet gare intermodale
Adoption

ATTENDU qu'à la demande du Maire Gilles Beaudoin, le sous-ministre des Affaires municipales a accepté de reconduire le protocole d'entente liant la ville de Trois-Rivières et le ministère des Affaires municipales concernant le projet de gare intermodale, jusqu'au 31 mars 1984;

ATTENDU que le Conseil municipal avait préalablement expressément mandaté le Maire de solliciter telle reconduction;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil ratifie la démarche effectuée par Son Honneur le Maire et en conséquence, ratifie également la reconduction du protocole d'entente ci-haut mentionné, jusqu'au 31 mars 1984.

ADOPTÉ

115-84
Autorisation au Mini. des Travaux publics
Adoption

ATTENDU que le Gouvernement du Canada entreprend la construction d'un parc portuaire sur le site du Vieux Port de Trois-Rivières;

ATTENDU que le ministère des Travaux publics fédéral est le maître d'oeuvre des travaux et que ceux-ci requièrent de tra-

vailler sur le terrain de la ville et nécessitent la fermeture de rues;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières accorde au ministère des Travaux publics du Canada la permission de travailler en territoire municipal, à l'intersection des rues Des Forges et Du Fleuve, et accepte la fermeture dudit carrefour durant une période d'environ vingt-et-un (21) jours.

ADOPTÉ

116-84
Relocalisation de la voie ferrée du CP et de la servitude de passage arpenteur-géomètre autorisé à préparer les plans Adoption

ATTENDU que le Gouvernement du Canada entreprend la construction d'un parc portuaire sur le site du Vieux Port de Trois-Rivières;

ATTENDU que ces travaux nécessitent la relocalisation de la voie ferrée du Canadien Pacifique partiellement sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières autorise l'arpenteur-géomètre de la ville à préparer les plans de relocalisation de la voie ferrée du Canadien Pacifique et de la servitude de passage que la ville devra accorder à cette dernière, ladite servitude devant faire l'objet d'une approbation par la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

117-84
Renouvellement de la convention collective avec le SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS MUNI. DES T.-R. INC. (SECTION SERV. EXTÉRIEURS) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, la convention collective avec LE SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DES TROIS-RIVIÈRES INC. (SECTION DES SERVICES EXTÉRIEURS) pour la période du 23 février 1983 au 22 février 1985 inclusivement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil.

ADOPTÉ

118-84
Félicitations aux athlètes SPORT HOMMAGE 04 Adoption

VU la tenue de la soirée SPORT HOMMAGE 04 le samedi 3 mars 1984, pour honorer athlètes et organismes qui se sont faits valoir dans les sports en 1983, dans la région 04;

ATTENDU que ces athlètes et organismes ont attiré l'attention sur la région de la Mauricie et certaines villes de cette région en particulier;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations et rende hommage aux personnes et

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

organismes qui ont été honorés lors de la soirée SPORT HOMMAGE 04 1983

- Carl Beaumier, choisi athlète masculin
- Annick Graveline, choisie athlète féminin;
- Les Cataractes de Shawinigan, choisi l'exploit de 1983 avec 31 gains d'affilés à domicile au hockey junior majeur;
- Jocelyne Bourassa (Golf) et Jacques Charland (saut en ski), introduits au Temple de la Renommée au mail Des Rivières;
- Le Club de hockey La Tuque Rouge, choisi l'organisation de l'année au hockey mineur;
- Le Rink de Denis Charland, choisi l'équipe de l'année au Curling.
- Serge Leclerc, choisi la personnalité de l'année;
- André Deshaies, choisi l'entraîneur de l'année;
- Caroline Schiltz, choisie l'espoir féminin de l'année;
- Normand Lefebvre, choisi l'espoir masculin de l'année.

ADOPTÉ

119-84
Amendement à la rés. 74-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la résolution 74-84 du 20 janvier 1984 soit et est amendée en remplaçant le premier paragraphe du préambule par le suivant:

> "Considérant que Mlle France Milot et M. Clément Milot ont adressé des demandes de permis de morcellement, à la ville de Trois-Rivières et à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;"

et en abrogeant les troisième et quatrième paragraphes du préambule.

ADOPTÉ

120-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Constructeurs Saint-Maurice ltée:	
Insonorisation du plafond - gymnase du centre Notre-Dame-de-la-Paix - paiement no 1	9 300,00 $
Pluritec ltée:	
Énergie excédentaire - usine de traitement d'eau - paiement no 3	133,07
Techni-lab:	
Honoraires professionnels - Banque de terrains - contrôle et vérification de la qualité des matériaux et de la compaction - du 13 décembre 1983 au 23 janvier 1984	3 189,82
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires professionnels - Rivière Milette - consolidation du barrage - septembre 1983	109,50
Sani-Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 29 février 1984	23 237,64
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3, - du 11 février 1984 au 2 mars 1984	45,00
Arno électrique ltée:	
Installation de 3 fixtures incandescentes avec "timer" - parc Sainte-Thérèse	5 129,90

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

Pierre Boutin:	
Honoraires - dessins pour les fouilles archéologiques du Vieux Trois-Rivières	540,00 $
Saillant inc.:	
Achat de vent. de plafond	199,86
Quemat inc.:	
Achat de pièces	26,31
Nedco:	
Achat de pièces	118,57
Achat de pièces	118,30
C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Coût d'entretien de passage à niveau - décembre 1983	78,82
Coût d'enlèvement de la neige et de la galce - passages à niveau	3 386,21
Proportion des dépenses pour passage à niveau - octobre, novembre et décembre 1983	2 451,71
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	1 114,58
Groupe Sanibec:	
Services ménagers - Hôtel de ville, édifice François-Nobert, Cour municipale - février 1984	2 135,65
Sécurité Cougar inc.:	
Surveillance - bibliothèque - du 5 au 11 février 1984	154,00
Surveillance - bibliothèque - du 29 janvier au 4 février 1984	196,00
Surveillance - bibliothèque - du 12 au 18 février 1984	154,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - aéroport - 18 janvier 1984	16,68
Service de buanderie - hippodrome - 27 décembre 1983	69,75
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de 6 "Revitalisation des centres-villes"	150,00
S.I.A.Q. inc.:	
Cotisations 1984 - Pascal Recco et Gaston Desaulniers	160,00
I.A.A.O.:	
Cotisations - Gérard P. Brahic et Jean-Jacques Lacroix (u.s. funds)	130,00
Association des archivistes du Québec:	
Cotisation - Réal Fleury - du 1er janvier 1984 au 31 mai 1985	71,00
A.Q.T.R. inc.:	
Frais d'inscription - souper-colloque - Léo Bellerose	115,00
Comité d'org. - XIe Congrès mondial des Cités unies:	
Frais d'inscription - Gilles Beaudoin et son épouse	675,00
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - février 1984	75,00
MRC de Francheville:	
1,000 exemplaires de permis de construction	750,00
Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage - du 28 décembre 1983 au 30 janvier 1984	326,00
Delorme construction ltée:	
Location de machinerie - le 11 janvier 1984	180,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - trésorerie - janvier 1984	229,25
Location de photocopieur - administration générale, exposition, sécurité publique, etc.	588,17
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Exposition - du 25 novembre 1983 au 25 janvier 1984	152,60
Location de photocopieur - Exposition - versement 1 de 12	205,66
Location de photocopieur - Exposition - du 25 janvier au 6 février 1984 - conversion tarifaire	25,43
Contrat d'entretien - frais de base - du 6 février au 31 mai 1984	80,50

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

Journal de Montréal:	
Publicité - hippodrome - le 12 janvier 1984 - moins crédit erreurs	227,50 $
Le Nouvelliste:	
Avis publics - Demande de propositions (hippodrome) - Appel d'offres	1 405,00
Le Soleil ltée:	
Avis public	330,00
Probec 5 ltée:	
Avis public	504,00
Photocartothèque québécoise:	
Agrandissement carte topographique	1 095,40
Studio Régent enr.:	
Film et développement - service d'évaluation	18,32
Productions Specta inc.:	
Service de personnel technique - téléthon 1984 de la paralysie cérébrale	192,50
Ferron, Tousignant, Pagé inc.:	
Ajustement de la prime - flotte automobiles - du 31 décembre 1982 au 31 décembre 1983	955,00
Archives du Séminaire Saint-Joseph:	
Photographies (6)	27,00
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet 16 personnes - 20 février 1984	66,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	605,73
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - famille Julien	32,70
Comité des Fêtes du 350e:	
Achat de gilets en "V"(prix de présence congrès Kclub)	60,00
Gilles Héroux:	
Frais de remboursement de scolarité - 50% de 77,50 $	38,75
Madeleine Bessette:	
Frais de remboursement de scolarité - 50% de 59,00 $	29,50
Saint-Arnaud, Pellerin et Leblanc:	
Honoraires - cession par Les Immeubles de la Polyclinique de Trois-Rivières	160,00
Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & associés:	
Huissiers	64,08

HIPPODROME

Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - février 1984	98,10

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Diane Drouin:	
Animatrice - service des loisirs 73 km - janvier 1984	16,06
Donat Fortin:	
Animateur - service des loisirs 173 km - janvier 1984	38,06
Michel Lefebvre:	
Régisseur des programmes sportifs - service des loisirs 184 km - février 1984	40,48
Louis Saintonge:	
Architecte - service du génie 328 km - décembre 1983, janvier et février 1984	72,16
Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Deux Montagne (Roberval) - réunion de l'Association des greffiers	71,95

LUNDI, LE 5ième JOUR DE MARS 1984

Danielle Cantin:	
Remboursement de dépenses diverses	48,11 $
Allocation d'automobile - cueillette de renseignements	115,20
Jean Lamy:	
Frais de déplacement - Québec - Commission municipale du Québec - Re: proposition de développement centre-ville	87,00
Lionel Bellefeuille:	
Dîner avec 4 personnes - arbitrage et négociation policiers-pompiers	52,55
Claude Doucet:	
Frais de déplacement - Victoriaville - séance d'information MAM (COMAQ)	27,50
Michel Lacoursière:	
Frais de déplacement - Québec - session de formation - Planification triennale de programmes en loisir	194,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Louis Goneau	35,62
Madame Louise Goyette	71,30
René Monfette	363,54
André Laneuville	92,19
Albert Morrissette	132,89
René Monfette	454,75
René Monfette	485,15
Lucien A. Ouellet	91,07
TOTAL	64 228,14 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

INITIALES DU MAIRE

85

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19ième jour du mois de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Yvan	LECLERC
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
05-03-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 mars 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984; Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

d) Amendement au règl. 15 re: entretien et administration de l'aqueduc, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 6 février 1984;

e) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de modifier les normes concernant les bâtiments complémentaires dans les zones RX, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 20 février 1984;

f) Amendement au règl. 1982-Z agrandir la zone 6Ca3, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier à la séance du 20 février 1984;

g) Travaux d'entretien, de rénovation et autres à la bâtisse de la Marina et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 5 mars 1984;

h) Travaux de construction d'un collecteur pluvial et sanitaire, sur les lots 200, 201 et 202 (au sud-ouest du boul. Des Forges)

et emprunt suffisant,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier
à la séance du 5 mars 1984;

i) Pose des services municipaux sur partie des lots 200, 201 et 202 et emprunt remboursable en partie par la ville et en partie par le secteur,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 5 mars 1984;

Amendement au règl. 16 re: établissement d'un marché aux denrées augmenter les taux de location pour 1984 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 16 concernant l'établissement d'un marché-aux-denrées, aux fins d'augmenter les tarifs de location à partir du 1er janvier 1984.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Règlement adoptant et approuvant le règl. 3-A de la C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement 3-A de la Corporation intermunicipale de transport Les Forges (amendement à l'annexe A aux fins de faire l'acquisition d'une voiture de service).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de règlementer l'étalage d'imprimés et d'objets érotiques et pornographiques.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Règlement pour le prolongement du boul. Des Chenaux Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage pour le prolongement du boulevard Des Chenaux, entre le boulevard Chanoine Moreau et le boulevard Des Forges et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

Règlement travaux développement domiciliaire au nord-ouest boul. Jacques-Cartier Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier, contigu aux lots 194-122 à 194-127 par. T.-R., et décrétant un emprunt suffisant à cet effet remboursable en tout ou en partie au moyen d'une taxe d'amélioration locale.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Règlement renouvellement et construction branchements d'aqueduc et d'égout en 1984 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant le renouvellement et la construction de branchements d'aqueduc et d'égout en 1984 et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Travaux de reconstruction de serv. muni. rue Terrasse Turcotte Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de reconstruction des services municipaux sur la rue de la Terrasse Turcotte, l'installation de feux de circulation, intersection Du Fleuve et Des Forges et à l'extrémité de la rue de l'Hôpital, et certains travaux de réaménagement reliés au projet du Vieux Port, et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Acquisition imprimante pour le serv. Travaux publics Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition d'une imprimante pour le service des Travaux publics et autorisant le virement d'une somme de 8 500 $ du règlement 820 au profit du présent règlement, et abrogeant le règlement 820-A.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 19ième jour de mars 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

INITIALES DU MAIRE

88

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

121-84
Compte rendu
05-03-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 5 mars 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 2 - Item 2 - 2e paragraphe:
Remplacer le mot "bonne" par "suffisante".

Page 2 - Item 2 - avant-dernier paragraphe:
Remplacer le mot "admet" par "souligne".

Page 3 ajouter le paragraphe suivant avant le dernier paragraphe de l'item 3:
M. Côté demande s'il y a possibilité de subventions gouvernementales pour la réalisation de ces études.

Page 3 - Item 8 - 1er paragraphe:
Rayer "la firme Pluritec ltée" et remplacer par "l'ingénieur Robert Chênevert".

Page 4 - Item 12:
Rayer "qu'il" et remplacer par "que le Conseil". Ajouter également la phrase suivante: M. Leblanc précise également que le Conseil tient à accommoder les gens qui font affaires au marché présentement.

Page 4 - Item 14 - 2e paragraphe:
Rayer "accepte" et remplacer par "demande un rapport aux services communautaires sur".

Page 4 - Item 15:
Ajouter la phrase suivante avant le dernier paragraphe: M. Dupont insiste pour qu'on ait plus de contrôle sur les associations.

Page 6 - Item 19 - e) 1er paragraphe:
Rayer "achat" et remplacer par "vente".

Page 8 - Item 28 - 2e paragraphe:
Ajouter un point après 5 000 $. Rayer la suite soit: le solde devant être versé par le CEGEP.

Page 8 - Item 28 - 3e paragraphe:
Ajouter après 4 564 $ "montant pris à même le règlement autorisant l'aménagement d'un terrain de balle au CEGEP".

Page 9 - Item 32:
Ajouter le paragraphe suivant après le 2e paragraphe: M. Pierre Dupont estime que cela n'a pas d'allure.

À l'avant-dernier paragraphe au lieu de "Guy Leblanc" il faut lire "Georges Côté"

Page 9 - Item 35:
Ajouter après Wilson O'Shaughnessy, "soit 9 900 $ pour M. Charette et 1 000 $ pour M. Wilson O'Shaughnessy".

Page 11 - Item 44 - question 7.-:
Ajouter la phrase suivante: M. Côté pense que cela va à l'encontre des droits des individus.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

122-84
Règlement
814-F
phase IV
CORVÉE-
HABITATION
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement 814-F amendant le règlement 814 et amendements, constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, afin de permettre à la ville de participer au Programme gouvernemental "CORVÉE-HABITATION" Phase IV, augmentant également le fonds de subvention et modifiant les modalités d'application du règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

123-84
Règlement
899 travaux
et achats
de pompe,
système de
protection
thermique
pour pompes
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement 899 prévoyant des travaux et achats à l'usine de traitement d'eau, l'achat et l'installation d'une pompe et d'un système de protection thermique pour les pompes et décrétant un emprunt au montant de 175 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

124-84
Règlement
901 travaux
de const. d'un
collecteur
pluvial sur
le boul.
Jacques-Cartier
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 901 prévoyant des travaux de construction d'un collecteur pluvial sur le boulevard Jacques-Cartier, à partir du lot 194-125 jusqu'au collecteur de la rue Léger et décrétant un emprunt au montant de 57 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

125-84
Règlement
904 honoraires
professionnels
étude dév. futur
ville
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement 904 prévoyant la confection d'une étude concernant le développement futur de la ville et du centre-ville et décrétant un emprunt au montant de 93 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

126-84
Règlement 905 travaux rénovation et rafraîchissement locaux de l'hôtel de ville
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement 905 prévoyant des travaux de rénovation et de rafraîchissement de locaux de l'hôtel de ville et décrétant un emprunt de 15 000 $ au fonds de roulement à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

127-84
Contrat mainlevée en faveur de la succ. Alfred Lemieux re: lot 25-75
Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 24 octobre 1957 sous le no 203034, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières aux droits de la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 25-75 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières à M. Alfred Lemieux;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ce lot un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me Paul Villeneuve, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 203034 et affectant tous les immeubles décrits audit acte.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

128-84
Contrat vente à SERGE THIFFEAULT lot 186-38 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. Serge Thiffeault le lot 186-38 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 5 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

129-84
Contrat vente à CLAUDETTE NAUD lot 186-37 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Mme Claudette Naud le lot 186-37 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 6 100 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

130-84
Contrat vente à LIETTE BOISVERT lot 186-35 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Mme Liette Boisvert le lot 186-35 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivieres, pour le prix de 5 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

131-84
Contrat vente à ARMAND BOUCHER lot 186-36 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. Armand Boucher le lot 186-36 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 6 600 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

132-84
Contrat mainlevée en faveur de CONST. ROLAND BEAUCHESNE INC. re: lots 186-23 et 186-13 Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 12 décembre 1983 sous le no 350245, la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 186-23 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à Construction Roland Beauchesne inc.

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 20 septembre 1983 sous le no 348844, la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 186-13 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à M. Roland Beauchesne.

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ce lot un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous les numéros 350245 et 348844 et affectant tous les immeubles décrits auxdits actes.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

133-84
Contrat
vente à
CONST. ROLAND
BEAUCHESNE INC.
lots 181-817,
181-818 et
181-883
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Construction Roland Beauchesne inc. les lots 181-817, 181-818 et 181-883 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 13 860 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

134-84
Contrat
vente à
ANDRÉ, MICHEL
et NORMAND
GAUTHIER
et/ou
HABITATION
JANAM ENR.
lot 181-878
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à André Gauthier, Michel Gauthier et Normand Gauthier, faisant affaires ensemble sous les nom et raison social de Habitation Janam enr., les lots 181-878 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 4 950 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Bertrand Ferron, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

135-84
Contrat
vente à
CONST. BRUNO
GAUTHIER LTÉE
lot 181-879
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Construction Bruno Gauthier ltée le lot 181-879 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 4 950 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Bertrand Ferron, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

La présente vente fait suite à un tirage en date du 26 avril 1983 et à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 23 avril 1983.

ADOPTÉ

136-84
Contrat acte de conformité re: lot 1119-526 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières déclare expressément accepter que le garage bâti sur le lot 1119-526 du cadastre de la cité de Trois-Rivières soit situé à deux pieds et soixante-quatorze centièmes (2.74') du lot 1119-315 dudit cadastre soit, en conformité avec la règlementation actuelle de la ville qui exige une distance minimale de deux pieds.

Que le régistrateur de la division d'enregistrement de Trois-Rivières fasse mention de la présente déclaration contre les lots mentionnés aux présentes.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville l'acte de déclaration préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de déclaration qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

137-84
Contrat renouvellement de l'entente parc-école avec la COMMISSION SCOLAIRE DE T.-R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, un amendement au bail intervenu entre la Ville de Trois-Rivières et la COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES, le 16ième jour de mars 1973, concernant les parcs-écoles, ladite entente étant nécessaire pour modifier le bail pour tenir compte des ententes intervenues avec certaines fabriques, des ententes particulières traitant de l'entretien ménager et des modifications concernant les heures d'utilisation.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit amendement qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

138-84
Contrat protocole d'entente avec C.M.M.S. INC. re: dév. domiciliaire au nord du boul. Jacques-Cartier (Constant Cossette) Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville une convention avec GESTION C.M.M.S. INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de nivellement de rues pour le développement de 26 terrains situés en bordure du boul. Jacques-Cartier et s'étendant jusqu'au St-Maurice, la ville de Trois-Rivières s'engageant à exécuter des travaux de fondation de rues, d'ajustement des regards et des puisards, d'éclairage et de pavage, ces derniers travaux devant être financés au moyen d'un emprunt rem-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

boursé par une taxe d'amélioration locale imposée aux propriétaires riverains.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

139-84
Contrat protocole d'entente avec la compagnie PARC ISABEAU INC. re: développement domiciliaire
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville une convention avec CIE PARC ISABEAU INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de nivellement de rues pour le développement du territoire situé entre la voie ferrée et le boul. Parent, au nord de l'autoroute 40, la ville de Trois-Rivières s'engageant à participer jusqu'à un maximum de 100 000 $ pour les travaux suivants:

- Ouverture du boul. Hamelin, entre la rue P.E.-Neveu et la rive nord de la rivière Ste-Marguerite, incluant le coût de construction du passage à niveau avec signaux lumineux;

- Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire jusqu'à la rivière Milette;

- Aménagement de la rivière Ste-Marguerite;

- Étude du bassin de drainage de la rivière Ste-Marguerite.

la ville s'engageant également à exécuter des travaux de fondation de rues, d'ajustement des regards et des puisards, d'éclairage et de pavage, ces derniers travaux devant être financés au moyen d'un emprunt remboursé par une taxe d'amélioration locale imposée aux propriétaires riverains.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

140-84
Subdivision partie du lot 181-2 et ptie du lot 186
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 9 mars 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-2 et d'une partie du lot 186 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, situés rues Papineau, Chapais et Matteau, appartenant à la ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-2-154 à 181-2-158 inclusivement et 186-39 à 186-42 inclusivement.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence le Maire-suppléant soit autorisé à signer pour et au nom de la ville les plan et livre de renvoi de ladite subdivision.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

141-84
Nomination
Mairesse-supp.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Madame Charlotte Lussier soit et est nommée Mairesse-suppléante pour le prochain terme de 4 mois.

ADOPTÉ

142-84
Adjudication
de l'émission
d'obligations
au montant de
3 556 000 $
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières dans le comté de Trois-Rivières, a demandé des soumissions publiques pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 3 556 000 $;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande, la Ville a reçu les quatre soumissions ci-dessous détaillées:

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Loyer
Geoffrion, Leclerc Inc.	95.31	96 000	10.50	16-04-85	13,5377
		107 000	10.50	16-04-86	
		114 000	11.00	16-04-87	
		131 000	11.50	16-04-88	
		1 552 000	11.75	16-04-89	
		1 556 000	13.00	16-04-94	
Lévesque, Beaubien Inc.	95.569	96 000	10.00	16-04-85	13,5742
		107 000	10.75	16-04-86	
		114 000	11.25	16-04-87	
		131 000	11.50	16-04-88	
		1 552 000	12.00	16-04-89	
		1 556 000	13.00	16-04-94	
Banque Nationale Tassé & Associés	95.25	96 000	10.25	16-04-85	13,6579
Banque d'Épargne		107 000	11.00	16-04-86	
de la Cité du Dist.		114 000	11.25	16-04-87	
de Montréal.		131 000	11.50	16-04-88	
Bache Halsey Stuart		1 552 000	12.00	16-04-89	
Canada Ltée.		1 556 000	13.00	16-04-94	
Molson, Rousseau	94.61	96 000	10.00	16-04-85	13,8278
Inc.		107 000	11.00	16-04-86	
Brault, Guy, O'Brien		114 000	11.50	16-04-87	
Inc.		131 000	11.75	16-04-88	
McNeil, Mantha Inc.		1 552 000	12.00	16-04-89	
Walwyn, Stodgell,		1 556 000	13.00	16-04-94	
Cochran Murray Ltd					
Richardson, Greenshields					
du Canada Ltée					

CONSIDÉRANT que l'offre ci-haut provenant de Geoffrion, Leclerc Inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

CONSIDÉRANT que les modalités des échéances en capital ont été modifiées après la parution dudit avis;

CONSIDÉRANT d'autre part qu'il serait avantageux dans les circonstances pour la Ville de Trois-Rivières d'accepter cette soumission;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que l'émission d'obligations au montant de 3 556 000 $, de la Ville de Trois-Rivières, soit adjugée à Geoffrion, Leclerc Inc.

Que demande soit fait au ministère des Affaires municipales de bien vouloir autoriser la ville de Trois-Rivières à vendre de gré à gré les 3 556 000 $ d'obligations à Geoffrion, Leclerc inc. aux conditions énumérées dans leur offre ci-haut.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

143-84
Attestation des dépenses sur les projets d'aménagement 1983-84
Adoption

ATTENDU que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche avait confirmé à la ville sa participation financière à divers projets d'équipements de loisir;

ATTENDU qu'il y a lieu d'attester au ministère les dépenses réelles concernant chacun des projets;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières approuve les dépenses encourues pour la réalisation des projets suivants:

- Aire de jeux St-Philippe: 27 643 $
- Aire de jeux St-Jean-de-Brébeuf: 39 384 $
- Terrain de soccer Lambert: 22 284 $.

ADOPTÉ

144-84
Demande d'appuis financier et technique au M.A.M. re: prog. d'urbanisme dans la zone centre-ville
Adoption

CONSIDÉRANT QUE la ville de Trois-Rivières fut l'une des villes pionnières au Québec dans l'application de politiques de rénovation, de restauration et de réaménagement dans la zone centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Trois-Rivières a toujours été à l'avant-garde dans la réalisation de projets conjoints avec le gouvernement du Québec pour l'amélioration du centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE le centre-ville de Trois-Rivières a connu certaines difficultés et qu'il nécessite des actions hardies et dynamiques;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Trois-Rivières ne peut réaliser seule la revitalisation du centre-ville sans une collaboration financière du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Trois-Rivières a entrepris l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme applicable à la partie du territoire désigné comme le centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Trois-Rivières désirerait obtenir, de la part du ministère des Affaires municipales, une assistance technique et financière pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme particulier d'urbanisme au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal, désireux d'améliorer les conditions du centre-ville, a décidé d'accorder une priorité ainsi qu'une attention spéciale et d'assumer un leadership dans la relance et la revitalisation du centre-ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil municipal de la ville de Trois-Rivières prie le ministre des Affaires municipales, Monsieur Alain Marcoux, d'apporter à la ville de Trois-Rivières une collaboration technique et financière en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un programme particulier d'urbanisme dans la zone centre-ville.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

145-84
Demande au min. Env. approbation plans boul. Des Chenaux (entre boul. Des Forges et Cha.Moreau) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation d'une conduite d'égout pluvial sur le boulevard Des Chenaux, entre le boulevard Des Forges et le boulevard Chanoine Moreau et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

146-84
Demande au min. Env. plans boul. Parent Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation d'une conduite d'égout sanitaire sur le boulevard Parent, à partir de la rue Tebbutt en direction du sud-est et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

147-84
Demande au min. Env. plans secteur Gervais Quessy Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation d'une conduite d'aqueduc et d'égout sur les lots 200, 201 et 202 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières et autorise le directeur des services techniques à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

148-84
Demande au min. Env. plans boul. Des Chenaux (banque de terrains) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation de conduites d'aquecduc, d'égouts sanitaire et pluvial sur le boulevard Des Chenaux, à partir du lot 186 jusqu'à l'intersection de la rue Chapais ainsi que sur la rue desservant le futur secteur domiciliaire sur une partie du lot 186, au nord du boulevard Des Chenaux et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

149-84
Demande au min. Env. plans ptie boul. Cartier Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation d'une conduite d'égout pluvial sur une partie du boulevard Jacques-Cartier jusqu'au collecteur pluvial Léger et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

150-84
Demande au min. Env. approbation plans 26 terrains en bordure boulevard J.-Cartier Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du Ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour des travaux d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de nivellement de rues pour le développement de 26 terrains situés en bordure du boul. Jacques-Cartier et s'étendant jusqu'au St-Maurice, et autorise la firme d'ingénieurs conseils Vézina, Fortier, Poisson et associés à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

151-84
Modification du terme d'emprunt des règl. faisant ptie de l'émission d'obligations de 3 556 000 $ Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 3 556 000 $, fait en vertu des règlements numéros: 223, 608 (608-B), 780, 788, 823, 824, 826, 833, 835, 836, 838, 840, 841, 843, 846, 847, 852, 858, 860, 861, 862, 864, 866 et 873, demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- cinq (5) ans (à compter du 16 avril 1984), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 à 14 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements ci-haut mentionnés;

- dix (10) ans (à compter du 16 avril 1984), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 15 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements 608 (608-B), 780, 788, 823, 824, 826, 833, 835, 846, 847, 852, 858, 860, 864, 866 et 873; chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie d la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

152-84
Engagement de professionnels re: circulation dans la zone à proximité du parc protuaire Adoption

ATTENDU QUE les travaux pour la réfection et la rénovation de la zone du Vieux Port ont débuté au début de mars 1984;

ATTENDU QUE ces travaux nécessiteront la fermeture temporaire de certaines rues environnantes;

ATTENDU QUE ces travaux feront en sorte que le sens de la circulation devra être modifié pour certaines rues;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières retienne les services de la firme de consultants Pluritec ltée pour la réalisation d'une étude de circulation concernant les rues environnantes à la zone du Vieux Port.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

153-84
Comptes à payer janvier 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que les comptes du mois de janvier 1984 au montant de 8 950 $, pour l'Hippodrome et 4 563 470,84 $ pour la ville, comprenant les chèques émis dans le cours du mois de janvier 1984 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

154-84
Acte d'achat entre la ville de T.-R. et Les Entreprises Voyageurs ltée Adoption

ATTENDU QU'en vertu du règlement 844, la Ville est autorisée à acquérir les terrains et bâtisses appartenant à Entreprises Voyageur ltée, portant les numéros civiques 36 et 58 rue Des Forges;

ATTENDU QUE cette compagnie a accepté le montant de 150 000 $ comme prix de vente;

ATTENDU QUE cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'une gare intermodale;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Les Entreprises Voyageur ltée, terrains et bâtisses composés des lots 734-2, 735-2, 736-2 et 737-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 150 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat notarié constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

155-84
Approbation des plans préparés par Pluritec ltée relocalisation voie ferrée dans la zone portuaire Adoption

VU la résolution 116-84 du 5 mars 1984 autorisant l'arpenteur-géomètre de la ville à préparer des plans pour la relocalisation de la voie ferrée du Canadien pacifique en vue du réaménagement du Vieux Port;

VU que Travaux publics Canada s'est chargé de préparer ces plans;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation aux plans revisés préparés par la firme d'ingénieurs conseil Pluritec Ltée, portant les numéros AE-1 et DR-3, datés du 10 février 1984, concernant la relocalisation de la voie de chemin de fer dans la zone portuaire.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

156-84
Appui aux Habitations populaires en vue d'acquérir ptie cour école St-François-d'Assise re: const. logements à prix modiques Adoption

ATTENDU que les Habitations populaires entendent réaliser un projet de construction d'environ 20 logements à prix modiques dans le district Les Chenaux, secteur St-François-d'Assise;

ATTENDU que cet organisme envisage cette construction sur une partie du terrain de la cour de l'école St-François-d'Assise;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son appui aux Habitations populaires dans ses négociations avec la Commission Scolaire de Trois-Rivières en vue de l'acquisition d'une partie de la cour de l'école St-François-d'Assise pour la construction de 20 logements à prix modiques.

ADOPTÉ

157-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Québec combustion inc.:	
Silo à chaux et bioxyde de chlore - usine de traitement d'eau - paiement no 2 - 10 %	86 278,68 $
Vitrerie Shalwin:	
Remplacement des fenêtres au centre communautaire Alexandre-Soucy - paiement no 1 - retenue 10%	32 058,00
Pluritec ltée:	
Honoraires - énergie excédentaire - usine de traitement d'eau - du 5 décembre 1983 au 28 janvier 1984 - paiement no 3	133,07
Honoraires - énergie excédentaire - usine de traitement d'eau - février 1984 - paiement no 4	452,77
Honoraires - étude préparatoire et élaboration du projet préliminaire - drainage boul. Saint-Michel	1 142,13
Honoraires - préparation de l'appel d'offres et surveillance - drainage boul. Saint-Michel - du 24 octobre au 3 décembre 1983	2 154,14
Excavation Dratex inc.:	
Banque de terrains - excavation de déchets et remblai de sable - paiement no 2 - retenue 7 639,04 $	85 141,73
Massicotte et fils ltée:	
Reconstruction boul. Royal - aqueduc, drainage, voirie - paiement no 6 - retenue 10%	71 391,10
Constructeurs Saint-Maurice ltée:	
Agrandissement de la bibliothèque municipale - paiement no 12 - retenue pour travaux à compléter au printemps (500 $) (les travaux d'insonorisation pour un montant de 9 300 $ ont été acceptés par le Conseil le 5 mars 1984 et sont donc soustraits du montant total du chèque)	10 536,52
J.-C. Papillon & fils ltée:	
Chaudière électrique - édifice des Travaux publics - paiement no 1 - retenue 10%	21 600,00
Centre électrique mauricien:	
Usine de filtration - bouilloires électriques - Phase "électricité" - paiement no 2 - retenue 10%	2 015,10
Brunelle inc.:	
Remise de dépôts sur soumission	2 054,29
Denis Beaumier ltée:	
Remise d'une partie de la retenue contractuelle - reconstruction de la Place Champlain	3 260,40

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

Entreprise Camvrac inc.:	
Location de machinerie - du 22 décembre 1983 au 29 février 1984	1 051,00 $
Déneigement des secteurs Lambert, Sainte-Thérèse et Saint-Michel-des-Forges - du 1er au 29 février 1984 - addition du boul. Rigaud	72 599,16
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie - le 14 décembre 1983	300,00
Location de machinerie - du 19 au 23 décembre 1983	1 656,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	3 184,57
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier - imprimerie	241,66
Saillant inc.:	
Achat de pièces	336,48
Nedco:	
Achat de fil de chute	219,19
Locations Vieilles Forges ltée:	
Location d'automobile - du 26 mars au 26 avril 1984	372,78
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée - janvier 1984	280,90
Contenants - édifice des Travaux publics, aéroport, autogare - février 1984	983,90
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - immeubles municipaux - mars, avril et mai 1984	75,00
Club Optimiste de T.R.:	
Achat de 2 billets pour le gala Sport Hommage 04	30,00
C.I.T.F.:	
Part du déficit d'opération 1984 (moins service de la dette 93 911,87 $)	243 440,13
Comité des Fêtes du 350e de T.R.:	
Octroi - spectacle du 26 avril 1984	450,00
A.I.M.Q.:	
Cotisation annuelle 1984 - Yvon Poirier	75,00
Publications du Québec:	
Soumissions	141,55
Réabonnement à Interprétation Revenu-Québec - organisation et méthodes	25,00
Formules municipales ltée:	
Abonnement à "Cités et villes" - Jean-Jacques Lacroix	145,00
Photo québécoise:	
Agrandissement d'une carte topographique	364,06
Le Nouvelliste:	
Avis publics - Appels d'offres - Demande de soumissions	2 262,50
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	283,10
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - édifice des Travaux publics, hôtel de ville, Marché-aux-denrées, aéroport, Centre culturel, Colisée - février 1984	627,99
Gulf Canada ltée:	
Achat d'essence - sécurité publique	860,70
Achat d'essence - hippodrome	1 534,50
Sécurité Cougar inc.:	
Surveillance - poste de police no 1 - du 12 au 18 février 1984	108,75
Trust Général du Canada:	
Régime de prestations - Messieurs Charette et O'Shaughnessy - part de la Ville	10 900,00
Yvon Bastarache & al:	
Avance - rétroactivité policiers (100 à 800 $)	80 000,00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - février 1984	200,00
Colette Fortin:	
Achat de 3 reproductions de "Mercier"	212,55

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

George Allen:	
Traduction et dactylographie d'une partie du document d'invitation "Bâtir au centre-ville"	250,00 $
Motel Louise:	
Frais de pension lors de l'expertise devant un comité les 15, 16, 17, 18 et 19 janvier 1984 - Gilles Turgeon	229,50
Maurice Comeau:	
Pompier auxiliaire - février 1984	47,00
Ministère de la Justice:	
Rapport perception des amendes - février 1984	2 725,00
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Exposition - décembre 1983	152,60
Location de photocopieur - sécurité publique - 2e versement de 20	1 340,40
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - sécurité publique - février 1984	172,07
Guy Aubin:	
Frais de documentation	32,64
IBM Canada ltée:	
Installation d'équipements informatiques - changer modèle 5 pour modèle 7, mémoire, etc.	91 451,00
Achat de produits programmes, location d'équipement, versement mensuel (mars 1984) pour achat d'équipement en location, frais d'entretien d'équipement (mars 1984) (moins annulation de l'entretien de divers équipements informatiques)	3 769,36
Assurances F. Rousseau & frères ltée:	
Loyer - mars 1984	500,00
Madame Jos Goulet:	
Location d'un abri au Marché-aux-denrées - mars 1984	50,00
Marcel Lampron:	
Loyer - mars 1984 - garage pour camion à incendie - secteur Les Forges	265,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Agropur/Félicien Landry	124,30
J. Champagne enr.	2,80
Crémerie des Trois-Rivières	239,24
Grossistes Baie d'Hudson	656,72
LPM Supérieur inc.	567,81

SERVICE DES LOISIRS

Association de baseball de Trois-Rivières:	
Avance - inscription baseball 1984	5 000,00
Association de hockey mineur de Trois-Rivières:	
Vente et lettrage de panneaux publicitaires au Pavillon de la jeunesse	1 110,00
Frais des marqueurs - hockey mineur - février 1984	545,00
Association trifluvienne de soccer:	
Avance - inscription soccer 1984	5 000,00
Comité de la Traverse des âges:	
Subvention - janvier, février, mars et avril 1984	2 580,00

HIPPODROME

Paul Mailhot:	
Buffet - rencontre avec les journalistes	71,78

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

HIPPODROME (suite)

Régie des loteries et courses du Québec:	
Licence de piste de courses	150,00 $
Licence de courses	1 000,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1984

Roland Bacon:	
Inspecteur - Marché-aux-denrées	
321 km	70,62
Léo Bellerose:	
Directeur-adjoint - opérations	
1 584 km	348,48
Henri-P. Boisvert:	
Ass.-surintendant - équipements et opérations (serv. communautaires)	
254 km	55,88
Réjean Boucher:	
Directeur - centrale de traitement d'eau	
174 km	38,28
Roger Bruneau:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
451 km	99,22
Robert O. Chênevert:	
Ingénieur - génie	
394 km - janvier et février 1984	86,68
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
524 km	115,28
Serge Desjardins:	
Directeur-adjoint - centrale de traitement d'eau	
70 km	15,40
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
225 km - janvier et février 1984	49,50
Transport de l'équipement et du personnel	8,00
Normand Fournier:	
Chef inspecteur - permis et inspections	
370 km	81,40
François Hébert:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
60 km	13,20
Anatole Houle:	
Concierge-messager - greffe et archives	
862 km	189,64
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
148 km	32,56
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
545 km	119,90
Denis Lelièvre:	
Régisseur aux aménagements - parcs et bâtisses - loisirs	
177 km	38,94
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène et environnement - permis et inspections	
710 km	156,20
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
430 km	94,60
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 105 km	243,10

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE MARS 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - génie	
758 km	166,76 $
René Perron:	
Chef de service - équipements et opérations (serv. communautaires)	
191 km	42,02
Yvon Poirier:	
Directeur travaux publics - travaux publics	
820 km	180,40
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
795 km	174,90
Transport du personnel	6,00
Gilles Beaudoin:	
Repas - réunion avec 3 personnes	30,68
Rencontre avec le juge Beaulieu - Québec (taxis)	6,00
Souper avec les membres du Conseil	83,49
Voyage à Montréal - Via Rail (postes de péage)	3,00
Léo Bellerose:	
Frais de déplacement - Ville Saint-Laurent - Semaine des travaux publics	89,27
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner avec M. le Maire et 2 directeurs et souper avec M. le Maire et 4 fonctionnaires	111,19
Repas avec les membres du Conseil	37,00
Repas avec 3 personnes	44,54

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	147,40
Gérald Cholette	546,87
Madame Louise Goyette	160,07
Jean Lamy	88,60
René Monfette	553,03
René Monfette	393,19

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances)

Marché St-Louis ltée:	
Achats divers	34,75
I.A.F.E.:	
Cotisation 1984 (u.s. funds)	100,00
TOTAL	864 067,66 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Jean Leduc
MAIRE SUPPLÉANT

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2ième jour du mois d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
19-03-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 mars 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984; Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984; Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

d) Travaux d'entretien, de rénovation et autres à la bâtisse de la Marina et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 5 mars 1984;

e) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

f) Règlement prévoyant le renouvellement et la construction de branchements d'aqueduc et d'égout en 1984 et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

g) Travaux de reconstruction des services municipaux sur la rue Terrasse Turcotte, installation de feux de circulation et autres travaux de réaménagement reliés au projet du

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

Vieux Port et emprunt suffisant,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 19 mars 1984;

h) Pose des services municipaux sur partie des lots 200, 201 et 202 et emprunt remboursable en partie par la ville et en partie par le secteur,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 5 mars 1984;

i) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier
à la séance du 19 mars 1984;

Travaux de pavage rue De La Sentinelle Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de recouvrement en béton bitumineux sur la rue De La Sentinelle, une partie du coût de ces travaux devant être assumée comptant par les propriétaires riverains au moyen d'une taxe spéciale, l'excédent du coût des travaux devant être assumé par les fonds généraux de 1984, et abrogeant le règlement 888 (1983).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Abrogation du règl. 866-A Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement abrogeant le règlement 866-A concernant une augmentation de la dépense autorisée et de l'emprunt pour les travaux de reconstruction d'aqueduc, rues Bellefeuille et Bureau.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Amendement règl. 1982-Z zonage kiosques provisoires Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'abroger le paragraphe b) de l'article 2.4.5.2 pour redéfinir les endroits et les conditions où les kiosques provisoires pourront être implantés.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 2e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

Amendement au règl. 1982-Z annuler zone 10Re2 changer numérotation zone 10Rd7 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 10Rd3, d'agrandir la zone 10Re2 et de changer la numérotation de la zone 10Rd7.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 2e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 1982-Z abroger le paragraphe 3.1.3.2.1 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'abroger le paragraphe 3.1.3.2.1 en ce qui a trait aux marges de recul avant, latérales et arrières dans un projet d'ensemble.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 2e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

158-84 Compte rendu 19-03-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 19 mars 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 3 - Item 2 - 17e paragraphe:

Après "spectacle" ajouter "et les circonstances".

Page 5 - Item 7 b) - 6e paragraphe:

Après "déchet." ajouter "Le coût du contrat d'enlèvement des déchets dans ce secteur a totalisé 152 000 $.

Page 6 - Item 7 c) - avant-dernier paragraphe:

Rayer "82 000" et ajouter après "arbres" "pour un montant de 82 000 $".

Page 9 - Item 18:

Rayer "estimés" et remplacer par "assumés".

ADOPTÉ

159-84 Règlement 15-A-27 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

ET RÉSOLU:

Que le règlement 15-A-27 modifiant le règlement No. 15 concernant l'entretien et l'administration de l'aqueduc, aux fins de règlementer l'arrosage et le gaspillage de l'eau, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

160-84
Règlement
16 (1979)-F
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement 16 (1979)-F amendant le règlement No. 16 (1979) concernant l'établissement d'un marché public, aux fins de modifier les taux de location des espaces intérieurs et extérieurs et des étaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

161-84
Règlement
902
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 902 (1984) prévoyant des travaux de construction d'un collecteur pluvial et sanitaire sur les lots 200 et 201 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières (au sud-ouest du boul. Des Forges) et décrétant un emprunt au montant de 357 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

162-84
Règlement
906
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement 906 (1984) adoptant et approuvant le règlement No. 3-A de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), amendant le règlement No. 3, lequel décrétait et autorisait l'achat de divers équipements au montant de 1 023 000 $, aux fins de modifier l'objet du règlement pour permettre de faire également l'acquisition

d'une automobile servant aux chefs de service, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

163-84
Règlement 907
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement 907 (1984) prévoyant des travaux d'infrastructure de rue, de pavage, d'éclairage, d'aqueduc et d'égout pluvial pour le prolongement du boul. Des Chenaux entre les boulevards Chanoine Moreau et Des Forges et décrétant un emprunt au montant de 90 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

164-84
Règlement 909
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement 909 (1984) prévoyant l'acquisition d'une imprimante pour le service des Travaux publics et autorisant le virement d'une somme de 8 500 $ du règlement 820 au profit du présent règlement et abrogeant le règlement 820-A, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

165-84
Règlement 1982-Z-A-14
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-14 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer un nouvel article appliquant les prescriptions des bâtiments complémentaires des zones résidentielles aux zones Rx et aux fins de modifier la hauteur des bâtiments complémentaires dans les zones Rx, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

166-84
Règlement
1982-Z-A-15
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-15 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'agrandir la zone 6Ca3 en y ajoutant les lots 1123-P-108 et 1123-109, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

167-84
Projet de
règlement
1982-Z-A-16
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le projet de règlement 1982-Z-A-16 (1984) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'abroger le paragraphe b) de l'article 2.4.5.2 pour redéfinir les endroits et les conditions où les kiosques provisoires pourront être implantés, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

168-84
Projet de
règlement
1982-Z-A-17
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le projet de règlement 1982-Z-A-17 (1984) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 10Rd3, d'agrandir la zone 10Re2 et de changer la numérotation de la zone 10Rd7, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

169-84
Projet de
règlement
1982-Z-A-18
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que le projet de règlement 1982-Z-A-18 (1984) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'abroger le paragraphe 3.1.3.2.1. en ce qui a trait aux marges de recul avant, latérales et arrières dans un projet d'ensemble, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

170-84
Contrat
vente à
THOMAS
ARGALL
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. THOMAS ARGALL le lot 186-2-146 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 5 050 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me René Cloutier, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit

acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annéxée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 19 novembre 1983.

ADOPTÉ

171-84
Contrat vente à DANIEL ARVISAIS
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. DANIEL ARVISAIS les lots 181-2-149, 181-881 et 181-882 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 12 100 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Bernard Béland, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 19 novembre 1983.

ADOPTÉ

172-84
Contrat entente avec LE COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et M. René Perron, chef du service des équipements et des opérations, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, le protocole d'entente avec LE COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES en vertu duquel la ville s'engage à mettre à la disposition du comité des locaux leur permettant de vivre de façon satisfaisante diverses expériences de loisirs et de détente et à verser une subvention pour le déroulement de leurs activités et l'entretien des locaux, les fins de semaines et jours de fête, du 1er janvier au 31 décembre 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

173-84
Contrat entente avec SODIC QUÉBEC INC.
Adoption

ATTENDU que la piste de courses sous-harnais de la ville de Trois-Rivières est illégible au programme "BOURSES SODIC QUÉBEC";

ATTENDU qu'en vertu de ce programme, SODIC QUÉBEC INC. versera à la ville de Trois-Rivières, environ 249 000 $ pour les bourses dites "régulières";

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

LUNDI, LE 21ème JOUR D'AVRIL 1984

ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières accepte de conclure une entente avec SODIC QUÉBEC INC., en vertu de laquelle celle-ci s'engage à verser à la ville un montant n'excédant pas 249 000 $, ladite somme devant être distribuée sous forme de bourses lors des courses dites "régulières" tenues entre la date de la signature de la présente et le 31 mars 1985.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, l'entente ci-haut mentionnée.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

174-84
Contrat entente avec MEDIACOM INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de location avec la compagnie MÉDIACOM pour la location d'un panneau double illuminé annonçant l'aéroport de Trois-Rivières sur le boul. St-Jean au coût de 186,00/mois pour une période de cinq (5) ans à compter du 15 avril 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

175-84
Contrat entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LE PAVILLON ST-ARNAUD INC. en vertu duquel celle-ci assure la gestion de l'entretien du Parc Pie XII, du terrain de balles et de soccer et du pavillon de service Père Daniel, du 22 avril au 27 octobre 1984 pour et en considération d'une somme de 12 112 $

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

176-84
Contrat entente avec LE CLUB DE NATATION MÉGOPHIAS Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LE CLUB DE NATATION MÉGOPHIAS DU GRAND TROIS-RIVIÈRES INC. en vertu duquel la ville fournira soutien et services au club de natation Mégophias du 4 janvier au 31 décembre 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

177-84
Contrat entente avec l'ASSOCIATION DE BASEBALL DE T.-R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION DE BASEBALL DE TROIS-RIVIÈRES en vertu de laquelle celle-ci fera la promotion et le développement du baseball à Trois-Rivières, et la Ville participera aux frais d'arbitrage pour une somme de 7 600 $, versera une subvention de 2 300 $ et subventionnera l'Association au même titre que les associations paroissiales pour l'entretien des terrains de balles.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

178-84
Contrat convention d'exploi. avec la SHQ l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION Adoption

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec, en vertu de sa résolution no 971-83 en date du 16 novembre 1983 a adopté le programme d'habitation comportant la réalisation d'un immeuble de 16 logements à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec désire conclure une entente avec la Corporation municipale de la ville de Trois-Rivières et l'Office municipal d'habitation de ladite municipalité, aux fins de confier l'administration de cet immeuble à l'Office municipal d'habitation et pour prévoir la participation financière de la Société d'habitation du Québec et de ladite Corporation municipale au déficit d'exploitation de l'immeuble réalisé par la Société;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- Que l'Office municipal d'habitation de la ville de Trois-Rivières soit autorisé à administrer l'immeuble de 16 logements portant le numéro civique 1750 avenue de l'Église et réalisé par la Société d'habitation du Québec dans ladite municipalité, en vertu de la résolution no 971-83 de la Société en date du 16 novembre 1983.

2.- Que demande soit faite à la Société d'habitation du Québec pour conclure conjointement avec ladite municipalité et l'Office municipal d'habitation, une convention d'exploitation prévoyant le paiement de subventions à l'Office municipal d'habitation de ladite municipalité pour l'aider à défrayer les coûts d'exploitation et d'amortissement de cet immeuble.

3.- Que la Corporation municipale de la ville de Trois-Rivières s'engage à participer, jusqu'à concurrence de 10%, aux déficits d'exploitation du programme d'habitation réalisé par la Société en vertu de sa résolution no 971-83 en date du 16 novembre 1983.

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

4.- Que Son Honneur le Maire et M. Pierre Dupont soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention dont le texte est approuvé par le Conseil municipal, tel que soumis.

ADOPTÉ

179-84
Subdivision pties lots 196, 198 et 199 P.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean-Marie Chastenay, a.-g., en date du 22 mars 1984 montrant la subdivision d'une partie des lots 196, 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés dans l'extension du Parc Isabeau (prolongement du boul. Hamelin), appartenant à Parc Isabeau inc. et à la ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 196-91 à 196-114 incl., 198-118 à 198-152 incl. et 199-208 à 199-228 incl.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville les plan et livre de renvoi quant aux subdivisions ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

180-84
Subdivision pties lots 200 et 201 P.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Serge Hamel, a.-g., en date du 28 mars 1984 montrant la subdivision d'une partie des lots 200 et 201 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés au sud-ouest du boul. Des Forges, appartenant à Gervais et Quessy inc. et donnant effet aux lots 200-31 à 200-47 incl. et 201-4 à 201-49 incl.

ADOPTÉ

181-84
Subdivision ptie du lot 194 P.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Pierre Roy, a.-g., en date du 23 mars 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 194 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé au nord du boul. Jacques-Cartier, appartenant à Gestion C.M.M.S. inc. et donnant effet aux lots 194-128 à 151 incl.

ADOPTÉ

182-84
Subdivision pties lots 186 et 181 P.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 30 mars 1984 montrant la subdivision d'une partie des lots 186 et 181 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés dans la Banque de terrains et le boul. Des Chenaux, appartenant à la ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-44 à 186-51 incl. et 181-884.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la

subdivision précédente.

ADOPTÉ

183-84
Subdivision ptie 186 P.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 2 avril 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé dans la Banque de terrains et le boul. Des Chenaux, appartenant à la ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-52 à 186-75 incl.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

184-84
Engagement d'un agent d'information Adoption

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en vue de l'engagement d'un agent d'information;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que Monsieur FRANÇOIS ROY soit et est engagé comme agent d'information, au salaire annuel de 27 000 $ à compter du 30 avril 1984. Monsieur Roy sera soumis à une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle il acquerra sa permanence. Il devra établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et l'y maintenir sous peine de renvoi.

ADOPTÉ

185-84
Acceptation des états financiers 1983 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les états financiers 1983 préparés par le comptable de la ville et vérifiés par la firme de comptables agréés Ferron, Nobert, Young, Lanouette & Associés, soient acceptés, copie desdits états financiers étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

186-84
Engagement de la ville re: feux de circulation Des Forges et Du Fleuve (parc portuaire) Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières si nécessaire s'engage à installer et à mettre en opération les feux de circulation au carrefour des Forges et du Fleuve ainsi que sur la rue de l'Hôpital avant que la circulation ne soit autorisée à l'intérieur du tunnel à être aménagé dans le parc portuaire.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

187-84
Acceptation du transfert du budget supp. en 1984 re: réfection des toitures et parement métallique des Habitations Adélard-Dugré Adoption

ATTENDU QU'un budget supplémentaire a été autorisé à l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières pour la réfection des toits aux Habitations Adélard Dugré en novembre 1983;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières accepte que la Société d'Habitation du Québec transfère le budget supplémentaire autorisé en novembre 1983 à l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières, au montant de 158 500 $, au budget 1984 de l'Office municipal.

ADOPTÉ

188-84
Modification de la rés. 416-83 re: vente par le Monastère des Ursulines lot 2191-1 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la résolution 416-83 du 3 octobre 1983 soit et est modifiée en changeant les mots "la corporation Monastère des Ursulines de Trois-Rivières" par "La Province de Trois-Rivières de l'Union Canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule".

ADOPTÉ

189-84
Appui à la ville de St-Romuald re: taxation des immeubles industriels Adoption

ATTENDU que plusieurs industries ont décidé de loger des plaintes à l'encontre de leurs évaluations;

ATTENDU que ces plaintes portaient essentiellement sur la nature des biens devant être portés au rôle, en application de l'article 65 de la loi sur la fiscalité municipale du Québec;

ATTENDU que le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec a rendu des décisions à l'effet que la quasi totalité des biens immobiliers de ces industries devaient être exclus du rôle, à l'exception des bâtiments conventionnels et du terrain;

ATTENDU que ces décisions auront des répercussions considérables sur l'évaluation industrielle au Québec et qu'il y a intérêt à obtenir une clarification législative des biens industriels qui sont imposables et de ceux qui ne le sont pas;

VU l'impact financier considérable qu'implique tant pour la ville que pour d'autres villes industrielles, l'incertitude actuellement créée par la décision du Bureau de révision en ce qui a trait aux valeurs industrielles;

ATTENDU que c'est l'obligation du gouvernement du Québec de ramener une certaine stabilité au niveau de la fiscalité des municipalités et d'éviter le cahot financier que risquent de créer les décisions défavorables des tribunaux supérieurs;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières appuie la ville de St-Romuald dans sa demande auprès de l'Union des municipalités du Québec afin d'obtenir que, de concert avec les autres villes confrontées avec le présent problème, des pressions soient faites auprès du gouvernement du Québec et plus particulièrement du ministre des Affaires municipales pour

obtenir des clarifications législatives à l'intérieur de l'article 65 de la loi sur la fiscalité.

ADOPTÉ

190-84
Demande au ministère de l'Environnement
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour la pose des services municipaux (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial) dans la Banque de terrains (boul. Des Chenaux, prolongement de la rue Matteau, Place René Matteau et une autre rue étant une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières), et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

191-84
Félicitations à la troupe NEBRAK
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à la troupe de danse NEBRAK de Trois-Rivières, laquelle, sous la direction de la chorégraphe Claire Mayer, a remporté deux prix au premier Salon de la danse qui se tenait à Montréal du 22 au 25 mars 1984. La troupe a remporté le prix du public pour la meilleure présentation et le premier prix dans la catégorie groupe.

ADOPTÉ

192-84
Acceptation de soumissions
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les soumissions de Construction Simaka inc. au montant de 24 293,68 $ et de 22 767,00 $ pour la démolition et la reconstruction des escaliers de la 1ère avenue de la rue Amherst et celle de Construction J.G. inc., au montant de 40 921,57 $ pour la construction d'un escalier rue Le Corbusier, soient acceptées.

ADOPTÉ

193-84
Comptes à payer mars 1984
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les comptes à payer au montant de 1 479 713,90 $ pour la ville et de 54 198,50 pour l'hippodrome comprenant les chèques émis dans le cours du mois de mars 1984 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

194-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Roger Villemure:	
Honoraires supplémentaires - participation au programme d'intégration des oeuvres d'art - final	619,20 $
J.-C. Papillon & fils limitée:	
Chaudière électrique - usine de traitement d'eau - paiement no 2 - retenue 10%	2 880,00
Alpha inc.:	
Relevés et plans d'électricité - usine de traitement d'eau - paiement no 1	4 050,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Claude Tremblay:	
Remboursement de permis de construction - projet cancellé (75,00 $ x 75%)	56,25
Laurent Deshaies:	
Remise de dépôt - démoliton du bâtiment	200,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - février 1984	523,00
Pouliot, Guérard & ass. inc.:	
Honoraires - services professionnels - programme d'auto-assurance - du 1er juin 1983 au 31 janvier 1984	2 995,89
Honoraires - services actuariels - assurances collectives - du 1er juin au 31 décembre 1983	8 375,00
Trust Général du Canada:	
Honoraires d'administration - gestion du portefeuille et des hypothèques - année terminée le 31 décembre 1983	22 774,81
Fonds des Amis du Séminaire St-Joseph:	
Souscription - versement final	5 000,00
Orchestre symphonique de Trois-Rivières:	
Subvention 1983-1984 - première tranche	7 500,00
Jérôme Carignan:	
Location de camion 10 roues - les 14, 15 et 16 décembre 1983	837,60
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie - du 29 février au 6 mars 1984	6 435,00
Location de machinerie - le 28 février 1984	1 176,00
Jules Milette inc.:	
Location de machinerie - les 1er et 2 mars 1984	550,00
Béton Laurentide:	
Location de machinerie - du 28 février au 2 mars 1984	1 350,00
Aménagements Pluri-services inc.:	
Location de machinerie - les 1er et 2 mars 1984	900,00
Gilles Ferland:	
Honoraires - grief "escouade motorisée" policiers et pompiers - part de la Ville	349,20
Normand & St-Pierre:	
Honoraires et déboursés - Cause Guy-Paul Simard - du 1er au 15 février 1984	3 576,06
Frais de taxation de témoin - M. Guy Tremblay - cause Guy-Paul Simard	50,08
Guy Tremblay:	
Taxation de témoin - solde à verser - cause Guy-Paul Simard	10,92
Yves Létourneau:	
Honoraires - rapport effectué sur les facteurs économiques de détermination des salaires des policiers de la Ville	3 419,00
Me Claudia Blais:	
Honoraires - vente par ministère des Travaux publics	195,00
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier et étiquettes - imprimerie	654,90
Membranes Hydrotech:	
Achat de pièces	1 888,00 $

Saillant inc.:	
Achat de contacteur et de luminaire	352,82
Achat de pièces	234,33
Achat de pièces	822,22
Nedco:	
Achat de pièces	195,48
Outils mauriciens inc.:	
Achat d'équipement	344,98
Achat de pièces	34,45
J.U. Houle ltée:	
Achat de pièces	1 059,30
Équipement Manutech inc.:	
Achat de torpille Allied et boyaux	9 319,50
Yvon Boulanger limitée:	
Impression d'obligations - émission du 1er juin 1983 - 115 302,69 $	564,34
Comité du XIIIe Congrès de l'A.A.Q. 1984:	
Frais d'inscription - congrès A.A.Q. - Réal Fleury	99,00
International City Management Association:	
Achat du volume "Small Cities and Counties" - Wilson O'Shaughnessy (u.s. funds)	30,75
A.I.M.Q.:	
Cotisation 1984 - Origène Bellemare	75,00
The Globe & Mail:	
"Report on business" - Me Lamy	446,40
Ass. des professionnels en ressources humaines du Québec:	
Cotisation et inscription - Claude Gendron	350,00
Séminaire d'officiers sapeurs-pompiers 1984:	
Inscriptions - Michel Thibeault et Louis Proulx	90,00
Canadian Identification Society:	
Renouvellement d'adhésion - Michel Guillemette	20,00
Formulaires Ducharme inc.	
Renouvellement de la mise à jour du Cités & Villes - Claude Doucet	75,00
Association des dirigeants des expositions:	
Cotisation 1984	100,00
L'Union des municipalités:	
Frais d'inscription - Congrès 84 - 11 personnes	2 915,00
Ministre des Finances:	
Renouvellement de permis 1984-1985 - casse-croûte Pavillon de la jeunesse	50,00
I.A.A.O.:	
Renouvellement d'abonnement - Jean-Jacques Lacroix (u.s. funds)	16,00
BOECKH:	
Renouvellement d'abonnement (Building Cost Modifiers) Jean-Jacques Lacroix	54,00
Reynald Flageol:	
Frais de huissier	11,15
Linteau, Villeneuve & ass.:	
Frais de huissiers	22,38
H. Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	77,66
Paquette, Rocheleau, Dion & ass.:	
Frais de huissiers	28,79
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	579,22
Raoul Chênevert ltée:	
Frais de douanes et honoraires	422,80
Bird-X Inc.:	
Achat d'unités Electronic Ultrason et "shoots birds" (u.s. funds)	1 675,41
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - mars 1984	75,00
Gulf Canada ltée:	
Achat d'essence - édifice des Travaux publics, aéroport, poste de police	3 418,75
Achat d'essence - poste de police - le 16 mars 1984	815,40

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains, coût d'enlèvement de la neige et de la glace - passages à niveau - janvier 1984	3 179,27 $
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée - février 1984	168,54
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 mars 1984	23 237,64
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 3 au 16 mars 1984	30,00
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 31 mars 1984	23 237,64
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 17 au 30 mars 1984	30,00
Groupe Sanibec:	
Entretien ménager - Hôtel de ville, édifice François-Nobert, Cour municipale - mars 1984	2 225,35
Service d'entretien de fins de semaine - Hôtel de ville - février 1984	544,00
Mario Durand:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - février 1984	3 166,00
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - mars 1984	3 166,00
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - mars 1984	2 575,00
Robert Frenette inc.:	
Travaux de peinture - bureau du Maire	665,00
Corporation Gaz de la cité ltée:	
Achat de gaz propane - Colisée	144,44
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - février 1984	474,15
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - Loisirs et Pavillon de la jeunesse - février 1984	550,49
Le Nouvelliste:	
Avis publics	1 129,50
Avis publics - appels d'offres	1 089,00
Roméo Flageol:	
Photographies	202,47
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet - 16 personnes - 5 mars 1984	66,00
Buffet - 14 personnes - 19 mars 1984	57,75
Contrôles Johnson ltée:	
Service d'entretien - décembre 1983	648,00
Fracturation trimestrielle - contrat de service	886,00
Pitney Bowes:	
Location de compteur postal - 1er avril au 30 juin 1984	109,55
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Hôtel de ville, Centre culturel, édifice François-Nobert	112,00
Receveur général du Canada:	
Licence - stations de radio - poste de police no 1 et édifice des Travaux publics	105,00
Alain Ricard:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 77,50 $	38,75
Société canadienne des postes:	
Renouvellement de locations de cases postales (1055, 368, 968)	164,30
Cie Générale électrique du Canada lée:	
Entretien d'équipement de radiocommunication - Loisirs - février et mars 1984	102,10
Entretien d'équipement de radiocommunication - Division des opérations, division du génie - mars 1984	702,93
Entretien d'équipement de radiocommunication - Sécurité publique - février et mars 1984	1 964,70

Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage - mars 1984	108,00
Restaurant aux Copains:	
Repas aux prisonniers	103,59
Restaurant le Grillon:	
Repas aux prisonniers	116,95 $
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - février 1984	90,00
Clinique d'optométrie de Trois-Rivières:	
Services professionnels - rapports pour départ - Police Marc Champagne et Yvon Tourigny - rapport Yvon Verrette	30,00
Philips:	
Réparation du traitement de texte - Greffier	372,50
Bureautique M.T.R. enr.:	
Travaux effectués sur traitement de texte	477,00
A.P.C.H.Q. Région de Trois-Rivières et la Maurice inc.:	
Location d'espace - promotion Habitation 84 (Les Rivières)	350,00

BIBLIOTHÈQUE

Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 19 au 25 février 1984	154,00
Service de surveillance - du 26 février au 3 mars 1984	118,88
Service de surveillance - du 4 au 10 mars 1984	166,10
Service de surveillance - du 11 au 17 mars 1984	166,10
Service de surveillance - hippodrome - du 4 au 10 mars 1984	259,25
Formules municipales ltée:	
Abonnement "Le Code du travail" - du 1er mars 1984 au 1er mars 1985	145,00
Abonnement "Santé et sécurité au travail du Québec" - du 1er mars 1984 au 1er mars 1985	135,00
Librairie Clément Morin & fils ltée:	
Achat de volumes	3 950,40
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de volume - Évaluation	200,00
Achat de volumes - bibliothèque	314,10
Sam the Recordman:	
Achat de disques	398,99
Université Concordia:	
Abonnement (Annales d'histoire de l'art canadien)	14,00
Socité de recherche en orientation humaine inc.:	
Abonnement à "Psychologie préventive" et achat d'un numéro spécial	13,00
Société d'histoire régionale de Nicolet:	
Réabonnement - "Les Cahiers nicolétains"	12,00
Revue Notre-Dame:	
Réabonnement - 1 an	6,00
Médium:	
Réabonnement	15,00
Ligue de sécurité du Québec:	
Réabonnement - "Famille avertie"	6,00
Éditions de l'Université d'Ottawa:	
Abonnement à Histoire sociale vol. 17 1984	15,00
Revue Couple & famille:	
Abonnement - 1 an	7,00
Centrale des bibliothèques:	
Achat de volumes	285,00
Canadian Woman Studies:	
Abonnement 1984 - solde à verser	10,00
Canadian Literature:	
Réabonnement - 1 an	25,00
APAMQ:	
Réabonnement à "La Lucarne" - 1984	10,00
Polysons 120652 Canada inc.:	
Achat de disques	35,87

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Institut national canadian pour les aveugles:	
Achat d'un Opuscule de la personne âgée aveugle du Québec	11,00
René Hamel:	
Achat de volumes	130,00
Entreprises Grolier:	
Achat de volume	15,95
Encyclopédies populaires inc.:	
Achats de volumes	111,10 $
Éditions Large vision de l'Outaouais:	
Achat de volumes	1 201,50
Éditions biographiques canadiennes-françaises ltée:	
Achat de volumes	67,91
Wilson & Lafleur ltée:	
Achat d'un Code municipal 1984 (les Codes criminels)	12,00
Pucet & fils:	
Volumes reliés	1 771,00
Périodica inc.:	
Réabonnements	276,95
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	1 624,55

HIPPODROME

Services financiers Procan ltée:	
Loyer de février et mars 1984	575,52
Alain Robitaille:	
Achat de balles de paille	165,00
Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - mars 1984	98,10
Télémédia CHLN 55:	
Publicité	381,48
Publicité	728,28
U.H.H.A.:	
Encadrements de photos	105,73
L'Antr'Amis inc.:	
Repas & consommations - conférence de presse	309,09
Guy Pelletier:	
Comité de gestion	62,00
Reynolds Radio:	
Location de mobile et base - mars 1984	59,95

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	155,25
Vaillancourt	67,51
LPM Supérieur inc.	287,76
Grossistes Baie d'Hudson	564,43
Den-Mart inc.	195,00
Crémerie de Trois-Rivières	279,00
Centralco (1982) inc.	255,40
Henri Bourgeois inc.	517,51
C Yum Yum inc.	238,05
Vaillancourt	43,90

EXPOSITION

Publi-hebdos inc.:	
Annonce - Paul Lacoursière	150,00
Association des expositions du Canada:	
Cotisation - 1984	1 500,00

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

SERVICE DES LOISIRS

Fédération québécoise de hockey sur glace inc.:	
Droits - 245 jeunes	857,50
Les Éditions Convergence:	
Abonnement - 1 an - "Droit de passage"	14,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Subvention - 2e versement	13 471,75
Martine Ricard:	
Remboursement d'inscription - abandon du cours	15,00
Madame Baril:	
Remboursement d'inscription - abandon du cours	18,90 $
Michel Lacombe:	
Achat d'équipement pour bureaux de Specta	725,00
Éducation des adultes (C.S.R.V.F.):	
Transfert d'inscription - cours relation parent-enfant	86,00
Club-Cyclotour:	
Planification d'un réseau cyclable	200,00

Implantation d'activités de loisir

Module Fleur de Mai:	
Activité de peinture sur vitre	250,00
Maison Ste-Clothilde:	
Activité d'accompagnement au niveau culturel	250,00
Corporation Les Deux Rives:	
Activité de danse aérobic	475,00
Association de la sclérose en plaque:	
Activité de yoga	330,00

Réalisation d'ateliers socio-culturels

Âge d'or St-Laurent:	
Atelier de cuir	100,00
AFEAS de la Cathédrale:	
Atelier de tricot et crochet	100,00
AFEAS Ste-Thérèse:	
Atelier de courte-pointe	100,00
AFEAS Notre-Dame:	
Atelier de broderie sur filet	100,00
AFEAS St-François d'Assise:	
Atelier d'artisanat	100,00
Âge d'or Immaculée-Conception:	
Atelier d'émaux sur cuivre	100,00
Club optimiste Mont-Carmel:	
Annonce - tournoi Pee Wee 1983	100,00
Association des arbitres de hockey de la Maurice inc.:	
Frais d'arbitrage - février 1984	1 798,00
L'A.E.R.A.:	
Aide financière 1984	320,00
Association de badminton de la Mauricie:	
Rémunération des animateurs - hiver 1984	1 616,00
Association des handicapés adultes de la Mauricie:	
Aide financière 1984	1 230,00
Implantation d'activité en loisir (travaux multiples)	320,00
Association récréative Normanville inc.:	
Frais de distribution - bulletin d'information	51,20

Subventions - patinoires - 3e versement

Association citoyens Adélard Dugré	325,00
Association loisirs St-Jean-Baptiste de la Salle	325,00
Association sportive Ste-Cécile	325,00
Centre Landry	325,00
Comité citoyens Jean-Nicolet	325,00
Comité de regroupement et d'action du boul. St-Jean	200,00

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

Subventions - patinoires - 3e versement (suite)

Loisirs St-Jean-Brébeuf	325,00
Loisirs St-Philippe	325,00
Loisirs St-Sacrement inc.	325,00
Loisirs Ste-Marguerite inc.	325,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	475,00
Loisirs des Vieilles Forges	650,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Aménagement d'un terrain de soccer à l'école Jacques-Buteux	14 337,08
Entretien ménager des parcs-écoles - février 1984	1 855,89

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1984

Jean Alarie:	
Secrétaire-administrateur - exposition agricole	
470 km	103,40 $
Frais de déplacement - Montréal - Visite du Cirque au Forum et du Salon Nautique à la Place Bonaventure	92,70
Roger Baril:	
Contrôleur équipement - opérations	48,18
219 km	
Marc Bergeron:	
Inspecteur (programme PRIME) - évaluation	
286 km - du 19 au 23 mars 1984	60,06
Repas	15,75
Claude Bernier:	
Technicien génie civil - opérations	
27 km	5,94
Diane Bouchard:	
Inspecteur (programme PRIME) - évaluation	
182 km - mars 1984	38,22
Repas	10,00
Gérard P. Brahic:	
Directeur-adjoint - évaluation	
1 sortie - Shawinigan	16,50
57 km - mars 1984	12,54
Jean Breton:	
Animateur - loisirs	
113 km	24,86
Gaston Desaulniers:	
Directeur - opérations	
349 km	76,78
Jean-Paul Duval:	
Concierge-messager - greffe et archives	
77 km - mars 1984	16,94
André Laberge:	
Technicien - urbanisme	
635 km - janvier et février 1984	139,70
Michel Lefebvre:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
227 km - février et mars 1984	49,94
Danielle Lemay:	
Biologiste - opérations	
44 km	9,68
Roger Loisel:	
Surintendant - opérations	
1 811 km	398,42
Jean-Pierre Lord:	
Analyste-programmeur - informatique	
342 km - janvier, février et mars 1984	75,24
5 sorties	12,50
Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (programme PRIME) - évaluation	
506 km - mars 1984	106,26
Repas	17,00

INITIALES DU MAIRE JMB

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1984 (suite)

Roland Masse:	
Journalier - opérations	
1 781 km	391,82
Transport d'employés	25,00
Gaston Pelland:	
Commis d'utilité générale - trésorerie	
23 sorties - décembre, janvier, février et mars 1984	57,50
Yves Picard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
274 km	60,28
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - opérations	
908 km	199,76
Robert Rousseau:	
Surintendant - opérations	
839 km	184,58
André Verville:	
Responsable parcomètres - opérations	
984 km	216,48
Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Montréal - Programme de sensibilisation au management public judiciaire	107,00 $
René Perron:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre avec le directeur des opérations au Forum	87,65
Frais de déplacement - Victoriaville - rencontre avec le régisseur du Colisée des Bois-Francs	31,02
Jean Lamy:	
Frais de déplacement - Québec - approbation du règlement 898 au M.A.M. et entrevue pour subvention pour le projet de la gare intermodale	79,38
Remboursement de petite-caisse	41,90
Lionel Bellefeuille:	
Frais de déplacement - Montréal - réunion du comité technique des relations de travail à l'Union des municipalités	78,50
Jean-Jacques Lacroix:	
Frais de déplacement - Shawinigan - Bureau de Revision - Montréal - rencontre avec M. Robert Fournier de la DSEF	34,66
Allocation d'automobile - janvier, février et mars 1984 - 629 km	138,38
Lise Richard:	
Frais de déplacement - souper-conférence de l'Association québécoise pour la formation et la performance - Auberge des Gouverneurs Trois-Rivières	18,00
Lucien Plourde:	
Frais de déplacement - Nicolet - transfert 3 semaines - 138 km	30,36
Jean Hélie:	
Frais de déplacement - Montréal - cours de 2 jours sur B.B.2 donné par L'ENAP	87,12
Réjean Boucher:	
Frais de déplacement - Québec - Congrès annuel Association québécoise des techniques de l'eau	265,00
Jacques Blais:	
Frais de transport - programme de sensibilisation au management judiciaire - Montréal	65,50
Léo Bellerose:	
Frais de déplacement - Sherbrooke - Super colloque Association québécoise du transport et des routes	67,88
Guy Aubin:	
Frais de déplacement - Montréal - Colloque I.B.M.	73,00

LUNDI, LE 2ième JOUR D'AVRIL 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1984 (suite)

André Laneuville:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre B.G.H. Planning	42,40
Frais de déplacement - Québec - Nouvelles lois sur les centres-villes, nouveau programme EQUERRE, programme Loginove	160,12
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - janvier 1984 - 430 km	94,60
Frais de déplacement - Québec - présentation d'un mémoire de l'Association des administrateurs des expos du Québec en commission parlementaire	70,05
Frais de déplacement - Notre-Dame-du-Bon-Conseil - Réunion de l'exécutif des administrateurs des expositions du Québec	32,99

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Alain Tremblay	89,78
André Marcil	568,34
Jean-Jacques Lacroix	98,44
Gérald Cholette	388,32
Origène Bellemare	80,13
Guy Pelletier	130,09
René Monfette	393,75
Madame Louise Goyette	87,78
Armand Allard ou François Lahaye	127,34
René Monfette	352,94
Juliette Bourassa	157,31 $
Yvon Dunn	74,74
Madame Louise Goyette	60,62
René Monfette	379,27
TOTAL	241 864,77 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

GREFFIER

MAIRE

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour du mois d'avril, ajournée au 24e jour du mois d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

195-84
Ajournement de la séance du 16-04-84 au 24-04-84
Adoption

ATTENDU que la présente séance a été dûment convoquée pour le 16 avril 1984 à 20 h 30;

ATTENDU qu'il ne s'est présenté que deux (2) membres du Conseil;

ATTENDU que le défaut de quorum a été constaté à 21 h 00;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la présente séance du Conseil soit et est ajournée au mardi 24 avril 1984 à 20 h 30.

ADOPTÉ

Procès-verbal 02-04-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 avril 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

d) Travaux d'entretien, de rénovation et autres à la bâtisse de la Marina et emprunt suffisant,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 mars 1984;

e) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 19 mars 1984;

f) Travaux de reconstruction des services municipaux sur la rue Terrasse Turcotte, installation de feux de circulation et autres travaux de réaménagement reliés au projet du Vieux Port et emprunt suffisant,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 19 mars 1984;

g) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 mars 1984;

h) Pose des services municipaux sur partie des lots 200, 201 et 202 et emprunt remboursable en partie par la ville et en partie par le secteur,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 5 mars 1984;

i) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage aux fins d'abroger le paragraphe b) de l'article 2.4.5.2 pour redéfinir les endroits et les conditions où les kiosques provisoires pourront être implantés,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 2 avril 1984;

j) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 10Rd3, d'agrandir la zone 10Re2 et de changer la numérotation de la zone 10Rd7,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 2 avril 1984;

k) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'abroger le paragraphe 3.1.3.2.1 en ce qui a trait aux marges de recul avant, latérales et arrières dans un projet d'ensemble,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 avril 1984;

Amendement au règl. 858 re: reconst. boul. Royal Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 858 (1983) concernant des travaux de reconstruction du boul. Royal (tronçon de la route 138), de la limite ouest de la ville jusqu'au rond-point du boul. Normand et décrétant un emprunt de 1 250 000 $ à cet effet, aux fins d'augmenter la dépense autorisée et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

Amendement au règl. 827 re: travaux boul. St-Louis Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 827 (1983) concernant des travaux de réparation aux tunnels et à la clôture du boul. St-Louis et décrétant un emprunt de 274 000 $ à cet effet, aux fins d'augmenter la dépense autorisée et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Prolongement de la conduite d'aqueduc sur le boul. Rathier Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le boul. Rathier, à partir de la limite sud du lot 1-293, au coût de 11 000 $ décrétant une taxe spéciale au montant de 4 400 $ à chacun des propriétaires des lots 1-356 et 1-357 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne, la balance devant être imputée aux fonds généraux 1984.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Ouverture et prolongement du boul. Hamelin etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'ouverture et le prolongement du boul. Hamelin jusqu'à la rivière Ste-Marguerite, la construction d'une traverse à niveau avec signaux lumineux, le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire jusqu'à la limite sud-ouest de l'emprise de la voie ferrée, ainsi que l'étude du bassin de drainage de la rivière Ste-Marguerite et décrétant un emprunt suffisant remboursable en tout ou en partie par une taxe spéciale et/ou une taxe d'amélioration locale (taxe de secteur).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement au règl. 1982-Z re: zonage Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations à 5 mètres de hauteur et à un étage maximum dans les zones 9Ral2, 9Ral4, 9Ral5, 9Ral6, 9Ral7, 9Ral8, 9Ral9, 9Ra24 et 9Rb4.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

Amendement au règl. 6 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No 6 concernant les chiens, aux fins d'interdire l'accès sur l'Île St-Quentin aux animaux domestiques.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Travaux de réfection de la Couronne Mariale Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant un emprunt au montant de 24 000 $ au fonds de roulement aux fins de pourvoir au paiement de l'excédent du coût des travaux de réfection de la Couronne Mariale, travaux décrétés par le règlement 864.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 24e jour d'avril 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

196-84 Compte rendu 02-04-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 2 avril 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 5 - Item 12 - avant-dernier paragraphe:

Remplacer "des machines à" par "de la".

Page 11 - Item 36 - 3e paragraphe:

Remplacer "M. Colbert" par "Mme Drolet".

ADOPTÉ

197-84 Règlement 866-B travaux reconstruction d'aqueduc, rues Bellefeuille et Bureau Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement 866-B (1984) abrogeant le règlement 866-A concernant une augmentation de la dépense autorisée et de l'emprunt pour les travaux de reconstruction d'aqueduc, rues Bellefeuille et Bureau, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

198-84
Règlement 888-A travaux de recouvrement en béton bitumineux rue De La Sentinelle Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 888-A (1984) prévoyant des travaux de recouvrement en béton bitumineux sur la rue De La Sentinelle, une partie du coût de ces travaux devant être assumée comptant par le propriétaires riverains et la balance à même les fonds généraux de 1984 et abrogeant le règlement 888 (1983) soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

199-84
Règlement 910 renouvel. et const. de branchements d'aqueduc et d'égout en 1984 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement 910 (1984) prévoyant le renouvellement et la construction de branchements d'aqueduc et d'égout en 1984 et décrétant un emprunt au montant de 290 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

200-84
Contrat vente à CLAUDE TRAHAN lot 181-796 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. CLAUDE TRAHAN le lot 181-796 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 10 050 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean-Paul Bérard, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un avis public de vente paru dans le Journal Le Nouvelliste, en date du 11 février 1984.

ADOPTÉ

201-84
Contrat cession par

ATTENDU qu'aux termes d'un acte d'échange passé le 7 décembre 1981 devant le notaire André Vachon et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistement de Trois-

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

SA MAJESTÉ
de 10 parcelles
de terrain
re: voie ferrée
CP ltée
Adoption

Rivières le 15 décembre 1981 sous le numéro 338 835, le ministère des Transports du Québec s'était engagé à céder à la Ville de Trois-Rivières les terrains qu'il devait acquérir du Canadien Pacifique limitée.

ATTENDU que le 5 mars 1984, le ministère des Transports du Québec a acquis du Canadien Pacifique limitée certains terrains dont copie de l'acte a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières le 9 mars 1984 sous le numéro 351 432;

ATTENDU que le Ministère entend donner suite à l'acte enregistré le 15 décembre 1981;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de SA MAJESTÉ du chef du Québec (Ministre des Transports) les immeubles suivants:

Dix (10) parcelles de terrain situées dans la Ville de Trois-Rivières, étant des parties d'une ancienne emprise de chemin de fer du Canadien Pacifique limitée (St-Maurice Valley Railway Company) et étant composées de deux parties du lot deux mille deux cent trente-sept (P. 2237) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, et d'une partie des lots cent soixante-douze (P.172), cent soixante onze "A" (P.171A), cent soixante-dix (P. 170) et cent soixante-sept (P. 167) et de deux parties chacun des lots cent soixante-huit (P. 168) et cent soixante-neuf (P. 169), rang Sainte-Marguerite du cadastre officiel d la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, telles que montrées sur un plan en date du 20 février 1976 et révisé le 30 décembre 1977 et plus explicitement décrites comme suit:

1- Une partie du lot 2237 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, contenant en superficie huit cent soixante-dix-sept mille huit cent trente-neuf pieds carrés (877,839 p.c.), plus ou moins, telle que montrée sur le plan 22-B/5-T-X, feuillet 4A, préparé le 80-0116 par Benoît Allaire, a.-g., minute 80-2550.

2- Une partie du lot 2237 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, contenant en superficie cent vingt-quatre mille trois cent cinquante pieds carrés (124,350 p.c.) plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "C-D-E-F-C" sur ledit plan.

3- Une partie du lot 172 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie deux cent cinquante pieds carrés (250 p.c.) plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "G-H-J-G" sur ledit plan.

4- Une partie du lot 171A du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie quarante-sept mille cent soixante pieds carrés (47,160 p.c.), plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "K-J-H-M-L-K" sur ledit plan.

5- Une partie du lot 170 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie quarante-neuf mille cinq cents pieds carrés (49,500 p.c.), plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "N-K-L-O-N" sur

ledit plan.

6- Une partie du lot 169 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie quatre-vingt mille pieds carrés (80,000 p.c.), plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "P-N-O-R-P" sur ledit plan.

7- Une partie du lot 168 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie trente-trois mille pieds carrés (33 000 p.c.), plus ou moins, le tout indiqué par les lettre "S-P-R-T-S" sur ledit plan.

8- Une partie du lot 167 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie quatre-vingt-sept mille cinquante pieds carrés (87,050 p.c.), plus ou moins, le tout indiqué par les lettre "U-S-T-W-W1-V-U" sur ledit plan.

9- Une partie du lot 168 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie cinquante-quatre mille six cents pieds carrés (54,600 p.c.) plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "X-U-V-Y-X" sur ledit plan.

10- Une partie du lot 169 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, contenant en superficie quatre-vingt-sept mille trois cent vingt pieds carrés (87,320 p.c.) plus ou moins, le tout indiqué par les lettres "Z-X-Y-Z" sur ledit plan.

En considération de ce que ci-haut cédé, la Ville de Trois-Rivières donne quittance au Ministre de la somme de deux cent vingt-deux mille huit cent cinq dollars (222 805 $) qui lui était due aux termes de la clause 2.7 de l'acte d'échange précité, enregistré sous le numéro 338835, et réserve ses droits sur les intérêts que le Ministre s'est engagé à lui payer aux termes de la clause 2.8 du même acte.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Bernard Tremblay, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

202-84
Contrat entente pour la gestion des terrains de balle de secteur Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec

- l'ASSOCIATION DE BASEBALL DE TROIS-RIVIÈRES;
- l'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE INC.;
- LES LOISIRS ST-PHILIPPE INC.

en vertu de laquelle celles-ci auront la délégation de la responsabilité d'entretien et de surveillance du terrain de balle de secteur (Albert-Gaucher, parc Lambert, parc Jacques-Buteux et parc Pie XII) pour la saison de balle 1984 (mai à septembre).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

203-84
Contrat achat de la bâtisse de l'École de Voile de l'Île inc. Adoption

ATTENDU que par son règlement 868, la Ville de Trois-Rivières a accepté de se porter acquéreure d'une bâtisse située sur l'Ile St-Quentin et appartenant à l'École de Voile de l'Ile inc., pour le prix de 7 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de l'ÉCOLE DE VOILE DE L'ILE INC. l'immeuble ci-après désigné:

DESCRIPTION:

Une bâtisse située dans la partie sud de l'Ile St-Quentin à Trois-Rivières, d'une superficie totale d'environ mille neuf cent vingt-cinq pieds carrés, mesure anglaise (1925 p.c.m.a.), comprenant un atelier, une remise, les bureaux et les entrepôts, érigée sur une partie du lot 2263 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

pour le prix de 7 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le contrat constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

204-84
Contrat cession de priorité: clinique de Réadaptation de T.-R. inc. Adoption

ATTENDU QUE par acte enregistré à Trois-Rivières le 9 mars 1960 sous le numéro 215929, la Ville avait vendu à CLINIQUE DE RÉADAPTATION DE TROIS-RIVIÈRES INC. les lots 182-156, 182-157, 182-158, 182-159, 182-160, 182-167, 182-168, 182-169, 182-170 et 182-171 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE cette vente était assujettie d'un privilège de vendeur en faveur de la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE CLINIQUE DE RÉADAPTATION DE TROIS-RIVIÈRES INC. a contracté un prêt de Caisse populaire Les Boulevards, garanti par une hypothèque sur les lots ci-haut mentionnés;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à Caisse populaire Les Boulevards toute antériorité quant à l'acte enregistré le 9 mars 1960 sous le numéro 215929 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, particulièrement en ce qui concerne son privilège de vendeur et consent à ce que Caisse populaire Les Boulevards soit colloquée avant elle à raison de la somme de 55 000 $ avec intérêts, frais et accessoires, dans tous ordres ayant pour objet la distribution du prix de l'im-

meuble hypothéqué ou de l'indemnité d'assurance en cas d'incendie.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville l'acte de cession de priorité préparé par Me Jean Damphousse, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de cession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

205-84
Subdivision lot 181-1-154 et ptie des lots 181-2 et 186
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 11 avril 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-2-154 et d'une partie des lots 181-2 et 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés rues Papineau et Matteau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-2-154-1, 181-2-154-2, 181-2-159 à 181-2-166 inclusivement et 186-88 à 186-99 inclusivement.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

206-84
Subdivision ptie du lot 186
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 9 avril 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé à l'ouest du Boul. Des Chenaux dans la banque de terrains, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-76 à 186-87 inclusivement.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

207-84
Acceptation des conditions de l'Hydro-Qué. re: cession du lot 186-2
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières désire acquérir de l'HYDRO-QUÉBEC, le lot 186-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prolongement du boul. Des Chenaux;

ATTENDU que HYDRO-QUÉBEC accepterait de céder ledit lot à la Ville, aux conditions énumérées dans une lettre datée du 3 avril 1984, signée par Monsieur Robert Guérard, e.a., chef de service, Gestion des Immeubles;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à contresigner pour et au nom de la ville la lettre de l'HYDRO-QUÉBEC, signée par Monsieur Robert Guérard, e.a., datée du 2 avril 1984 et constatant les conditions de cession du lot 186-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, à la Ville de Trois-Rivières pour le prolongement du boul. Des Chenaux.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite lettre qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

208-84
Engagement de la Ville construction passage à niveau de la rue St-Joseph Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières prévoit prolonger la rue St-Joseph vers le territoire de la Ville de Trois-Rivières-Ouest et qu'un tel prolongement implique le passage à niveau de la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée au millage 2.28 de la subdivision de la St-Maurice Valley;

ATTENDU que dans une lettre du 3 avril 1984, Canadien Pacifique ltée a fait connaître à la Commission canadienne des Transports les conditions pour la traversée de sa voie ferrée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage advenant la construction du passage à niveau situé à l'intersection de la rue St-Joseph et la voie du C.P.L. au millage 2.28 de la St-Maurice Valley Subdivision, à défrayer les coûts engendrés par les travaux suivants:

a) rehausser les poteaux servant à soutenir le fillage des télécommunications CN-CP;

b) réaménagement des clôtures d'emprise du C.P.L.;

c) mise en place des signaux automatiques de croisement avec cloche et porte à faux;

d) construction de la surface de croisement.

La Ville de Trois-Rivières s'engage également advenant la construction du passage à niveau précité à défrayer les coûts annuels d'entretien pour les item suivants:

a) coût annuel d'entretien des signaux automatiques de croisement;

b) coût annuel d'entretien de la surface de croisement.

ADOPTÉ

209-84
Autorisation de vente de boisson au local C-9 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise le Comité du tournoi provincial de flag football à vendre de la boisson au local C-9 du terrain de l'exposition les 18, 19, 20 et 25-26 et 27 mai 1984 à l'occasion du tournoi provincial de flag football qui se tiendra à la polyvalente Ste-Ursule.

ADOPTÉ

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

210-84
Amendemant à la réso. 512-83 re: Gazoduc Trans-Québec et Maritimes inc. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la résolution 512-83 adoptée le 5 décembre 1983 soit et est modifiée en ajoutant le paragraphe suivant:

"Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, l'acte de tolérance préparé par Me Gérard Dufresne, dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante."

ADOPTÉ

211-84
Organigramme du service des travaux publics Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que l'organigramme du service des travaux publics préparé par Monsieur Yvon Poirier, directeur, soit adopté tel que soumis, copie dudit organigramme étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que le directeur de ce service soit et est autorisé à mettre cet organigramme en application.

ADOPTÉ

212-84
Organigramme du service des ressources humaines Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que l'organigramme du service des ressources humaines préparé par Monsieur Claude Gendron, directeur du personnel, soit adopté tel que soumis, avec effet à compter du 4 juin 1984, copie dudit organigramme étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que le directeur de ce service soit et est autorisé à mettre cet organigramme en application, à compter du 4 juin 1984.

ADOPTÉ

213-84
Abolition de postes et nominations au service des travaux publics Adoption

ATTENDU que le Conseil a adopté un nouvel organigramme pour le service des travaux publics;

ATTENDU que ce nouvel organigramme implique l'abolition de certains postes, la création de certains autres et la nomination des titulaires de ces postes;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

1° Que les postes suivants soient abolis:

- Directeur des Opérations;
- Directeur-adjoint des Opérations;
- Directeur de la Centrale de traitement d'eau;
- Directeur-adjoint de la Centrale de traitement d'eau;
- Adjoint administratif au service des travaux publics;

2° Que les postes suivants soient créés avec comme titulaire les personnes suivantes:

- Responsable - Planification, services auxiliaires; Monsieur Gaston Desaulniers occupera ce poste;
- Responsable - Services aux citoyens; Monsieur Léo

Bellerose occupera ce poste;
- Responsable - Alimentation en eau; Monsieur Réjean Boucher occupera ce poste;
- Technicien - administration; Madame Louise Goyette occupera ce poste;
- Technicien - Planification, travaux contractuels; Monsieur Alain Provencher occupera ce poste;
- Surintendant - Usine de Traitement d'eau; Monsieur Serge Desjardins occupera ce poste;

Le salaire inhérent à ces postes sera établi selon la politique salariale des employés non syndiqués, après évaluation des tâches.

ADOPTÉ

214-84
Demande d'appro. au min. de l'Env. des plans pour le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le boul. Rathier
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le boul. Rathier et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

215-84
Demande d'appro. au min. de l'Env. installation des serv. municipaux sur les lots 200, 201 et 202
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour l'installation des services municipaux d'aqueduc et d'égout ainsi que du collecteur pluvial sur les lots 200, 201 et 202 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

216-84
Modification réso. 139-84 re: protocole d'entente avec Parc Isabeau inc.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la résolution 139-84 adoptée le 19 mars 1984 soit et est modifiée en enlevant dans la liste des travaux énumérés, "l'aménagement de la rivière Ste-Marguerite" et en ajoutant le paragraphe suivant avant le dernier paragraphe.

"CIE PARC ISABEAU INC. cèdera à la Ville le lit de la rivière Ste-Marguerite (Rivière Milette); cependant cie Parc Isabeau inc. devra aménager les abords de la rivière Ste-Marguerite (Rivière Milette), au fur et à mesure du développement. Cie Parc Isabeau inc. devra consentir à la Ville les servitudes de passage nécessaires à l'entretien du lit de la rivière.

La cession du lit de la rivière ne vaudra pas comme 10% des parcs et terrains de jeux.

Cie Parc Isabeau inc. devra prévoir de petits parcs de voisinage pour les enfants en bas âge.

ADOPTÉ

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

217-84
Salaire des membres du Conseil pour 1984
Adoption

VU le règlement 745 fixant le salaire du Maire et des Conseillers, conformément à l'article 65-6 de la Loi sur les Cités et Villes;

ATTENDU que ledit règlement s'en rapporte aux articles 65.4 et 65.5 de ladite loi pour déterminer l'augmentation annuelle des salaires des membres du Conseil;

ATTENDU que le Ministre des affaires municipales a décrété que l'augmentation de 1984 serait de 4.55% (Gazette Officielle du Québec 1984, Partie I, 17 mars 1984.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution.

Que la rémunération des membres du Conseil pour 1984 soit majorée de 4,55%, soit 104,55% de la rémunération de 1983, le tout rétroactivement au 1er janvier 1984.

ADOPTÉ

218-84
Certificat de citoyen d'honneur décerné à Mgr Charles-Édouard Bourgeois
Adoption

ATTENDU que Mgr Charles-Édouard Bourgeois a consacré 53 ans de sa vie à l'oeuvre de l'orphelinat Ville-Joie St-Dominique;

ATTENDU que Mgr Bourgeois est également à l'origine du Centre de service social, de l'Institut psycho-social, du Patro St-Charles et de ce qui est devenu l'hôpital Ste-Marie;

ATTENDU que pour perpétuer les oeuvres de Mgr Bourgeois dans le domaine de l'enfance et de la rééducation, la FONDATION MGR BOURGEOIS a été mise sur pied;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières, voulant témoigner sa reconnaissance à Mgr Charles-Édouard BOURGEOIS, est particulièrement heureux de lui décerner le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

219-84
Bail pour la location de l'Île St-Quentin
Adoption

ATTENDU que par sa résolution 26-82 en date du 25 janvier 1982, la ville avait accepté de louer l'Ile St-Quentin à la CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ILE ST-QUENTIN pour une période d'un an, renouvelable pour une autre année;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseiller Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la résolution 107-84 soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

Que le bail pour la location de l'Ile St-Quentin à la CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ILE ST-QUENTIN soit renouvelé pour une période de dix (10) ans à compter du 1er janvier 1984, aux mêmes conditions.

ADOPTÉ

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

220-84
Proposition de RE/MAX P. BELLEMARE & ASS. INC. acquisition d'immeubles Adoption

ATTENDU que la firme RE/MAX P. BELLEMARE & ASS. INC. a proposé à la Ville de Trois-Rivières que celle-ci acquière divers immeubles ci-après décrits:

DÉSIGNATION

Groupe A

Lots nos 701-3, 2254-2 et 2255-1 du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières et appartenant à MAURICE FORTIN INC.

Groupe B

Lots nos 707-2 et 707-A2 du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières et appartenant à LAURENT GAUVIN.

Groupe C

Lots nos 2254-1 et 2255-2 du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières et appartenant à M. LIONEL PROVENCHER.

Groupe D

Lots nos 702-2, 703-2, 704-2, 705-2, 706-2, 708-2, 709-2, 2256 et 2257 du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières et appartenant à la Coopérative Fédérée du Québec.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Groupe E

Droits et privilèges du bail "Club St-Paul enr." appartenant à MM. DUCHESNEAU et DUMONT.

ATTENDU que la Ville entend se prévaloir de cette offre;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte et se prévale de la proposition de RE/MAX P. BELLEMARE & ASS. INC. pour l'acquisition des immeubles ci-haut décrits, suivant la proposition de vente du 14 février 1984 dont copie est annexée à la présente.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat d'acquisition des propriétés ci-haut décrites, ladite acquisition étant faite pour et en considération d'une somme de 733 000 $, conformément au règlement 898 de la Ville.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à la proposition de RE/MAX P. BELLEMARE & ASS. INC. et à l'acte d'achat, dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

221-84
Acceptation de mettre fin au bail avec SA MAJESTÉ re: parcelle de terrain sur l'Île St-Christophe Adoption

ATTENDU que le 20 février 1967, le Conseil de Corporation de la Cité de Trois-Rivières a accepté de louer de Sa Majesté 617843 pieds carrés du lot 2204 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour une période de 21 ans, ladite période devant se terminer le 29 février 1988;

ATTENDU que la Ville accepterait de mettre fin audit bail afin que le Gouvernement du Canada procède à certains aménagements sur cette parcelle de terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de mettre fin au bail mentionné au préambule avec SA MAJESTÉ, concernant une parcelle de terrain sur l'Île St-Christophe à la condition que le Gouvernement du Canada cède à la Ville l'assiette de la rue et le chemin piétonnier menant du Pont Duplessis à l'Île St-Quentin.

ADOPTÉ

222-84
Demande au C.R.S.S.S. et au min. des Affaires sociales re: acquisition du tomographe axial
Adoption

CONSIDÉRANT que le C.R.S.S.S.-04 a reconnu la nécessité que notre région offre, de façon urgente, les examens sur tomographe axial à notre population (environ trois mille (3 000) par année).

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires sociales accepte de financer les premiers six cent mille (600 000 $) dollars de ce projet dont le coût global s'élève à 1 500 000 $.

CONSIDÉRANT que les autres sources de financement sont assurées.

CONSIDÉRANT que tout délai additionnel pourrait générer des coûts d'achat supplémentaires de 150 000 $ en plus des impacts négatifs sur la qualité de soins.

CONSIDÉRANT que notre région est la seule région au Québec à forte concentration urbaine à ne pas encore offrir ce service à sa population.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De demander au C.R.S.S.S.-04 et au Ministère des Affaires sociales d'autoriser l'acquisition immédiate du tomographe axial à Trois-Rivières et de ne pas différer leur décision à cause des discussions en cours sur la régionalisation dans notre région, le choix du site d'implantation pouvant être déterminé dans les semaines subséquentes.

ADOPTÉ

223-84
Demande au min. Affaires municipales re: programme REVICENTRE
Adoption

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales vient de mettre en vigueur le programme REVICENTRE (Programme d'aide à la revitalisation des centres-villes et des secteurs centraux);

ATTENDU que le centre-ville de Trois-Rivières a été constitué traditionnellement de commerces, services, administration publique et d'habitation et que ces activités s'y retrouvent encore aujourd'hui;

ATTENDU que le centre-ville comprend une concentration de bâtiments parmi les plus anciens de la municipalité;

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

ATTENDU que le centre-ville constitue un milieu présentant certaines difficultés économiques dues à une diminution de l'achalandage, présentant certaines difficultés sociales dues à une diminution de la population résidente;

ATTENDU que le centre-ville est caractérisé par une détérioration des bâtiments, des infrastructures et des équipements;

ATTENDU que ce programme permettrait à la Ville de réaliser certains de ses objectifs d'urbanisme et d'aménagement du centre-ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières présente au ministère des Affaires municipales du Québec une demande d'admissibilité au programme REVICENTRE pour son centre-ville tel que délimité par un liséré rouge sur le plan annexé à la présente pour en faire partie intégrante, afin d'élaborer un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville et identifier les interventions subséquentes qu'elle entend y réaliser.

ADOPTÉ

224-84
Autorisation à Martine Sirois re: demande d'assistance finan. auprès du min. Loisir
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que Martine Sirois, au nom de la Ville de Trois-Rivières soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'organisation de la fête nationale en 1984.

ADOPTÉ

225-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Guimond électrique inc.:	
Éclairage de rues 1984 - paiement no 2 - retenue 10%	32 939,86 $
Pavages de Nicolet inc.:	
Bassin du lac Milette - creusage du ruisseau - paiement no 1 - retenue 10%	1 053,00
Shalwin Cie:	
Remise de retenue - remplacement de fenêtres - Centre communautaire Alexandre-Soucy - 10% du contrat	3 561,00
Maurice Couture ltée:	
Remise de retenue - travaux divers - Centre communautaire Alexandre-Soucy	385,00
Clément Beaudoin:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Déboisement de lignes pour distribution - Hydro-Québec	1 500,00
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires professionnels - Tunnel Laviolette, phase II - du 13 février au 3 mars 1984	144,41

MARDI, LE 24ième JOUR D'AVRIL 1984

Vézina, Fortier & associés:	
Plans - devis - surveillance silo à chaux - usine de traitement d'eau - paiement no 1	15 000,00 $
J.C. Papillon & fils limitée:	
Chaudière électrique - Édifice des Travaux publics - paiement no 2 - retenue 10%	5 175,00
Chaudière électrique - Colisée - paiement no 1 - retenue 10%	6 885,00
René Prince:	
Pose de tuiles en céramique et vinyle-amiante - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - paiement no 1	2 130,00
Consultants Pluritec ltée:	
Usine de traitement d'eau - énergie excédentaire - paiement no 5	43,20
Yvon Fournier ltée:	
Remise dépôt en garantie	1 121,55
Domaine du son T.R. inc.:	
Système de son - Colisée	18 881,38
École Petits Chanteurs de T.R.:	
Subvention 1984	1 200,00
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 avril 1984	23 237,64
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 31 mars au 13 avril 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Édifice des Travaux publics, autogare, aéroport - mars 1984	647,92
Contenants - Hippodrome - février 1984	4 020,00
Contenants - Colisée, hippodrome - mars 1984	2 097,08
T.R. location inc.:	
Location d'équipements	51,33
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Sainte-Thérèse et Saint-Michel-des-Forges - 5e versement	70 924,36
Thomas Bellemare ltée:	
Service de tracteur - le 23 mars 1984	680,00
Service de tracteur - du 26 au 30 mars 1984	3 400,00
Champlain excavation ltée:	
Location de chargeuse et service de main-d'oeuvre - les 1 et 2 mars 1984	420,00
Outils mauriciens inc.:	
Achat d'une perceuse	124,98
Matériaux les Rives inc.:	
Achat d'une mèche "carboloy"	153,82
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, enveloppes, etc.	590,57
Achat de papier	242,59
Nedco:	
Achat d'éléments chauffants pour séchoir à main	74,77
Achat de pièces	235,00
Saillant inc.:	
Achat de pièces et accessoires	449,26
Achat de pièces	629,17
Achat de pièces et de 2 tableaux de contrôle - Colisée et Édifice des Travaux publics	16 206,71
J.U. Houle ltée:	
Achat de bagues de retenue pour borne-fontaine	79,61
Plongeur Pro:	
Inspection et travail par scaphandrier - conduite principale rue Bellefeuille et boul. Normand	425,00
Club de tir du Cap inc.:	
Location du champ de tir - 1983 - Sécurité publique	825,00
Boutique du Baril inc.:	
Achat de barils	4 059,16
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - du 1er au 16 mars 1984	144,00
F.X. Boisvert enr.:	
Lettrage d'un kiosque pour exposition A.P.C.H.Q.	380,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Mario Durand:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - avril 1984	3 150,00 $
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - avril 1984	2 575,00
Groupe Sanibec:	
Ajustement pour janvier et février 1984	179,40
Service d'entretien de fins de semaine - mars 1984 - Hôtel de ville	612,00
C.P. ltée:	
Coût d'enlèvement de la neige et de la glace - passages à niveau - février 1984	649,99
Coût d'enlèvement de la neige et de la glace - passages à niveau - février 1984	764,20
Tapis G. Paquin & fils:	
Tapis - bureaux du Maire et de la secrétaire	2 100,00
R. Magnan & fils inc.:	
Location d'un tapis - exposition A.P.C.H.Q.	53,01
M. Thompson & fils ltée:	
Recouvrement de 6 meubles, fourniture et installation de tapisserie et tentures - bureau du Maire	2 330,00
Comité des Fêtes du 350e de T.R.:	
12 épinglettes	36,00
Jean-Guy Michaud:	
Honoraires - grief Jean Boissonneault - part de l'employeur	30,00
Jean-Guy Michaud:	
Honoraires - grief Jean Boissonneault - part de l'employeur	527,25
Guy Godin:	
Honoraires - comité de sélection - agent d'information	925,00
Constructions Daniel Arvisais inc.:	
Réduction du prix du lot 181-2-149	600,00
A. Pérusse machinerie:	
Affilage de 3 couteaux	54,00
C.P. express:	
Frais de transport de colis - usine de traitement d'eau	16,50
Roméo Flageol:	
Photo du kiosque de la Ville - exposition A.P.C.H.Q.	11,99
Maheu & Maheu inc.:	
Services anti-parasitaires - Marché-aux-denrées - avril 1984 à mars 1985	275,00
Services anti-parasitaires - Colisée et Pavillon de la jeunesse - avril 1984 à mars 1985	390,00
B.B. extermination inc.:	
Rapport de vérification - 718, rue St-Christophe	12,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - Édifice des Travaux publics, Colisée, Centre culturel, hippodrome, aéroport, Marché-aux-denrées, hôtel de ville - mars 1984	954,41
Fernand Gauthier:	
Déplacement et expertise, préparation et rédaction de rapport - 1034, Sainte-Angèle	62,00
Motorola ltée:	
Location de radios-téléphones - janvier 1984 (moins crédit 194,60 $)	176,00
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - mars 1984 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - poste de police - mars 1984	159,36
Location de photocopieur - trésorerie - février 1984	271,36
Location de photocopieur - administration générale, Exposition, Loisirs, etc.	660,12
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - mars 1984	168,90

INITIALES DU MAIRE JAB
INITIALES DU GREFFIER

Librairie du Cap:	
Location de photocopieur - loisirs - du 19 mars au 2 avril 1984	280,78 $
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - bibliothèque - 3e versement de 12	652,93
Location de photocopieur - usine de traitement d'eau - 4e versement de 12	167,89
Location de photocopieur - cour municipale - 4e versement de 12	167,89
Location de photocopieur - division opération - 2e versement de 12	372,09
Librairie Multi-service enr.:	
Réparation de 2 calculatrices Toshiba	70,00
Le Nouvelliste:	
Inscriptions baseball mineur et soccer - appels d'offres - avis terrains à vendre - publicité hippodrome	1 535,70
Publicité hippodrome - avis publics	597,00
Appels d'offres - publicité hippodrome - avis publics	1 606,50
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	305,90
Pâtisserie de Courval enr.:	
Buffet - 350e	114,00
Buffet 17 personnes - le 2 avril 1984	64,60
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	263,25
Fusey B.B.Q.:	
Repas - policiers-pompiers - incendie rue Laviolette	130,63
Michel Matteau:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 112,50 $	56,25
Frais de déplacement - Montréal - visite du Salon national de l'habitation 84	81,70
Madame Colette L. Duval:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 215,00 $	107,50
U.Q.T.R.:	
Location 20 barricades	100,00
Saint-Maurice aéro club:	
Service de gérance - aéroport - avril 1984	390,00
Nobert, Young, Lanouette, Carpentier:	
Honoraires - vérification des opérations - exercice 1983 et travail professionnel en cours effectué jusqu'au 25 février 1984	1 860,00
Pouliot, Guérard inc.:	
Honoraires - services professionels du 1er novembre 1983 au 29 février 1984	1 935,00
L'Union des municipalités:	
Inscriptions - congrès 1984 - petit déjeuner-conférence - Mesdames Françoise Drolet et Charlotte Lussier	20,00
Corporation professionnelle des urbanistes du Québec:	
Inscription - congrès - Roger Bruneau	60,00
Congrès Parents-secours:	
Inscription - congrès - Isaac Chevarie	50,00
Ass. américaine des spécialistes en lubrification:	
Inscription - colloque sur la lubrification - Roger Baril	90,00
Association des évaluateurs municipaux du Québec:	
Inscription - congrès - Gérard Brahic	165,00
ICOM:	
Adhésion - Jean Hélie	22,50
Gaétan Morin éditeur:	
Achat du volume "Théorie des test Bernier"	25,36
News/34-38:	
Abonnement - 1 an - Guy Aubin	111,00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - mars 1984	320,00
Institut de police du Québec:	
Cours de chef d'équipe de patrouilleurs no 16 - Germain Provencher	150,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Bélanger, Sauvé, Roy & Ass.:	
Honoraires - services professionnels - différend policiers - du 6 janvier au 6 mars 1984	13 088,87 $
Normand, & Saint-Pierre:	
Honoraires - services professionnels - arbitrage policiers 1983 - du 14 novembre 1983 au 19 mars 1984	2 835,00
Maurice Comeau:	
Frais de dépenses - pompier auxiliaire - mars 1984, 1er février et 24 mars 1984	86,61
Télé Saint-Maurice inc.:	
Contrat de publicité - exposition 1983 - solde à payer	760,00

SERVICE DES LOISIRS

Pavillon Saint-Arnaud inc.:	
Subvention - dernier versement	2 002,69
Productions Specta inc.:	
Octroi - Centre culturel, bibliothèque, Specta - 4e versement	20 850,00
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.:	
Frais d'adhésion annuel	50,00
Stage régional niveau I et formation de nouveaux instructeurs	15,00
Association de hockey mineur de T.R.:	
Frais des marqueurs - hockey mineur - mars 1984	184,50
Michel Jutras:	
Avance - rencontre sociale de tous les bénévoles en loisirs - 25 avril 1984	250,00
Radio Shack:	
Achat d'un récepteur radio AM-FM - cassettes - (suite au vol survenu au Pavillon de la jeunesse)	381,44
Club Jeunesse en action:	
Entente - Fête des bénévoles en loisirs - 25 avril 1984	100,00
Clément Riopel:	
Achat de bouteilles de vin - Fêtes des bénévoles en loisirs - 25 avril 1984	132,00
Ass. des parents d'enfants handicapés T.R. Cap inc.:	
Implantation d'activités de loisir - détente-yoga	250,00

Subventions annuelles aux associations de personnes âgées de Trois-Rivières - 1984

Les enseignants retraités	250,50
Âge d'or Saint-Sacrement	165,00
Âge d'or Sainte-Cécile	204,00
Âge d'or Saint-Jean-de-Brébeuf	240,00
Âge d'or Immaculée-Conception	204,00
Âge d'or Saint-Philippe	139,50
Âge d'or Sainte-Marguerite	274,50

Subventions annuelles aux associations de personnes âgées de Trois-Rivières - 1984 (suite)

Âge d'or Notre-Dame-des-Sept-Allégresses	112,50
Âge d'or Saint-Laurent	340,50
Âge d'or Saint-Pie X	120,00
Âge d'or Saint-François d'Assise	120,00
Âge d'or Sainte-Thérèse	81,00
Âge d'or Saint-Michel-des-Forges	169,50
Âge d'or Le Soleil des aînés	136,50

Délégation de la gestion et de l'entretien des bâtisses, salles ou parcs - 2e versement

Association sportive Sainte-Cécile inc.:	
Bâtisses du parc Lemire et parc	917,50

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

SERVICE DES LOISIRS (suite)

Délégation de la gestion et de l'entretien des bâtisses, salles ou parcs - 2e versement (suite)

Comité de citoyens des Abitations Adélard-Dugré:	
Centre communautaire Adélard-Dugré	340,00 $
Loisirs Saint-Jean-de-Brébeuf:	
Pavillon Gagnon	563,00
Loisirs Sainte-Marguerite inc.:	
Bâtisses du parc Sainte-Marguerite	962,50
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Salle de loisirs de Saint-Michel-des-Forges	565,50
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Subvention - soutien aux activités de loisir municipal - année scolaire 1983-1984	2 523,30

HIPPODROME

Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	2 752,75
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	390,53
Achat de bière	1 110,00
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	483,51
Achat de bière	1 158,60
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 25 février, 3, 4, 10, 17, 18, 20, 24 et 15 mars 1984	1 020,15
Service d'ambulance - les 27 et 31 mars, 1, 3, 7 et 8 avril 1984	741,90
Service d'ambulance - le 10 avril 1984	139,10
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 1 et 2	1 062,96
Impression des programmes nos 3 à 6 inc.	2 051,80
Impression des programmes nos 7 et 8	1 025,90
S.F. Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - avril 1984	287,76
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 11 au 17 mars 1984	175,23
Service de surveillance - du 1er au 7 avril 1984	365,35
Hippodromes du Canada inc.:	
Cotisation - 1983-1984 - 50% de la cotisation	330,00
Sûreté hippodrome Canada:	
Cotisation - année se terminant le 31 octobre 1984 - solde à payer	300,00
Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine	10,00
Reynolds radio:	
Location de mobile et base - avril 1984	59,95
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Publicité	60,00
Boutique du harnais Yvon Pratte:	
Achats de pièces et accessoires	63,61
Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - avril 1984	98,10
Paul Mailhot:	
Repas - comité de gestion	19,80
Photo Lambert inc.:	
Services de TV en circuit fermé - 6 jours de courses en mars et qualifications (mars 1984)	610,00
Canadian Trotting Association:	
Droits - 6 jours courses - mars 1984	1 706,88

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

HIPPODROME (suite)

Brink's Canada limitée:	
Transport d'argent - mars 1984	400,00 $
Télémédia CHLN 55:	
Publicité	208,08
Régie des loteries et courses du Québec:	
Droits - 26 programmes de courses	3 400,00
Hôpital vétérinaire des Forges:	
Services professionnels - mars 1984 - 6 programmes	300,00

BIBLIOTHÈQUE

Production Specta inc.:	
Achat d'une lampe Sylvania DED	33,36
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 25 au 31 mars 1984	166,10
Service de surveillance - du 18 au 24 mars 1984	166,10
Service de surveillance - du 1er au 7 avril 1984	169,88
Service de surveillance - du 18 au 24 mars 1984 - hippodrome	380,85
Service de surveillance - du 25 au 31 mars 1984 - hippodrome	372,45
Gilles Gauthier:	
Achat de disques	118,50
Librairie Clément Morin & fils ltée:	
Achat de volumes	1 209,65
Périodica inc.:	
Abonnements divers	131,00
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	2 334,50
Pucet & fils:	
Achat de feuilles Offset - réparation d'albums de jeunes - volumes reliés	457,00
Michel Cloutier:	
Achat d'un livre	22,00
Encyclopédies populaires inc.:	
Achat de volumes	734,70
Éditions Large vision de l'Outaouais:	
Achat de volumes	1 593,00
Gaston Michaud:	
Achat d'un livre	5,00
Micromedia Ltd:	
Achat d'un exemplaire de Statistics Canada 1851-1974	114,40
Pluricanaux ltée:	
Achat de volumes	300,00
Canebsco Subscription Service:	
Achat de volumes	7,47
Éditions Héritage:	
Abonnement à Coulicou	12,00
Éditions le Nordais:	
Renouvellement à Bricolage	24,00
Presses de l'Université de Montréal:	
Abonnement à Revue Sociologie et sociétés - 1984	28,00
Service Missionnaire:	
Réabonnement à Vivant Univers - 1984	15,00
University of Winnipeg:	
Abonnement à la Revue d'Histoire urbaine - 1984-1985	20,00
Polysons 120652 Canada inc.:	
Achat de disques	660,00
Sam the Recordman:	
Achat de disques	203,27

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1984

Réal Ayotte:	
Responsable des parcomètres - opérations 1 806 km	397,32
Transport d'employés	25,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Roland Bacon:	
Inspecteur - Marché-aux-denrées	
501 km	110,22 $
Michel Bareil:	
Technicien - urbanisme	
529 km - janvier, février et mars 1984	116,38
Roger Baril:	
Contrôleur équipement - opérations	
277 km	60,94
Léo Bellerose:	
Directeur-adjoint - opérations	
1 621 km	324,20
Marc Bergeron:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
402 km - du 26 mars au 4 avril 1984	84,42
Repas	28,75
Claude Bernier:	
Technicien génie civil - opérations	
56 km	12,32
Henri-Paul Boisvert:	
Assistant-surintendant - équipements et opérations (services communautaires)	
263 km	57,86
Réjean Boucher:	
Directeur - centrale de traitement d'eau	
447 km	98,34
Serge Bronsard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
456 km - du 4 novembre 1983 au 29 mars 1984	100,32
Gilles Brouillette:	
Chaîneur - arpentage	
68 km	14,96
Roger Bruneau:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
501 km	110,22
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
408 km	89,76
Gaston Desaulniers:	
Directeur - opérations	
607 km	133,54
Serge Desjardins:	
Directeur-adjoint - centrale de traitement d'eau	
43 km	9,46
Germain Déziel:	
Ingénieur - génie	
192 km - février et mars 1984	42,24
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
925 km	203,50
Transport de l'équipement et du personnel	15,00
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - opérations	
74 km	16,28
Normand Fournier:	
Chef inspecteur - permis et inspection	
169 km	37,18
Gilles Grenier:	
Commis d'utilité générale - organisation et méthodes	
405 km - février et mars 1984	89,10
Luc Guévin:	
Technicien génie civil - opérations	
42 km	9,24
Réjean Hamel:	
Journalier - équipement & opérations (services communautaires)	
24 sorties	60,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Renald Hamelin:
Technicien - urbanisme
168 km - janvier, février et mars 1984 36,96 $

François Hébert:
Inspecteur-calculateur - évaluation
72 km 15,84

Anatole Houle:
Concierge-messager - greffe & archives
589 km 129,58

René Isabelle:
Employé de la Commission scolaire de T.R. pour la construction d'un chalet de service dans la cour de l'école Saint-Sacrement - selon entente - loisirs
390 km - décembre 1983, janvier et février 1984 85,80

Michel Jutras:
Agent de projets - loisirs
198 km 43,56

Louis Lamy:
Responsable autofinancement - loisirs
223 km - janvier, février et mars 1984 49,06

Benoît Landry:
Technicien stagiaire - évaluation
426 km 93,72

Denis Lelièvre:
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs
121 km 26,62

Danielle Lemay:
Biologiste - opérations
37 km 8,14

Gaétan Lemieux:
Hommes d'instruments - génie
115 km 25,30

Roger Loisel:
Surintendant - opérations
1 971 km 404,02

Bryan Luckerhoff:
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluatin
778 km - du 23 mars au 3 avril 1984 163,38
Repas 28,00

Jean-Maurice Massicotte:
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et inspection
795 km 174,90

Yvon Massicotte
Inspecteur-calculateur - évaluation
104 km 22,88

Luc Pagé:
Inspecteur-calculateur - évaluation
323 km 71,06

Fernand Pellerin:
Inspecteur de chantiers - permis et inspection
1 095 km 240,90

Michel Pellerin:
Surveillant travaux - génie
979 km 215,38

Pierre Pépin:
Technicien stagiaire - évaluation
44 km 9,68

René Perron:
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)
253 km 55,66

Yves Picard:
Animateur en loisirs - loisirs
104 km 22,88

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Yvon Poirier:	
Directeur travaux publics - travaux publics	
253 km	55,66 $
Frais de déplacement - Québec - congrès A.Q.T.E.	353,35
Jean-Paul Poisson:	
Commis d'utilité générale - trésorerie	
500 km - février et mars 1984	110,00
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - opérations	
855 km	188,10
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
891 km	196,02
Transport du personnel	4,00
Robert Rousseau:	
Surintendant - opérations	
780 km	171,60
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
127 km	27,94
André Verville:	
Responsable parcomètres - opérations	
1 086 km	238,92
Jacques St-Laurent:	
Frais de repas - tournée sur l'accréditation des partenaires du service - rencontre des comités exécutifs des 2 centres communautaires	42,46
Madame Charlotte Lussier:	
Frais de déplacement - Montréal - Congrès U.M.Q.	363,37
G. Provencher:	
Frais de déplacement - Institut de police - Nicolet - Cours de chef d'équipe de patrouilleur no 16 - 153 km	33,66
Georges Côté:	
Frais de représentation - souper de l'A.P.C.H.Q.	30,00
Claude Gendron:	
Frais de repas pour 2 personnes - comité de sélection - poste d'agent d'information	21,00
Frais de déplacement - Montréal - réunion Sobeco	70,50
Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Québec - cours de technicien judiciaire - 8e cours d'une série de 8	225,00
Frais de déplacement - Montréal - participation au comité d'uniformisation des formules des cours municipales en tant que président dudit comité	75,50
Jean-Louis Goneau:	
Frais de repas - Kiosque de la Ville - exposition A.P.C.H.Q.	49,05
Louis Proulx:	
Frais de déplacement - Montréal - séminaire sapeur-pompier, officier	53,80
Gilles Beaudoin:	
Frais de repas avec 2 personnes - Congrès mondial des cités unies	33,37
Frais de repas avec le consul d'Israël et autres	177,75
Roger Baril:	
Frais de déplacement - Pointe-Claire - visite industrielle Hewitt	73,40
Danielle Cantin:	
Frais de déplacement - cueillette de renseignements - du 3 au 23 mars 1984	296,41
Jean-Jacques Lacroix:	
Frais de déplacement - Shawinigan - Bureau de Revision	29,45
Frais de déplacemen - Québec - M.A.M. réception	119,04
Allocation d'automobile - avril 1984 - 522 km	114,84

Claude Doucet:	
Frais de déplacement - Québec - signature obligations émission 3 556 000 $	76,50 $
Lionel Bellefeuille:	
Frais de repas - grief Michel Ruel	19,74

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	535,57
Madame Louise Goyette	59,39
Réjean Boucher	120,92
Juliette Bourassa	110,15
Jacques Blais	94,24
André Laneuville	97,08
Jean-Jacques Lacroix	94,49
François Lahaye	86,84
Origène Bellemare	55,37
Madame Louise Goyette	51,92
Jacques St-Laurent	114,03
Madame Louise Goyette	57,10
Jean Lamy	58,58
René Monfette	492,50
René Monfette	457,69
Lucien A. Ouellet	88,51
René Monfette	613,23
Gérald Cholette	284,78
Michel Lacoursière	162,81
TOTAL	340 113,43 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 7e jour du mois de mai, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal séance du 16 ajournée au 24-04-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 1984, ajournée au 24 avril 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Travaux d'entretien, de rénovation et autres à la bâtisse de la Marina et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 5 mars 1984;

e) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

f) Travaux de reconstruction des services municipaux sur la rue Terrasse Turcotte, installation de feux de circulation et autres travaux de réaménagement reliés au projet du Vieux Port et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 19 mars 1984;

LUNDI, le 7e JOUR DE MAI 1984

g) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 19 mars 1984;

h) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

Amendement au règl. 608 Avis de motion

Je donne avis par le présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 608 (1976) concernant le programme d'acquisition et d'aménagement de terrains au nord-ouest du secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle aux fins d'augmenter de 310 000 $ le montant de l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Amendement au règl. 255 Avis de motion

Je donne avis par le présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 255 concernant l'établissement d'un tarif pour l'accès de l'Île St-Quentin aux fins de changer la période de perception.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Ouvrages d'interception zone portuaire Avis de motion

Je donne avis par le présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant un emprunt suffisant pour des ouvrages d'interception dans les limites des travaux d'aménagement du parc portuaire à Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

226-84 Compte rendu 24-04-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 24 avril 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 13 - Item 47 - 2e paragraphe:

Ajouter à la fin: "et qu'à compétence égale, les gens de Trois-Rivières seront privilégiées".

ADOPTÉ

227-84
Règlement
6-1982-B
interdire
les animaux
domestiques
sur l'Île
St-Quentin
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 24 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement 6-1982-B (1984) concernant les chiens et la nomination d'un contrôleur de chiens, aux fins d'interdire l'accès sur l'Île St-Quentin aux animaux domestiques, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

228-84
Règlement
827-A
travaux aux
tunnels et
à la clôture
boul. St-Louis
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 24 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement 827-A (1984) prévoyant des travaux de réparation aux tunnels et à la clôture du boul. St-Louis et décrétant un emprunt de 274 000 $ à cet effet, aux fins d'augmenter la dépense autorisée et l'emprunt de 82 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

229-84
Règlement
903
services
municipaux
sur lots
200 et 201
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 903 (1984) prévoyant des travaux d'infrastructure de rues, de voirie, de pavage et d'éclairage sur les lots 200 et 201 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et décrétant un emprunt de 569 000 $ à cet effet, remboursable en partie par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines et en partie par une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

230-84
Règl. 911
autorisant
emprunt de
24 000 $
au fonds de
roulement
re: couronne
mariale
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 24 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement 911 (1984) autorisant un emprunt de 24 000 $ au fonds de roulement, aux fins de pourvoir au paiement de l'excédent du coût des travaux de réfection de la couronne mariale, travaux décrétés par le règlement 864, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

231-84
Règl. 912
prolongement
d'aqueduc
boul. Rathier
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 24 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 912 (1984) prévoyant le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le boul. Rathier, à partir de la limite sud du lot 1-293, au coût de 11 000 $, décrétant une taxe spéciale au montant de 4 400 $ à chacun des propriétaires des lots 1-356 et 1-357 du cadastre de la paroisse de St-Étienne, la balance devant être imputée aux fonds généraux 1984, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

232-84
Règl. 913
travaux
d'ouverture
du boul.
Hamelin
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 24 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 913 (1984) prévoyant des travaux d'ouverture du boulevard Hamelin, de l'intersection de la rue P.-E. Neveu jusqu'à la rivière Ste-Marguerite, la construction de la traverse à niveau avec signaux lumineux, le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire jusqu'à la limite sud-ouest de l'emprise de la voie ferrée, ainsi que l'étude du bassin de drainage de la rivière Ste-Marguerite et son aménagement et décrétant un emprunt au montant de 104 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

233-84
Règlement
1982-Z-A-16
re: zonage
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-16 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'abroger le paragraphe b) de l'article 2.4.5.2 pour redéfinir les endroits et les conditions où les kiosques provisoires pourront être implantés, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

234-84
Règlement
1982-Z-A-17
re: zonage
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-17 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 10Rd3, d'agrandir la zone 10Re2 et de changer la numérotation de la zone 10Rd7, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

235-84
Règlement
1982-Z-A-18
re: zonage
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 avril 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-18 (1984) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'abroger le paragraphe 3.1.3.2.1 concernant les marges de recul avant, latérales et arrières dans un projet d'ensemble situé en zone résidentielle, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

236-84
Contrat
vente à
HÉLÈNE
CORNEAU
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vente à Dame HÉLÈNE CORNEAU le lot 186-25 du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières pour le prix de 6 500 $.

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte préparé par Me Léo Leblanc, notaire, et constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à l'avis de vente paru dans le journal Le Nouvelliste en date du 25 avril 1983.

ADOPTÉ

237-84
Contrat vente à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

a) Les lots numéros QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX, CINQUANTE ET UN, CINQUANTE-DEUX, CINQUANTE-TROIS, CINQUANTE-QUATRE, CINQUANTE-CINQ, CINQUANTE-SIX, CINQUANTE-SEPT, CINQUANTE-HUIT, CINQUANTE-NEUF, SOIXANTE, SOIXANTE ET UN, SOIXANTE-DEUX, SOIXANTE-TROIS, SOIXANTE-QUATRE, SOIXANTE-CINQ, SOIXANTE-SIX, SOIXANTE-SEPT, SOIXANTE-HUIT, SOIXANTE-NEUF, SOIXANTE-DIX, SOIXANTE ET ONZE, SOIXANTE-DOUZE, SOIXANTE-TREIZE, SOIXANTE-QUATORZE, SOIXANTE-QUINZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-SIX (186-45, 186-46, 186-51, 186-52, 186-53, 186-54, 186-55, 186-56, 186-57, 186-58, 186-59, 186-60, 186-61, 186-62, 186-63, 186-64, 186-65, 186-66, 186-67, 186-68, 186-69, 186-70, 186-71, 186-72, 186-73, 186-74, 186-75) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières;

b) Le lot numéro HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-884) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières.

pour le prix de 31 214,20 $ payable comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me François ST-ARNAUD, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

238-84
Contrat vente à SERGE THIFFEAULT
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. Serge THIFFEAULT les lots 186-40 et 181-2-155 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 9 900 $ payable comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un avis public de vente paru dans le journal Le Nouvelliste, en date du 19 novembre 1983.

ADOPTÉ

239-84
Contrat vente à CLAUDETTE NAUD Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Mme Claudette NAUD les lots 186-39, 181-2-156 et 186-41 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 11 650 $ payable comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à un avis public de vente paru dans le journal Le Nouvelliste, en date du 19 novembre 1983.

ADOPTÉ

240-84
Contrat entente avec LES LOISIRS ST-JEAN-DE-BRÉBEUF INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LES LOISIRS ST-JEAN-DE-BRÉBEUF INC. en vertu duquel la Ville délègue la gestion du stationnement du parc St-Jean-de-Brébeuf lors du Grand Prix de Trois-Rivières 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

241-84
Entente avec BASEBALL MAURICIE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec BASEBALL MAURICIE concernant l'appointement des arbitres aux parties de baseball mineur et de la balle molle à Trois-Rivières par Baseball Mauricie pendant la saison d'été 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie inté-

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

grante.

ADOPTÉ

242-84
Subdivision
ptie lot 1
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, arpenteur-géomètre en date du 12 avril 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 1 du cadastre de la paroisse de St-Étienne, situé boulevard Rathier, appartenant à M. Raoul RATHIER et donnant effet aux lots 1-355, 1-356 et 1-357.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

243-84
Subdivision
pties lots
200 et 201
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Pierre Roy, arpenteur-géomètre, en date du 3 mai 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 200 et 201 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, situés au sud du boulevard Des Forges, appartenant à GERVAIS & QUESSY INC., et donnant effet aux lots 200-48 à 200-59 et 201-5 à 201-59.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

244-84
Appui à
l'Auberge
de Jeunesse
La Flotille
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que la Ville de Trois-Rivières donne son accord à l'opération d'une auberge de jeunesse dans les limites de son territoire connue sous le nom de "AUBERGE DE JEUNESSE LA FLOTILLE.

ADOPTÉ

245-84
Acceptation
de la subv.
re: prog.
d'assistance
aux équip.
de loisir
du M.L.C.P.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les subventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme d'aménagement et de développement des équipements de loisir, pour l'achat des équipements suivants: vants:

- Quais	7 500,00 $
- Canots Rabaska	3 250,00 $
- Module psychomoteur	800,00 $
	11 550,00 $

Que Son Honneur le Maire et le Greffier ou, en son absence, l'assistant-greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents pertinents attestant l'acceptation de ces subventions par la Vil-

le, celle-ci s'engageant à respecter toutes les règles prévues au programme pour l'attribution des subventions.

ADOPTÉ

246-84
Inscription de la Ville au programme d'aide fin. aux équip. culturels Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire d'inscription au programme de soutien du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et à retourner les documents suivants dûment complétés:

- Le formulaire de résolution attestant l'existence dans la municipalité d'une structure et d'un mécanisme de consultation;
- Le formulaire de mise à jour de la programmation annuelle 1983;
- Le formulaire pour l'énoncé de nos orientations en matière de loisir.

ADOPTÉ

247-84
Permis de boisson autorisé ABITATIONS ADÉLARD-DUGRÉ Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise le comité des citoyens des ABITATIONS ADÉLARD-DUGRÉ à vendre de la boisson au parc Adélard-Dugré dans le cadre d'un festival sportif les 19 et 20 mai prochain.

ADOPTÉ

248-84
Demande à Trav. publics Canada pour const. de 2 conduites d'évacuation des eaux usées sur le site du Vieux Port Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que la Ville de Trois-Rivières fasse une demande à TRAVAUX PUBLICS CANADA afin d'inclure dans les travaux d'aménagement du parc portuaire les ouvrages d'interception et de traitement des eaux usées tels qu'ils apparaissent aux plans préparés par le consortium PLURITEC LTÉE ET VÉZINA, POISSON ET ASSOCIÉS en date du mois de mai, ces ouvrages consistant sommairement en la fourniture et en la pose de deux (2) conduites de 900 mm sur une longueur de 360 mètres.

Que la Ville de Trois-Rivières prenne à sa charge les frais découlant desdits ouvrages conditionnellement à l'acceptation de ces plans et de ces travaux pour fins de subvention par le ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

249-84
Mandat au consortium Pluritec ltée et Vézina, Fortier, Poisson et Associés Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que la Ville retienne les services du consortium PLURITEC LTÉE, VÉZINA, FORTIER, POISSON ET ASSOCIÉS pour la réalisation d'une étude et la préparation des plans d'interception de traitement des eaux usées dans la zone portuaire.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

250-84
Amendement au règl. 858 pour augmenter la dépense de 200 000 $
Adoption

ATTENDU que par son règlement 858 adopté le 1er août 1983, la Ville a décrété la reconstruction du tronçon du boul. Royal situé entre la limite ouest de la Ville et le boul. Normand, au coût de 1 250 000 $;

ATTENDU que le Ministère des Transports du Québec a versé une subvention au montant de 500 000 $ à la Ville;

ATTENDU que le Ministère des Affaires municipales et la Commission municipale du Québec ont autorisé un emprunt n'excédant pas 950 000 $ pour financer ces travaux;

ATTENDU qu'il faudra effectuer certains travaux non prévus audit règlement 858, tels que réfection des conduites d'aqueduc, le renouvellement des entrées de service et l'éclairage, le tout totalisant 200 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que l'article 3 du règlement 858 soit et est amendé en augmentant la dépense autorisée de 1 250 000 $ à 1 450 000 $.

Que l'article 2 dudit règlement 858 soit et est amendé en ajoutant à la fin:

"et annexe "A-1";"

Que la subvention de 500 000 $ du Ministère des Transports du Québec soit appropriée au règlement 858.

ADOPTÉ

251-84
MM. Morrissette et St-Laurent mandatés pour accorder des déclarations d'appui
Adoption

ATTENDU que le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire impliquer les municipalités au niveau des loisirs sur leur territoire;

ATTENDU que la Ville devra appuyer les demandes de subventions des corporations privées ou scolaires, dans le cadre des programmes d'assistance financière du Ministère;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que MM. ALBERT MORRISSETTE et/ou JACQUES ST-LAURENT soient et sont délégués par la Ville de Trois-Rivières pour signer et accorder une ou des déclarations d'appui en faveur de corporations privées ou scolaires dans le cadre des demandes de souscription aux programmes d'assistance financière du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour 84-85.

ADOPTÉ

252-84
Budget supp. de l'O.M.H. de T.-R.
Adoption

ATTENDU que l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES TROIS-RIVIÈRES a adopté un budget supplémentaire pour deux (2) employés temporaires pour l'entretien des terrains aménagés et pour l'organisation des programmes de gestion de l'énergie et d'entretien préventif;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières adopte le budget supplémentaire de l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES TROIS-RIVIÈRES pour l'engagement de deux (2) employés temporaires, ledit

INITIALES DU MAIRE
164
INITIALES DU GREFFIER

budget supplémentaire s'établissant à 36 200 $.

ADOPTÉ

253-84
Acceptation des états financiers de l'O.M.H. de T.-R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les états financiers de l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TROIS-RIVIÈRES préparés par la firme Samson Bélair, comptables agréés, pour l'année 1983, lesdits états financiers étant annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

254-84
Appui à la Ville de Drummondville re: obtention de la Finale prov. des Jeux du Québec été 1987 Adoption

CONSIDÉRANT que la venue des Jeux du Québec à Drummondville aurait des retombées positives pour toute la région;

CONSIDÉRANT que l'organisation d'une finale des Jeux du Québec nécessite une concertation de tous les milieux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie fermement la candidature de la Ville de Drummondville comme ville hôtesse de la finale des Jeux du Québec à l'été 1987 et s'engage à collaborer dans la mesure du possible avec le futur comité organisateur.

ADOPTÉ

255-84
Convention avec le MINISTÈRE DE L'ENVI. DU QUÉBEC re: travaux parc portuaire Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec le MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC concernant les travaux à réaliser dans le parc portuaire dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, les travaux étant estimés à 440 000 $ et devant être subventionnés pour une somme de 374 000 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

256-84
Amendement à la rés. 19-84 re: CEDIC Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que la résolution 19-84 de la Ville de Trois-Rivières reconnaissant la Corporation économique de développement industriel et commercial du Trois-Rivières métropolitain inc. (CEDIC) comme organisme responsable de promouvoir l'expansion industrielle et commerciale de la Ville, soit amendée de façon à y ajouter le paragraphe suivant:

"le tout rétroactivement au 1er janvier 1984".

ADOPTÉ

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

257-84
Félicitations à Mes Méthot et Normand re: Guy-Paul Simard Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Mes Jean MÉTHOT et Jean NORMAND pour avoir si bien représenté la défense dans la cause opposant Guy-Paul Simard à la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

258-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Ébénisterie Leclerc inc.:	
Ameublement - bibliothèque	12 450,00 $
Association lasallienne de la région de T.-R.inc.:	
Octroi	250,00
Bissonnette, Diamond, Joncas:	
Honoraires - aménagement intérieur du bureau du Maire	570,00
Voyages Princesse	
Billet d'avion - Montréal-Rouyn - congrès - Gérard Brahic	156,06
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Service d'entretien - équipement de radiocommunication - division du génie, division des opérations - avril 1984	702,93
Service d'entretien - sécurité publique - avril 1984	982,35
Service d'entretien - loisirs - avril 1984	51,05
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 30 avril 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 14 au 27 avril 1984	30,00
Ajustement pour la période du 15 mars au 15 avril 1984	2 779,68
Groupe Sanibec:	
Services ménagers - avril 1984 - Hôtel de ville, Édifice François-Nobert, Cour municipale	2 225,35
Mario Durand:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - mai 1984	3 166,00
C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	11,00
Hydro-Québec:	
Loyer annuel - location d'une partie du lot no 186 - du 1er mai 1984 au 30 avril 1985	1,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie - du 2 au 10 avril 1984	2 880,00
Patrick Gagnon:	
Location de camion - le 19 avril 1984	256,48
Robert Gendron:	
Location de camion - le 19 avril 1984	256,48
Gaston St-Pierre:	
Location de camion - le 19 avril 1984	256,48
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement - le 12 avril 1984	87,48
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Inscriptions André Bérubé, Serge Desjardins, Réjean Boucher - séminaire "Activation de la silice"	60,00
Sociétal inc.:	
Inscription - François Roy - colloque international sur la promotion des grandes villes	125,00
Comité du congrès 1984:	
Inscription - Claude Juteau - congrès	239,00

Conseil des loisirs de la Maurice inc.:	
Frais d'adhésion - avril 1984 à mars 1985	25,00 $
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - acte de servitude consenti par la succession de Dame Raoul Bergeron	183,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Location de 125 chaises	31,25
Entretien ménager des parcs-écoles - mars 1984	2 016,69
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - du 3 au 10 avril 1984	160,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Plante verte - Dr. Roger Caron - service du personnel	27,00
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - Madame Charest et oeillets - Semaine des secrétaires	104,65
Fleur de soie et Fine porcelaine:	
Achat d'un arrangement de fleurs	102,66
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 18 personnes - le 24 avril 1984	118,12
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	209,77
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - avril 1984	75,00
St-Maurice aéro club:	
Service de gérance - mai 1984	390,00
Institut de police du Québec:	
Cours C.R.P.Q. - 1 candidat	100,00
J.B. Deschamps inc.:	
Impression émission d'obligations du 16 avril 1984	6 045,65
Nobert, Young, Lanouette, Carpentier:	
Honoraires - vérification des opérations au 31 décembre 1983 et travail professionnel en cours effectué depuis la dernière facturation jusqu'au 31 mars 1984	12 170,00
Honoraires - vérification des opérations du régime de rentes (exercice 1983) - vérification de conformité des systèmes de contrôle interne - préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 1983, etc.	1 350,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - mars 1984	204,88
Location de photocopieur - Trésorerie - mars 1984	244,65
Location de photocopieur - Administration générale, sécurité publique, loisirs, etc. - mars 1984	512,73
Location de photocopieur - Poste de police - avril 1984	161,05
Le Nouvelliste:	
Avis publics - Publicité hippodrome - Offre d'emploi	3 129,00
Publicité hippodrome - Avis publics - Avis recouvrement de pavage 1984 - Demance de soumissions - Publicité loisirs	915,50
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	266,70
Le Soleil ltée:	
Offre d'emploi	495,00
Probec 5 ltée:	
Offre d'emploi	833,20
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bilbiothèque - du 8 au 14 avril 1984	166,10
Service de surveillance - hippodrome - du 8 au 14 avril 1984	380,85
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - Sergent Michel Thibeault - incendie rue Laviolette	70,40

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

EXPOSITION

Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie	58,72 $
Le Pro-Jac ltée:	
Repas-réunion - Commission de l'expo	26,92
Au Palais du chinois inc.:	
Repas-réunion - Commission de l'Expo	40,48

SERVICE DES LOISIRS

Association de baseball de Trois-Rivières:	
Entente de soutien et de services - 1984	3 900,00
Remboursement inscriptions perçues	3 785,00
Association de hockey mineur Trois-Rivières:	
Frais des marqueurs - avril 1984 (final)	112,50
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - hiver 1984	1 675,00
Entetien de soutien et de services - 1984	7 080,00
Remboursement inscriptions perçues	10 862,00
François Roy:	
Maître de cérémonie - exposition socio-culturelle	50,00
Michel Jutras:	
Dépenses - fête des bénévoles	236,30
Productions Specta inc.:	
Octroi - Centre culturel, Salle J.-A.-Thompson, Specta - 5e versement	20 850,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Publicité dans Le Nouvelliste selon programme conjoint de promotion des activités	175,00
Association des arbitres de hockey de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbitrage - avril 1984	643,00
AFEAS St-Pie X:	
Atelier en loisir socio-culturel - tricot	100,00

HIPPODROME

Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 15, 17, 21 et 22 avril 1984	649,15
Service d'ambulance - Daniel Giroux (guideur)	68,80
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 5 jours courses - les 1, 3, 8, 10 et 15 avril 1984	1 322,10
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 9, 10 et 11	1 557,38
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	1 975,80
Service financier Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - mai 1984	287,76
Réjean Gendron:	
Fonds de change	1 000,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Agropur/Félicien Landry	59,00
Emballages Bettez inc.	70,40
LPM Supérieur inc.	1 125,24
Henri Bourgeois inc.	633,78
Canada Packers inc.	161,60
Centralco (1982) inc.	1 010,00
J. Champagne enr.	6,25
Crémerie des Trois-Rivières	707,93
Dunkin Donuts	51,71

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE (suite)

Métropolitain Pop corn	194,00 $
C Yum Yum	186,30
Vaillancourt	178,19
Grossistes Baie d'Hudson	1 230,95
Larochelle & frères (Mauricie)	90,52

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1984

Marc Bergeron:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
223 km	46,83
Repas	11,50
Henri-Paul Boisvert:	
Assistant-surintendant - équipements & opérations (services communautaires)	
346 km	76,12
Gérard P. Brahic:	
Directeur adjoint - évaluation	
1 sortie - Shawinigan	16,50
131 km	28,82
Roger Bruneau:	
Directeur adjoint - urbanisme	
476 km	104,72
Frais de déplacement - Trois-Rivières - congrès A.P.U.Q.	54,00
Anatole Houle:	
Concierge-messager - greffe et archives	
832 km	183,04
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
197 km	43,34
Michel Lefebvre:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
250 km	55,00
Denis Lelièvre:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
149 km	32,78
Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
522 km	109,62
Repas	30,00
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène et environnement - permis et inspection	
508 km	111,76
René Perron:	
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)	
359 km	78,98
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspection	
639 km	140,58
Yvon Poirier:	
Directeur travaux publics - travaux publics	
794 km	174,68
Denis Ricard:	
Frais de repas (3 personnes) - S.H.Q.	41,95
Guy Pelletier:	
Frais de séjour - ouverture de la piste Pré Vert	32,50
Frais de millage - Jonquière - ouverture de la piste Pré Vert - 696 km	153,12
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - mars 1984 - 415 km	91,30
Frais de déplacement - Notre-Dame-du-Bon-Conseil -	

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

Jean Alarie:	
Réunion printanière de l'Association des administrateurs des expos agricoles du Québec	46,70 $
Frais de déplacement - Notre-Dame-du-Bon-Conseil - Réunion de l'exécutif de l'Association provinciale des expositions	34,46
Frais de déplacement - Notre-Dame-du-Bon-Conseil - Rencontre Association provinciale (émission TV)	27,50
Danielle Cantin:	
Frais de voyage et d'assignation - cueillette de renseignements - du 23 mars au 3 avril 1984	320,29
Léo Bellerose:	
Frais de déplacement - Ville St-Laurent - semaine des travaux publics	88,05
Lionel Bellefeuille:	
Dîner - conciliation renouvellement convention collective des fonctionnaires	11,60
Dîner (2 personnes) - grief Ruel	19,74
Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Montréal - Chambre de commerce de Montréal - Conférence Bell Hélicoptère	9,00
Gilles Beaudoin:	
Repas avec les membre du Conseil - congrès U.M.Q.	203,60
Pierre Dupont:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	194,10
Lunch - Conseil	85,14
Claude Gendron:	
Repas pour 3 personnes - travail de soir (nouveaux salaires policiers-pompiers	21,50
Jean Hélie:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre avec gestionnaire Trust Général du Canada	72,00
Henri-Paul Jobin:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	516,00
Wilson O'Shaughnessy:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	77,40
Frais de déplacement - Montréal - cours de perfectionnement École nationale d'administration publique	304,92
Pierre St-Arnaud:	
Frais de déplacement - Trois-Rivières - clinique sur la carburation	25,00
Guy Blais:	
Remboursement de dépenses - cours en prévention du crime à l'Institut de police du Québec - du 26 mars au 13 avril 1984 - 150 km	33,00
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre B.G.H. Planning	32,00
Gilles Colas:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre B.G.H. Planning	65,50
Jean-Louis Goneau:	
Frais de déplacement - Lévis - réunion Association québécoise des agents du bâtiment	70,40
Allocation d'automobile - janvier, février et mars 1984 - 1 590 km	349,80
Jacques Blais:	
Avance - colloque sur des sujets touchant les cours municipales	150,00
Roger Baril:	
Frais de déplacement - Boucherville - assemblée générale de l'A.P.O.M.	51,18

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	62,88
René Monfette	553,06

LUNDI, LE 7e JOUR DE MAI 1984

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES (suite)

Jean Lamy	52,85 $
Réjean Boucher	122,70
Gaston Desaulniers	65,65
Jean-Jacques Lacroix	87,64
René Monfette	575,61
TOTAL	150 820,86 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Juliette Bruneau
Ass't-GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

Bureau du trésorier
Le 3 mai 1984

LUNDI, LE 14e JOUR DE MAI 1984

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 14e jour du mois de mai, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Georges	CÔTÉ

Modification du règl. 902 projet Gervais & Quessy Avis de motion

Je donne avis par le présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 902 en ce qui a trait aux parcours des travaux et des immeubles desservis.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

259-84 Règlement 608-F re: augmen. de l'emprunt pour la banque de terrains Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 608-F (1984) visant à autoriser une dépense supplémentaire de 310 000 $ au règlement 608 adopté en 1977, au montant de 2 433 000 $, pour l'exécution, en 1984, d'une partie des travaux d'infrastructure et d'aménagement des phases IV, V, VI et VII du secteur de la banque de terrains, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

260-84 Règlement 914 re: ouvrages d'interception dans la zone portuaire Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 14e JOUR DE MAI 1984

Que le règlement 914 (1984) autorisant la réalisation d'ouvrages d'interception dans les limites des travaux d'aménagement du parc portuaire à Trois-Rivières et décrétant un emprunt de 440 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

261-84
Félicitations à Madame Jacqueline PELLERIN élue une des dix (10) femmes de l'année
Adoption

ATTENDU que dans le cadre du Salon de la femme, des certificats d'honneur sont décernés chaque année à des femmes qui se sont distinguées dans différents champs d'activités;

ATTENDU que dans le domaine des activités sociales, Mme Jacqueline Pellerin de Trois-Rivières s'est vue attribuer le titre de femme de l'année;

ATTENDU que par son apport à la collectivité, Mme Pellerin a su mériter cet honneur;

ATTENDU que Mme Pellerin a beaucoup oeuvré dans son milieu, afin d'obtenir des logements adéquats aux citoyens du secteur Hertel;

ATTENDU que cet honneur rejaillit sur tout Trois-Rivières et plus particulièrement, sur sa famille et les gens de son quartier;

Pour toutes ces raisons,

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Mme Jacqueline PELLERIN pour avoir été choisie parmi les 10 femmes de l'année.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Juliette Bourassa
ASSISTANT-GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JB/JRD

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 22e jour du mois de mai, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Georges	CÔTÉ

Proclamation semaine prov. d'économie de l'eau potable Adoption

ATTENDU que la qualité du service d'aqueduc et la qualité de l'eau potable dépendent de l'utilisation rationnelle qu'en feront les citoyens;

ATTENDU qu'il y a lieu de sensibiliser la population à l'effet que l'eau n'est pas gratuite et qu'une utilisation abusive et désordonnée augmente les coûts de traitement de l'eau;

ATTENDU que la semaine provinciale d'économie de l'eau potable a pour but de sensibiliser les citoyens aux coûts de traitement de l'eau et à une utilisation rationnelle;

Le Conseil de la Ville de Trois-Rivières proclame la semaine du 20 au 26 mai 1984, la semaine provinciale d'économie de l'eau potable.

ADOPTÉ

Procès-verbaux 07-05-84 et 14-05-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 7 mai 1984 et de l'assemblée spéciale du 14 mai 1984, soient adoptés.

ADOPTÉ

---

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Travaux d'entretien, de rénovation et autres à la bâtisse de la Marina et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 5 mars 1984;

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

e) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 19 mars 1984;

f) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 mars 1984;

g) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations,
avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet,
à la séance du 24 avril 1984;

Travaux de rénovation locaux de l'hôtel de ville
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 905 prévoyant des travaux de rénovation et de rafraîchissement de locaux de l'hôtel de ville, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt au fonds de roulement de 14 000 $.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Acquisition de deux (2) propriétés rue Ste-Marguerite
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant l'acquisition de deux (2) propriétés situées rue Ste-Marguerite et appartenant à la succession Jules Godon et décrétant un emprunt à cet effet au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendements au règl. 186
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement dans les rues et places publiques, aux fins de hausser à 100 $ l'amende minimum prévue pour les conducteurs de véhicules bruyants, de permettre aux policiers de circuler sur la piste linéaire et à l'Île St-Quentin à moto, mobylette et moto-neige et également aux fins de permettre le stationnement sur le terrain délimité par les rues Des Forges, Du Fleuve, Craig et la ruelle sise à l'arrière de l'Édifice Fortin, moyennant un tarif horaire ou un tarif mensuel.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

Amendement au règl. 883 Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 883, concernant des travaux de recouvrement de pavage 1984, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt de 50 000 $.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour de mai 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

262-84 Compte rendu 07-05-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 7 mai 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

263-84 Règlement 255-D perception Île St-Quentin Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement 255-D (1984) amendant le règlement 255-C concernant l'établissement des tarifs pour l'accès à l'Île St-Quentin, aux fins de changer la période de perception, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

264-84 Règlement 902-A const. collecteur pluvial et sanitaire sur les lots 200, 201 et 202 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 14 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement 902-A (1984) amendant le règlement 902 en ce qui concerne le parcours et les immeubles à desservir pour les travaux autorisés par ledit règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

265-84 Règlement 915 reconst. serv. muni. terrasse Turcotte Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement 915 décrétant des travaux de reconstruction des services municipaux sur la terrasse Turcotte, des feux de circulation et d'autres aménagements reliés au projet de rénovation du Vieux Port et décrétant un emprunt au montant de 225 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

266-84
Règlement 916 travaux Club House de la Marina à l'Île St-Quentin Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement 916 (1984) décrétant des travaux de remise en état du Club House de la Marina à l'Île St-Quentin et décrétant un emprunt de 100 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

267-84
Amendement au règl. 909 re: achat d'une imprimante pour le serv. des travaux publics Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le règlement 909 soit et est modifié en changeant au premier (1er) paragraphe du préambule et à l'article 5, le montant de 8 500 $ par celui de 8 238 $.

Que ledit règlement 909 soit également modifié en changeant le montant de 8 500 $ de la 2e phrase de l'article 4 par celui de 8 238 $ et en ajoutant à la suite de cette phrase ce qui suit:

"et en appropriant au présent règlement une somme de 262 $ prise à même les fonds généraux de 1982."

ADOPTÉ

268-84
Contrat bail avec le min. des travaux publics et de l'appro. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un bail sous seing privé en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières loue au Ministère des travaux publics et de l'approvisionnement une superficie totale de 56,16 mètres carrés faisant partie de l'hippodrome situé sur le terrain de l'exposition à Trois-Rivières moyennant le prix de 5 168,40 $ par année, payable en versements mensuels de 430,70 $ pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er mai 1983.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit bail qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

269-84
Contrat entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC. pour la délégation de responsabilité de gestion de la piscine du parc Lemire, du 22 juin au 18 août 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

270-84
Contrat protocole d'entente re: prog. de terrains de jeux
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec les associations suivantes:

Le Pavillon St-Arnaud Inc.	7 650 $
Le Centre Landry (1980) Inc.	4 460 $
L'Association sportive Ste-Cécile Inc.	1 600 $
Le Comité des Citoyens Adélard Dugré.	1 600 $

pour la délégation de l'opération du programme TERRAINS DE JEUX, du 18 juin au 10 août 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

271-84
Abrogation rés. 246-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la résolution numéro 246-84 adoptée le 7 mai 1984 concernant la signature d'un formulaire d'inscription au programme de soutien du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, soit abrogée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

272-84
Inscription de la Ville au prog. d'aide fin. aux équip. culturels re: salle J.-A.-Thompson
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que la Ville de Trois-Rivières accepte en principe de contribuer dans une proportion de 10% au coût total des travaux de rénovation de la salle J.-A.-Thompson, et ce, jusqu'à un maximum de 250 000 $, dans le cadre du programme d'assistance financière aux équipements culturels du ministère des Affaires culturelles.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire d'inscription à audit programme.

ADOPTÉ

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

273-84
Construction de trottoirs et de chaînes de béton sur diverses rues
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de construire un trottoir et/ou une chaîne en béton sur certaines rues;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise la construction de 834,18 mètres de chaînes de béton, sur les rues suivantes: P.E.-Neveu, Du Fief, De Boucherville, De Grandpré, De Fleurimont, Godin, Chapais, Papineau, Matteau et Des Chenaux et de 1 118,61 mètres de trottoirs, sur les rues Léo-Pidgeon, Jacques-Cartier, Chapais, Matteau, Léon-Méthot, Louis Lacroix, Marguerite-Bourgeois, St-Denis, Lapointe et Des Chenaux conformément à la liste annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que ces trottoirs et chaînes en béton soient à la charge des propriétaires riverains.

ADOPTÉ

274-84
Mandat accordé à l'O.M.H. exercice fin. 1984
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que, pour le prochain exercice financier, le mandat du conseil d'administration actuel de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières, composé de MM. Pierre Tremblay, Pierre Dupont, Germain Déziel, Roland Thibeault, Wilfrid Duchesne et Mmes Andrée Drouin et Imelda Tessier, soit reconduit pour une autre année.

L'exécutif sera composé de Me Pierre Tremblay, président, Germain Déziel, vice-président et Roland Thibeault, secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

275-84
Demande d'approbation au ministère de l'Env. du Qué. re: const. d'une conduite d'égout pluvial côte boul. Des Récollets
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour la construction d'une conduite d'égout pluvial dans la côte du boul. Des Récollets et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

276-84
Demande d'approbation au ministère de l'Env. du Qué. re: travaux et achats à l'usine de trait. d'eau
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour des travaux et achats à l'usine de traitement d'eau, l'achat et l'installation d'une pompe et d'un système de protection thermique pour les pompes et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

277-84
Autorisation à accorder au consortium

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que la Ville autorise le consortium Pluritec ltée,

Vézina, Fortier, Poisson et Associés à présenter au ministère de l'Environnement du Québec, pour approbation, le projet des ouvrages d'interception des eaux usées dans les limites des travaux d'aménagement du parc portuaire.

ADOPTÉ

278-84
Entente avec Hydro-Québec et le Comité des fêtes du 350e
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec Hydro-Québec et le Comité des fêtes du 350e anniversaire de la Ville de Trois-Rivières concernant la réalisation d'un circuit patrimonial permanent à Trois-Rivières, la Ville assumant la responsabilité professionnelle de la réalisation du circuit composé de plaques, de panneaux d'interprétation et d'une brochure complémentaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

279-84
Protocole d'entente avec la SHQ
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC afin que la Ville puisse participer au programme d'encouragement québécois à la restauration résidentielle (EQUERRE), à titre de mandataire de la Société aux fins de vérifier l'application des conditions d'admissibilité.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'âtre soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

280-84
Comptes à payer avril 1984
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les comptes au montant de 191 541,50 $, pour l'Hippodrome et de 6 273 324,19 $ pour la ville, comprenant les chèques émis dans le cours du mois d'avril 1984 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

281-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Massicotte & fils:
Reconstruction boul. Royal - paiement no 7 - retenue 10% 27 362,86 $

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

Excavations Dratex inc.:	
Remise totale de retenue - excavation des déchets de la banque de terrain	7 639,04 $
Construction Simaka inc.:	
Reconstruction d'escalier - rue Amherst - paiement no 1 - retenue 10%	11 315,70
Reconstruction d'escalier - 1ère Avenue - paiement no 1 - retenue 10%	11 918,70
J.C. Papillon & fils ltée:	
Chaudière électrique - usine de traitement d'eau - paiement no 3 - retenue 10%	2 286,19
Jean Caron & fils inc.:	
Remise totale de la retenue - éclairage de rues 1981	2 560,90
Denis Beaumier ltée:	
Addition de 3 locaux - bibliothèque - paiement no 1 - retenue 10%	8 068,50
Combustion G.C. inc.:	
Conversion au gaz naturel - Hôtel de ville et Marché-aux-denrées - paiement no 2 - retenue 10%	7 413,30
Consultants Pluritec ltée:	
Économie d'énergie - usine de traitement d'eau - paiement no 5	357,53
Paul-André Cloutier:	
Honoraires - Observatoire "Rivière St-Maurice" - préparation du plan d'aménagement, du plan de plantation et de l'estimation des coûts des matériaux	250,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie - les 16, 17, 18 et 19 avril 1984	2 074,00
Location de machinerie - les 2 et 3 mai 1984	744,00
MC Équipement inc.:	
Location de chargeuse	99,37
Trois-Rivières location inc.:	
Location de balayeuse 10 gallons - du 4 avril au 2 mai 1984	139,96
Matériaux les Rives inc.:	
Achat de marteau Kango et pièces	1 868,81
Saillant inc.:	
Achat de tuyaux et pièces	3 115,26
Tarshis & fils ltée:	
Achat de pompe à air, boyau hydraulique, etc.	1 147,25
H. Blanchette ltée:	
Achat de 3 feuilles d'érable en aluminium	891,07
Distributions électriques BHB inc.:	
Achat de 2 génératrices modèle Honeywell	1 340,70
Jean Banville inc.:	
Achat d'une déchiqueteuse Rex-Rotary - sécurité publique	872,00
Maurice Couture ltée:	
Réaménagements des locaux - Poste de police no 1	15 800,00
Colette Fortin:	
Stores verticaux - bureau de M. O'Shaughnessy	555,58
Johnson Controls ltée:	
Contrat de service - facturation trimestrielle	886,00
Système informatisé d'économie d'énergie - complexe de l'hôtel de ville - paiement no 1 - retenue 10%	13 500,00
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Entretien - équipement de radiocommunication - division des opérations - mai 1984	574,35
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier, enveloppes - imprimerie	6 645,35
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Édifice des Travaux publics - avril 1984	1 148,64
Contenants - Aéroport et autogare - avril 1984	137,28
Contenants - Hippodrome - avril 1984	1 530,00
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 mai 1984	24 627,48

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

Sani Paré inc.:	
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 28 avril au 11 mai 1984	30,00 $
Service spécial de vidanges inc.:	
Service de vidanges - 21 voyages	504,00
Ébénisterie Leclerc inc.:	
Fabrication d'ameublement - bibliothèque	4 800,00
Mich-O-Tomobiles:	
Reconditionnement d'un moteur Ford	1 661,16
M.C. Transmission:	
Réparation de transmission - sécurité publique	212,05
Jolidata:	
Achat d'équipement informatique	9 378,75
IBM Canada ltée:	
Achat d'équipement informatique	39 060,89
Bicybec ltée:	
Licence permanente	3,12
Jean-Yves Pilon & associés:	
Rapport d'enquête sur les salaires et les conditions de travail des cadres municipaux du Québec	225,00
Pouliot, Guérard & associés inc.:	
Honoraires - assurances de dommages - du 1er décembre 1983 au 31 mars 1984	1 007,62
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - mars 1984	545,00
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires professionnels pour travaux en cours - mars 1984	12 000,00
Nobert, Young, Lanouette, Carpentier:	
Honoraires - services professionnels rendus - au 28 avril 1984	2 145,00
Linteau, Villeneuve & ass.:	
Frais de huissiers	34,38
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - janvier, février et mars 1984	4 453,65
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - mai 1984	2 575,00
Groupe Sanibec:	
Service spécial de fins de semaine - 9 jours en avril 1984	612,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - avril 1984	2 615,83
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - avril 1984	54,00
Edwards:	
Essai et entretien préventif du système d'alarme - première inspection - Colisée, mini-aréna, hippodrome	880,00
C.P. ltée:	
Coût de l'enlèvement de la neige et de la glace - passages à niveau - mars 1984	1 885,13
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - Centre culturel, aéroport, hôtel de ville, hippodrome, Marché-aux-denrées, Colisée, édifice des Travaux publics	878,01
Robert Racine:	
Service de vérification d'ascenseurs - avril 1984 Centre culturel, Hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - avril 1984 - Pavillon de la jeunesse	214,03
Location de photocopieur - avril 1984 - Loisirs	288,22
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Exposition - 2e versement de 12	205,66

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - contrat d'entretien - du 26 janvier au 1er mai 1984 - Cour municipale	57,00 $
Rubans saisie-erreur et noir-correcteur - Cour municipale	118,81
Copie Xpress:	
Photocopies	71,73
Loisirs pour handicapé mental T.R.:	
Octroi	1 500,00
Messagair inc.:	
Frais mensuel de location pour télé-avertisseur et service de télécommunication - mai à juillet 1984 - Centre culturel	241,98
Télécommunication T.R. ltée:	
Service de télépage - Roger Loisel	17,44
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - mars 1984	60,00
Centre du trophée:	
Plaquette	33,75
La Mine d'art:	
Encadrements	194,84
Restaurant chez Louise:	
Repas aux prisonniers	54,85
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 15 au 28 avril 1984	290,67
Service de surveillance - bibliothèque - du 29 avril au 5 mai 1984	200,07
Service de surveillance - hippodrome - du 15 avril au 5 mai 1984	1 652,13
Probec 5 limitée:	
Offre d'emploi - le 28 avril 1984	999,84
Offre d'emploi - le 5 mai 1984	999,84
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - offres d'emploi - avis publics - publicité hippodrome	3 047,50
Avis publics - appels d'offres	2 047,50
Institut de police du Québec:	
Examen de promotion, hébergement/frais de séjour, repas - 6 candidats	390,00
Institut de police du Québec:	
Cours de moniteur en prévention du crime no 5 - 1 candidat	150,00
Cours de moniteur Loi sur les jeunes contrevenants no 2 - 1 candidat	50,00
Association québécoise des agents du bâtiment inc.:	
Cotisation annuelle 1984-1985 - 5 personnes	225,00
Association des évaluateurs municipaux du Québec:	
Cotisation annuelle 1984-1985 - 7 personnes	245,00
ICOM:	
Inscription - juin 1984 à juin 1985 - Jean Hélie	45,00
Colloque Concertaction troisième âge:	
Inscription - Michel Lefebvre	40,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - 28 avril 1984 - Re: Rolland Cardinal	68,70

HIPPODROME

Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 14, 24, 28, 29 avril et 1er mai 1984	741,90
Service d'ambulance - le 5 mai 1984	231,85
Hippodromes Canada inc.:	
Cotisation 1984 - R.T.C. - solde à payer	325,00
Régie des permis d'alcool du Québec:	
Renouvellement de permis	684,00

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

HIPPODROME (suite)

Télémédia CHLN 55:	
Publicité	277,44 $
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	120,00
Boutique de harnais Yvon Pratte:	
Achat de pièces et accessoires	322,24
Paul Mailhot:	
Achat de liqueurs - mars et avril 1984 - bar club house	25,85
Photo Lambert inc.:	
Service de TV en circuit fermé - 11 jours en avril 1984 et qualifications - mars et avril 1984	1 102,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 12 à 15 inc.	2 014,74
CHEM-TV inc.:	
Changement de texte	50,00
Brink's Canada ltée:	
Transport d'argent - avril 1984	480,00

BIBLIOTHÈQUE

Centrale de bibliothèques:	
Achat de microfiches	720,00
Sam the Recordman:	
Achat de disques	112,02
Gilles Gauthier:	
Achat de disques	71,67
Vidéo-Presse:	
Abonnement - septembre 1984 à juin 1985	14,00
Vélimag:	
Abonnement - 2 ans	9,00
Société historique acadienne:	
Abonnement - 1984	15,00
Revue maritime L'Escale:	
Abonnement - 1 an	10,00
Revue Actualité immobilière:	
Renouvellement d'abonnement	20,00
Région canadienne APC:	
Abonnement à la Revue parlementaire canadienne - 1 an	16,00
Nuit blanche:	
Réabonnement	10,00
Magazine M:	
Renouvellement d'abonnement - 1 an	19,00
Institut d'histoire de l'amérique française (1970):	
Réabonnement	25,00
Institut canadien d'éducation des adultes:	
Réabonnement au bulletin ICEA - du 1er avril 1984 au 31 mars 1985	5,00
Coup de pouce:	
Abonnement	9,99
Canebsco Subscription Services:	
Achat de volumes	4,12
Société de généalogie de la Mauricie:	
Rép. de volume	15,00
Société canadienne du microfilm inc.:	
Achat d'un catalogue de manuscrits, d'ouvrages rares et de périodiques sur microfilm	20,00
Publications Chant de mon pays inc.:	
Achat de volumes	89,70
Polysons:	
Achat de disques	157,47
Librairie L.S. 1005 inc.:	
Achat de volume	29,95
Librairie France-Québec inc.:	
Achat de volume	65,00

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Filliol:	
Achat de volumes	590,00 $
CRIQ:	
Achat d'un répertoire des produits fabriqués au Québec 1984 - 7e édition	40,00
Bibliothèque nationale du Canada:	
Renouvellement d'abonnement à Canadiana - du 24 mars 1984 au 24 mars 1985	49,00
Pucet & fils:	
Reliures de volumes	1 652,50
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	1 866,10
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de volumes	403,80
Librairie Clément Morin:	
Achat de volumes	125,80
Gale Research Co.:	
Achat de volume (u.s. funds)	79,45
Formules municipales ltée:	
Abonnement "Fiscalité québécoise" - 1984	285,00
Abonnement "Code sécurité routière du Québec" - 1984	80,00
R.R. Bowker:	
Achat d'un volume (u.s. funds)	87,56
P.V. Ayotte ltée:	
Réparation d'un "Bates 6 MULTE"	46,66
Ed. Archambault inc.:	
Achat de volumes	172,20

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1984

Jean-Yves Arseneault:	
Animateur - loisirs	
133 km - mars au 10 mai 1984	29,26
Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
1 571 km	345,62
Transport	25,00
Roland Bacon:	
Inspecteur - Marché-aux-denrées	
531 km	116,82
Roger Baril:	
Contrôleur équipement - travaux publics	
269 km	59,18
Léo Bellerose:	
Responsable service aux citoyens - travaux publics	
1 490 km	268,20
Marc Bergeron:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
303 km	63,63
Repas	17,75
90 km - mai 1984	18,90
Claude Bernier:	
Technicien génie civil - travaux publics	
80 km	17,60
Réjean Boucher:	
Responsable - alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
464 km	102,08
Louis Carle:	
Animateur - Loisirs	
99 km - janvier à avril 1984	21,78
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
1 058 km	232,76

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Josette Désilets:	
Technicien en évaluation - évaluation	
317 km	69,74 $
Repas	25,50
Serge Desjardins:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
44 km	9,68
Serge Dumas:	
Technicien en évaluation - évaluation	
113 km	24,86
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
1 194 km	262,68
Transport de l'équipement et du personnel (19 jours)	190,00
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics	
77 km	16,94
Jean Fiset:	
Technicien génie civil - génie	
1 sortie	2,50
Donat Fortin:	
Animateur - loisirs	
146 km - février, mars et avril 1984	32,12
Normand Fournier:	
Chef inspecteur - permis et inspections	
184 km	40,48
Marc Gingras:	
Écologiste - travaux publics	
63 km	13,86
Luc Guévin:	
Technicien génie civil - travaux publics	
80 km	17,60
Lucie Hallée:	
Animatrice - loisirs	
268 km - novembre 1983 à mars 1984	58,96
Anatole Houle:	
Concierge-messager - greffe et archives	
336 km - mai 1984	73,92
André Laberge:	
Technicien - urbanisme	
586 km - mars et avril 1984	128,92
Michel Lacoursière:	
Régisseur Centre Notre-Dame-de-la-Paix - loisirs	
236 km - mars et avril 1984	51,92
Denis Lafrenière:	
Technicien génie civil - génie	
4 sorties	10,00
Louis Lamy:	
Responsable autofinancement - loisirs	
230 km	50,60
Benoit Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
710 km	156,20
Repas	30,34
Danielle Lemay:	
Biologiste - travaux publics	
254 km	55,88
Gaétan Lemieux:	
Homme d'instruments - génie	
295 km	64,90
François Lemyre:	
Technicien génie civil - génie	
9 sorties	22,50
Roger Loisel:	
Surintendant - travaux publics	
1 814 km	336,92

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
360 km	75,60 $
Repas	30,00
Yvon Massicotte:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
664 km	146,08
Repas	33,00
Jean Méthot:	
Chef du contentieux	
1 005 km - janvier, février et mars 1984	221,10
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
347 km	76,34
Repas	17,00
Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - génie	
1 060 km	233,20
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
476 km	104,72
Repas	22,75
Alain Perron:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
242 km	53,24
Repas	17,00
Yves Picard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
219 km	48,18
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics	
230 km	50,60
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
885 km	194,70
Transport (19 jours)	190,00
Denis Ricard:	
Technicien - urbanisme	
233 km - février, mars et avril 1984	51,26
Frais de déplacement - Québec - assemblée annuelle de l'Association des coordonnateurs municipaux du Québec	76,10
Robert Rousseau:	
Surintendant - travaux publics	
1 271 km	279,62
André Verville:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
693 km	152,46
Wilson O'Shaughnessy:	
Frais de repas (4) - personnel de direction, comité de gestion, etc.	152,99
Frais de repas avec les membres du comité de gestion	61,65
Françoise Drolet:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	500,22
François Roy:	
Frais de déplacement - Montréal - colloque international sur la promotion des grandes villes	69,00
Léo Thibeault:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	240,50
Le Reine Élizabeth:	
Frais de séjour - congrès U.M.Q. - Messieurs Wilson O'Shaughnessy, Léo Thibeaul, Gilles Beaudoin et Pierre Dupont	1 812,05

MARDI, LE 22e JOUR DE MAI 1984

Georges Côté:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	451,70 $
Réjean Boucher:	
Frais de déplacement - Granby - rencontre des des responsables de l'opération de l'usine de de filtration - familiarisation avec le système de bioxyde de chlore et silo de chaux	98,05
Serge Thibodeau:	
Frais de déplacement - Nicolet - comparution comme témoin - appel G.P. Simard	23,40
Michel Lefebvre:	
Frais de repas - participation à l'assemblée générale de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Mauricie inc.	5,00
Danielle Cantin:	
Frais de voyage et d'assignation - cueillette de renseignements - du 27 avril au 10 mai 1984	312,76
Le Reine Élizabeth:	
Frais de séjour - congrès U.M.Q. - M. Claude Pélissier	269,88
Claude Pélissier:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q.	136,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Germain Déziel	42,31
Gaston Desaulniers	96,86
René Monfette	498,25
René Monfette	454,73
Jean Lamy	58,90
Jean-Jacques Lacroix	82,99
Gérald Cholette	404,07
Gaston Desaulniers	53,90
René Monfette	589,13
René Monfette	516,25
François Lahaye	147,06
Juliette Bourassa	134,68
TOTAL	281 723,86 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 4e jour du mois de juin, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
22-05-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mai 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

e) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 19 mars 1984;

f) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

Amendement au règl. 13 rue 194-128 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à la rue composée du lot 194-128.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier.

283-84 Compte rendu 22-05-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 22 mai 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications qui y ont été apportées, soit:

- en ajoutant les mots Ste-Cécile à l'énumération du dernier paragraphe de l'alinéa (b) de l'article 8;

- en ajoutant la phrase suivante après "Le Conseil accepte la proposition de M. Laneuville" de l'alinéa (c) de l'article 8:

"M. Dupont exige qu'il n'y ait pas de commerce de vente au détail"

ADOPTÉ

284-84 Règlement 186-E Circulation stationnement Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement 186-E amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement dans les rues et places publiques, aux fins de hausser à 100 $ l'amende minimum prévue pour les conducteurs de véhicules bruyants, de permettre aux policiers de circuler sur la piste linéaire et à l'Île St-Quentin à moto, mobylette et moto-neige et également aux fins de permettre le stationnement sur le terrain délimité par les rues Des Forges, Du Fleuve, Craig et la rue St-Antoine à l'arrière de l'Édifice Fortin, moyennant un tarif horaire ou un tarif mensuel soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

285-84 Règlement 883-A Amendement au regl. 883 pavage 1984. Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

Que le règlement 883-A amendant le règlement 883 prévoyant des travaux de recouvrement de pavage en béton bitumineux dans certaines rues de la Ville en 1984, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt de 50 000 $ soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

286-84
Règlement 905-A
Augmentation de l'emprunt au fonds de roulement du regl. 905
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement 905-A amendant le règlement 905 prévoyant des travaux de rénovation et de rafraîchissement de locaux de l'hôtel de ville et décrétant un emprunt de 15 000 $ au fonds de roulement, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt au fonds de roulement de 14 000 $ soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

287-84
Règlement 917
emprunt au fonds de roulement propriétés succ. Godon
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 mai 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement 917 prévoyant d'acquisition de deux (2) propriétés situées rue Ste-Marguerite et appartenant à la succession Jules Godon et décrétant un emprunt de 15 000 $ au fonds de roulement à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

288-84
Mainlevée re: lot 181-817
Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 6 avril 1984 sous le no 351908, la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 181-817 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à Construction Roland Beauchesne inc;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ce lot un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me Claude Boucher, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous

droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 351908 mais en autant seulement qu'elle affecte le lot 181-817 du cadastre ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

289-84
Vente à Jacques COMEAU
lot 186-49
4 450 $
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la Ville de Trois-Rivières vente à M. JACQUES COMEAU le lot 186-49 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 4 450 $.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte préparé par Me Yves Boivin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à l'avis de vente paru dans le journal Le Nouvelliste en date du 7 avril 1984.

ADOPTÉ

290-84
Vente à Thérèse HÉBERT
lot 186-50
4 550 $
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vente à Dame THÉRÈSE HÉBERT le lot 186-50 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 4 550 $.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte préparé par Me Yves Boivin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à l'avis de vente paru dans le journal Le Nouvelliste en date du 7 avril 1984.

ADOPTÉ

291-84
Entente avec CENTRE LANDRY re: pataugense
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, Chef du Service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le CENTRE LANDRY (1980) Inc. pour la délégation de la responsabilité de la pataugeuse, du 25 juin au 18 août 1984 moyennant une somme de $1,550.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

292-84
subdivision pties des lots 200-201
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Pierre Roy, arpenteur-géomètre, en date du 31 mai 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 200 et 201 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, situés au sud du boulevard Des Forges, appartenant à GERVAIS & QUESSY INC., et donnant effet aux lots 200-48 à 200-61 et 201-50 à 201-60.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

293-84
Demande de suvention au M.L.C.P.
re: PAEC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières présente une demande d'assistance financière au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir 1984-85, pour les projets mentionnés à la liste annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que Son Honneur le Maire et le Chef du Service des LOisirs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents pertinents à cette demande.

ADOPTÉ

294-84
Abolition de postes et nomination serv. des ress. humaines
Adoption

ATTENDU que le Conseil a adopté un nouvel organigramme pour le service du personnel;

ATTENDU que ce nouvel organigramme implique le changement du nom de ce service pour celui de service des ressources humaines et l'abolition de certains postes, la création de certains autres et la nomination des titulaires de ces postes;

ATTENDU qu'il y a lieu d'abolir le poste de commis dactylo au service greffe et archives;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

1° Que les postes suivants soient abolis:

- Directeur du personnel;
- Directeur des relations ouvrières;
- Technicien en personnel;
- Commis-dactylo au service greffe et archives;

2° Que les postes suivants soient créés avec comme titulaire les personnes suivantes:

- Directeur des ressources humaines; Monsieur Claude Gendron occupera ce poste;

- Conseiller en gestion de ressources humaines;

Le salaire inhérent à ces postes sera établi selon la politique salariale des employés non syndiqués, après évaluation des tâches.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

295-84
Ententes avec Can. Pac. re: traverse à niveau Boul. Hamelin. Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières et/ou Parc Isabeau inc. envisage de prolonger le boul. Hamelin en traversant la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée;

ATTENDU que ces travaux incluent l'installation et/ou le prolongement d'une conduite d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial sous la voie ferrée;

ATTENDU que la Ville est propriétaire ou se verra céder l'assiette de la rue étant le prolongement du boul. Hamelin;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, toutes les ententes requises avec Canadien Pacifique ltée concernant le prolongement du boul. Hamelin par dessus la voie ferrée et l'installation d'une conduite d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial sous la voie ferrée au niveau du boul. Hamelin.

Que la Ville s'engage à assumer tous les déboursés inhérents à ces travaux compte tenu des ententes avec Parc Isabeau inc.

ADOPTÉ

296-84
Préparation document sommaire re: programme REVI-CENTRE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières désire informer le Ministre des Affaires municipales, l'Honorable Alain Marcoux, que le service d'Urbanisme de la Ville prépare, en collaboration avec la firme de consultants BGH Planning ltée, un document sommaire regroupant les données permettant d'identifier le territoire du centre-ville et d'établir que ce territoire rencontre les conditions d'admissibilité du programme REVI-CENTRE.

Que ce document sommaire démontre que le territoire du centre-ville demeure le lieu d'une variété d'activités centrales (habitation, commerce, services, administration, etc.) et comprend aussi une concentration de bâtiments parmi les plus anciens de la municipalité et constitue ainsi un milieu présentant certaines difficultés économiques.

Que ce document sommaire présente un relevé de l'utilisation du sol dans le territoire du centre-ville ainsi que l'utilisation du sol en général pour les secteurs périphériques.

Que les grandes fonctions ou services principaux soient identifiés d'une façon particulière de même que les périodes de construction par décennie et les ensembles de bâtiments.

Dans le centre-ville de Trois-Rivières, on peut facilement dénoter une diminution de la population, du nombre de logements ainsi que des emplois par rapport à l'ensemble de la ville.

On constate également une baisse des valeurs foncières et locatives, une absence d'investissement ainsi qu'une baisse dans le nombre et la variété des activités. La détérioration physique des bâtiments et des infrastructures ressort vivement.

Que les limites du territoire du centre-ville soient définis ainsi que les limites des secteurs les plus anciens, de même que les limites des secteurs les plus détériorés.

Que ce document sommaire soit envoyé sous peu à l'Honorable ministre des Affaires municipales afin de servir de document justificatif pour établir l'admissibilité de la ville

de Trois-Rivières au programme d'aide à la revitalisation des centres-villes.

ADOPTÉ

297-84
Autorisation Fond. des Maladies du Rein à vendre de la bière à Pie XII. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise le la Fondation des Maladies du rein à vendre de la boisson au Parc Pie XII le 16 juin 1984 à l'occasion d'un pique-nique familial.

ADOPTÉ

298-84
Autorisation Loisirs Ste-Marguerite à vendre de la bière au Parc Ste-Margue. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise le les Loisirs Ste-Marguerite à vendre de la boisson au Parc Ste-Marguerite du 22 juin au 1er juillet incl. à l'occasion du tournoi annuel de balle donnée.

ADOPTÉ

299-84
Chef du Cont. Autorisé à comparaître cause Marc Bédard -vs- Ville. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Chef du contentieux soit et est autorisé à comparaître pour et au nom de la ville dans une cause MARC BÉDARD -vs- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, portant le numéro 400 05-000224-841 des dossiers de la cour supérieure du Québec, district de Trois-Rivières, pour l'émission d'un bref de mandamus, et à produire toutes les procédures utiles et nécessaires jusqu'à jugement final.

ADOPTÉ

300-84
Engagement de 12 constables spéciaux. Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières doit procéder à l'engagement de constables spéciaux pour maintenir des effectifs suffisants et assurer les congés annuels aux policiers réguliers;

VU l'article 80 de la Loi de Police, ch. P-13 des Lois du Québec 1971;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du Procureur général de la Province, qu'il approuve la nomination par Me Richard Rioux, Juge de la Cour municipale de Trois-Rivières, des personnes suivantes comme constables spéciaux pour la Ville au salaire hebdomadaire de 316,64 $, pour une période de quatre mois à compter du 17 juin 1984.

Francis	Gobeil	Denis	Lépine
Jean- Yves	Déziel	Luc	Leroux
Marc	Pidgeon	Michel	Chainé
Richard	Lévesque	Guy	Boisclair
Denis	Roy	Guy	Isabelle

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

Mario Lacombe Richard Paquin

ADOPTÉ

301-84
Félicitations au CENTRE LANDRY et à THÉRÈSE BARRETTE
Adoption

ATTENDU QUE La Fédération québécoise des Centres communautaires de loisirs a attribué au CENTRE LANDRY ainsi qu'à la secrétaire du Centre, Madame THÉRÈSE BARRETTE, le prix Méritas 1984 pour l'excellence des communications entretenues au cours de l'année.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au CENTRE LANDRY et à Madame THÉRÈSE BARRETTE pour cet honneur qui leur échoit.

ADOPTÉ

302-84
Félicitations à ROBERT BEAUDOIN vice-recteur U.Q.T.R.
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur ROBERT BEAUDOIN pour sa nomination au poste de vice-recteur à l'administration et aux finances à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

303-84
Achat ptie lot 1565-2
1 200 $
Armand Gagné
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de M. Armand Gagné, l'immeuble suivant:

DESCRIPTION

Une partie du lot 1565-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 1565-2, vers le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 1565-1 rue St-Honoré; mesurant 25,92 pieds vers le nord-est, 4,80 pieds vers le sud-est, 23,40 pieds vers le sud-ouest, 23,10 pieds vers le nord-ouest; contenant en superficie 311 pieds carrés.
Le tout tel que montré sur le plan 81-63 de M. Claude Juteau, A.-G., en date du 22 février 1984.

pour le prix de 1 200 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville l'acte d'achat préparé par Me Jean De Charette, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

304-84
Prêt de 10 000 $ à la Corp. dével. Île St-Quentin
Adoption

ATTENDU QUE la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin s'occupe du développement de l'Île St-quentin, en collaboration avec les villes de Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE la Corporation envisage d'opérer un casse-croûte sur l'ile pendant la saison estivale et qu'elle a besoin d'un fonds de roulement à cet effet pour une période de trois (3) mois;

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet;
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont;

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de prêter une somme de 10 000 $ à la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin, pour une période de trois (3) mois.

Le présent prêt est sujet à son acceptation par la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

305-84
Entente avec le Min. des Aff. Cult. Interprétation du patrimoine Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet;
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont;

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES concernant divers projet d'interprétation du patrimoine, l;e ministère s'engageant à défrayer 42 672,00 $ et la Ville, 10 668,00 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

306-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert;
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault;

Que le Conseil autorise par la présente le paiements des comptes suivants:

J.P. Doyon ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - drainage Le Corbusier	472,50 $
Drainage Le Corbusier - paiement no 2 - retenue 10%	360,00
Excavation René Gélinas:	
Réfection tunnel Laviolette - Phase II - partie 1 - démolition - paiement no 1 - retenue 10%	8 257,05
Trois-Rivières location inc.:	
Location de balayeuse 10 gallons	97,96
Daniel Ricard:	
Achat de barres transversales inférieures et supérieures - bibliothèque	440,00
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Service d'entretien - équipement de radiocommunication - division du génie - mai 1984	128,58
Croix rouge canadienne:	
Subvention	100,00
Société canadienne du cancer:	
Subvention	100,00
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet - Expo - le 2 mai 1984	177,38
Repas - le 7 mai 1984	133,87
Probec 5 ltée:	
Offre d'emploi	999,84
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - avril 1984	30,00
Michel Sévigny:	
Frais encourus - témoignage grief Michel Ruel	141,84

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

SERVICE DES LOISIRS

Association de baseball de Trois-Rivières:	
Entretien et surveillance du terrain de balle - Parc Lambert - 1er versement	1 075,00 $
Entretien et surveillance du terrain de balle - Albert Gaucher - 1er versement	1 250,00
Association sportive Sainte-Cécile inc.:	
Gestion et entretien des bâtisses du parc Lemire - 3e versement	917,50
Comité de citoyens des Abitations Adélard-Dugré:	
Gestion et entretien du centre communautaire Adélard-Dugré - 3e versement	340,00
Loisirs Saint-Jean-Brébeuf:	
Gestion et entretien du pavillon Gagnon - 3e versement	563,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Gestion et entretien de la salle de loisirs de Saint-Michel-des-Forges - 3e versement	565,50
Loisirs Sainte-Marguerite inc.:	
Gestion entretien des bâtisses dans le parc Sainte-Marguerite - 3e versement	962,50

HIPPODROME

Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 8 et 12 mai 1984	370,95
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	3 144,00
CHEM-TV inc.:	
Publicité	1 559,60
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 16, 17 et 18	1 566,65
Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - mai 1984	98,10
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Reynolds radio:	
Location de base et mobile - mai 1984	59,95
Télé Saint-Maurice inc.:	
Publicité	1 535,10

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Richard Collard:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation 179 km	39,38
Repas - du 7 au 9 mai 1984	10,00
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
Rétroactivité millage - Janvier, février et mars 1984	
transport de l'équipement et du personnel - 23 jours	207,00
Josette Désilets:	
Technicienne - évaluation	
Frais de repas - M.R.C. - du 2 au 15 mai 1984	39,50
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
Frais de repas - M.R.C. - du 1er au 15 mai 1984	36,78
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
Frais de repas - M.R.C. - du 2 au 15 mai 1984	20,00
Jean-Jacques Lacroix:	
Frais de déplacement - Montréal - réunion du comité de la Fiscalité de l'U.M.Q. - re: mandat de l'évaluateur	67,88

LUNDI, LE 4e JOUR DE JUIN 1984

198

René Monfette:	
Frais de déplacement - Montréal - Exposition du groupe d'éclairage de la Cie Devine Marco A.A.L. avec 2 autres personnes	112,42 $
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas avec le recteur de l'Université	36,40
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre BGH Planning	66,00
Isaac Chevarie:	
Frais de déplacement - Montréal - séminaire d'ouverture Projet Été Canada	202,31
Lionel Bellefeuille:	
Frais de déplacement - Montréal - réunion du sous-comité des relations de travail de l'U.M.Q.	80,50
Guy Aubin:	
Frais de repas - départ de 2 stagiaires et Madame Céline Marchand	32,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Michel Lacoursière	149,20
René Monfette	427,68
Gérald Cholette	336,82
TOTAL	27 370,74 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

GREFFIER MAIRE

INITIALES DU MAIRE GB

199

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 18e jour du mois de juin, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
04-06-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juin 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

---

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

e) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 19 mars 1984;

f) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

g) Amendement au règl. 13 rue composée du lot 194-128, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 4 juin 1984;

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à diverses rues de la banque de terrains et des secteurs de développement situés sur les lots 200, 201 et 202.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Amendement au règl. 1982-Z re: zonage Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 11Ra9, 11Rc3 et 11Rd2 et de créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie.(Rue Léon Méthot et rue projetée située entre celle-ci et le boul. Des Forges)

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement au règl. 1982-Z re: zonage Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de faire de la zone 12Pb1 une zone résidentielle Rb.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Achat de divers équip. d'informatique et de bureautique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de divers équipements d'informatique et de bureautique et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Pose des services municipaux Pl. René Matteau Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, infrastructure de rues, pavage et éclairage à canalisation souterraine sur la Place René Matteau et autorisant un emprunt suffisant, remboursable en partie par les propriétaires riverains et en partie par l'ensemble des propriétaires de la ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Travaux d'alimentation élec. souter. Pl. Des Chenaux Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'alimentation électrique souterraine sur la Place Des Chenaux et autorisant un emprunt suffisant remboursable par une taxe d'amélioration locale.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Achat des lots 1455-2, 1456-1 etc. de gré à gré ou par expropriation Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de gré à gré ou par expropriation, des lots 1455-2, 1456-1, 1465-3, 1466, 1467, 1468, 1469-1, 1470-2, 1470-3, 2224-5 et 2224-1 et 2224-2 du cadastre de la cité de Trois-Rivières, en vue de l'aménagement d'une gare intermodale, et autorisant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 858 (boul. Royal) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 858 concernant des travaux de reconstruction du boul. Royal, aux fins de modifier les objets du règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Travaux au pavillon de l'agriculture et pose de béton bitu. St-Jean-de-Brébeuf Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réfection des murs fenestrés au pavillon de l'agriculture du parc de l'exposition et la pose de béton bitumineux à l'arrière des maisons à l'arrière de l'église St-Jean-de-Brébeuf et autorisant un emprunt suffisant au fonds de roulement à ces effets.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Amendement au règl. 913 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 913 concernant les travaux d'ouverture du boul. Hamelin aux fins de modifier les objets du règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour de juin 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

307-84
Compte rendu 04-06-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 4 juin 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications qui y ont été apportées, soit:

Page 1 - Item 2 - 1er paragraphe:

Rayer "Ste-Julie" et remplacer par "St-Denis".

Page 2 - Item 5 - ajouter un paragraphe après le 5e parag.

"M. Dupont s'informe du nombre de points obtenus par M. Lacombe. M. Cholette répond que ce dernier a fait son cours en anglais et qu'il était un peu plus faible en technique policière et en connaissance générale."

Page 3 - Item 6 - dernier paragraphe:

Rayer "Canadien Pacifique" et remplacer par "Parc Isabeau inc.".

Page 6 - Item 18 - dernier paragraphe:

Rayer "conventions" et remplacer par "conditions" à la deuxième ligne.

Page 9 - ajouter l'item suivant:

31.- Le Conseil prend connaissance d'un avis de grève du Syndicat des fonctionnaires (cols blancs) pour le 13 juin. Le Conseil prend également connaissance de la décision de la Commission des services essentiels advenant une grève.

ADOPTÉ

308-84
Projet de règlement 1982-Z-A-19
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le projet de règlement 1982-Z-A-19 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 11 Ra9, 11 Rc3 et 11 Rd2, et créer dans le territoire inclus dans ces zones, les zones 11 Ra9, 11 Rc3 et 11 Rd2, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

309-84
Projet de règlement 1982-Z-20
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que le projet de règlement 1982-Z-A-20 amendant le rè-

INITIALES DU MAIRE
203
INITIALES DU GREFFIER

glement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 12Rb2 et 12Pb1, et créer dans le territoire inclus dans ces zones, la zone 12Rb2, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

310-84
Contrat vente à ARMAND BOUCHER
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. ARMAND BOUCHER les lots 181-2-152, 186-34 et 181-2-153 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 11 000 $.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à l'avis de vente paru dans le journal Le Nouvelliste en date du 7 avril 1984.

ADOPTÉ

311-84
Contrat vente à FRANÇOIS LAROUCHE
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. FRANÇOIS LAROUCHE le lot 181-2-148 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 6 450 $.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte préparé par Me Guy Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente vente fait suite à l'avis de vente paru dans le journal Le Nouvelliste en date du 24 mars 1984.

ADOPTÉ

312-84
Contrat mainlevée à 118485 CANADA INC.
Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 9 novembre 1983 sous le no 349685, la Ville de Trois-Rivières a vendu les lots 186-12 et 186-15 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à 118485 Canada inc.;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ces lots un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me François Dufresne, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous

droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 349685 mais en autant seulement qu'elle affecte les lots 186-12 et 186-15 du cadastre ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

313-84
Contrat mainlevée à CONST. ROLAND BEAUCHESNE INC.
Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 6 avril 1984 sous le no 351908, la Ville de Trois-Rivières a vendu les lots 181-883 et 181-818 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à Construction Roland Beauchesne inc.;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, entre autres celle de construire sur ces lots un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur s'est effectivement acquitté de cette obligation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et quittance finale de tous droits, incluant les effets de la clause résolutoire, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 351908 mais en autant seulement qu'elle affecte les lots 181-883 et 181-818 du cadastre ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

314-84
Contrat convention avec le TRUST GENERAL DU CANADA
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a établi un régime de prestations pour le bénéfice de MM. Jacques Charette, Contrôleur interne, Wilson O'Shaughnessy, Directeur général, Origène Bellemare, Directeur des Services techniques, Yvon Poirier, Directeur des Travaux publics et Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de modifier le régime de prestations pour le bénéfice de MM. Jacques Charette, Contrôleur interne, Wilson O'Shaughnessy, Directeur général, Origène Bellemare, Directeur des Services techniques, Yvon Poirier, Directeur des Travaux publics et Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, le Trust Général du Canada devant agir en qualité de gardien du régime.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les cinq (5) conventions à intervenir avec le Trust Général du Canada et respectivement, MM.

Jacques Charette, Wilson O'Shaughnessy, Origène Bellemare, Yvon Poirier et Albert Morrissette, relativement à la modification des régimes de prestations aux employés.

ADOPTÉ

315-84
Contrat entente avec LES AIGLES JUNIOR DE T.-R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que la Ville de Trois-Rivières délègue à LES AIGLES JUNIOR DE TROIS-RIVIÈRES INC. la gestion de l'entretien du stade de baseball du Parc de l'Exposition pour une période de dix (10) ans.

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente avec LES AIGLES JUNIOR DE TROIS-RIVIÈRES INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

316-84
Contrat entente avec LES AIGLES JUNIOR DE T.-R. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LES AIGLES JUNIOR DE TROIS-IVIERES INC., la Ville délègue la responsabilité d'entretien et de surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball ainsi que la gestion des concessions du 22 avril au 30 novembre 1984 pour et en considération d'une somme de $0.05 par personne présente à toutes les activités de baseball, ainsi qu'une somme de $1,300.00 pour les activités de l'Expo Régionale, les Aigles Junior devant assumer l'entretien du stade moyennant une somme de 13,125 $.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

317-84
Contrat convention avec la SOCIÉTÉ QUÉ. D'ASSAI. DES EAUX Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec le SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX concernant les travaux à réaliser dans le parc portuaire dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, les travaux étant estimés à 440 000 $ et devant être subventionnés pour une somme de 374 000 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

318-84
Subdivision
ptie lot 186
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 12 juin 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 186, du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boul. Des Chenaux, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 186-100.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision ci-haut mentionnée.

ADOPTÉ

319-84
Subdivision
ptie lot
181-867
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 12 juin 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-867 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boul. Des Chenaux, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 181-867-1.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision ci-haut mentionnée.

ADOPTÉ

320-84
Établissement
du fonction.
régime de
prestations
aux employés
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a accepté d'établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. Wilson O'Shaughnessy, directeur général, Jacques Charette, contrôleur interne, Origène Bellemare, directeur des services techniques, Yvon Poirier, directeur des travaux publics et Albert Morrissette, directeur des services communautaires, le Trust Général du Canada devant agir en qualité de gardien du régime.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières remette au Trust Général du Canada les cotisations retenues sur le salaire des personnes ci-haut mentionnées;

Que la Ville de Trois-Rivières remette au Trust Général du Canada, sous forme de contributions supplémentaires, les revenus en provenance de chacun des régimes qui lui auront été versés par le gardien de ces régimes ou tout autre montant d'argent à être versé à l'employé tels que montants forfaitaires, remboursement de crédit en maladie et bénéfices du même genre.

ADOPTÉ

321-84
Abolition
du poste de
secrétaire
juridique
serv. du
contentieux
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le poste de secrétaire juridique au service du contentieux soit et est aboli conformément aux dispositions de l'article 13.02 de la convention collective des fonctionnaires.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

322-84
Demande de permis de boisson pour le local C-9 et le stationnement piscine Expo.
Adoption

ATTENDU que l'Exposition agricole régionale de Trois-Rivières aura lieu du 27 juillet au 5 août 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville s'adresse à la Régie des Permis d'alcool du Québec pour l'émission de trois permis temporaires de boisson du 27 juillet au 5 août 1984 inclusivement, deux au local C-9 (un pour l'intérieur et un pour la terrasse) et l'autre au stationnement de la piscine, au parc de l'Exposition.

ADOPTÉ

323-84
Engagement de la firme BGH Planning ltée
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières entend se prévaloir du programme REVI-CENTRE (Revitalisation des centres-villes);

ATTENDU qu'il y a lieu de préparer un document montrant les besoins du centre-ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la firme de consultants BGH PLANNING LTÉE soit engagée afin de participer à l'élaboration d'un document sommaire sur le centre-ville de Trois-Rivières afin que celle-ci puisse se prévaloir du programme REVI-CENTRE.

ADOPTÉ

324-84
Appui pour l'implantation d'un C.L.S.C.
Adoption

CONSIDÉRANT les besoins de la population du territoire de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Pointe-du-Lac et St-Étienne-des-Grès, particulièrement les besoins d'aide pour le maintien à domicile pour les personnes âgées et d'aide aux jeunes en difficulté;

CONSIDÉRANT les besoins de coordination entre les différents services spécialisés existants pour les populations de ce territoire;

CONSIDÉRANT tout le travail fait actuellement par le comité de promotion d'un Centre local de services communautaires (C.L.S.C.) qui oeuvre depuis novembre 1983;

CONSIDÉRANT que la population de ce territoire est prête pour accueillir et administrer un C.L.S.C.;

CONSIDÉRANT que les populations de ce territoire ne peuvent être privées plus longtemps de ce service qui existe déjà depuis plus de dix (10) ans dans d'autres régions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande au Ministre des Affaires sociales de prendre dans les meilleurs délais les décisions nécessaires à l'implantation d'un C.L.S.C. sur le territoire désigné.

ADOPTÉ

325-84
Autorisation au C.E.G.E.P. d'Outaouais
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que les étudiants et le personnel du C.E.G.E.P. de l'Outaouais soient et sont autorisés à camper dans le parc

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Pie XII durant la nuit du 4 au 5 juillet 1984.

ADOPTÉ

326-84
Entente d'entraide re: plan de désastre
Adoption

ATTENDU que le bureau de la protection civile du Québec a présenté un plan de désastre nécessitant l'intervention du centre hospitalier Ste-Marie et des municipalités de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de participer à un plan de désastre conjointement avec le centre hospitalier Ste-Marie et les municipalités de Trois-Rivières-Ouest et de Cap-de-la-Madeleine;

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente d'entraide avec le centre hospitalier Ste-Marie et les municipalités de Trois-Rivières-Ouest et de Cap-de-la-Madeleine pour les situations de sinistre et d'urgence majeure ainsi que des ententes intermunicipales de fourniture de services avec les municipalités de Trois-Rivières-Ouest et de Cap-de-la-Madeleine.

Le tout sujet aux termes et conditions mentionnés à l'entente d'entraide et aux ententes intermunicipales de fourniture de services qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

327-84
Comptes des fournisseurs
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que les comptes au montant de 171 159,47 $, pour les fournisseurs soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

328-84
Demande de permis pour le salon de black jack et bingo re: Expo.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Régie des Loteries et Courses du Québec pour obtenir les permis nécessaires à l'opération d'un salon de black jack et de roues de fortune durant l'Exposition agricole régionale qui se tiendra du 27 juillet au 5 août 1984, et pour l'opération d'un grand bingo qui se tiendra le 26 juillet 1984.

Que MM. Yvan Leclerc et Jean Alarie de la Commission de l'Exposition agricole, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville tous les documents nécessaires à l'obtention de ces permis.

ADOPTÉ

329-84
Entente avec le Centre Landry (1980)
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, directeur des services communautaires soient et sont autori-

sés à signer pour et au nom de la ville une entente avec LE CENTRE LANDRY (1980) INC. en vertu de laquelle celle-ci assumera l'entretien du parc des Pins et verra à la coupe de gazon du terrain de balle St-Jean-Bosco, aux abords du centre communautaire Alexandre Soucy et au parc Des Pins pour et en considération d'une somme de 2 240 $, du 6 mai au 15 septembre 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

330-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Clément Beaudoin	
Déboisement - rue Matteau - lignes électriques de l'Hydro-Québec - paiement no 1 - retenue 10%	3 015,00 $
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires - Armand Boucher vs Ville de Trois-Rivières	500,00
Honoraires - réfection tunnel Laviolette - phase II - du 5 mars au 28 avril 1984	2 089,11
Entreprises Camvrac inc.:	
Remise d'une partie de la retenue - déneigement	20 000,00
Constructeurs St-Maurice ltée:	
Remise d'une retenue de 500 $ pour travaux incomplets - agrandissement de la bibliothèque	500,00
Panpierre & Noé Veillette:	
Remise totale de la retenue - banque de terrains - phase IV	2 484,34
Denis Beaumier ltée:	
Remise de retenue - addition de trois locaux - bibliothèque municipale	896,50
J.C. Papillon & fils limitée:	
Chaudière électrique - Colisée - paiement no 2 - retenue 10%	11 970,00
Hydro-Québec:	
Loyer annuel - location d'une partie des lots 186 et 187 - du 1er juin 1984 au 31 mai 1984	540,00
Guimond électrique inc.:	
Localisation de câble - parc Pie XII	40,00
Mich-O-Tomobiles:	
Achat de 2 camionnettes 1984 et d'une fourgonnette 1984	29 037,60
Trois-Rivières Chevrolet (1982) inc.:	
Achat de 6 voitures de Police - 1984	80 487,78
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 31 mai 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - Postes nos 1, 2 et 3 - du 12 mai au 1er juin 1984	45,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Marina - 14 et 20 juin 1983	52,00
Excavation René Gélinas:	
Location de rétrocaveuse - le 3 mai 1984	245,00
Lionel Deshaies:	
Location de tracteur-rotoculteur - le 23 mai 1984	52,50
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur et de pelle - le 15 mai 1984	1 113,00
Madame Georgette Couture:	
Location de camion - le 16 mai 1984	311,52

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radiocommunication - sécurité publique - mai 1984	982,35 $
Mario Durand:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - juin 1984	3 166,00
Groupe Sanibec:	
Services ménagers mai 1984 - Hôtel de ville, édifice François-Nobert, Cour municipale	2 225,35
Service spécial de fins de semaine - mai 1984	544,00
Atelier électro-acoustique:	
Réparation de sirène électronique - sécurité publique	24,00
Vidéo Montréal inc.:	
Achat de magnétoscope portatif, adapteur, caméra couleur, etc. - poste de police no 1	2 938,64
Bicybec ltée:	
Licences de bicyclettes	421,10
Brunelle inc.:	
Achat de salopette, cravates, chaussettes, képis, bottes, etc. - sécurité publique et travaux publics	10 171,95
J.L.C. équipement aréna:	
Verre trempé - Colisée	508,49
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - édifice des Travaux publics, Hôtel de ville, aéroport, hippodrome, Colisée, Centre culturel, Marché-aux-denrées - mai 1984	836,75
B.B. Extermination inc.:	
Rapport de vérification - 8 mai 1984	12,00
Service d'inspection - juin, juillet et août 1984	75,00
Maurice Comeau:	
Service de pompier auxiliaire - mai 1984	57,50
J.U. Houle ltée:	
Achat de pièces pour borne-fontaines	677,95
General Motors Canada Ltd:	
Volume "Delco Remy Fleet Service Manual an Upkeep Service"	25,00
Fonderie Laperle ltée:	
Grilles d'arbres et protecteurs de grilles d'arbres	2 498,64
Fernand Daigle enr.:	
Achat de vis à bois, contreplaqué, revêtement, etc.	14 392,66
C.P. ltée:	
Proportion des dépenses pour le passage à niveau - janvier, février et mars 1984	1 773,51
Journal des Affaires:	
Appel d'offres	129,28
Le Nouvelliste:	
Avis publics - publicité hippodrome - offre d'emploi - appels d'offres - vente à l'encan	2 500,50
Publicité hippodrome - avis publics	684,00
Le Soleil ltée:	
Offre d'emploi	594,00
Chambre de Commerce:	
Octroi - 2e versement	25 000,00
Galerie Atelier Hébert Gaudreault:	
Sérigraphie et gravure sur bois	155,00
Madame Rolande G. Nobert:	
Aquarelle	225,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - sécurité publique - mai 1984	173,18
Location-achat de photocopieuse - trésorerie - avril 1984	178,69
Location-achat de photocopieuse - administration générale, police, expo, loisirs, etc. - avril 1984	414,07
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - mai 1984	317,37

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - Service des loisirs - mai 1984	287,98 $
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - sécurité publique - 3e versement de 20	1 340,40
Location de photocopieuse - bibliothèque - 1er versement de 12	652,93
Location de photocopieuse - cour municipale - 2e versement de 12	167,89
Location de photocopieuse - usine de traitement d'eau - 2e versement de 12	167,89
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - mai 1984	75,00
St-Maurice aéro club:	
Services rendus - juin 1984 - aéroport	390,00
Pierre Bock:	
Huissier	27,20
Linteau, Villeneuve & ass.:	
Huissiers	14,04
Trudel, Morin & associés:	
Huissiers - vente du 26 mai 1984 au Pavillon de la jeunesse	653,75
Imprimerie Trois-Rivières:	
Impression de 4 originaux	27,81
Les Messageries T.R.:	
Service de messageries - mai 1984	50,00
Denis Boisvert:	
Services professionnels - informatique bibliothèque 2e versement	1 000,00
CJBL informatique inc.:	
Honoraires professionnels - modifications au système d'évaluation	210,00
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires professionnels - 2e versement - avril 1984	12 000,00
Me Maxime Langlois:	
Honoraires - Grief Michel Ruel	601,19
Beaumier, Richard & associés:	
Honoraires - Assurances funéraires Rousseau & frère ltée - Bureau de revision de l'évaluation foncière du Québec	353,00
Comité organisateur du XIIIe Congrès de l'A.A.Q. 1984:	
Participation au cocktail d'avant-banquet - Gilles Beaudoin	100,00
Services documentaires régionaux 04:	
Cotisation annuelle	40,00
A.S.H.R.A.E. inc.:	
Cotisation annuelle - Germain Déziel	97,10
Pratte-Morrissette inc.:	
Assurance des biens - avenant no 18 - du 3 mai au 31 décembre 1984	713,00
Productions Specta inc.:	
Abonnement à Diapason	41,97
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 27 mai au 2 juin 1984	30,20
Institut de police du Québec:	
Cours techniques de patrouille no 141 - 4 candidats du 14 mai au 1er juin 1984	600,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - M. Dugré et Madame Benoît Côté	59,95
Plante et jardinières	86,00
Gilles Héroux:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Studio Régent enr.:	
Photos - évaluation	13,40

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Madame Jeanne Paquin:	
Buffet 18 personnes - le 22 mai 1984	74,25 $
Buffet - 18 personnes - 4 juin 1984	118,13
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	218,57
Achats divers	126,06

EXPOSITION

Le Pro-Jac ltée:	
Repas - réunion Expo 1984	81,95
Au Palais du chinois inc.:	
Repas - réunion Expo 1984	101,32
Repas - réunions pour l'exposition 1984	91,14
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - mai 1984	45,58

SERVICE DES LOISIRS

Comité de la Traverse des âges inc.:	
Subventions - mai et juin 1984	1 230,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Gestion de l'entretien du parc Pie XII, du terrain de balle et de soccer et du pavillon de service - ler versement	4 490,00
Gestion du programme des terrains de jeux pour les paroisses St-Jean-de-Brébeuf, St-Philippe et Ste-Marguerite - ler versement	5 700,00
Centre Landry:	
Entretien du terrain de balle de quartier	400,00
Gestion du programme des terrains de jeux pour la paroisse St-François d'Assise - ler versement	3 300,00
Loisirs Ste-Marguerite inc.:	
Entretien du terrain de balle de quartier	200,00
Comité de regroupement et d'action des citoyens du boul. St-Jean:	
Éclairage du terrain de balle boul. St-Jean	3 000,00
Ass. récr. des loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle:	
Entretien et surveillance du terrain de balle - ler versement	470,00
Productions Specta inc.:	
Lancement de livres - moitié des frais de vin	55,95
Octroi - 6e versement	20 850,00
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Surplus de personnel - entretien - gardien pour la Ligue Junior A et Midget - employé pour tableau indicateur	550,00
Comité des citoyens des abitations Adélard-Dugré:	
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier Adélard-Dugré - ler versement	1 200,00
Association sportive Ste-Cécile inc.:	
Gestion du programme des terrains de jeux pour la paroisse Ste-Cécile - ler versement	1 200,00
Association des handicapés adultes de la Mauricie:	
Implantation d'activités de loisir - conditionnement physique	280,00
Comité de zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - baseball - du 13 au 31 mai 1984 inclusivement	86,00

BIBLIOTHÈQUE

A.C.A.L.I.:	
Abonnement à la revue "Des livres et des jeunes" - 1 an	9,50

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Billboard:	
Renouvellement d'abonnement - u.s. funds	145,00 $
Héritage:	
Abonnement	16,00
Centrale de l'enseignement du Québec:	
Abonnement - printemps 1984	8,00
Decormag:	
Abonnement - 1 an	24,00
Éditions de l'Université d'Ottawa:	
Abonnement	20,00
Sel & Poivre/Éditions Le Nordais:	
Renouvellement d'abonnement	24,00
Éditions Télémédia:	
Abonnement	17,50
Imagine:	
Abonnement - 1 an	15,00
Liberté:	
Abonnement - 1 an	15,00
Reflets:	
Abonnement - 1984-1985	17,00
Revue québécoise de psychologie:	
Abonnement	40,00
Son Hi-Fi Magazine:	
Abonnement	15,00
Les Trucs du métier:	
Abonnement	26,00
University Toronto Press:	
Renouvellement d'abonnement	35,00
Vélo Québec:	
Renouvellement d'abonnement - 1 an	10,00
24 Images:	
Abonnement	15,00
Sam the Record Man:	
Achat de disques	263,98
Poly Sons 120652 Canada inc.:	
Achat de disques	127,99
Réussir en affaires:	
Achat de volume	150,00
Grolier limitée:	
Achat de volumes	159,50
"La Colombe" inc.:	
Achat de volumes	812,20
Transports Speribel inc.:	
Frais de transport de cartons	16,05
Pucet et fils:	
Réparation de volumes	1 675,50
Presses de la Cité ltée:	
Achat de volumes	10,07
Périodica inc.:	
Abonnement	63,50
Librairie Clément Morin & fils ltée:	
Achat de volumes	1 943,09

HIPPODROME

Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 13 et 15 mai 1984	278,20
Service d'ambulance - les 19, 20, 22, 26, 27 et 29 mai 1984	1 020,10
Canadian Trotting Association:	
Ajustement - droits et permis - 5 jours courses - facture no 13504	100,30
Droits et permis - 6 jours courses - avril 1984	1 706,88
Droits et permis - 7 jours courses	1 850,94

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

HIPPODROME (suite)

Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 19 à 23 inc.	2 638,88 $
Impression des programmes 24 à 27 inc.	2 079,60
Service financier Procan ltée:	
Location mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - juin 1984 (50e versement de 65)	287,76
Publi-Hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Publicité	120,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - hippodrome - du 6 au 12 mai 1984	544,15
Service de surveillance - bibliothèque - du 13 au 19 mai 1984	200,07
Service de surveillance - bibliothèque - du 6 au 12 mai 1984	200,07
Service de surveillance - hippodrome - du 13 au 19 mai 1984	540,57
Service de surveillance - du 20 au 26 mai 1984	556,08
Service de surveillance - bibliothèque - du 20 au 26 mai 1984	200,08
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - mars 1984 - 6 jours	8 640,00
Système de gestion du parti-mutuel - avril 1984 - 11 jours	15 840,00
Télémédia CHLN 55:	
Publicité	208,08
Régie des loteries et courses du Québec:	
Droits - 20 programmes à 140 $ chacun	2 800,00
Boutique de harnais Yvon Pratte:	
Achat de divers accessoires	233,50
Océanique système d'informations inc.:	
Location de télex - juin 1984	98,10
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	314,40

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1984

Jean Alarie:	
Secrétaire-administrateur - exposition agricole 451 km - avril 1984	99,22
Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics 1 144 km	241,26
Transport	25,00
Roland Bacon:	
Inspecteur - Marché-aux-denrées 304 km	66,88
Roger Baril:	
Contrôleur équipements - travaux publics 319 km	70,18
Léo Bellerose:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics 1 844 km	331,92
René Bergeron:	
Technicien - urbanisme 197 km - février, mars, avril et mai 1984	43,34
Raymond Bérubé:	
Animateur en loisirs - loisirs 135 km - janvier et mai 1984	29,70
Henri-Paul Boisvert:	
Assistant-surintendant - équipements & opérations (services communautaires) 448 km	98,56

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Roger Bruneau:	
Directeur adjoint - urbanisme	
385 km	84,70 $
Richard Collard:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
111 km - 24 mai et 1er juin 1984	23,31
2 sorties	5,00
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
1 196 km	263,12
Gaston Desaulniers:	
Responsable - planification services auxiliaires - travaux publics	
699 km	153,78
Jude Deschênes:	
Technicien surveillant - génie	
137 km	30,14
Josette Désilet:	
Technicienne - évaluation	
948 km	208,56
Repas	20,00
Germain Déziel:	
Ingénieur - génie	
378 km - avril et mai 1984	83,16
Jean-Paul Duval:	
Concierge-messager - greffe & archives	
327 km	71,94
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
1 129 km	248,38
Transport du personnel et de l'équipement	175,00
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics	
112 km	24,64
Serge Dumas:	
Technicien en évaluation - évaluation	
197 km	43,34
2 sorties	5,00
Donat Fortin:	
Animateur - loisirs	
584 km	128,48
Rosaire Francoeur:	
Journalier à la canalisation - travaux publics	
775 km	170,50
Marc Gingras:	
Écologiste - travaux publics	
747 km	164,34
Luc Guévin:	
Technicien génie civil - travaux publics	
96 km	21,12
Claude Juteau:	
Directeur - arpentage	
733 km - avril et mai 1984	161,26
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
444 km	97,68
André Laberge:	
Technicien - urbanisme	
320 km - avril 1984	70,40
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
482 km	106,04
Repas	12,30
Michel Lefebvre:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
144 km - avril et mai 1984	31,68

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Denis Lelièvre:	
Régisseur aux aménagements- parcs & bâtisses - loisirs	
234 km	51,48 $
Danielle Lemay:	
Biologiste - travaux publics	
624 km	137,28
Gaétan Lemieux:	
Homme d'instruments - génie	
867 km	190,74
Transport - 15 jours	150,00
Roger Loisel:	
Surintendant - travaux publics	
1 773 km	319,14
Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
433 km - du 7 au 18 mai 1984	90,93
Repas	36,00
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et insp.	
881 km	193,82
Yvon Massicotte:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
1 218 km	267,96
Repas	10,00
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
209 km	45,98
Maurice Paquin:	
Chef technicien - évaluation	
66 km	14,52
Repas	10,00
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
720 km	158,40
Alain Perron:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
159 km	34,98
René Perron:	
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)	
535 km	117,70
Yvon Poirier:	
Directeur travaux publics - travaux publics	
825 km	181,50
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics	
631 km	138,82
Robert Rousseau:	
Surintendant - travaux publics	
1 424 km	292,34
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
600 km	130,46
Transport - 12 jours	120,00
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
86 km	18,92

Yvon Massicotte:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
Frais de repas - du 1er au 18 mai 1984	60,50
Guy Pelletier:	
Frais de déplacement - Québec - réunion à la Régie des loteries et courses du Québec	71,00

LUNDI, LE 18e JOUR DE JUIN 1984

Roger Baril:	
Ajustement frais de déplacement - Boucherville - assemblée générale de l'A.P.O.M.	28,82 $
Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Montréal - colloque sur des sujets touchant les cours municipales	71,15
Gérard P. Brahic:	
Frais de déplacement - Rouyn-Noranda - congrès A.E.M.Q.	165,50
Claude Gendron:	
Repas - 5 personnes - comité des relations de travail - policiers	10,95
Claude Gendron:	
Frais de déplacement - Montréal - conférence annuelle de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec	65,99
Repas - 4 personnes - rencontre de la commission de gestion des ressources humaines	41,85
Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Montréal - congrès U.M.Q. - réception délégation de Trois-Rivières- 26 personnes	809,50
Essence voiture (Québec) ministre des Affaires culturelles	45,00
Dîner - 6 personnes	140,79
Réception Cadets de l'air - restaurant Da Enzo - 4 personnes	68,13
André Laneuville:	
Repas - Québec - rencontre avec la S.H.Q.	118,80
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas - 4 personnes - négociation cols blancs	30,78
Gaétan Lyonnais	
Millage - février à mai 1984 - plomberie chalet St-Sacrement - 115 km	25,30
Gilles Turgeon:	
Transport cours technique de patrouille - du 14 mai au 1er juin 1984 - 3 voyages à 11,00 $	33,00
Isaac Chevarie:	
Frais de déplacement - Beauport - congrès Parents-secours	136,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Nicole L'Espérance	91,49
René Monfette	551,36
Albert Morrissette	144,70
Gérald Cholette	164,85
René Monfette	504,31
Jean-Jacques Lacroix	96,86
Jean Lamy	38,64
Gaston Desaulniers	88,35
Origène Bellemare	140,75
Jean Alarie	191,66
Lucien A. Ouellet	84,70
René Monfette	931,74
TOTAL	370 674,72 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 9e jour du mois de juillet, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Ajournement de la séance du 3 juillet au 9 juillet 1984 Adoption

ATTENDU que la présente séance a été dûment convoquée pour le 3 juillet 1984 à 20 h 30;

ATTENDU qu'il ne s'est présenté que deux (2) membres du Conseil;

ATTENDU que le défaut de quorum a été constaté à 21 h 00;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la présente séance du Conseil soit et est ajournée au lundi 9 juillet 1984 à 20 h 30.

ADOPTÉ

Procès-verbal 18-06-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 juin 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

e) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 mars 1984;

f) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations,
avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet,
à la séance du 24 avril 1984;

g) Amendement au règl. 13 rue composée du lot 194-128,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 4 juin 1984;

h) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à certaines rues de la banque de terrains et d'autres développements domiciliaires,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 18 juin 1984;

i) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 18 juin 1984;

j) Achats de divers lots à proximité de la gare et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 18 juin 1984;

k) Achat de divers équipements informatiques et bureautiques et emprunt de 55 000 $,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 18 juin 1984;

Amendement au règl. 13 re: changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9e jour de juillet 1984.

(SIGNÉ) Monsieur le Conseiller Pierre Dupont

Achats divers pour l'Hippodrome
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat et l'implantation d'estrades, de poubelles, bancs et/ou tables à pique-nique, tondeuses à filaments, tourniquets et plates-formes pour la perception, ainsi que l'achat, l'installation et rénovation des clôtures autour de la piste de course et de l'hippodrome et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9e jour de juillet 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

Amendement au règl. 852 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 852 concernant l'aménagement et l'éclairage de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9e jour de juillet 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

330a-84 Compte rendu 18-06-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 18 juin 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 2:

- Ajouter à la fin la phrase suivante: MM. Pierre Dupont et Guy Leblanc sont contre cette décision.

Page 2 - item 3 b):

- Rayer "l'étude et les plans préliminaires présentés"; remplacer par: "le dépôt du rapport donc que les tuyaux soient enfouis pour le fillage électrique et demande qu'on réétudie l'intersection Du Fleuve et Des Forges".

Page 8 - item 33:

- Rayer "Le Conseil accepte donc cette cotation" et remplacer par: "Une analyse de ces soumissions sera faite et un rapport suivra".

Page 10 - item 35 - question no 18:

- Ajouter une "virgule" après voitures et rayer "et", ajouter après "terrain" "et ce n'est pas beau".

ADOPTÉ

331-84 Règlement 858-A Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement 858-A amendant le règlement 858 concernant les travaux de reconstruction du Boul. Royal, aux fins de modifier les objets du règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

332-84
Règlement
913-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 913-A amendant le règlement 913 concernant les travaux d'ouverture du Boul. Hamelin, aux fins de modifier les objets du règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

333-84
Règlement
920
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement 920 prévoyant des travaux d'alimentation électrique souterraine sur la Place Des Chenaux et autorisant un emprunt de 58 000 $ à cet effet remboursable par les propriétaires riverains, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

335-84
Règlement
922
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement 922 prévoyant des travaux de réfection des murs fenestrés au pavillon de l'agriculture du parc de l'Exposition et la pose de béton bitumineux sur le chemin desservant le parc St-Jean-de-Brébeuf et les résidences pour personnes agées et autorisant un emprunt de 28 700 $ au fonds de roulement à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

336-84
Règlement
1982-Z-A-19
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-19 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 11 Ra9, 11 Rc3 et 11 Rd2, et créer dans le territoire inclus dans ces zones, les zones 11 Ra9, 11 Rc3 et 11 Rd2, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

337-84
Règlement
1982-Z-A-20
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1982-Z-A-20 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 12 Rb2 et 12 Pb1 et créer dans le territoire inclus dans ces zones, la zone 12 Rb2, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

338-84
Contrat
vente à
CONST. RENÉ
PICHÉ INC.
Adoption

ATTENDU QUE la Ville a tenté à plusieurs reprises, par soumissions publiques, de vendre l'immeuble composé des lots décrits ci-bas, et ce, sans succès;

ATTENDU QUE ce terrain vacant est situé dans le centre-ville sur la rue Des Forges et qu'une construction comme celle proposée donnerait de la valeur au centre-ville et aux propriétés environnantes et permettrait à la Ville de retirer un montant de taxes appréciables chaque année;

ATTENDU QUE Constructions René Piché inc. a soumis une soumission inférieure au minimum exigé par la Ville dans le cahier des charges, la Ville exigeant 65 000 $ et le soumissionnaire ayant offert 31 270 $;

ATTENDU QUE la soumission de Constructions René Piché inc. est tout de même avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Les lots 616-3, 617-4, 617-5, 618-2, 619-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières ainsi que:

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision officielle numéro QUATRE du lot originaire numéro SIX CENT DIX-NEUF (Ptie 619-4) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 619-4 (rue Des Forges), vers

INITIALES DU MAIRE
223
INITIALES DU GREFFIER

le sud-est par une partie du lot 624 et le lot 619-2, vers le sud-ouest par les lots 619-2 et 619-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 623-2; mesurant 18,25 mètres vers le nord-est, 27,53 mètres vers le sud-est, 20,67 mètres vers le sud-ouest, 23,14 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 489,6 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision officielle numéro DEUX du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-TROIS (Ptie 623-2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord et le nord-est par une partie du lot 623-2 (rue Des Forges), vers le sud-est par une partie du lot 619-4 et le lot 619-3, vers le sud-ouest par le lot 623-1, vers le nord-ouest par le lot 623-3 (rue St-Denis); mesurant 6,17 mètres le long d'une courbe de 4,57 mètres de rayon vers le nord, 4,71 mètres vers le nord-est, 28,93 mètres vers le sud-est, 9,10 mètres vers le sud-ouest, 23,37 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 240,3 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-QUATRE (Ptie 624) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 624 (rue Des Forges), vers le sud-est par une partie du lot 625, vers le sud-ouest par les lots 617-4, 618-2 et 619-2, vers le nord-ouest par une partie du lot 619-4; mesurant 17,73 mètres vers le nord-est, 6,70 mètres et 19,08 mètres vers le sud-est, 10,20 mètres et 7,44 mètres vers le sud-ouest, 24,02 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 444,1 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-CINQ (Ptie 625) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 625 (rue Des Forges), vers le sud-ouest par le lot 617-5, vers le nord-ouest par une partie du lot 624; mesurant 15,10 mètres vers le nord-est, 26,98 mètres vers le sud-est, 12,64 mètres vers le sud-ouest, 19,08 mètres et 6,70 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 356,8 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision officielle numéro DEUX du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-SIX (Ptie 626-2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 626-2 (rue Des Forges), vers le sud-est par une partie du lot 627-1 et le lot 626-1, vers le sud-ouest par le lot 616-3, vers le nord-ouest par les lots 617-2, 617-5 et par une partie du lot 625; mesurant 14,49 mètres vers le nord-est, 36,99 mètres vers le sud-est, 12,89 mètres vers le sud-ouest, 11,41 mètres et 26,98 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 517,4 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision officielle numéro UN du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-SEPT (Ptie 627-1) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 627-1 (rue Des Forges), vers le sud-est par une partie des lots 628-1 et 628-2, vers le sud-ouest par le lot 626-1, vers le nord-ouest par une partie du lot 626-2, mesurant 14,22 mètres vers le nord-est, 30,67 mètres vers le sud-est, 14,42 mètres vers le sud-ouest, 28,02

mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 416,9 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision officielle numéro UN du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-HUIT (Ptie 628-1) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 628-1 (rue Des Forges), vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 628-2, vers le nord-ouest par une partie du lot 627-1; mesurant 0,30 mètre vers le nord-est, 7,57 mètres vers le sud-est, 1,52 mètres vers le sud-ouest, 7,42 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 6,8 mètres carrés.

Un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision officielle numéro DEUX du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-HUIT (PTIE 628-2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie des lots 628-1 et 628-2 (rue Des Forges), vers l'est et le sud-est par une partie du lot 628-2 (rue St-Olivier), vers le sud-ouest par les lots 615-1 et 615-2, vers le nord-ouest par le lot 626-1 et une partie des lots 627-1 et 628-1; mesurant 1,52 mètre et 6,51 mètres vers le nord-est, 6,21 mètres le long d'une courbe de 3,48 mètres de rayon vers l'est, 33,10 mètres vers le sud-est, 8,65 mètres vers le nord-ouest et contenant en superficie 335,0 mètres carrés.

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur un plan préparé par Claude Juteau, arpenteur-géomètre, le 21 juin 1984, sa minute numéro 250, son dossier numéro 79-18.

pour le prix de 31 270 $ comptant, l'acquéreur s'engageant à construire sur lesdits lots, cinq bâtiments multifamiliaux jumelés de huit (8) logements chacun avant le 1er septembre 1985.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Gilles Légaré, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

339-84
Contrat entente avec CEDIC re: exploi. partielle de la tourbière du parc industriel no 2 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville un protocole d'entente avec la CORPORATION ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE TROIS-RIVIÈRES ET CAP-DE-LA-MADELEINE ET TERRE AGRI INC. en vertu duquel cette dernière exploitera une tourbière située dans le parc industriel No 2. de la Ville de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

340-84
Subdivision remplacement des lots 613-3, etc. situés rue Des Forges Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation à un plan préparé par M. Serge Hamel, A.-G., en date du 4 juillet 1984, montrant le remplacement des lots 613-3, 617-4, 617-5, 618-2, 619-4, 623-2, 624, 625, 627-1, 627-2, 628-1, 628-2 et une partie des lots 619-1 et 619-2 du cadastre de la cité de Trois-Rivières, situés rue Des Forges, appartenant à Constructions René Piché inc. et à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 2499 à 2504 inclusivement.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi du remplacement ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

341-84
Inscription de la Ville au prog. "CANADA AU TRAVAIL" re: aménagement pourtour étang Parc Pie XII Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité du projet "AMÉNAGEMENT DU POURTOUR DE L'ÉTANG DU PARC PIE XII présenté dans le cadre du programme Canada au Travail Article 38 1984.

Que M. Gilles Beaudoin et/ou M. Albert Morrissette soient autorisés au nom de la Ville de Trois-Rivières à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution attribuée par le Gouvernement du canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉ

342-84
Prévisions budgétaires 1984 de l'O.M.H. des T.-R. re: Phase X Paroisse St-Sacrement Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières pour l'année 1984, concernant le projet:

Phase X - Résidences St-Sacrement 50 643 $

lesdites prévisions budgétaires étant annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

343-84
Demande au ministère des Transports re: 625 panneaux de signalisation visite du Pape Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministère des Transports du Québec pour la fourniture d'environ 625 panneaux de signalisation en vue de la visite de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II en septembre prochain, la liste des panneaux étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante, d'une façon non limitative.

La Ville de Trois-Rivières s'engage à retourner lesdits paaneaux de signalisation au ministère après la visite du

Pape.

ADOPTÉ

344-84
Nomination d'un repré. de la Ville sur le conseil d'administration de la S.I.D.A.C. Adoption

VU la démission de M. Gabriel Deshaies, un des représentants de la Ville sur le conseil d'administration de la S.I.D.A.C. Centre-Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières nomme M. Louis Valentine pour compléter le mandat de M. Gabriel Deshaies sur le conseil d'administration de la S.I.D.A.C. Centre-Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

345-84
Autorisation de vendre de la bière au parc Lambert Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise les Loisirs Ste-Thérèse inc. à vendre de la boisson au Parc Lambert du 19 août au 26 août incl. à l'occasion du tournoi annuel de balle donnée.

ADOPTÉ

346-84
Autorisation de camper au Parc Pie XII Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que les membres de Comex (Commonwealt Expedition Canada) soient et sont autorisés à camper dans le parc Pie XII durant la nuit du 2 au 3 août 1984.

ADOPTÉ

347-84
Formation d'un comité technique suivant l'entente avec la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Adoption

ATTENDU QUE suivant le protocole d'entente avec la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux, il y a lieu de former un comité technique qui conseillera la régie sur le choix des consultants, l'adjudication des travaux et sur le suivi des travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Monsieur le Maire Gilles Beaudoin et Monsieur Origène Bellemare, Ing., soient et sont nommés sur le comité technique chargé de conseiller la Régie intermunicipale pour l'assainissement des eaux; Monsieur le Conseiller Georges Côté agira comme substitut.

ADOPTÉ

348-84
Comptes à payer juin 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les comptes du mois de juin 1984 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de juin pour la Ville au montant de 1 316 086,80 $ et pour l'Hippodrome, au montant de 326 500,50 $, soient acceptés.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

349-84
Nomination
Maire-suppléant
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur le Conseiller Claude Pélissier soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

ADOPTÉ

350-84
Félicitations au Comité des Fêtes du 350e anniversaire
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au Comité des Fêtes du 350e anniversaire de fondation de la Ville de Trois-Rivières pour le vif succès remporté dans l'organisation des Fêtes de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

351-84
Remerciements à M. Jean-Guy Laferté
Adoption

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Guy Laferté a annoncé sa démission pour bientôt;

ATTENDU QUE Monsieur Laferté siège à titre de conseiller municipal depuis le 1er novembre 1970;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette ses plus sincères remerciements à Monsieur Jean-Guy Laferté pour tout le travail effectué pour la Ville de Trois-Rivières et sa population pendant les nombreuses années où il a agi à titre de conseiller municipal.

ADOPTÉ

352-84
Engagement de la ville à réaliser les travaux d'interception d'égout dans le parc portuaire
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage à réaliser les travaux d'interception d'égoût dans le parc Portuaire, secteur de la Place d'Accueil, pour la somme de 75 000 $, ces travaux ayant été autorisés par le Ministre de l'Environnement en date du 11 juin 1984.

ADOPTÉ

353-84
Sollicitation auprès de la S.H.Q.
re: réserver 100 logements familiaux pour 1985
Adoption

ATTENDU que la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières comporte 60.6% de chefs de familles pour l'obtention d'un logement;

ATTENDU que 53% des logements de l'Office sont présentement occupés par des retraités et 47% par des chefs de familles;

ATTENDU que les demandes de logements de la part des chefs de familles proviennent des districts les plus anciens de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières sollicite la Société d'habitation du Québec de réserver 100 nouveaux logements familiaux dans sa programmation 1985 pour être répartis dans 3

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

des 5 districts les plus démunis de Trois-Rivières, soit: Du Platon, Ste-Cécile, St-Philippe, Notre-Dame et Laviolette.

ADOPTÉ

354-84
Autorisation aux Loisirs St-Philippe inc. re: vente de boisson
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise le les Loisirs St-Philippe inc. à vendre de la boisson au Parc Pie XII du 8 au 16 septembre incl. à l'occasion du tournoi annuel de balle.

ADOPTÉ

355-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Massicotte & fils:	
Reconstruction boul. Royal - paiement no 8 - retenue 10%	149 179,46 $
Hydro-Québec:	
Alimentation électrique dans la banque de terrains - alimentation souterraine - développement domiciliaire J.P. Hamelin construction inc. - 20% de 44 800,00 $ payable avant le début des travaux	8 960,00
Alimentation électrique temporaire - montant à verser en totalité avant le début des travaux	3 031,00
Jean-Louis Caron, architecte:	
Préparation du rapport préliminaire - réparations à être effectuées au stade de baseball	5 000,00
Éloi Guillemette:	
Remise totale de la retenue - Parc Louis-Pinard	1 177,07
René Prince:	
Pose de tapis - bureaux de Specta - salle J.-Antonio-Thompson - paiement no 1	1 160,00
Construction G. Therrien inc.:	
Réfection de la couronne mariale - boul. Royal - paiement no 2 - retenue 10%	30 827,43
Martin Ratelle & fils:	
Fourniture et pose de revêtement de plancher (tuiles céramique et vinyle-amiante) - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - paiement no 1	1 409,00
Maurice Couture ltée:	
Fourniture et pose d'une grille gratte-pieds - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - paiement no 1	740,00
Aménagement du parc des Chenaux (ancienne usine de filtration) - paiement no 1 - retenue 10%	9 940,50
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires - réfection du tunnel Laviolette - phase II - du 30 avril au 2 juin 1984	1 950,08
M.C.E. contrôle électrique inc.:	
Vanne de contrôle De Calonne-Du Carmel - partie électrique - paiement no 1	454,25
Entreprises G.N.P. inc.:	
Secteur banque de terrains - aqueduc et drainage - paiement no 1 - retenue 10%	179 713,33
Pampierre inc.:	
Aqueduc et drainage - secteur banque de terrains - phase V - paiement no 1 - retenue 10%	131 038,24

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Pagé construction inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - recouvrement pavage 1983	12 680,84 $
Excavation René Gélinas:	
Construction de branchements 1984 - paiement no 1 - retenue 10%	35 959,95
Branchements de service 1984 - paiement no 2 - retenue 10%	5 109,97
Tunnel Laviolette - phase II partie I - démolition - paiement no 2 - retenue 10%	8 257,05
J.P. Doyon ltée:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Aqueduc et drainage - banque de terrains - phase VII - paiement no 1 - retenue 10%	95 049,04
Clément Beaudoin:	
Remise totale de la retenue	335,00
Construction G. Therrien inc.:	
Réfection de la couronne mariale - Boul. Royal - paiement no 1 - retenue 10%	32 843,00
Construction J.G. inc.:	
Construction d'un escalier rue Le Corbusier - paiement no 1 - retenue 10%	35 187,09
Construction Simaka inc.:	
Construction d'escalier - rue Amherst - paiement no 2 - retenue 10%	9 174,60
Construction d'escalier - 1ère Avenue - paiement no 2 - retenue 10%	9 945,61
Wajax Industries Limited:	
Remboursement de dépôt sur soumission	2 500,00
Vézina, Fortier, Poisson & associés:	
Économie d'énergie - Colisée et Pavillon de la jeunesse - paiement no 2	1 215,00
Maurécon inc.:	
Tunnel Laviolette - phase II partie II - correction de béton - paiement no 1 - retenue 10%	22 652,10
Tunnel Laviolette - phase II partie III - métal ouvré - paiement no 1 - retenue 10%	10 025,82
Tunnel Laviolette - phase II partie IV - éclairage - paiement no 2 - retenue 10%	2 160,90
Bergetier métal inc.:	
Construction d'un couvercle de regard spécial à l'intersection Père Daniel - boulevard Royal - paiement no 1	237,62
J.C. Papillon & fils ltée:	
Réparation des filtres de la piscine du parc de l'Exposition	8 980,00
Réparation de la vanne de Calonne-Du Carmel - paiement no 1	3 874,73
Peintureco 86253 Canada ltée:	
Travaux de nettoyage et de peinture intérieure sur les 6 filtres de la piscine de l'Exposition	7 560,00
Travaux de peinture extérieure sur les 6 filtres de la piscine de l'Exposition	6 930,00
Maison Radisson inc.:	
Fabrication et peinture de panneaux pour plancher de la patinoire du Colisée	6 571,25
Atelier Radisson inc.:	
Installation du muret de pierre du parc Pie XII	8 774,55
Travaux - mur de pierre	405,45
Pétroles Irving inc.:	
Location du terrain de stationnement situé à l'angle des rues Royale et Des Forges	2 500,00
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 juin 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3 - du 2 au 15 juin 1984	30,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 30 juin 1984	24 627,48 $
Enlèvement des ordures - Postes de police nos 1, 2 et 3 - du 16 au 29 juin 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - édifice des Travaux publics, autogare, aéroport - mai 1984	2 027,90
Contenants - Hippodrome - mai 1984	1 890,00
C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	11,00
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires professionnels - dossier d'analyse pour le centre-ville en fonction du programme Revi-centre provincial - mai 1984	12 000,00
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - juin 1984	2 575,00
Mario Durand:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - juillet 1984	3 166,00
Groupe Sanibec:	
Entretien ménager - Hôtel de ville, édifice François-Nobert, Cour municipale - juin 1984	2 225,35
Leblanc Pontiac Buick inc.:	
Achat d'une camionnette 1984	13 700,55
Philips:	
Contrat de service - Micom - du 3 juillet 1984 au 3 juillet 1985	1 152,00
Moore Business Forms:	
Contrat de service - machine à signer les chèques - du 15 juin 1984 au 14 juin 1985	307,00
Colette Fortin:	
Achat de stores verticaux - évaluation et greffier	2 458,26
Pinet & fils:	
Fourniture, confection et installation de draperies - bureau des détectives - sécurité publique	350,00
Datafile:	
Achat de chemises pour dossier des archives et classeurs - sécurité publique	4 293,28
Fernand Daigle enr.:	
Achat de barre panique, cadrage, etc.	1 107,11
Peinture Nationale ltée:	
Achat de peinture blanche et jaune pour le marquage des routes et achat de diluant	10 912,21
Henri Deshaies sports:	
Achat de plaques lanceur, balles de softball, etc.	1 588,77
MC équipement inc.:	
Fourniture et installation d'un brise-roches hydraulique	24 704,85
Gaston Bédard inc.:	
Achat d'étagères - bibliothèque	6 834,59
Centre aluminium Marc enr.:	
Achat de parement extérieur Alumi-bois, moulures, coins, etc.	2 996,61
Équipement Manutech inc.:	
Achat de 2 rouleaux compacteurs neufs	15 903,10
LDL équipements:	
Achat d'un set de fourches	1 872,62
Carrière Grenier enr.:	
Achat de pierre de chaux grise	2 899,40
Sport Nord-sud inc.:	
Achat de balles de baseball, marbres-receveurs et sets de buts	2 218,91

Servac inc.:	
Location de 2 toilettes chimiques - du 15 juin au 14 juillet 1984	196,20 $
Livraison et location de 2 toilettes chimiques - du 15 mai au 14 juin 1984	348,80
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - juin 1984	75,00
Panneau publicitaire - aéroport - du 5 juin au 5 juillet 1984	186,00
St-Maurice Intercom enr.:	
Réparation de l'interphone - hippodrome	192,00
Johnson Controls ltée:	
Contrat de service - facturation semi-annuelle	714,00
Cie Générale électrique Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - sécurité publique - juin 1984	982,35
Cie Générale électrique Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - division des opérations - juin 1984	574,35
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - division du génie - juin 1984	128,58
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Cotisation annuelle - Gilles Colas	45,00
Association canadienne de gestion des achats:	
Cotisation annuelle, soupers, visites industrielles, réunions - du 1er mai 1984 au 30 avril 1985 - René Monfette et André Marcil	370,00
Maurice Dauphinais:	
Subvention - Corvée-Habitation - première année	750,00
Gyslain Lavoie:	
Subvention - Corvée-Habitation - première année	750,00
Madame Pauline Simoneau:	
Subvention - Corvée-Habitation - première année	750,00
Comité des Fêtes du 350e de T.R.:	
Achat de 5 exemplaires "Trois-Rivières illustrée"	100,00
Achat de 5 exemplaires "Trois-Rivières illustrée"	100,00
Achat de 28 carnets de spectacles	280,00
Challenge Labatt Canada - 15 soupers	225,00
Aménagement Pluri-services inc.:	
Bélier mécanique	80,00
Achat de tourbes	5 580,00
Centre du trophée:	
Achat d'une plaquette	37,54
Achat d'une plaquette	34,79
Club de tir du Cap inc.:	
Location du champ du tir - 1984	825,00
Montclair inc.:	
Frais de location - réunion	35,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - période finissant le 16 juin 1984	139,68
Service de surveillance - hippodrome - du 10 au 16 juin 1984	629,95
Service de surveillance - hippodrome - du 10 au 16 juin 1984 - SPÉCIAL	28,60
Service de surveillance - bibliothèque - du 17 au 23 juin 1984	279,35
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage	36,00
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - bibliothèque - paiement no 4 de 12	652,93
Location de photocopieuse - usine de traitement d'eau - paiement no 5 de 12	167,89
Location de photocopieuse - cour municipale - paiement no 5 de 12	167,89

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - bureau de la direction générale - du 7 mai au 7 juin 1984	123,23 $
Location de photocopieuse - trésorerie - mai 1984	174,25
Location de photocopieuse - administration générale, police, loisirs, expo, etc. - mai 1984	481,31
Location de photocopieuse - édifice des Travaux publics - du 8 au 14 juin 1984	23,80
Location de photocopieuse - sécurité publique - juin 1984	184,44
Roland Chavanelle:	
Frais de transport - Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	50,00
Centre hospitalier St-Joseph:	
Frais d'examen - Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec - Roland Chavanelle	10,00
Centre hospitalier Cooke:	
Frais de physiothérapie - Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec - Roland Chavanelle	1 144,00
Dr. M.G. Boily:	
Frais de médecin - Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec - Roland Chavanelle	31,00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - du 19 au 26 juin 1984	160,00
Clinique d'optométrie de Trois-Rivières:	
Honoraires et rapports - 12 candidats pour examen de vue	120,00
Cooke service mobile enr.:	
Changement des serrures à l'imprimerie	63,25
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	13,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Madame Fleur-Ange Grissey	45,24
Fleurs - Ludger Vaugeois	35,43
Le Nouvelliste:	
Communiqué - appels d'offres - avis publics	1 144,00
Appels d'offres - publicité hippodrome - avis publics - vente à l'encan	1 696,50
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissier - avril et mai 1984	1 674,62
Garceau & Dufresne:	
Copie de testament Monique Terreault-Xéropaides	10,00
Richard Normandin:	
Conception et maquette de la couverture - rapport annuel 1983	75,00
Pucet & fils:	
Reliures de volumes - contentieux	40,00
Bureautique M.T.R. enr.:	
Traitement de textes du rapport "Inventaire archéologique de Trois-Rivières 1983"	915,00
Entrée de données pour plans de l'inventaire archéologique de la Ville	252,00
Traitement de textes des fiches descriptives pour l'exposition archéologique du 350e de la Ville	54,00
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - mai 1984	30,00
Messagair inc.:	
Frais mensuel de location pour télé-avertisseur et service de télécommunication - édifice des Travaux publics - mai et juin 1984	387,00
Frais de location pour télé-avertisseur et service de télécommunication - du 1er mai 1984 au 30 juin 1985 - sécurité publique	1 486,48

Les Messageries T.R.:	
Service de messagerie - Cour municipale - juin 1984	50,00 $
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque - mai 1984	142,00
Henderson's Price Service:	
Service de prix revient - électrique et service de prix - plomberie & chauffage - du 17 mai 1984 au 17 mai 1985	273,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - 9 juin 1984 - Poste de police no 1	70,20
Institut de police du Québec:	
Cours "Incendies criminels" - du 28 mai au 8 juin 1984 - Serge Thibodeau	100,00
Société St-Vincent-de-Paul:	
Subvention	5 000,00
Richard-Alain Valois:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Diane Camirand:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Productions Specta inc.:	
Inscription de la bilbiothèque municipale au Conseil régional de la culture	10,00

SERVICE DES LOISIRS

Comité de zone F.B.A.Q.:	
Avance - frais des marqueurs - baseball - saison 1984	500,00
Comité de zone F.A.B.Q.	
Frais d'appointement - 1er versement - arbitrage - du 13 au 31 mai 1984	611,00
Frais des marqueurs - baseball - du 1er au 15 juin 1984	223,00
Frais d'arbitrage - baseball - du 1er au 15 juin 1984	902,00
F.B.A.Q. Mauricie:	
Avance - frais d'arbitrage au baseball mineur - été 1984	1 500,00
Ligue de football midget du Québec:	
Frais d'arbitrage - saison 1984 - 6 parties	504,00
Loisirs Les Rivières inc.:	
Achat de 20 tables de 6 pieds	700,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - période finissant le 9 juin 1984	169,88
Productions Specta inc.:	
Octroi - juillet 1984	20 850,00
Association de baseball de Trois-Rivières inc.:	
Entretien et surveillance du terrain de balle du parc Lambert - 2e versement	1 075,00
Centre Landry:	
Gestion de la pataugeuse du parc Des Pins - 1er versement	1 350,00
Entretien du parc des Pins, coupe du gazon terrain de balle St-Jean-Bosco et autres endroits - 1er versement	1 800,00
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Entretien et surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball, gestion des concessions - 1er et 2e versement	8 750,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

SERVICE DES LOISIRS (suite)

Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - mai 1984	1 193,54 $
Ass. récr. loisirs St-Jean-Baptiste de la Salle inc.:	
Entretien et surveillance du terrain de balle Jacques-Buteux - 2e versement	510,00
Association de baseball de Trois-Rivières:	
Entretien et surveillance du terrain de balle Albert Gaucher - 2e versement	1 050,00

HIPPODROME

Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 16, 17 et 19 juin 1984	510,05
Service d'ambulance - Jean-Louis Young	68,80
Service d'ambulance - les 3, 5 et 9 juin 1984	602,80
Service d'ambulance - les 3, 10 et 12 juin 1984	417,30
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - mai 1984 (13 jours)	18 720,00
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 6 jours courses (19, 20, 22, 26, 27 et 29 mai 1984)	1 586,52
Droits et permis - 6 jours courses - les 2, 3, 5, 9, 10 et 12 juin 1984	1 586,52
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 28, 29 et 30	1 698,00
Impression des programmes nos 31 à 36 inc.	3 466,86
Impression des programmes nos 37, 38 et 39	1 807,55
Mediacom:	
Location de panneaux publicitaires	1 345,00
Service financier Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - juillet 1984 (51e versement de 65)	287,76
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	1 582,20
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	2 514,50
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	200,40
Brink's Canada limitée:	
Transport d'argent - mai 1984	480,00
Photo Lambert inc.:	
Service de TV en circuit fermé - 13 jours en mai 1984, qualifications - avril et mai 1984	1 406,00
Reynolds radio:	
Location de mobile et base - juin 1984	59,95
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 27 mai au 9 juin 1984	1 142,24
Télé St-Maurice inc.:	
Publicité	1 779,90
Télé St-François inc.:	
Publicité	999,80
Le Nouvelliste:	
Publicité	324,00
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	120,00
Publicité	60,00
CHEM-TV inc.:	
Publicité	1 924,72

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

HIPPODROME (suite)

Henriette St-Jacques:	
Réparation des numéros	161,00 $
Georges Primeau:	
Lettres, réparation et repeinturage du mur de l'hippodrome	1 425,00
Alain Robitaille:	
Achat de balles de paille	240,00

EXPOSITION

Régie des loteries et courses du Québec:	
Droits et permis pour une licence - opération du Grand Bingo le 26 juillet 1984	380,00
Droits et permis pour une licence - opération de 5 roues de fortune à l'Expo 1984	2 500,00
Droits et permis pour une licence - opération du Black Jack - Expo 1984	16 000,00
Club des cultivateurs:	
Acompte - spectacle de la tire de chevaux - Expo 1984	100,00
Solde à payer - spectacle de la tire de chevaux - Expo 1984	1 100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Michel Bareil:	
Technicien - urbanisme	
296 km - avril et mai 1984	65,12
Léo Bellerose:	
Responsable services aux citoyens - Travaux publics	
1 201 km - juin 1984	216,18
Raymond Bérubé:	
Animateur en loisirs - loisirs	
233 km - juin 1984	51,26
Réjean Boucher:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
480 km - mai 1984	105,60
Luc Bouthillier:	
Moniteur de tennis - loisirs	
31 km - juin 1984	6,82
Gérard P. Brahic:	
Directeur adjoint - évaluation	
1 sortie à Shawinigan	16,50
1 sortie à Québec	64,00
Robert O. Chênevert:	
Ingénieur - génie	
858 km - mars, avril, mai, 1er et 4 juin 1984	188,76
Serge Desjardins:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
263 km	57,86
Marcel Duval:	
Homme d'instruments - arpentage	
615 km - mai et juin 1984	135,30
Transport du personnel et de l'équipement - 9.5 jours	95,00
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
663 km - juin 1984	143,14
Transport du personnel et de l'équipement - 10 jours	100,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Jean Fiset:	
Technicien génie civil - génie	
8 sorties	20,00 $
Maurice Galarneau:	
Aide-ingénieur - génie	
742 km - juin 1984	163,24
Lucie Hallée:	
Animatrice - loisirs	
66 km - avril, mai et juin 1984	14,52
René Isabelle	
Construction du chalet - école St-Sacrement	
557 km - mars, avril et mai 1984	122,54
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
158 km - juin 1984	34,76
Jean-Jacques Lacroix:	
Directeur - service d'évaluation	
399 km - du 26 avril au 28 juin 1984	87,78
Repas	14,84
Denis Lafrenière:	
Technicien génie civil - génie	
8 sorties	20,00
Marie Larouche:	
Animatrice - loisirs	
328 km - janvier à mai 1984	72,16
Denis Lauzière:	
Technicien en génie civil - génie	
448 km - mai 1984	98,56
Michel Lefebvre:	
Régisseur des programmes sportifs - loisirs	
269 km - juin 1984	59,18
François Lemyre:	
Technicien génie civil - génie	
1 sortie	2,50
François Paré:	
Homme d'instruments - génie	
65 km - mai 1984	14,30
Gaston Pelland:	
Commis d'utilité générale - trésorerie	
15 sorties	37,50
Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - génie	
602 km - mai 1984	124,54
Yves Picard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
467 km - mai 1984	102,74
Jean-Paul Poisson:	
Commis d'utilité générale - trésorerie	
700 km - avril, mai et juin 1984	154,00
Yvon Ratelle:	
Transport de personnel et de matériel -	
rétroactivité 29 jours à 9,00 $	261,00
Alain Tremblay:	
Régisseur des programmes sportifs et plein-air -	
loisirs	
1 285 km - du 20 décembre 1983 au 1er juin 1984	282,70
André Verville:	
Responsable parcomètres - travaux publcis	
918 km	194,16

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Louis Forcier:	
Frais de déplacement - Nicolet - cours de technique	
de patrouille	33,00

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Roger Baril:	
Frais de déplacement - Québec - assemblée générale de l'A.P.O.M.	66,88 $
Guy Pelletier:	
Frais de déplacement - Montréal - promotion et organisation d'une course invitation pour le 15 juillet	131,00
Frais de déplacement - Hippodrome de Québec - compléter une course invitation le 15 juillet 1984	64,00
Guy Roussel:	
Frais de déplacement - Québec - rencontre mixte A.P.O.M.	119,82
Jacques St-Laurent:	
Remboursement de dépenses - achat de caisses de bière lors de la corvée de tourbage du terrain de soccer Ste-Ursule les 10 et 11 juin 1984	55,00
Roland Alarie:	
Frais de déplacement - Sherbrooke - 16e Congrès annuel de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec	301,00
Origène Bellemare:	
Frais de déplacement - Trois-Rivières - congrès de l'Ordre des ingénieurs du Québec	108,50
Fernand Colbert:	
Frais de déplacement - Montréal - Congrès U.M.Q.	510,97
Repas avec les membres du Conseil - 18 juin 1984	46,00
Germain Déziel:	
Frais de déplacement - Trois-Rivières - congrès O.I.Q.	55,00
Danielle Cantin:	
Remboursement de dépenses - cueillette de renseignements - du 16 mai au 18 juin 1984	410,59
Jean Alarie:	
Frais de déplacement - Drummondville - visite de l'Expo	73,30
Claude Gendron:	
Dîner - 2 personnes - Croix Bleue	3,90
Michel Jutras:	
Frais de déplacement - Victoriaville - participation au colloque "Les Maisons de jeunes"	40,00
René Perron:	
Frais de déplacement - Montréal - inspection de chaises et tables usagées pour achat éventuel	70,76
Pierre St-Arnaud:	
Frais de déplacement - Annonciation - inspection d'un camion Chevrolet 1969 - 10 roues et équipement pour services communautaires	136,18
André Bisaillon:	
Frais de déplacement - Nicolet - cours du 14 mai au 1er juin 1984	44,00
L. Beaudry:	
Frais de déplacement - Nicolet - cours sessions	38,20

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	144,97
Gaston Desaulniers	92,05
Alain Tremblay	86,15
Gaston Desaulniers	71,47
René Monfette	277,90
René Monfette	348,02
Jacques Blais	90,59
François Lahaye	164,48

LUNDI, LE 9e JOUR DE JUILLET 1984

REMBOURSEMENT DE PETITES-CAISSES (suite)

Renè Monfette	486,17 $
Guy Pelletier	183,22
Origène Bellemare	81,50
Jean-Jacques Lacroix	97,08
Albert Morrissette	128,25
René Monfette	549,71
Alain Tremblay	84,59
René Monfette	439,36
Gaston Desaulniers	75,11
Madame Huguette Charest	46,73
Gérald Cholette	578,48
TOTAL	1 169 408,33 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE.

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUILLET 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour du mois de juillet, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Pierre	ROY
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de corriger la nomenclature des lots composant le boul. Des Chenaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 16 janvier 1984; Maintenu par M. le Conseiller Pierre Roy;

c) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

d) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

e) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 19 mars 1984;

f) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

g) Amendement au règl. 13 rue composée du lot 194-128, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 4 juin 1984;

h) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à certaines rues de la banque de terrains et d'autres développements domiciliaires, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 18 juin 1984;

i) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUILLET 1984

d'amélioration locale,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 18 juin 1984;

j) Achats de divers lots à proximité de la gare et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 18 juin 1984;

k) Achat de divers équipements informatiques et bureautiques et emprunt de 55 000 $,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 18 juin 1984;

l) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 9 juillet 1984;
Maintenu par M. le Conseiller Guy Leblanc;

m) Achat d'estrade, poubelles, bancs, tables à pique-nique, tondeuses à filaments, tourniquets, achat et rénovation de clôture pour l'Hippodrome et emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 9 juillet 1984;

n) Amendement au règlement 852 concernant l'aménagement de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 9 juillet 1984;

356-84
Amendement au règl. 903
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que l'article 5 du règlement 903 soit modifié en remplaçant les numéros de plans mentionnés par les suivants:

"12-97-1 à 12-97-8 préparés par Gilles Colas, ing. en date de mai 1984 et les plans numéros 12-97-9 et 12-97-10 préparés par BGH Planning inc. en date de juin 1984;"

Que l'article 15 dudit règlement soit modifié en remplaçant les deux paragraphes par les suivants:

Pour le remboursement de 62 % du coût des travaux, soit l'excédent entre lesdits travaux y inclus les dépenses contingentes et la proportion du coût mise à la charge des propriétaires d'immeubles de l'ensemble de la ville, une taxe spéciale de 13,75 $ le pied linéaire est imposée et sera prélevée à tous les propriétaires d'immeubles décrits à l'annexe "C" pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant toute la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral;

Pour le remboursement de 38% du coût des travaux, soit l'excédent entre lesdits travaux y inclus les dépenses contingentes et la proportion du coût mise à la charge des propriétaires d'immeubles riverains une taxe spéciale est imposée et sera prélevée annuellement sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité à un taux suffisant, d'après la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir

au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant toute la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral;

ADOPTÉ

357-84
Nomination de M. Henri-Paul Jobin sur la Commission de l'Hippodrome
Adoption

VU la résolution 403-82 créant douze (12) commissions;

VU la résolution 469-82 désignant les membres du Conseil devant siéger sur ces dites commissions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que M. le Conseiller Henri-Paul Jobin soit nommé pour siéger sur la Commission de l'Hippodrome en remplacement de M. le Conseiller Jean-Guy Laferté, démissionnaire.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Juliette Bourassa
ASSISTANT-GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6e jour du mois d'août, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbaux du 03-07-84 ajour. 09-07-84 et 16-07-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux des assemblées du 3 juillet 1984 ajournée au 9 juillet 1984 et du 16 juillet 1984 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

c) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

d) Règlement prévoyant des travaux de construction d'infrastructure de rues, de pavage et d'éclairage de rues pour le développement domiciliaire situé au nord-ouest du boulevard Jacques-Cartier, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 19 mars 1984;

e) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984; Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

f) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 18 juin 1984; Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

g) Achats de divers lots à proximité de la gare et emprunt, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 18 juin 1984;

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

h) Achat de divers équipements informatiques et bureautiques et emprunt de 55 000 $,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 18 juin 1984;

i) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 9 juillet 1984;

j) Amendement au règlement 852 concernant l'aménagement de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 9 juillet 1984;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

Amendement au règl. 186 re: espaces de station. pour personnes handicapées Les Rivières Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement aux fins de prévoir les espaces de stationnement pour les personnes handicapées au centre commercial Les Rivières et aux fins de prévoir un tarif de location des stalles de stationnement pour le terrain situé dans le quadrilatère Des Forges, Du Fleuve, Craig et St-Antoine.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté.

Dépense supplémentaire re: compléter travaux dans la banque de terrains Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'infrastructure, de pavage, d'éclairage de rues, de branchements de services, égouts sanitaires, égouts pluviaux et d'aqueduc dans la banque de terrains et décrétant un emprunt au montant de 486 000 $ à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin.

Travaux de réfection de la croix de l'année sainte Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant une partie des travaux de réfection de la croix de l'année sainte au coût de 13 000 $ et des travaux de drainage sur le boul. Des Forges au coût de 30 000 $ et autorisant un emprunt au montant de 43 000 $ au fonds de roulement à ces effets.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault.

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

358-84
Compte rendu
09-07-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 9 juillet 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 1.- dernier paragraphe:

Changer "11 h 00" pour "24 h 00".

Page 4 - item 8 - dernier paragraphe:

Ajouter à la fin après "intermédiaire": "pour les courses de nage. Quant au triathlon, l'organisation en reviendra à la Commission de l'Exposition agricole."

Page 8 - item 23:

Ajouter "Paul-Émile" après "Mme".

Page 8 - item 32:

Rayer le dernier paragraphe et remplacer par ce qui suit: "Le Conseil accède à cette demande et la restriction sera introduite dans les contrats de vente."

Page 10 - Item 37 - 9e question:

Ajouter à la fin: "M. Thibeault demande une étude sur la propriété de la ruelle."

Page 10 - Item 37 - 16e question:

Ajouter après "c'est-à-dire" le mot "comme".

ADOPTÉ

359-84
Règlement
13-AAZ-284
Adoption

ATTENDU qu'avis de motions ont été donnés aux séances du 16 janvier 1984, 4 juin 1984 et 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-284 amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques aux fins de donner un nom à certaines rues, à modifier la nomenclature du boul. Des Chenaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

360-84
Règlement
923
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 9 juillet 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

Que le règlement no 923 prévoyant l'achat et l'implantation d'estrades, de poubelles, bancs et/ou tables à pique-nique, tondeuses à filaments, tourniquets et plates-formes pour la perception, ainsi que l'achat et l'installation et la rénovation des clôtures autour de la piste de course et de l'hippodrome et décrétant un emprunt de 112 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

361-84
Contrat vente à Dame CÉLINE BOISVERT-LACROIX ptie lot 202 Adoption

ATTENDU que la Ville entend construire une conduite d'égout pluvial sur une partie du lot 202 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières appartenant présentement à Dame Cécile Boisvert Lacroix;

ATTENDU qu'il y a lieu d'acquérir une partie du lot 202 pour y construire ce collecteur pluvial;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Dame Cécile Boisvert Lacroix l'emplacement suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières et étant plus amplement connu et décrit aux plan et livre de renvoi officiels préparés pour le cadastre de la Paroisse des Trois-Rivières comme étant une partie du lot deux cent deux dudit cadastre (P.202).

Cet emplacement étant de forme irrégulière et étant borné vers le nord-est par une partie du lot 202 (boulevard des Forges), vers le sud-est par une partie du lot 201 dudit cadastre de la Paroisse des Trois-Rivières, vers le sud-ouest et le nord-ouest par d'autre partie du lot 202, cedit emplacement mesurant six mètres virgule douze (6,12 m.) le long d'une courbe de quatre cent trente-cinq mètres virgule quatre-vingt-quatre mètres (105,84 m.) vers le sud-est, six mètres virgule dix (6,10 m.) vers le sud-ouest et enfin cent cinq virgule vingt-quatre mètres (105,24 m.) vers le nord-ouest, contenant en superficie six cent quarante-trois virgule quatre-vingt-quinze mètres carrés (643,95 m.c.).

pour le prix de 5 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Yves Boivin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout sujet aux termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

362-84
Contrat servitude de vue et d'empiètement en faveur de M. MARIO DEFOY Adoption

ATTENDU que l'immeuble de M. Mario Defoy situé au 2065 rue Lajoie à Trois-Rivières comporte des fenêtres ayant des vues directes illégales et dont une partie du perron empiète sur la propriété de la Ville;

ATTENDU que la Ville peut accepter les droits de vues illégales de la propriété de M. Defoy et tolérer l'empiètement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accorde une servitude de vues et une tolérance d'empiètement à l'égard d'une propriété située au 2065 rue Lajoie et désignée comme suit:

DÉSIGNATION:

Un terrain ou emplacement situé à Trois-Rivières et formé de ce qui suit:

a) du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT de la subdivision officielle du lot numéro MILLE CENT VINGT-ET-UN (1121-297) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières;

b) d'une partie du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT de la subdivision officielle du lot numéro MILLE CENT VINGT-ET-UN (1121-P.298) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières; mesurant cinq pieds (5') de largeur sur la profondeur de quatre-vingt-six pieds (86') dans sa ligne sud-ouest et de quatre-vingts pieds (80') dans sa ligne nord-est, mesure anglaise, ayant une superficie de quatre cent quinze pieds carrés (415 p.c.); bornée en front, au sud-est, par la rue Lajoie; en arrière, au nord-ouest, par partie du lot 1121-298; au sud-ouest par le lot numéro 1121-297 et au nord-est par partie du lot numéro 1121-298;

c) Avec la maison dessus érigée, portant le numéro civique 2065 rue Lajoie, Trois-Rivières, circonstances et dépendances.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude et de tolérance d'empiètement préparé par Me Jean Martin, notaire, constatant cette servitude et cette tolérance d'empiètement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet de contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

363-84
Contrat mainlevée à LES CONST. J.C. GAGNON INC. re: lots 181-2-81 et 181-2-96 Adoption

ATTENDU que le 8 novembre 1978, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Les Constructions J.C. Gagnon inc. les lots 181-2-81 et 181-2-96 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières avec entre autre une clause résolutoire défendant la vente desdits lots avant la construction d'une maison d'habitation;

ATTENDU que Les Constructions J.C. Gagnon inc. a effectivement construit sur ces lots une maison d'habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accorde mainlevée pure et simple des conditions spéciales et de la clause résolutoire incluse dans l'acte enregistrée au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières sous le numéro 320 076 et affectant les lots 181-2-81 et 181-2-96 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que la Ville de Trois-Rivières ratifie purement et simplement l'acte de vente intervenu entre Les Constructions J.C. Gagnon inc. et Serge Bellerose et Odette Damphousse enregistré à Trois-Rivières le 29 mars 1979 sous le numéro 322 166, concernant l'immeuble ci-haut décrit.

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Maurice Pellerin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

364-84
Contrat protocole d'entente avec LE COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES re: locaux, subvention et entretien Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que Son Honneur le Maire et M. René Perron, chef du service des équipements et des opérations, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le Comité de la Traverse des Âges en vertu duquel la Ville met à la disposition du comité les locaux permettant aux membres de vivre de façon satisfaisante diverses expériences de loisir et de détente, la Ville s'engageant également à verser une subvention au comité pour le déroulement de leurs activités et l'entretien des locaux les fins de semaines et jours de fête, du 1er janvier au 31 décembre 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

366-84
Contrat offre d'achat de BÉTON VIBRÉ LTÉE re: pties des lots 224 et 225, Parc industriel no 2: 15 000 $ Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat de Béton Vibré ltée pour l'acquisition d'une partie des lots 224 et 225 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières attenant au lot 225-11 et d'une superficie d'environ 250,000 pieds carrés dans le Parc Industriel no 2, pour le prix de 15 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'offre d'achat soumis par Béton Vibré ltée.

Le tout selon et termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

367-84
Subdivision pties lots 224 et 225 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 17 juillet 1984 montrant la subdivision d'une partie des lots 224 et 225 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situés rue Jules-Vachon dans le Parc industriel no 2, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 224-8 et 225-15.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

368-84
Subdivision pties lots 194 et 194-128 et rempl. des lots 194-134 etc.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Pierre Roy, arpenteur-géomètre, en date du 16 juillet 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 194 et 194-128 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et le remplacement des lots 194-134 et 194-136 et une partie du lot 194-135 et de la partie restante du 194-128, situés dans le secteur à l'ouest du boulevard Jacques-Cartier et appartenant à Gestion C.M.M.S. inc. et donnant effet aux lots 194-155 à 194-175 inclusivement et 194-128-1.

ADOPTÉ

369-84
Acceptation par la Ville des modifica. du protocole d'entente avec le M.A.M. et l'Office de planification re: gare intermodale
Adoption

ATTENDU qu'en juin 1982, la Ville de Trois-Rivières a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et l'Office de planification et de développement du Québec pour une aide financière en vue de l'acquisition des immeubles pour la réalisation d'une gare intermodale;

ATTENDU que la Ville a demandé au ministère des Affaires municipales de modifier ledit protocole d'entente et que le ministère a présenté à la Ville différentes modifications;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les modifications proposées par le ministère des Affaires municipales du protocole d'entente signé en juin 1982 avec les ministère des Affaires municipales et l'Office de planification et de développement du Québec relativement à une aide financière pour l'acquisition d'immeubles en vue de la réalisation d'une gare intermodale à Trois-Rivières, lesdites modifications étant les suivantes:

1) l'exercice financier gouvernemental 1983-1984 mentionné à l'article 1.2 est remplacé par celui de 1984-1985;

2) l'exercice financier gouvernemental 1983-1984, soit entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984, mentionné à l'article 2.2.1 est remplacé par celui de 1984-1985, soit entre le 1er avril 1984 et le 31 mars 1984;

3) le délai de trente jours exigé à l'article 2.2.1 n'est plus requis;

4) l'article 2.2.1 ne s'applique que sous réserve de la condition énoncée à l'article 2.2.4;

5) les articles 2.2.2 et 2.2.3 sont abrogés;

6) la date du 31 mars 1984 mentionnée à l'article 2.2.4 est remplacée par le 31 mars 1985;

7) l'article 2.3.2 se limite aux six premières lignes jusqu'au mot "intermodale";

8) la date du 31 mars 1984 et l'année budgétaire 1984 mentionnées à l'article 2.3.3 sont remplacées respectivement par le 31 mars 1985 et l'année budgétaire 1985;

9) la date du 16 février 1982 mentionnée à l'article 3.3 est remplacée par le 31 mars 1984;

10) l'annexe E datée du 31 mars 1984 jointe à la résolution 111-84 remplace l'annexe A datée du 16 février 1982 jointe au protocole d'entente et en devient partie intégrante.

ADOPTÉ

370-84
Vente pour non paiement de taxes et demande de la Comm. mun. pour énuméra. abrégée
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise la vente pour non paiement de taxes le 6 septembre 1984 des immeubles dont les taxes n'auront pas été payées à cette date, suivant la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Que demande soit faite à la Commission municipale du Québec pour permission d'énumérer brièvement les numéros cadastraux des immeubles devant être mis en vente.

ADOPTÉ

371-84
Modification de la rés. 338-84 (vente à Const. René Piché inc.)
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la résolution 338-84 adoptée le 9 juillet 1984 soit et est modifiée en enlevant dans la description les lots à être vendus, le lot 619-4.

ADOPTÉ

372-84
Politique administrative re: plan triennal des dépenses d'immobilisations
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve et donne effet à la politique administrative no 3-84-4 concernant le plan triennal des dépenses des immobilisations, copie de ladite politique administrative étant annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

373-84
Appui au concordat en vue de rétablir des relations normales entre le gouvernement et les municipalités
Adoption

ATTENDU que lors du discours d'ouverture du congrès 1984 de l'U.M.Q., le président sortant a proposé au gouvernement du Québec la signature d'un concordat en vue de rétablir des relations normales avec les municipalités;

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales, à la même occasion, a acquiescé à la proposition du président de l'U.M.Q.;

ATTENDU que dans le cadre d'une assemblée générale spéciale tenue le 26 mai 1984, les membres présents ont étudié et endossé les termes d'un projet de concordat qui a été signé le 21 juin 1984 et dont copie est annexée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières donne son appui à ce condordat et s'engage à en respecter le contenu.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

374-84
Avis à Travaux publics Québec pour la démolition de l'école Ste-Cécile
Adoption

ATTENDU que l'école Ste-Cécile, située à l'intersection des rues Ste-Cécile et Ste-Geneviève, est innoccupée depuis juin 1978;

ATTENDU que cette bâtisse n'a pas été entretenue depuis lors et que les vandales en ont considérablement endommagé l'intérieur;

ATTENDU que cette bâtisse est maintenant considérablement dépréciée et constitue un danger pour les jeunes qui pourraient y pénétrer;

ATTENDU que l'aspect extérieur de la bâtisse enlève beaucoup à l'esthétique du quartier;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le préambule fasse partie de la présente résolution;

À ces causes, que la Ville de Trois-Rivières somme le Gouvernement du Québec, propriétaire de la bâtisse portant le numéro civique 580 de la rue Ste-Cécile à Trois-Rivières, de procéder à la démolition de ladite bâtisse dans les trente jours de la présente résolution.

ADOPTÉ

375-84
Appui aux médecins du Centre hospitalier St-Joseph re: rénovation du bloc opératoire
Adoption

ATTENDU que le bloc opératoire du Centre hospitalier St-Joseph n'a subi aucune amélioration majeure depuis sa construction en 1939.

ATTENDU que le dit bloc est considéré comme étant vétuste, insalubre, non fonctionnel et même dangereux pour la santé de ceux qui y travaillent.

ATTENDU que le dit bloc ne correspond plus aux normes minimales acceptables pour ce genre d'installation.

ATTENDU que des démarches ont été entreprises depuis 1965 avec les instances gouvernementales dans le but de rénover le dit bloc opératoire.

ATTENDU que la rénovation de l'actuel bloc opératoire du Centre hospitalier St-Joseph répondrait aux besoins les plus fondamentaux et essentiels de la population trifluvienne et régionale en matière de soins médicaux adéquats à être dispensés.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières appuie fermement les revendications du corps médical du Centre hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières qui réclame des autorités gouvernementales les sommes d'argent nécessaires à la rénovation immédiate du bloc opératoire actuel conformément aux plans conçus et réalisés par l'architecte monsieur Jean-Louis Caron.

M. Georges Côté enregistre sa dissidence, affirmant que cette grève des médecins est du chantage sur le dos des patients.

M. Henri-Paul Jobin a enregistré sa dissidence pour les mêmes raisons.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

376-84
Acceptation soumission Const. G. Therrien inc. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission de Construction G. Therrien inc. pour la réfection de la Croix de l'année sainte, jusqu'à concurrence de 37 500 $ prévus au règlement 895.

Que la Ville accepte également la soumission de Denis Beaumier ltée pour l'implantation des facilités sanitaires extérieures au Parc Albert-Gaucher, au montant de 13 175 $.

ADOPTÉ

377-84
Engagement de Madame Colette Parent Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Madame Colette Parent soit et est engagée au poste de conseiller en gestion des ressources humaines au salaire annuel de 27 789 $ à compter du 27 août 1984, Madame Parent devra compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle elle pourra obtenir le statut d'employé permanent.

Madame Parent devra établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et y demeurer comme condition de maintien d'emploi.

ADOPTÉ

378-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Construction J.G. inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - escalier Le Corbusier	2 046,08 $
Construction d'un escalier - rue Le Corbusier - paiement no 2 - retenue 10%	1 642,32
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée - mai 1984	168,54
Arrosages Bécancour inc.:	
Tonte de gazon et suppléments	4 399,66
Plomberie Trois-Rivières & fils ltée:	
Réparation ligne d'eau utilisée pour arrosage du terrain de balle Ste-Marguerite	61,79
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - poste no 1 - le 10 juin 1984	39,00
Service de surveillance - hippodrome - du 17 au 23 juin 1984	544,15
Service de surveillance - bibliothèque - du 24 au 30 juin 1984	256,70
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - Colisée, hippodrome, aéroport, hôtel de ville - juin 1984	212,26
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage	18,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - loisirs - juin 1984	271,35
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - juin 1984	216,14

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

Le Nouvelliste:	
Publicité 350e (350 fois merci) - publicité cours de natation - publicité hippodrome - publicité hockey mineur	1 179,40 $
Journal des Affaires:	
Appel d'offres	147,46
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - 3 juillet 1984	80,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	79,16
Panier Fleuri enr.:	
Fleurs - Madame Antonio Leclerc	32,70
Madame Jeanne Paquin:	
60 cafés	21,00
Brioches et cafés	42,50
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - avril et mai 1984	385,00
École des croupiers du Québec inc.:	
Avance sur contrat (5 500,00 $) - Expo 1984	2 750,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Carol Bouchard et Claudette Villeneuve	750,00
Jean-Louis Laroche et Élise Rheault	750,00
Fleurette Marseille et Gaétan Jacques	750,00
Fernand Parent	750,00
Raynald Tessier et Cécile Sauvageau	750,00
Louise Roux	750,00
Philippe Bibeau et Jacinthe Rousseau	750,00
Denis Goudreault et Michèle Martin	750,00
Claude Trudel et Lucie Corriveau	750,00
Denis Bergeron et Diane Lagacé	750,00
Reynald Comeau et Diane Cossette	750,00
Lise Beaudet et Rémi Béland	750,00

SERVICE DES LOISIRS

Comité zone FBAQ	
Arbitrage des joutes de baseball - 1 au 15 juillet	660,50
Le Nouvelliste	
avis publics - Ass.hockey mineur et ligue ballon-volant	434,25
Les Aigles junior de Trois-Rivières	
entente - 3e versement	4 375,00
Comité Traverse des Âges	
subvention juillet et août 1984	1 350,00
Les Élites midget de Trois-Rivières	
frais d'adhésion	75,00
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Tournoi Midget - juin 1984 - employés de terrain, employés tableau, gardien, nettoyage	290,00
Productions Specta inc.:	
Clés pour employés - changement de serrures - bibliothèque	52,37
Productions Specta inc.:	
Remboursement projet animation	247,94
Annonce dans Le Nouvelliste les 19, 21 et 23 juin 1984	180,00
Achat de filières - réaménagement des bureaux de Specta	730,30
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - juin 1984	110,00
CopieXpress Mauricie:	
Photocopies pour le Pavillon de la jeunesse	271,39

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

SERVICE DES LOISIRS (suite)

Comité de zone F.B.A.Q. Mauricie:	
Frais de marqueurs - baseball - du 15 au 30 juin 1984	253,00 $
Frais d'arbitrage - baseball du 15 au 30 juin 1984	1 235,00

Subvention - balle molle féminine - été 1984

Loisirs Ste-Thérèse inc.	150,00
Centre Landry	150,00
Association sportive Ste-Cécile inc.	150,00

Redistribution des bénéfices - badminton métropolitain

Ville du Cap-de-la-Madeleine	158,28
Cegep de Trois-Rivières	158,28
Association badminton de la Mauricie	158,28

HIPPODROME

Régie des loteries et courses du Québec	
20 programmes	2 800,00
Jean-Marie Roy	
Transport d'urine	10,00
Mediacom inc.	
production de 10 papiers d'affichage	1 785,00
Brasserie O'Keefe ltée	1 695,00
Photo Lambert 1977 inc.	
service de TV en circuit fermé	1 601,00
Cotnoir & Pleau ltée	1 920,00
Deschamps Photo	
8 types 668 de Polaroïd	89,38
Roger Milot	
installation de haut-parleurs	145,66
Télémédia CHLN 55	
publicité	312,12
Télémédia CHLN 55	
publicité	208,08
Sécurité Cougar inc.	
hippodrome - période finissant le 7 juillet	576,95
hippodrome - périodes finissant les 14 et 21 juillet	1 276,38
Reynolds Radio	
location juillet 1984 - hippodrome	59,95
Imprimerie Art Graphique inc.	
hippodrome - impression programme 45	614,87
Océanique S. Inf. inc.	
location juillet 1984 - hippodrome	509,74
Guy Pelletier	
usage d'automobile	129,50
Océanique service d'informatique inc.:	
Location de télex - juillet 1984	98,10
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 23, 24, 26, 30 juin et ler juillet 1984	881,00
Service d'ambulance - le 3 juillet 1984	139,10
" " - les 7 et 8 juillet 1984	370,95
Ambulance 12-12 ltée	
Service d'ambulance le 10 juillet	139,10
Ambulance 12-12 ltée	
Service d'ambulance les 14, 15, 17 et 21 juillet	741,90
Brink's Canada ltée:	
Transport d'argent - juin 1984	480,00
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	103,80

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

HIPPODROME (suite)

Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	936,00 $
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	1 416,00
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	2 578,90
Boutique H. Pépin ltée:	
Couvertes (remboursées par le commanditaire)	799,72
Boutique de harnais Y. Pratte:	
Pièces et accessoires divers	194,34
Confection Henriette inc.:	
Réparation de numéros de sellette	161,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 40, 41 et 42	1 844,61
Impression des programmes nos 43 et 44	1 248,27
Paul Mailhot:	
Achats effectués au restaurant de M. Paul Mailhot - juin 1984	29,35
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 24 au 30 juin 1984	559,65
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 6 jours courses - les 16, 17, 19, 23, 24 et 26 juin 1984	1 586,52
Canadian Trotting Association:	
Courses du 1 au 15 juillet	2 511,88
Le Nouvelliste:	
Publicité	162,00
Le Nouvelliste:	
Publicité	162,00
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Publi-hebdo inc.:	
Annonces les 17 et 24 juillet	120,00
CHEM-TV inc.:	
Publicité	80,00
CHEM-TV inc.:	
Publicité	571,20
Télé St-Maurice inc.:	
Publicité	1 055,70
Club Curling Trois-Rivières	
Réception après la course du 15 juillet	380,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1984

Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 396 km	460,86
Transport d'employés	25,00
Roland Bacon:	
Inspecteur - marché-aux-denrées 328 km	72,16
Roger Baril	
contrôleur de la machinerie - édifice des travaux publics 122 km	26,84
Jean Benoît	
Service d'évaluation 41,6 km	11,65
Marc Bergeron	
Service d'évaluation 605 km	185,40

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1984 (suite)

Raymond Bérubé	
Service des loisirs	
201 km	44,22 $
Henri-Paul Boisvert:	
Assistant-surintendant - équipements & opérations (services communautaires)	
426 km	93,72
Diane Bouchard:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
165 km	34,65
Repas	5,00
Diane Bouchard	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
82 km	28,04
Luc Bouthillier	
Service des loisirs	
152 km	33,44
Roger Bruneau:	
Directeur adjoint - urbanisme	
315 km	69,30
Louis Carle	
Service des loisirs	
193 km	42,46
Robert O. Chênevert	
Ingénieur de projets - Services techniques	
1 042 km	129,24
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
1 222 km	253,68
Gaston Desaulniers:	
Responsable - planification services auxiliaires - travaux publics	
1 025 km	225,50
Jude Deschênes:	
Technicien surveillant - génie	
1 341 km	295,02
Josette Désilets:	
Technicien - évaluation	
1 121 km	278,62
Serge Desjardins	
74,3 km	16,35
Germain Déziel:	
Ingénieur - génie	
223 km	49,06
Serge Dumas:	
Technicien en évaluation - évaluation	
107 km	23,54
Serge Dumas:	
Technicien en évaluation - évaluation	
608 km	139,26
Jean-Paul Duval:	
Concierge-messager - greffe & archives	
1 048 km	230,56
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics	
48 km	10,56
Rosaire Francoeur:	
Journalier canalisation - travaux publics	
600 km	132,00
Maurice Galarneau	
homme d'instruments - Services techniques	
454 km	99,88
Marc Gingras:	
Écologiste - travaux publics	
36 km	7,92

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1984 (suite)

Luc Guévin:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 161 km	255,42 $
Réjean Hamel	
Service des loisirs	
238,4 km	52,45
François Hébert:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
123 km	27,06
Michel Lacoursière	
régisseur centre Notre-Dame-de-la-Paix	
364 km	80,08
petite caisse	170,83
Jean-Jacques Lacroix	
Directeur du Service d'évaluation	
94 km	57,63
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
391 km	86,02
Repas	23,25
Benoît Landry	
Technicien stagiaire - évaluation	
784 km	220,98
André Laneuville	
Directeur du Service d'urbanisme	
1 190 km	261,80
Danielle Lemay:	
Biologiste - travaux publics	
79 km	17,38
Roger Loisel:	
Surintendant - travaux publics	
1 921 km	345,78
Bryan Luckerhoff	
Service d'évaluation	
796 km plus repas	222,12
Jean-Maurice Massicotte	
inspecteur - permis et inspections	
782 km	164,12
Yvon Massicotte:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
1 096 km	241,12
9 repas	45,00
Yvon Massicotte	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
321 km	75,62
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
366 km	80,52
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
Repas	24,75
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
285 km	62,70
François Paré:	
Homme d'instruments - génie	
144 km	31,68
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
753 km	165,66
Repas	20,50
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
949 km et repas	223,78

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1984 (suite)

Alain Perron:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
480 km	105,60 $
Repas	43,50
René Perron:	
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)	
391 km	86,02
René Perron	
Chef de service - équipements & opérations	
232 km	51,04
Yves Picard	
Service des loisirs	
427 km	93,94
Yvon Poirier:	
Directeur travaux publics - travaux publics	
528 km	111,34
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics	
769 km	158,34
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
1 153 km	230,60
Transport - 18 jours	180,00
Guylaine Roch:	
Coordonnateur - loisirs	
365 km	80,30
Robert Rousseau:	
Surintendant - travaux publics	
1 343 km	258,58
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
24 km	5,28
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
192 km plus repas	53,24
Louis Saintonge:	
Architecte - génie	
399 km - mars, avril, mai et juin 1984	87,78
André Verville:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
1 358 km	271,60

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Québec - voilier polonais	28,00
Gilles Beaudoin:	
repas à Québec avec le consul de la Pologne	120,98
André Bérubé	
opérateur usine de traitement d'eau	
stage de formation au laboratoire du	
ministère de l'Environnement	83,00
Danielle Cantin:	
Cueillette de renseignements - du 19 au 29 juin 1984	245,15
Pierre Cardinal:	
Matériel - Fête du 350e - kiosque (subventionné par	
ministère des Affaires culturelles - patrimoine)	99,59
Claude Doucet	
Voyage à Québec - préparatifs congrès MFOA	74,00
Pierre Dupont	
Repas avec les membres du Conseil le 9 juillet	48,00
Jean-Guy Gervais	
repas 4 personnes - fin du stage de deux membres	
de l'équipe Sur-vol	27,88

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Claude Gendron:	
Frais de repas - sélection poste de conseiller en gestion des ressources humaines	22,47 $
Frais de repas - sélection poste de directeur des services administratifs et financiers	5,00
Gilles Grenier	
allocation d'auto - perception de la taxe d'amusement	202,40
Jean-Pierre Lord	
Frais de déplacement - services informatiques M.R.C., Pointe-du-Lac et St-Louis-de-France	96,46
Charlotte Lussier	
Repas Manoir du Spaghetti - cours U.M.Q.	9,90
Wilson O'Shaughnessy	
Repas avec les membres du Conseil et repas avec le comité de sélection pour le poste de directeur des services administratifs et financiers	185,08
Wilson O'Shaughnessy	
repas avec les membres du Conseil	117,47
Pierre Pépin du Service d'évaluation	
8 repas à Champlain	43,00
Serge Thibodeau:	
Frais de déplacement - Montréal - stage pratique, cours sur les incendies avec la Sûreté du Québec et la police de la C.U.M.	249,23

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Réjean Boucher	186,40
Juliette Bourassa	131,59
Gérald Cholette	432,37
Gaston Désaulniers	97,47
Yvon Dunn	81,07
Jean-Louis Goneau	47,35
Louise Goyette	60,93
Jean-Jacques Lacroix	80,08
André Laneuville	53,83
André Marcil	1 246,20
André Marcil	459,53
René Monfette	563,82
René Monfette	417,12
Albet Morrissette	136,37
Jacques St-Laurent	105,61

Entreprises G.N.P. inc.	
aqueduc et drainage - banque de terrains remise première tranche de la retenue	10 034,07
M.C.E. contrôle électrique	
vanne de contrôle De Calonne - Du Carmel contrat et remise de la retenue	486,00
Clément Ricard & fils inc.	
démolition garage Spur rue Champflour	9 275,00
Pépinière Des Laurentides inc.	
fourniture et plantation d'arbres contrat moins la retenue	38 671,20
Gaston Paillé ltée	
gare intermodale - phase I remise dernière tranche de la retenue	3 033,65
Peintureco 86253 Canada ltée	
nettoyage et peinture de lampadaires contrat moins la retenue	26 501,20
Pagé construction inc.	
recouvrement de pavage contrat moins la retenue	117 843,32

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

Maurecon inc.	
réfection tunnel Laviolette	
contrat moins la retenue	116 044,03 $
Guimond Électrique inc.	
monument Laviolette - fourniture et installation de fixtures	
contrat plus remise de dépôt	4 442,00
Entreprises Camvrac inc.	
déneigement secteurs St-Michel-des-Forges, Lambert et Ste-Thérèse - hiver 1983-1984	
remise dernière tranche de la retenue	1 527,46
Excavation René Gélinas	
branchement de service - aqueduc et égout 1984	
contrat moins la retenue	17 185,95
Construction Simaka inc.	
escaliers rue Amherst et le Avenue	
remise de retenues	2 353,03
Denis Beaumier ltée	
réfection escalier extérieur et indentification bureau de l'exposition	
remise de la retenue	582,00
Construction St-Maurice ltée	
aménagement des bureaux de Specta à la salle J.-A.-Thompson	
moins la retenue	12 420,00
Construction J.D. Morin 1979 inc.	
rénovation hall et façade du colisée	
remise de retenue contractuelle	9 824,39
Laval construction (1980) inc.	
reconstruction de trottoirs	
moins la retenue	66 029,47
Plomberie Mont-Carmel	
pose d'un évier en acier au local des employés de la bibliothèque	256,40
Sani Paré inc.	
cueillette, transport et enfouissement des ordures - juillet 1984	49 314,96
BGH Planning services inc.	
honoraires professionnels - dossier centre-ville	12 000,00
Cie G.E. Canada ltée	
entretien	51,05
Canadian Pacifique ltée	
enlèvement de la neige - tuyaux et câbles sout.	101,40
Balounair et Banque Royale du Canada	
pavoisement hôtel de ville et Centre culturel	4 300,00
Association québécoise des techniques de l'eau	
campagne provinciale d'économie de l'eau potable	1 500,00
Laperrière et Verreault	
services professionnels - informatique	3 387,50
Calcucentre	
achat d'une calculatrice	212,55
Cégep de Trois-Rivières	
location du gymnase	214,28
Maurice Comeau	
pompier auxiliaire - honoraires juin	56,70
André Genest	
cotisation A.Q.T.E. 1984	35,00
Béton Vibré ltée	
joints pour la zone portuaire	8 937,78
Canron inc.	
achat de tuyaux pour la zone portuaire	18 937,26
Laboratoire de construction du Québec inc.	
échantillons dans la banque de terrains	5 357,50
Me Claude Trudel	
services professionnels - vacances de Me R. Rioux	120,00

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOUT 1984

Line Plante	
services professionnels - conception de deux guides pour les bénévoles (Serv. des loisirs)	30,00 $
Panier Fleuri enr.	
M. et Mme Paul Lacoursière - envoi d'un arrangement floral par le bureau du maire	38,15
Marina T.-R. inc.	
Challenge Labatt - cocktail du Maire	270,00
Le Nouvelliste	
programmation - Association hockey mineur	947,55
Commission scolaire de Trois-Rivières	
travaux dans les parcs-écoles	555,10
Le Chic décor inc.	
achat de lampes pour le bureau du maire	567,84
Mediacom inc.	
panneaux-affiches	1 345,00
Jolidata	
achat d'une imprimante pour le Service de traitement des données	8 242,54
Gandalf	
Modem pour le Service de traitement des données	544,64
Bicybec ltée	
achat de plaques permanentes	133,68
Pitney Bowes	
balance et ouvre-lettres	198,00
S.P.A.M. inc.	
2 appels de télépage	30,00
Municipal F.O. Association	
frais d'adhésion Claude Doucet	280,00
Association des cadres financiers municipaux	
frais d'inscription à la conférence 1984 - Claude Doucet	90,00
Reynolds Radio	
achat de 3 radios portatifs pour le Service des loisirs	3 678,75
Comité des fêtes du 350e	
octroi 1984	70 000,00
Buffet Juneau enr.	
cocktail au Pavillon des humanités Concours de musique du Canada	200,00
Sani-Paré inc.	
cueillette, transport et enfouissement des ordures - 1er au 15 août 1984	
Enlèvement des ordures aux postes de police	49 329,96
Laboratoire Shermont inc.	
honoraires professionnels prolongement du boul. Des Chenaux	291,50
Cie canadienne de service de linge inc.	
juillet 1984	32,50
Arrosage Bécancour inc.	
coupage de branches et nettoyage	50,00
Congrès A.I.M.Q.	
Frais d'inscription Y. Poirier, G. Déziel et G. Colas	540,00
Association des chefs de police du Québec	
Cotisation de membre actif pour l'année 1984-1985 Gérald Cholette	100,00
Reynolds Radio	
Achat d'un radio portatif pour les travaux publics	1 230,61
Service spécial de vidanges inc.	
Cueillette de déchets	376,50
Sanibec	
Services ménagers juillet - édifice des trav.pub.	2 293,35
T.-R. Cimentiers inc.	
Construction de bordures et trottoirs moins la retenue	32 116,83
T.-R. Location inc.	
Location d'équipement	120,13

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

St-Arnaud, Pellerin et Leblanc, notaires	
Honoraires professionnels - contrat Léon Beaudry	650,00 $
Entreprises G.N.P. inc.	
Travaux d'aqueduc et de drainage - banque de terrains phase VI - remise de la garantie	9 984,08
Beel controls ltd	
Achat d'un moteur pour l'usine de traitement d'eau	1 514,82
Denis Beaumier ltée	
Travaux de réfection centre communautaire St-Michel-des-Forges - moins la retenue	4 522,50
B.G.H. Planning services inc.	
Honoraires professionnels - étude des lots 200 à 202	14 220,00
Boisvert Transport	
Fourniture de terre et gazon pour le terrain de soccer Ste-Ursule - moins la garantie	21 720,42
Compagnie générale électrique du Canada ltée	
Entretien service de radio-communication	1 685,28
Brunelle inc.	
Achat de vêtements - Sécurité publique	14 172,25
Contenants Intercité inc.	
Édifice des trav.pub.,autogare, parc Ste-Marguerite	1 746,42
Canadien Pacifique ltée	1,00
J. DeRepentigny enr.	
achat de poubelles	545,00
Lionel Deshaies	
travaux au stade de baseball	113,75
Floriculture Gauthier inc.	
Achat de fleurs et d'arbustes	7 632,42
Launier ltée	
remplissage de filtres	19 584,00
Librairie du Cap inc.	
location d'un photocopieur	175,59
Massicotte & fils ltée	
Travaux spéciaux au parc de l'exposition	3 675,00
Pagé Construction inc.	
service de rouleau avec opérateur	320,00
J.C. Papillon ltée	
installation d'une chaudière électrique au colisée moins la garantie	4 770,00
Pépinière Des Laurentides inc.	
plantation d'arbres	2 518,70
Consultants Pluritec	
honoraires professionnels surveillance - travaux réfection tunnel Laviolette	1 352,32
Publications du Québec	
Fournitures boîtes pour le Service d'évaluation	1 090,00
QUE-SEC enr.	
réception de haut-parleur de sirène électronique	13,85
Richard Normandin	
Dessin carte géographique	275,00
Le Nouvelliste	
Avis d'élection dans le district Notre-Dame	1 494,50

EXPOSITION

Jacques Lemaire	
Frais de déplacement	150,00
Jean-Roch Sévigny	
Frais de déplacement	150,00
Marcel Landry	
Frais de déplacement	125,00
Comité d'organisation Triathlon	500,00
Régie des permis d'alcool du Québec	
Permis pour vente bière pavillon de la jeunesse	320,00
Club des cultivateurs	
spectacle de tire de poneys	100,00

LUNDI, LE 6e JOUR D'AOÛT 1984

EXPOSITION (suite)

Cachalot	
contrat - orchestre	800,00 $
Marjoleyne Bouchard	
confection de vêtements	486,00
Gisèle Lemaire	
travail de secrétariat	60,00
Polyvalente Ste-Ursule	
entretien colisée et stade de baseball	2 500,00
Productions Mauricie inc.	
Spectacles de la grande scène 1984 - contrat	34 100,00
Régie des loteries et courses du Québec	
droits pour la tenue d'un concours publicitaire	1 000,00
Claude Trudel	
fabrication de 4 panneaux-réclame	1 200,00
Au Palais du Chinois inc.	
repas lors de réunions de l'Expo	172,32
Le Pro-Jack ltée	
repas lors de réunions de l'Expo	111,12
Roger Pozier	
vignette	75,00
Jim Circus corporation	
contrat semaine de l'expo	36 000,00
CEEPAS inc.	
location de stalles pour l'expo 1984 - avance	250,00
Wickeim entreprises ltd	
spectacles de lumberjacks	15 000,00
Jean Alarie	
frais de déplacement	314,63
Xerox Canada inc.	
entretien photocopieur	236,43
Marché St-Louis	
achat d'épicerie pour l'expo	77,50
Régie des permis d'alcool du Québec	
permis pour l'opération d'un cabaret et d'une terrasse à l'Expo 1984	400,00
Ecole de Croupiers du Québec inc.	
exposition 1984 - 2e versement	687,50
Ecole de Croupiers du Québec inc.	
exposition 1984 - 3e versement	687,50
Ecole de Croupiers du Québec inc.	
exposition 1984 - versement de la moitié de la balance	1 375,00
Jim Girard	
soirée de boxe - exposition 1984	2 000,00
Brasserie La Patrimoine	
réception Conseil de la ville de Québec	365,50
TOTAL:	1 009 230,39 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 20e jour du mois d'août, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire		
Messieurs les Conseillers	Gilles	BEAUDOIN
	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Madame la Conseillère Charlotte LUSSIER s'est jointe au Conseil à 8 h 55.

Procès-verbal du 06-08-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 6 août 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

c) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

d) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984; Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

e) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 18 juin 1984; Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

f) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 9 juillet 1984;

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

g) Amendement au règlement 852 concernant l'aménagement de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 9 juillet 1984;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

h) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement aux fins de prévoir des espaces de stationnement pour les personnes handicapées au Centre commercial Les Rivières,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 6 août 1984;

i) Règlement autorisant un emprunt et une dépense supplémentaire de 486 000 $ pour compléter les travaux d'aménagement de la banque de terrains,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 6 août 1984;

Approbation du règl. 15 C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement no 15 de la Corporation intermunicipale de transport Des Forges autorisant l'achat de quatre (4) autobus adaptés et décrétant un emprunt de 320 000 $ à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Travaux de construction coll. pluvial boul. J.-Cartier re: Gestion C.M.M.S. inc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction d'un collecteur pluvial sur une partie du boul. Jacques-Cartier de façon à desservir la phase II du projet de Gestion C.M.M.S. inc. jusqu'au collecteur existant sur le boul. Jacques-Cartier et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Travaux Parc Isabeau phase I Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de parachèvement de la fondation des rues, de pavage et d'éclairage de rues souterrains dans les rues faisant partie de la phase I du développement Parc Isabeau inc. situé au sud de la voie ferrée dans le prolongement du boul. Hamelin et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

Amendement au règl. 913 re: travaux d'ouverture du boul. Hamelin Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 913 concernant les travaux d'ouverture du boul. Hamelin, aux fins de modifier les objets, augmenter l'emprunt et la dépense autorisés, approprier au présent règlement le paiement d'une somme de 61 700 $ devant être effectué par le promoteur en 1985 et abrogeant le règlement 913-A.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement au règl. 888-A re: travaux de pavage rue De La Sentinelle Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 888-A concernant les travaux de pavage de la rue De La Sentinelle, aux fins d'augmenter la dépense, soit à même les fonds généraux 1984 ou à même le produit d'un emprunt au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement au règl. 814 re: prog. CORVÉE-HABITATION Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 814 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, afin de permettre à la ville de participer au programme gouvernemental "CORVÉE-HABITATION" phase V, augmentant également le fonds de subvention et modifiant les modalités d'application du règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour d'août 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

379-84
Compte rendu 06-08-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 6 août 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications suivantes:

Page 1 - Item 1:

Ajouter cette dernière phrase "M. Dupont exigerait que les locaux soient libres dès le 7 août."

Page 3 - Item 3 d) - avant-dernier paragraphe:

Après le mot "Ville" ajouter: "et ce, des deux côtés de la rivière".

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

Page 3 - Item 3 d) - dernier paragraphe:

Rayer le "n'" avant appartient et rayer également le "pas" après appartient.

Page 3 - Item 4 d) - 2e paragraphe:

Remplacer le mot "plans" par "plaintes".

Page 4 - Item 6 b) - dernier paragraphe:

Rayer le mot "très".

Page 4 - Item 8 - 2e paragraphe:

Rayer les mots "une voiture" et remplacer par "roulotte motorisée" ajouter après politique "sur le terrain de l'exposition".

Page 8 - Item 27 - 3e paragraphe:

Après le nom de Georges Côté ajouter le nom de "Claude Pélissier".

ADOPTÉ

380-84
Règlement 921 achats de divers lots à proximité de la gare
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 921 prévoyant l'achat de gré à gré ou par expropriation des lots 1455-2, 1456-1, 1465-3, 1466, 1467, 1468, 1469-1, 1470-2, 1470-3, 2224-5, 2224-1 et 2224-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et décrétant un emprunt au montant de 190 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

381-84
Règlement 918 achat de divers équipements informatiques et bureau.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 juin 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 918 prévoyant l'achat de divers équipements informatiques et bureautiques et décrétant un emprunt de 55 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

382-84
Règlement 924 travaux réfection Croix de l'année sainte et drainage sur le boul. Des Forges Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 924 prévoyant une partie des travaux de réfection de la Croix de l'année sainte au coût de 13 000 $ et des travaux de drainage sur le Boul. Des Forges au coût de 34 300 $ et autorisant un emprunt de 47 300 $ au fonds de roulement à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

383-84
Contrat vente à GUY MORIN Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. Guy Morin le lot 181-867-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 1 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

384-84
Contrat vente à SERGE MASSE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Serge MASSE le lot 186-48 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 5 150 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Claude Boucher, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

385-84
Contrat protocole d'entente avec GESTION C.M.M.S. INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville une entente avec GESTION C.M.M.S. INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à construire à ses frais tous les services municipaux pour un développement

domiciliaire situé au nord-est du boul. Jacques-Cartier à Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

386-84
Permission à CP pour signaux sonores sur le territoire de la Ville le 10 sept. prochain
Adoption

ATTENDU qu'une municipalité peut interdire par règlement l'emploi du sifflet ou de la cloche aux passages à niveau dans ses limites, conformément aux dispositions de l'article 248 (2) de la loi concernant les chemins de fer (S.R.C. chapitre R-2);

ATTENDU que lors de sa visite de septembre 1984, le Pape Jean-Paul II voyagera en train à partir de la région de Québec pour se rendre à Trois-Rivières et à Montréal;

ATTENDU que le train papal et le train pilote doivent utiliser des voies ferrées dans les limites de Trois-Rivières le lundi 10 septembre 1984;

ATTENDU qu'il y a lieu de souligner le passage du train papal et de son train pilote par l'emploi du sifflet et de la cloche aux passages à niveaux situés dans notre municipalité;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser les sociétés ferroviaires (le Canadien Pacifique et VIA Rail) à recourir à l'emploi du sifflet et de la cloche pour les seules fins du passage du train papal et de son train pilote le lundi 10 septembre 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que les sociétés ferroviaires (le Canadien Pacifique et VIA Rail) soient autorisés à utiliser l'emploi du sifflet et de la cloche, lors du passage du train papal et de son train pilote le lundi 10 septembre 1984, aux passages à niveau situés dans les limites de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

387-84
Engagement d'une bibliothécaire section enfants
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Mademoiselle Nicole Davignon soit et est engagée au poste de bibliothécaire responsable de la section des enfants à la bibliothèque municipale au salaire annuel de 25 530 $, à compter du 10 septembre 1984.

Mademoiselle Davignon devra compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle elle pourra obtenir le statut d'employé permanent. Mademoiselle Davignon devra de plus établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et l'y maintenir.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

388-84
Engagement du directeur des services administratifs et financiers
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que M. Pierre Moreau soit et est engagé au poste de Directeur des services administratifs et financiers, au salaire annuel de 49 676 $ à compter du 17 septembre 1984. M. Moreau devra compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle il pourra obtenir le statut d'employé permanent.

M. Moreau devra établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et l'y maintenir comme condition de maintien d'emploi.

ADOPTÉ

389-84
Souscription au volet II du prog. PADEL du ministère du Loisir
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la Ville de Trois-Rivières souscrive au programme d'aide au développement des équipements de loisirs du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour la construction et l'aménagement de 2 estrades dont une de 36' de long et de 7 palliers de haut et l'autre de 48' de long et 7 paliers de haut pour un coût total de 13 800 $.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire de demande de subvention à l'endroit du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

ADOPTÉ

390-84
Autorisation de vente de bière aux Loisirs St-Jean-de-Brébeuf
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc. soient et sont autorisés à vendre de la bière au terrain St-Jean-de-Brébeuf du 1er au 9 septembre 1984 à l'occasion d'un tournoi de balle.

ADOPTÉ

391-84
Autorisation au Grand-Prix de T.-R. re: vente de bière au Parc Champlain
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le Grand-Prix de Trois-Rivières inc. soit et est autorisé à vendre de la bière au Parc Champlain le 1er septembre 1984 dans cadre du Grand-Prix automobile de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

392-84
Amendement à la rés. 259-82 re: Kruger inc.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la résolution 259-82 adoptée le 18 juin 1982 soit et est modifiée en changeant le nom de la Société des Pâtes et Papiers Kruger ltée pour celui de Kruger inc.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

393-84
Convention avec PARC ISABEAU INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville une convention avec PARC ISABEAU INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à rembourser à la ville les sommes déboursées par elle à C.P. RAIL pour l'installation des signaux lumineux de la traverse à niveau du boul. Hamelin.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

394-84
Offres d'un échéancier de paiement des travaux à CLÉMENT RICARD & FILS INC. Adoption

ATTENDU que le règlement 913 prévoit une somme de 38 300 $ pour divers travaux d'ouverture de rue, aqueduc, égout sanitaire, etc.

ATTENDU que la Ville avait également envisagé d'affecter une somme supplémentaire de 61 700 $ à ces travaux;

ATTENDU que la Ville avait fait part de cette intention à Parc Isabeau inc. et que celle-ci, sur la foi de cette information, a autorisé l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout et d'infrastructure de rues dans le prolongement du boul. Hamelin;

ATTENDU que la Ville devra plutôt affecter cette somme de 61 700 $ à la pose de signaux lumineux au passage à niveau du boul. Hamelin et règlementer à nouveau pour affecter 61 700 $ aux travaux d'aqueduc, d'égout et infrastructure de rues;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

D'offrir un échéancier de paiement des travaux ci-haut mentionnés à CLÉMENT RICARD & FILS INC., soit:

Dès l'approbation par les autorités gouvernementales, du règlement 913, la Ville versera une somme de 38 300 $ conjointement à Parc Isabeau inc. et à Clément Ricard & fils inc. en autant que Parc Isabeau inc. en ait versé autant à cette dernière.

Dès l'approbation du règlement 913-B, prévue dans la troisième semaine de septembre, la ville versera une somme 61 700 $ conjointement à Parc Isabeau inc. et à Clément Ricard & fils inc. en autant que Parc Isabeau inc. en verse autant à cette dernière et que la créance de Clément Ricard & fils inc. soit éteinte par le dernier versement de la ville.

ADOPTÉ

395-84
Comptes à payer juillet 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les comptes du mois de juillet 1984 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de juillet pour la Ville au montant de 3 473 026,68 $ et pour l'Hippodrome, au montant de 198 665,48 $, soient acceptés.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

396-84
Mainlevée re: Coopérative Agro-Alimentaire du Centre du Québec
Adoption

ATTENDU que le 14 novembre 1979, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Coopérative Agro-Alimentaire du Centre du Québec le lot 225-11 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières avec comme obligation la construction d'un immeuble industriel;

ATTENDU que Coopérative Agro-Alimentaire du Centre du Québec a effectivement construit ledit immeuble;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières renonce au droit d'exiger la rétrocession du lot 225-11 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et donne mainlevée et consente à la radiation de la clause résolutoire stipulée à cette fin au deuxième alinéa du premièrement des conditions spéciales posées dans la vente dudit lot 225-11 consenti à Coopérative Agro-Alimentaire du Centre du Québec devant Me Jean Paquin, notaire, le 14 novembre 1979 sous le numéro 7549 de ses minutes, vente enregistrée à Trois-Rivières le 15 novembre 1979 sous le numéro 327 019.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Jean-Eudes Roy, notaire, constatant cette mainlevée.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

397-84
Vente à THÉRÈSE LAQUERRE et CLÉMENT PAQUIN
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières vende à THÉRÈSE LAQUERRE et CLÉMENT PAQUIN l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un terrain connu et désigné comme étant une partie de la subdivision QUATRE-VINGT-SIX du lot originaire MILLE CENT VINGT-TROIS (Ptie 1123-86) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 1123-85, vers le sud-est par le lot 1123-60 (rue Gingras), vers le sud-ouest par une partie du lot 1123-86 (rue St-François d'Assise), vers le nord-ouest par le lot 1123-97-A (ruelle); mesurant 24,38 mètres vers le nord-est, 3,58 mètres vers le sud-est, 24,42 mètres vers le sud-ouest, 2,31 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 71,77 mètres carrés.

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur un plan préparé par Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 11 juin 1984.

pour le prix de 800 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me H.-Paul Martin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

398-84
Vente à RENÉ TOUSIGNANT et SYLVIE GONTHIER
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières vende à RENÉ TOUSIGNANT et SYLVIE GONTHIER le lot 181-795 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 9 490 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me René Cloutier, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

399-84
Demande au CP re: permis de passage privé
Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières participe au développement résidentiel du parc Isabeau situé du côté sud de la voie ferrée du Canadien pacifique;

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières, par règlement et par résolution, a demandé au Canadien pacifique et à la Commission des transports de placer des signaux lumineux à cette traverse à niveau du boulevard Hamelin;

ATTENDU qu'un permis temporaire serait nécessaire pour donner différents services aux résidents;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De demander au Canadien pacifique d'émettre immédiatement un permis de passage privé. Il est bien entendu que la ville de Trois-Rivières s'engage à défrayer le coût des travaux d'aménagement de ce passage privé.

ADOPTÉ

400-84
Félicitations au Comité des Fêtes du 350e re: parade de clôture des Fêtes du 350e
Adoption

VU l'immense succès remporté par la parade de clôture des Fêtes du 350e anniversaire de fondation de la ville, malgré la pluie;

ATTENDU que cette activité a été préparée de longue date par les permanents et bénévoles du Comité des Fêtes du 350e anniversaire de fondation de la Ville de Trois-Rivières, ainsi que par les équipes des différents comités de quartiers;

ATTENDU que les trifluviens et tous les visiteurs ont grandement apprécié la parade et toutes les activités de clôture du 19 août 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur Paul Lacoursière, Président du Comité des Fêtes du 350e anniversaire de fondation de la Ville de Trois-Rivières et à toute son équipe de permanents et de bénévoles, pour l'immense succès remporté à l'occasion de la parade de clôture des Fêtes du 350e anniversaire de fondation de la ville;

Que le Conseil transmette également toutes ses félications aux différents présidents des comités de quartiers et à leurs équipes pour leur participation à la préparation et à l'organisation de cette parade qui a été à l'image de la ville lors des fêtes commémoratives.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

401-84
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Sablière Ste-Marthe inc.:	
Prolongement boul. des Chenaux entre des Forges et Chanoine-Moreau - paiement no 1 - retenue 10%	49 500,00 $
Laval construction (1980) inc.:	
Reconstruction de trottoirs 1984 - estimé no 2 - retenue 10%	107 678,18
Maurécon inc.:	
Tunnel Laviolette - phase II - électricité - partie IV - paiement no 3 - retenue 10%	1 334,66
Tunnel Laviolette - phase II - métal ouvré - partie III - paiement no 3 - retenue 10%	631,29
Tunnel Laviolette - phase II - réparation de béton - partie II - paiement no 3 - retenue 10%	5 547,60
Combustion G.C. inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - conversion au gaz	1 301,85
Guimond électrique inc.:	
Éclairage de rues 1983 - paiement no 3 - retenue 10%	2 253,14
Location de trancher - excavation coin des Forges et 17e Rue	275,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de retenue - creusage ruisseau lac Milette	117,00
Creusage du ruisseau - décharge du lac Milette - paiement no 2	1 430,00
Pavages Moto ltée:	
Scarification à chaud 1984 - rue Ste-Cécile - retenue 10%	16 161,98
Mario Durand:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - août 1984	3 166,00
Groupe Sanibec:	
Entretien ménager - service de fins de semaines - juillet 1984 - hôtel de ville	612,00
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - juillet 1984	2 575,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juillet 1984 - autogare, édifice des travaux publics	1 531,92
Contenants - juillet 1984 - édifice des travaux publics, aéroport, hippodrome	2 027,00
Contenants - hippodrome - juin 1984	80,00
Massicotte & fils ltée:	
Poste de béton bitumineux - du 26 juin au 6 juillet 1984	54 071,50
Poste de béton bitumineux - les 17 et 20 juillet 1984	14 173,25
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - essais - béton bitumineux - du 1er mai au 30 juin 1984	4 184,40
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Prélèvements et essais - béton de ciment - trottoirs - du 4 juin au 1er août 1984	1 842,00
Cie Nationale de forage et sondage:	
Analyse chimique sur 2 échantillons de terre	300,00
Laviolette auto location inc.:	
Location de fourgonnette - mai et juin 1984	1 297,10
Arrosages Bécancour inc.:	
3e tonte de gazon	2 164,35
Pépinière des Laurentides inc.:	
Coupe de gazon dans les talus	5 227,19

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

Arno électrique ltée:	
Installation de deux poteaux avec traverses - Terrain de balle école St-Jean-Bosco	814,16 $

LOCATION DE CAMIONS

Claude Lesieur	293,12
Jean Biron transport	256,48
André Gervais	439,68
Robert Gendron	146,56
Étienne Lesage	146,56
Lionel Marin	439,68
Alain Proulx	146,56
Gaston Bourassa	164,92

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DIVERS

Thomas Bellemare ltée	2 140,00
Excavation Dratex inc.	175,00
Excavation Tournesol	686,00
Trois-Rivières location inc.	795,51
Trois-Rivières location inc.	3 693,96
Éloi Guillemette:	
Location d'équipement, voyages de terre	4 042,66
Location d'un semi-trailer	391,44
Laurent J. Deshaies:	
Voyages de sable	485,00
Béton Laurentide:	
Location de chargeuse	1 260,00
Garage René Lacombe inc.:	
Location d'un camion plate-forme	140,00
Delorme construction ltée:	
Location de bulldozer	80,00
Panpierre inc.:	
Location d'équipement de pompage - du 16 au 25 avril 1984	981,00
Remise de la première tranche de la retenue - Banque de terrains - phase 5	7 279,90
Noé Veillette:	
Location d'un semi-trailer	391,44
Perco ltée:	
Location d'un brise-béton 30 lbs	25,08
Location d'une tranche à béton	29,16
IBM Canada ltée:	
Achat de ligne ordinateur, frais de destination, frais d'entretien pour août 1984, facture mensuelle pour location (août 1984), plan achat paiement (août 1984), programmes autorisés (août 1984), achat d'équipement	15 931,00
Johnson Controls ltée:	
Contrat de service - facturation trimestrielle	886,00
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Entretien de l'équipement de radiocommunication - division des opérations et division du génie - août 1984	702,93
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - juillet 1984	18,00
Bicybec ltée:	
Achat de plaques permanentes - bicyclettes	247,31
Association des directeurs généraux des municipalités du Québec:	
Cotisation - Wilson O'Shaughnessy - du 1er mai au 31 décembre 1984	160,00

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

American Public Works Association:	
Cotisation - Gaston Desaulniers - septembre 1984 à septembre 1985 - (u.s. funds)	61,00 $
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - Recommandation Commission de police du Québec - du 19 octobre 1983 au 17 février 1984	1 879,92
Honoraires - griefs André Martineau et Pierre Cartier - du 2 au 28 juillet 1984	2 067,12
CJBL informatique inc.:	
Honoraires - services informatiques - du 12 au 31 juillet 1984	1 592,50
Trois-Rivières ébénisterie:	
Réparation de meubles	350,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - juillet 1984	197,54
Location de photocopieuse - service des loisirs - juillet 1984	332,10
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juillet 1984 - Colisée, aéroport, hôtel de ville, hippodrome, exposition, édifice des Travaux publics	895,27
Butterworths & Co. (Canada) Ltd:	
Achat du volume "Supreme Court Law" (volume 6)	84,95
Formules municipales ltée:	
Achat du Code de sécurité routière du Québec - cour municipale	10,00
Yvon Lafrenière:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 48 $	24,00
Centre de services à la collectivité:	
Projet PROMIR	500,00
Bissonnette, Diamond, Joncas:	
Honoraires - décoration du salon des conseillers	700,00
RGC Aéroport international de Montréal:	
Location de terrain pour fins d'aéroport - du 1er septembre 1984 au 31 août 1985	1,00
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appels d'offres - avis taxes municipales 1984 - publicité hippodrome	1 984,00
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de fauteuils - salon des conseillers	2 923,38
Floriculture Gauthier inc.:	
Plantes - kiosque Expo	40,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	93,49

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Alain Lavigne	750,00
Pierre Chaussé	750,00
Gilles Picard et Régine Simard	750,00
Marco Johnston et Jocelyne Rousseau	750,00
Richard Leblond et Michelyne Lemieux	750,00
Robert Couture et Marlène Tremblay	750,00
Louise Rousseau	750,00
Lucien Jolicoeur	750,00
Denise Buist	750,00
Gérald Boucher et Claire-Marie Goulet	750,00
Jean-Jacques Sullivan et Line Charland	750,00
Lucie Turcotte	750,00
Claude Lacerte	750,00
Claude Tremblay	750,00
Jocelyn Pépin	750,00
Gilles Bureau	750,00
Serge Aubin et Gaëtane Rondeau	750,00

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE (suite)

André Trottier	750,00 $
Joseph R. Nadeau	750,00
Charles Ricard et Ginette Rheault	750,00
Alain Paquin	750,00
Michel Ouellette et Lucie Nadeau	750,00
Marielle Desrosiers	750,00
Roger Chiasson	750,00
Yves Rouette et Lise Paré	750,00
Patrice Boucher	750,00
Jacques Houle	750,00

BIBLIOTHÈQUE

Tabagie Champoux inc.:	
Journaux quotidiens - du 17 juin au 28 juillet 1984	56,80
Groupe Polygone éditeurs inc.:	
Achat d'un numéro manquant - Sentier Chasse-pêche	3,50
Reliure Travaction inc.:	
Réparation de volumes	58,85
Poly Sons 120652 Canada inc.:	
Achat d'un coffret	36,92
Société de généalogie Mauricie et Bois-Francs:	
Achat d'un rép. Ste-Marguerite de T.R.	22,00
Inter-paysages 1983:	
Achat de feuilles en sucre	11,90
Productions Specta inc.:	
Frais de traite bancaire	86,91
Pucet et fils:	
Réparations et reliures de volumes	2 087,50
Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie:	
Fourniture de jeux de fiches pour 1984 - 2e versement	1 200,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 1er au 7 juillet 1984	377,50
Service de surveillance - bibliothèque - du 8 au 14 juillet 1984	286,90
Service de surveillance - bibliothèque - du 15 au 21 juillet 1984	302,00
Service de surveillance - bibliothèque - du 22 au 28 juillet 1984	173,65

Réabonnements

Service de publications/UQAM	22,25
Publicité Groupe 83 - magazine Rendez-vous	15,00
Société de publication Critère inc.	31,50
Financial Times of Canada	20,00
Excellence - pour 1985	15,00
Décoration chez-soi	24,00
Chickadee & OWL	27,00
Cahiers	15,00
Association forestière Québec inc.	18,00
Nos Animaux	10,00
Messageries de Presse internationale inc.	19,00
Périodica inc.	480,00

Abonnements

Diffusion collective Radisson inc.	10,00
Promotions Socbec inc.	15,00
Cosame inc.	20,00

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Achats de volumes

National Geographic Society	21,19 $
Éditions Large vision de l'Outaouais	85,50
La Colombe inc.	58,35
Filiol	45,00
Encyclopédies populaires inc.	170,90
Encyclopédia Universalis	32,90
Librairie Poirier enr.	4 726,85
Librairie Multi-service enr.	1 382,80
Librairie Clément Morin & fils ltée	1 526,50
Gale Research Co.	79,45

Achats de disques

Sam the Record'man	298,15
Gilles Gauthier	61,91
Ed Archambault inc.	122,67

SERVICE DES LOISIRS

Messageair inc.:	
Location de télé-avertisseur et de service de télécommunication (par appareil) - août 1984 - Centre culturel	120,99
Comité de zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - baseball - du 16 au 31 juillet 1984	66,00
Frais d'arbitrage - baseball - du 16 au 31 juillet 1984	626,00
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Contribution rénovation stade de baseball	10 000,00
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - soccer - juillet 1984	100,00

HIPPODROME

Paul Mailhot:	
Breuvages - Promotion 350e - Boomer Drummond	30,00
Achats divers - restaurant	51,05
Achat d'une machine à glace	650,00
S. F. Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - août 1984	287,76
Paul Beaulieu:	
Tournoi de golf - cartes d'invités spéciaux	35,00
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - juin 1984	18 720,00
Système de gestion du pari-mutuel - juillet 1984	20 160,00
Reynolds Radio:	
Location de mobile et base - août 1984	59,95
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Le Nouvelliste:	
Publicité	162,00
Télé St-Maurice inc.:	
Publicité	641,50
Télémédia CHLN 55:	
Publicité	832,32
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Boutique de harnais Louisette Pratte:	
Tapes, numéros	65,65

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

HIPPODROME (suite)

Pâtisserie de Courval enr.:	
Buffet - 45 personnes - tournoi de golf	350,00 $
Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - août 1984	216,91
Mediacom inc.:	
Panneau-affiches - 1er août 1984	1 345,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 46 à 50 inc.	3 370,82
Impression des programmes nos 51 à 59 inc.	5 783,98
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	2 808,00
Brink's Canada limitée:	
Transport d'argent - juillet 1984	480,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 4 août, 28, 29 et 31 juillet 1984	741,90
Service d'ambulance - les 7 août et 24 juillet 1984	270,20
Cantrak:	
Service de camion et chargeuse - chargement de fumier	337,50
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - hippodrome - du 22 au 28 juillet 1984	597,83
Service de surveillance - bilbiothèque - du 29 juillet au 4 août 1984	173,65
Service de surveillance - hippodrome - du 29 juillet au 4 août 1984	601,97

EXPOSITION

Roger Picard:	
Acompte - Festival de danse	5 712,00
D.A. Campbell Amusement Ltd:	
Intérêts sur dépôt de Campbell Amusement - 1983 et 1984 -	1 584,16

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1984

Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics 1 714 km	333,52
Léo Bellerose:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics 645 km	116,10
Henri-Paul Boisvert:	
Assistant-surintendant - équipements & opérations (services communautaires) 403 km	88,66
Réjean Boucher:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau 352 km	77,44
Gilles Brouillette:	
Chaîneur - arpentage 65 km	14,30
Transport de l'équipement et du personnel - 1 jour	10,00
Robert O. Chênevert:	
Ingénieur - génie Solde à payer pour juillet	100,00
Gilles Colas:	
Ingénieur - génie 768 km - mai, juin et juillet 1984	168,96

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1984 (suite)

André Daviau:	
Chef technicien - génie	
1 214 km	242,80 $
Gaston Desaulniers:	
Responsable - planification services auxiliaires - travaux publics	
713 km	151,72
Jude Deschênes:	
Technicien surveillant - génie	
1 522 km	334,84
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
731 km	146,20
Transport de l'équipement et du personnel - 11 jours	110,00
Marcel Duval:	
Homme d'instruments - arpentage	
67 km	14,74
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics	
24 km	5,28
Jean Fiset:	
Technicien génie civil - génie	
9 sorties	22,50
Donat Fortin:	
Animateur - loisirs	
48 km - juin 1984	10,56
423 km - juillet 1984	93,06
98 km - du 1er au 10 août 1984	21,56
Rosaire Francoeur:	
Journalier canalisation - travaux publics	
370 km	81,40
Luc Guévin:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 573 km	346,06
Renald Hamelin:	
Technicien - urbanisme	
171 km	37,62
Gilles Héroux:	
Dessinateur - arpentage	
164 km	36,08
Transport de l'équipement et du personnel - 2 jours	20,00
André Laberge:	
Technicien - urbanisme	
259.2 km - juin 1984	57,02
321.6 km - juillet 1984	70,75
Denis Lafrenière:	
Technicien génie civil - génie	
15 sorties	37,50
Denis Lauzière:	
Technicien en génie civil - génie	
643 km - juin et juillet 1984	224,84
Danielle Lemay:	
Biologiste - travaux publics	
21 km	4,62
François Lemyre:	
Technicien génie civil - génie	
14 sorties	35,00
Roger Loisel:	
Surintendant - travaux publics	
1 060 km	190,80
Jean-Louis Ouellette:	
Opérateur - usine de traitement d'eau	
1 239 km - du 10 juin au 25 août 1984 - entretien et traitement de l'eau à la piscine de l'exposition	272,58

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1984 (suite)

François Paré:	
Homme d'instruments - génie	
65 km	14,30 $
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
837 km	173,36
Guy Pelletier:	
Directeur - hippodrome	
Frais de représentation et de millage - 35 $ par semaine - du 5 février au 30 juin 1984	910,00
Yves Picard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
490 km	107,80
Yvon Poirier:	
Directeur des travaux publics - travaux publics	
981 km	196,20
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics	
687 km	137,40
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
1 071 km	208,18
Transport de l'équipement et du personnel - 20 jours	200,00
Denis Ricard:	
Technicien - urbanisme	
426 km - mai, juin et juillet 1984	93,72
Lise Richard:	
Agent - ressources humaines	
310 km - avril, mai, juin au 18 juillet 1984	68,20
Guylaine Roch:	
Coordonnateur - loisirs	
247 km	54,34
Robert Rousseau:	
Surintendant - travaux publics	
496 km	89,28
Gilles Beaudoin:	
Frais de repas - délégation de Québec	176,42
Frais de déplacement - Montréal - bateau Stephan Batory	48,70
Frais de repas - délégation d'Aylmer	77,45
Fernand Colbert:	
Frais de repas avec les membres du Conseil - réunion du 6 août	160,00
Claude Gendron:	
Frais de repas - 5 personnes - rencontre avec le Conseil des services essentiels	70,00
Frais de repas - 3 personnes - comité de sélection poste de conseiller en gestion	14,13
Jean Lamy:	
Frais de déplacement - Québec - approbation du règlement 903 au ministère des Affaires municipales	78,00
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Société d'habitation du Québec	120,00
Frais de représentation - André Laneuville, François Roy et l'équipe - semaine du 6 août 1984	100,00
Pierre St-Arnaud:	
Frais de déplacement - Baieville et St-Roch-de-Mékinac - inspection de 2 chargeuses John Deere	31,46
Claude Juteau:	
Frais de déplacement - St-Jovite - congrès des arpenteurs-géomètres - solde	149,50

LUNDI, LE 20e JOUR D'AOÛT 1984

Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Montréal - participation au comité d'uniformisation des formules des cours municipales en tant que président dudit comité	73,50 $
Guy Pelletier:	
Frais de déplacement - Montréal - Sodic Québec inc.	72,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	149,93
Jean-Jacques Lacroix	98,70
René Monfette	978,78
Jacques Blais	88,00
Guy Pelletier	153,62
René Monfette	425,75
TOTAL	456 813,51 $

ADOPTÉ

402-84
Modification au règl. 608-F
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le règlement no 608-F soit et est modifié en ajoutant ce qui suit à l'article 2:

"conformément aux plans et devis nos 121-32 à 121-34, 11-35-5-1 et 11-35-2 en date d'avril 1984, 11-35-6-1 et 11-35-6-2 en date de mars 1984 et 11-35-7-1 et 11-35-7-2 en date d'avril 1984."

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

JL/JRD.

INITIALES DU MAIRE
382
INITIALES DU GREFFIER

MERCREDI LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 4e jour du mois de septembre ajournée au 5e jour de septembre, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

403-84
Ajournement de la séance du 04-09-84 au 05-09-84
Adoption

ATTENDU que la présente séance a été dûment convoquée pour le 4 septembre 1984 à 20 h 30;

ATTENDU qu'il ne s'est présenté que deux (2) membres du Conseil;

ATTENDU que le défaut de quorum a été constaté à 21 h 00;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la présente séance du Conseil soit et est ajournée au mercredi 5 septembre 1984 à 20 h 30.

ADOPTÉ

Procès-verbal du 20-08-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 20 août 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

c) Amendement au règl. 5 re: étalage d'imprimés ou d'objets érotiques et pornographiques, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 19 mars 1984;

d) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

e) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 18 juin 1984;

f) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 9 juillet 1984;

g) Amendement au règlement 852 concernant l'aménagement de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 9 juillet 1984;

h) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement aux fins de prévoir des espaces de stationnement pour les personnes handicapées au Centre commercial Les Rivières,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 6 août 1984;

i) Amendement au règlement 888 re: travaux de pavage de la rue De La Sentinelle, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt autorisés,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 août 1984;

j) Amendement au règl. 814 re: programme CORVÉE-HABITATION, phase V,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 août 1984;

Amendement au règl. 461 régime de rentes des employés Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le régime de rentes des employés de la Ville de Trois-Rivières aux fins d'apporter des modifications concernant le mode de représentation.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement re: autogare Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement aux fins de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Prolongement des services municipaux sur les rues Laurent-Létourneau et Louis E. Lacroix secteur Bourjoly Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la pose des services municipaux dans le prolongement de la rue Laurent-Létourneau et de la rue Louis E.-Lacroix dans le secteur Bourjoly et décrétant un emprunt suffisant à cet effet remboursable par les propriétaires riverains.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Abrogation règl. 725 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement abrogeant le règlement 725 et prévoyant des frais pour le déplacement des policiers lors de fausses alarmes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

404-84 Compte rendu 20-08-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 20 août 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit

ADOPTÉ

405-84 Règlement 608-G dépense supplémentaire re: banque de terrains Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 608-G visant à autoriser une dépense supplémentaire de 486 000 $ au règlement 608 adopté en 1977, et prévoyant des travaux d'infrastructure, de pavage, d'éclairage de rues, de branchements de services, d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux et d'aqueduc dans le secteur "banque de terrains" et décrétant un emprunt au montant de 500 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

406-84 Règlement 913-A boul. Hamelin Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que

INITIALES DU MAIRE
285
INITIALES DU GREFFIER

lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 913-B concernant les travaux d'ouverture du Boul. Hamelin aux fins de modifier les objets du règlement, en augmenter la dépense autorisée et approprier audit règlement le paiement d'une somme de 61 700 $ devant être effectuée par le promoteur en 1985 et abrogeant le règlement 913-A, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

407-84
Règlement 925 adoptant et approuvant le règl. 15 de la C.I.T.F. re: achat de 4 autobus adaptés
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 925 adoptant et approuvant le règlement No. 15 de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), autorisant l'achat de quatre (4) autobus adaptés et décrétant un emprunt de 320 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

408-84
Règlement 927 travaux phase I Parc Isabeau
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 927 prévoyant des travaux de parachèvement de la fondation des rues, de pavage et d'éclairage de rues par canalisation souterraine dans les rues faisant partie de la phase I du développement de Parc Isabeau inc. situé au sud de la voie ferrée dans le prolongement du Boul. Hamelin et décrétant un emprunt au montant de 162 000 $ à cet effet, remboursable par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

409-84
Contrat vente à CONST. ROLAND BEAUCHESNE INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC. les lots 186-76 à 186-86 inclusivement du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 5 500 $ comptant.

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

410-84
Contrat vente à Dame THÉRÈSE MORRISSETTE lot 181-879 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Dame THÉRÈSE MORRISSETTE le lot 181-879 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 4 950 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Bertrand Ferron, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

411-84
Contrat vente à CONST. GILLES CHAÎNÉ INC. lots 186-98 etc. Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. les lots 186-96, 186-97, 186-98, 186-99, 181-2-161, 181-2-154-2 et 181-2-154-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 29 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

412-84
Contrat vente à BÉTON VIBRÉ LTÉE lots 224-8 et 225-15 (Parc indus. no 2) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que la Ville de Trois-Rivières vende à BÉTON VIBRÉ LTÉE les lots 224-8 et 225-15 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 15 228 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean-Eudes Roy, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

ADOPTÉ

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

413-84
Contrat entente avec l'ASS. DES HOMMES DE CHEVAUX UNIS DU QUÉBEC Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec l'ASSOCIATION DES HOMMES DE CHEVAUX UNIS DU QUÉBEC, pour la tenue de courses de chevaux attelés à l'hippodrome de Trois-Rivières et déterminant également la quote part des parties relativement au pari-mutuel pour les années 1984 à 1986 inclusivement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

414-84
Contrat entente avec l'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRA. PUBLIQUE re: sessions perfectionnement de certains employés Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Monsieur Wilson O'Shaughnessy, directeur général, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec l'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE en vertu duquel celle-ci s'engage à dispenser deux (2) sessions de perfectionnement d'une durée de trois (3) jours chacun sur la fonction management et le rôle du manager du 5 au 7 septembre et du 11 au 13 septembre 1984 pour le prix de 4 942 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

415-84
Contrat entente avec la VILLE DE SHERBROOKE re: transferts crédits de rente de M. Alvin Doucet Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la VILLE DE SHERBROOKE concernant le transfert des crédits de rente de Monsieur Alvin Doucet, ex-employé de la Ville de Trois-Rivières et maintenant à l'emploi de la Ville de Sherbrooke.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Régie des rentes du Québec.

ADOPTÉ

416-84
Contrat entente avec la VILLE DE SHERBROOKE re: transferts crédits de rente de M. Pierre Audet Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la VILLE DE SHERBROOKE concernant le transfert des crédits de rente de Monsieur Pierre Audet, ex-employé de la Ville de Trois-Rivières et maintenant à l'emploi de la Ville de Sherbrooke.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Régie des rentes du Québec.

ADOPTÉ

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

417-84
Subdivision ptie lot 1122-203
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 27 août 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 1122-203 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières situé rue Wolfe et appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 1122-203-1.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

418-84
Subdivision ptie lot 26-329
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 24 août 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 26-329 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières situé rue Lavérendrye et appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 26-329-1.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

419-84
Subdivision ptie lot 1996-24
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 24 août 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 1996-24 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières situé rue Hertel et appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 1996-24-1 et 1996-24-2.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

420-84
Caractère de rue enlevé lot 26-329
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le caractère de rue soit enlevé au lot 26-329 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

421-84
Amendement article 6 règl. 902 re: nos de plans et devis
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que l'article 6 du règlement 902 soit et est modifié en changeant le numéro des plans et devis par les suivants: 12-97-1 à 12-97-8 préparés par Monsieur Gilles Colas, ingénieur, en date de mai 1984 et 12-97-9 et 12-97-10 préparés par BGH Planning inc. en date de juin 1984.

ADOPTÉ

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

422-84
Demande de subv. prog. travaux commu. Centre Notre-Dame-de-la-Paix Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que Monsieur Claude Gendron, directeur des ressources humaines, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tout document officiel pour la demande de subvention dans le cadre du programme de travaux communautaires pour le Centre Notre-Dame-de-la-Paix.

ADOPTÉ

423-84
Fermeture de rues et défense de stationner les 9 et 10 septembre re: visite du Pape Adoption

VU la visite de sa Sainteté le Pape Jean-Paul II le 10 septembre prochain;

ATTENDU que le Saint-Père empruntera certaines artères de Trois-Rivières lors de sa visite;

ATTENDU qu'il y a lieu d'interdire la circulation sur le parcours et d'empêcher le stationnement à l'intérieur de la zone sécurisée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le stationnement soit prohibé à l'intérieur de la zone sécurisée, à partir de 19 h 00 le 9 septembre jusqu'à 19 h 00 le 10 septembre 1984, ladite zone étant délimitée par un liséré jaune sur le plan annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Que le stationnement soit prohibé sur toutes les voies d'accès menant à la zone sécurisée, de 8 h 00 à 19 h 00 le 10 septembre 1984.

Que toute circulation soit défendue dès 13 h 00 le 10 septembre sur le trajet du Saint-Père démontré par un pointillé jaune sur le plan ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

424-84
Budget suppl. 26 000 $ de l'O.M.H.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve et adopte le budget supplémentaire de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières, au montant de 26 000 $ pour la construction d'un balcon communautaire aux Résidences Fernand Goneau.

ADOPTÉ

425-84
Comptes du mois d'août 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que les comptes du mois d'août 1984 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de juillet pour la Ville au montant de 1 196 956,46 $ et pour l'Hippodrome, au montant de 213 428,17 $, soient acceptés.

ADOPTÉ

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

426-84
Promotion au poste de sergent M. GAÉTAN PROVENCHER Adoption

VU que le sergent André Savary a été promu au grade de lieutenant;

ATTENDU qu'un poste de sergent est maintenant disponible;

ATTENDU que les candidats ont été soumis à divers examens et que l'agent Gaétan Provencher a obtenu les meilleurs résultats;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que l'agent GAÉTAN PROVENCHER soit et est promu au poste de sergent au service de la Sécurité publique au salaire rattaché à cette fonction suivant la convention collective des policiers et pompiers. Monsieur Provencher devra compléter une période de probation d'un an avant d'être confirmé dans ses fonctions.

ADOPTÉ

427-84
Engagement au poste de contremaître M. JEAN GRENIER Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Monsieur Jean Grenier soit et est engagé au poste de contremaître opérations et équipements aux services communautaires à compter du 15 octobre 1984 au salaire annuel de 29 083 $.

Monsieur Grenier devra compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle il pourra obtenir le statut d'employé permanent. Il devra de plus établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et l'y maintenir.

ADOPTÉ

428-84
Demande d'admissibilité au programme REVI-CENTRE Adoption

VU les documents préparés par la firme B.G.H. Planning inc. relativement à la demande d'admissibilité du centre-ville de Trois-Rivières au programme REVI-CENTRE du ministère des Affaires municipales du Québec;

ATTENDU que ces documents consistent principalement à l'élaboration de données établissant que le territoire du centre-ville trifluvien répond aux trois (3) conditions énoncées dans le document de présentation du programme REVI-CENTRE soit:

1- la centralité;
2- l'ancienneté;
3- la détérioration.

Et qu'une série de huit (8) plans fait partie de ce document:

1- Utilisation du sol (générale);
2- Utilisation du sol (détaillée);
3- Périodes d'expansion;
4- Âge des bâtiments;
5- Qualité du cadre bâti (générale);
6- Qualité du cadre bâti (détaillée);
7- Pleins et vides;
8- Plan-synthèse et délimitation du centre-ville.

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

ATTENDU que les membres du Conseil municipal sont d'accord pour accepter ces documents tenant lieu de demande d'admissibilité, sont aussi d'accord sur la délimitation du territoire du centre-ville de Trois-Rivières et autorisent la transmission de ces documents au ministère des Affaires municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que les documents préparés par la firme B.G.H. Planning inc. annexés à la présente pour en faire partie intégrante soient transmis au ministère des Affaires municipales pour tenir lieu de demande d'admissibilité de la Ville au programme REVI-CENTRE.

ADOPTÉ

429-84
Félicitations au Club de baseball Les Aigles juniors de T.-R. inc.
Adoption

ATTENDU que le club de baseball Les Aigles juniors de Trois-Rivières inc. a remporté le championnat de la session régulière de baseball ainsi que le championnat canadien de baseball junior qui se déroulait à Trois-Rivières, les 24, 25 et 26 août 1984;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au Club de baseball Les Aigles juniors de Trois-Rivières inc. et à toute l'organisation du club pour avoir remporté les honneurs de ces championnats.

ADOPTÉ

430-84
Félicitations à Me PIERRE H. VINCENT
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Me PIERRE H. VINCENT pour avoir remporté l'élection fédérale au poste de député de la circonscription de Trois-Rivières le 4 septembre 1984. Le Conseil souhaite les meilleurs succès à Me Vincent et l'assure de toute sa collaboration.

ADOPTÉ

431-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Arrosages Bécancour inc.:	
4e tonte de gazon et supplément au contrat	2 164,35 $
Gaston Paillé ltée:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aqueduc et drainage - rue Léon Méthot	3 343,15
Pagé construction inc.:	
Pavage de rues 1983 - paiement no 4	3 286,29
Massicotte & fils ltée:	
Reconstruction boul. Royal - paiement no 9 - retenue 10%	51 492,81

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Massicotte & fils ltée:	
Remise d'une partie de la retenue - selon acceptation provisoire des travaux exécutés au 14 décembre 1983	48 750,00 $
Québec combustion inc.:	
Construction d'un silo à chaux et d'un système de bioxyde de chlore - usine de traitement d'eau - paiement no 3 - retenue 10%	17 769,64
Guimond électrique inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - éclairage 1983	3 016,90
Éclairage de rues 1983 - paiement no 4	1 571,70
Remise de dépôt de soumission - éclairage de rues 1983	6 100,00
Robert Frenette inc.:	
Travaux de peinture - tunnel St-Maurice - paiement no 1	1 825,00
Clément Beaudoin:	
Déboisement de lignes de l'Hydro-Québec - secteur Jean-Paul Hamelin - paiement no 1	990,00
J.P. Doyon ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - Banque de terrains - phase 7	5 280,50
Clôtures Cambrek inc.:	
Réparation de la clôture du terrain de balle Cardinal Roy	64,00
Clôture parc-école St-Paul - parc Hertel - paiement no 1	3 517,00
Installation de clôture - parcs Cardinal Roy et Lambert (moins note de crédit 64,00 $)	2 845,50
Trois-Rivières cimentiers inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - trottoirs et bordures 1983 (moins montant payé en trop)	6 709,36
Trottoirs et bordures 1984 - paiement no 2 - retenue 10%	23 916,48
Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'un camion neuf 1984 - 20 884 kilos	56 126,28
Trois-Rivières Chevrolet (1982) inc.:	
Achat d'une camionnette neuve 1984 - 4 536 kilos	13 846,97
Jean Fréchette ltée:	
Achat d'une voiture de police - Reliant 1984	9 341,30
Tennant Co.:	
Achat d'un balai mécanique manuel motorisé	7 742,27
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur	570,00
Excavations Dratex inc.:	
Location de rétrocaveuse	1 260,00
Location de rétrocaveuse	1 520,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	29,15
Delorme construction ltée:	
Sable	820,85
Éloi Guillemette:	
Entrée et sortie de terre - Colisée - Expo 1984	2 740,00
Saillant inc.:	
Achat de matériel	2 403,22
Firestone Canada inc.:	
Achat de pneu	413,11
J.R. Lemire inc.:	
Achat de chaises pliantes "Samsonite" - hippodrome	11 105,70
Mario Durand:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - septembre 1984	3 166,00
CCH Canadian Limitée:	
Achat de volumes (Loi de l'impôt sur revenu et le Guide du contribuable) - organisation et méthodes	64,75

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Formules municipales ltée:	
Achat d'un Code du travail et abonnement à Santé et sécurité au travail, Québec (feuilles mobiles) pour 2 ans	485,00 $
Marchand audio vidéo inc.:	
Achat de radio Yamaha - imprimerie	170,00
Serge Brunoni:	
Achat de 2 sérigraphies du Vieux Trois-Rivières	130,80
L'Union des municipalités:	
Inscription - cours de perfectionnement des élus - programme "Gestion financière" - Guy Leblanc	50,00
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires - dossier d'analyse pour le centre-ville et expansion urbaine - juillet 1984	12 000,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - du 1er juin au 31 juillet 1984	3 360,00
Yves Boivin:	
Honoraires - acquisition du P.202 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières	168,00
Productions Specta inc.:	
Octrois - septembre 1984 - 9e versement	20 850,00
Régie des loteries et courses du Québec:	
Réclamation en relation avec les tirages des expositions 1981, 1983 et 1984	33,75
Permis - Centre culturel	456,00
Xérox Canada ltée:	
Location de photocopieuse - usine de traitement d'eau - du 27-04-84 au 31-07-84	93,91
Location de photocopieuse - cour municipale - du 01-05-84 au 31-07-84	59,85
Frais de service annuel - traitement de textes - du 17-07-84 au 31-07-85	374,00
Location de photocopieuse - édifice des Travaux publics - 3e versement de 12	372,09
Location de photocopieuse - exposition - 3e versement de 12	205,66
Location de photocopieuse - sécurité publique - 4e versement de 20	1 340,40
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - du 31 juillet au 28 août 1984	400,00
Télécommunication Trois-Rivières ltée:	
Service de télé-page - division des opérations - du 26 avril 1984 au 25 avril 1985 (mai 1985 gratuit)	421,83
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - avis publics	1 287,00
Norman Wade Co Ltée:	
Échelle d'arpenteur - service d'évaluation	63,77
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - août 1984	75,00
Panneau publicitaire - identification de l'aéroport - août 1984	186,00
C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Coût d'enlèvement de la neige et de la glace - décembre 1983 et janvier 1984 (factures omises)	715,00
Proportion des dépenses pour le passage à niveau dans la division de Québec - avril, mai et juin 1984	2 065,27
Super voyages inc.:	
Billets d'avion - voyage à Toronto pour 150e anniversaire de cette ville - 5 personnes	1 137,50
S.P.A.M. inc.:	
Appels par télé-page - juillet 1984	15,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	217,36

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Brasserie Le Patrimoine:	
Dîner - André Laneuville, François Roy plus l'équipe - semaine du 6 août 1984	133,51 $
Roméo Flageol:	
Pose et photos - Pavillon Boulay	28,34

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Paul Duchesneau et Pierrette Kègle	750,00
André Pratte	750,00
André L'Heureux	750,00

HIPPODROME

Paul Mailhot:	
Achats restaurant - mai 1984	25,75
B.C. réfrigération inc.:	
Vérification de frigidaire	69,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - 11 et 12 août 1984	370,95
Service d'ambulance - les 14, 18, 19 et 21 août 1984	649,15
Jean-Louis Desaulniers:	
Achat d'un camion usagé Ford 1968 pour cueillette de fumier	3 000,00
Cantrak:	
Service de camion avec chargeuse pour charger fumier	350,00
Henriette St-Jacques:	
Réparation de numéros	555,00
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 5 au 11 août 1984	567,40
Service de surveillance - bibliothèque - du 12 au 18 août 1984	173,65
Service de surveillance - du 12 au 18 août 1984	567,40
Service de surveillance - du 19 au 25 août 1984	567,11
Publi-hebdo inc.:	
Publicité	60,00
Service financier Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - septembre 1984 - 53e versement de 65	287,76
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - M. Boisvert	43,60
Le Nouvelliste:	
Publicité	324,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 60 à 66 inc.	4 211,44
CHEM-TV inc.:	
Publicité	515,10
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 7 jours courses - du 17 au 31 juillet	1 850,94
Droits et permis - 6 jours courses - du 4 au 14 août 1984	1 694,46
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	1 278,00
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	1 138,40
Association des hommes de chevaux unis du Québec:	
Tournoi de golf	320,00

SERVICE DES LOISIRS

Loisirs & culture:	
Location de 2 gymnases pendant 22 semaines	1 760,00

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

SERVICE DES LOISIRS (suite)

Banque Royale a/s Bernard Pelletier:	
Remboursement - réservation terrain de balle Jacques Buteux	52,00 $
Fédération québécoise de canot camping inc.:	
Frais du vin lors de l'accueil du projet "Les Grandes allées"	61,60
Productions Specta inc.:	
Festival des Pins - service de techniciens	297,00
Les Aigles junior de T.R. inc.:	
Frais d'arbitres - 19 parties - Part de la Ville	551,00
Gardien de sécurité pendant la nuit - exposition	300,00
Nettoyage du stade - combats de lutte	100,00
Association de baseball de Trois-Rivières:	
Préparation du terrain de balle du parc Lambert - présentation de 5 parties de balle	40,00
Cooprix:	
Épicerie - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - atelier de cuisine	580,73
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 5 au 11 août 1984	173,65
Solde à payer sur facture # 5074 - erreur dans le calcul - bibliothèque	128,35
Galerie d'art du Parc:	
Remboursement de frais de surveillance lors d'activités les 7 et 8 juillet 1984	88,00
Ass. de parents d'enfants handicapés T.R. Cap inc.:	
Subvention - implantation de l'activité de danse sociale	360,00
Association du hockey mineur de Trois-Rivières:	
Remboursement des inscriptions perçues - hockey mineur - 1er versement	12 000,00
Association trifluvienne de soccer:	
Remboursement des inscriptions perçues - soccer - été 1984 - 3e versement	2 108,75
Comité de zone F.B.A.Q. Mauricie:	
Frais des marqueurs - baseball mineur - du 1er au 19 août 1984 - final	274,00
Frais d'arbitrage - baseball mineur - du 1er au 19 août 1984 - final	1 289,00
Centre Landry:	
Gestion du programme des terrains de jeux pour la paroisse St-François d'Assise - 2e versement	1 160,00

EXPOSITION 1984

Publicité Groupe 83:	
Publicité dans la revue Rendez-vous	370,00
Lise Marin & Suzanne Masson:	
Coupons de repas	122,73
Gaston Levesque:	
Coupons de repas	96,16
Louis-Georges Lebel:	
Promenade - voiture poney - selon contrat	200,00
André Grenier:	
Organiste - concours chevaux attelés	125,00
Renald Gauvin:	
Transport de blocs de béton pour faire une clôture	105,21
Club Optimiste Mont-Carmel:	
Publicité dans le programme du Tournoi Pee Wee 1984	100,00
Le Clown Léoni:	
Service de clown - animation	600,00

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

EXPOSITION (suite)

Cadets de la Marine de T.R.:	
Nettoyage du terrain pendant la semaine de l'Expo	2 625,00 $
André Bourassa:	
Commission sur la vente de stands - 20% de 13 210 $	2 642,00
Yvon Bellemare:	
Location piano Yamaha	300,00
U.Q.T.R.:	
Tapis ozite et feuilles Aspenite - protection de la piste Pavillon des sports - selon entente	3 773,58
Le Pro-Jac ltée:	
Repas - réunions	89,21
Au Palais du chinois inc.:	
Repas - réunions	171,66
Marché St-Louis ltée:	
Achats d'épicerie - juillet et début d'août 1984	455,97
Fleuriste La Violette:	
Fleurs - décès de la mère du président M. Leclerc	43,60
Ferron, Tousignant, Pagé, inc.:	
Assurances - bureaux mobiles - du 1 au 7 août 1984	150,00
Deschamps photo:	
Achat et finition de films - urbanisme (restauration)	120,63
Achat 65 films Polaroid	726,21
C.A.P.A.C.:	
Acompte - exécutions musicales	297,38
Roger Picard:	
Festival de danse - le 29 juillet 1984 - solde à payer	2 227,29
John Beeworth & al:	
Honoraires - juges exposition agricole 1984	1 865,00
Michel Lemelin:	
Responsable - concours de chevaux attelés	509,36
Motel Le Démocrate enr.:	
Réservations de chambres pour invités de l'Association canadienne des expos, un éleveur de chevaux et le maître de piste	202,00
Anselme Huot:	
Transport d'animaux et installation de la ferme St-Hubert	117,75

Location d'animaux - ferme St-Hubert

Ferme Martin Elzen:	35,00
Ferme Massicotte & fils inc.:	35,00
Louis-Georges Lebel:	30,00
Gilles Martin:	430,00
Robert Jacques:	30,00
Anselme Huot:	35,00
Jean-Baptiste Lord:	
Services professionnels et dépenses - publicité (textes)	1 060,00
André Paquin:	
Travail de photographe et photos des installations et des événements	450,00
Jean Perron:	
Coupons-repas - administration	15,00
Laurent Masson:	
Coupons-repas - administration et agriculture	134,48
Agropur coopérative agro-alimentaire:	
Achat de fromage en grains pour la collation des Jeunes Agriculteurs	45,54
Buffet Juneau enr.:	
Coupons-repas - administration, maintenance et agriculture	154,10

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

EXPOSITION (suite)

Perrin piano enr.:	
Accordements du piano de la Grande Scène	135,00 $
Amusement Business:	
Renouvellement d'abonnement - 1985 - u.s. funds	60,00
Le Pro-Jac ltée:	
Repas-réunion - barrières et police	41,32
Le Comité des loisirs des employés du Syndicat des services extérieurs de la cité de Trois-Rivières inc.:	
Achat de liqueurs pour les exposants agricoles	159,30
Au Palais du chinois:	
Repas-réunion	50,66
Les Modelistes ferroviaires de la Mauricie:	
Exhibit de trains miniatures - Pavillon de la jeunesse	450,00
Marché St-Louis Métro:	
Achat d'épicerie	12,15
Société des droits d'exécution du Canada limitée:	
Licence - diffusion de la musique	178,27
Diane Bolduc:	
Transport d'oeufs d'incubation - ferme St-Hubert	151,14
Jacqueline Robichaud:	
Allocation d'automobile - août 1983 à août 1984 - 926 km	203,72
Claude Trudel:	
Planification et production des maquettes et des textes pour la publicité dans les journaux	275,00
C.E.E.P.A.S. inc.:	
Location de stalles à chevaux - solde à payer	827,50
Jean Abel:	
Travail de technicien pour l'organisation de l'Expo 1984	2 519,30
Pinkerton du Québec limitée:	
Service de protection	29 596,51
Transport Guilbeault:	
Livraison, chargement et déchargement des stalles pour les chevaux à Drummondville	1 135,50

BIBLIOTHÈQUE

Ed. Archambault inc.:	
Achat de disques	80,87
Périodica inc.:	
Réabonnement	77,00
Consumer Reports S.D.:	
Réabonnement - 5 ans	58,50
Revue historique du bas Saint-Laurent:	
Abonnement - 1985	20,00
Éditions Convergence:	
Réabonnement - avril 1984 à février 1986	35,00
L'Action nationale:	
Abonnement - novembre 1984 à novembre 1985	25,00
Sonances:	
Réabonnement - 1 an	12,00
Au Masculin:	
Abonnement - 1985	24,95
Spirale:	
Réabonnement	15,00
Fédération québécoise des activités subaquatiques:	
Abonnement - Revue "La Plongée" - août 1984 à août 1985	16,00
Les Messageries de Presse internationale inc.:	
Abonnement - Revue "Mickey Journal"	59,00
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	71,00

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

BIBLIOTHÈQUE (suite)

Réussir en affaires:	
Achat de volume	250,00 $
Pucet et fils:	
Réparation de volumes	1 743,00
Productions Specta inc.:	
Traites bancaires	80,72

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Jean-Yves Arseneault:	
Animateur - loisirs	
102 km - juin et juillet 1984	22,44
Marc Bergeron:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
Frais de repas (6) - du 1er au 13 août 1984	36,00
Henri-Paul Boisvert:	
Assistant-surintendant - équipements & opérations (services communautaires)	
188 km - du 1er au 17 août 1984	41,36
Alain Deschamps:	
Coordonnateur - loisirs	
528,8 km - du 25 mai au 14 août 1984	116,33
47.4 km - du 15 au 20 août 1984	10,42
Jude Deschênes:	
Technicien surveillant - génie	
1 410 km - août 1984	310,20
Jean-Paul Duval:	
Concierge-messager - greffe et archives	
887 km - du 1er juillet au 3 août 1984	195,14
Donat Fortin	
Animateur - loisirs	
Redevance - millage - juin et juillet 1984	62,04
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
Frais de repas (4) - du 1er au 9 août 1984	25,00
Michel Lefebvre:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
230 km - juillet et août 1984	50,60
Denis Lelièvre:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
315 km - du 1er juin au 14 août 1984	69,30
Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
Frais de repas (4) - du 6 au 13 août 1984	24,00
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et inspections	
557 km - juillet 1984	111,40
Maurice Paquin:	
Chef technicien - évaluation	
Frais de repas (4) - du 21 juin au 10 août 1984	22,50
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
Frais de repas (6) - 19 juillet au 15 août 1984	33,25
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
Frais de repas (4) - du 1er au 10 août 1984	23,00
Renée Tardif:	
Technicienne - urbanisme	
296 km - du 3 juillet au 10 août 1984	65,12
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Québec - rencontre à la Société d'habitation du Québec	128,20
Dîner - personnel employé au kiosque - Expo 1984	9,50

MERCREDI, LE 5e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Claude Gendron:	
Dîner 2 personnes - poste de conseiller en gestion des ressources humaines	23,35 $
Fernand Colbert:	
Repas avec les membres du Conseil municipal	128,42
Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Montréal - réunion de l'association des greffiers	70,95

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacqueline Robichaud	23,76
René Monfette	521,53
Gérald Cholette	440,55
Origène Bellemare	55,37
Albert Morrissette	180,03
René Monfette	495,17
Jacques St-Laurent	115,04
Alain Tremblay	92,48
Madame Louise Goyette	117,40
François Lahaye	167,07
Jean Lamy	80,42
René Monfette	807,06
André Laneuville	88,29
TOTAL	446 506,47 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour du mois de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal du 05-09-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 1984 ajournée au 5 septembre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

c) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

d) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 18 juin 1984;

e) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 9 juillet 1984;

f) Amendement au règlement 852 concernant l'aménagement de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 9 juillet 1984;

g) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement aux fins de prévoir des espaces de stationnement pour les personnes handicapées au Centre commercial Les Rivières, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 6 août 1984;

INITIALES DU MAIRE
301
INITIALES DU GREFFIER

h) Amendement au règl. 814 re: programme CORVÉE-HABITATION, phase V,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 août 1984;

i) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 septembre 1984;

j) Abrogation du règlement 725 re: frais pour le déplacement des policiers lors de fausses alarmes,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 5 septembre;

Travaux d'inspection et réparation des conduites principales d'égouts 1984 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'inspection et de réparation des conduites principales d'égouts 1984 et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier.

Prolongement collecteur pluvial rue Jacques-Cartier phase II projet domiciliaire C.M.M.S. inc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de prolongement du collecteur pluvial de la rue Jacques-Cartier pour desservir le projet de développement Gestion C.M.M.S. inc., phase II et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier.

Amendement règl. 827 et 827-A (travaux tunnels Laviolette et St-Maurice et clôture boul. St-Louis) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 827 concernant les travaux de réparation aux tunnels Laviolette et St-Maurice ainsi qu'aux clôtures, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt autorisés.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert.

Amendement règl. 1982-Z zonage (rue Ste-Marguerite et coin Plouffe) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 4Rd2 et de créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie (rue Ste-Marguerite et coin Plouffe).

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont.

Amendement règl. 1982-Z zonage re: zone commerciale banque de terrains Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 9Rd3 et de créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie (Banque de terrains).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert.

Amendement règl. 1982-Z zonage re: agrandir la zone commer. 12Cb2 sur le boul. Des Forges Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Ra1, 12Rb3 et 12Cb2 et de créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie (boulevard des Forges à proximité de l'autoroute 40).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de septembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier.

432-84
Compte rendu 05-09-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, mercredi le 5 septembre 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications suivantes:

Page 2 - Item 1 c):

Ajouter à la première ligne, après "stops" les mots "non respectés".

Page 3 - Item 3 - 13e paragraphe:

Ajouter "et M. Claude Pélissier" après "M. Georges Côté".

Page 4 - Item 3:

À la fin de cet item ajouter la phrase suivante: "Me Leblanc voudrait qu'on donne aussi une chance aux fils des payeurs de taxes."

Page 9 - question no 13:

Ajouter à la fin de cette question après "Me Guy Leblanc" les mots "in trust".

ADOPTÉ

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

433-84
Règlement 5-14 re: étalage de littérature, d'imprimés ou d'objets érotiques
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mars 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 5-14 amendant le règlement 5 concernant l'organisation d'un corps de police pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans la Ville, aux fins de règlementer l'étalage de littérature, d'imprimés ou d'objets érotiques, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

434-84
Règlement 461-K régime de rentes des employés re: mode de représentation
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 461-K amendant le règlement 461 concernant le régime de rentes des employés de la Ville de Trois-Rivières, aux fins d'apporter des modifications concernant le mode de représentation, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

435-84
Règlement 888-B travaux de pavage rue De La Sentinelle
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 888-B amendant le règlement 888-A concernant les travaux de pavage de la rue De La Sentinelle, aux fins d'augmenter la dépense, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

436-84
Règlement 928 services municipaux rues Laurent-Létourneau et Louis E. Lacroix
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 928 prévoyant l'installation des services municipaux sur les rues Laurent-Létourneau et Louis E. Lacroix et décrétant un emprunt de 101 000 $ à cet effet remboursable par les propriétaires riverains, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

437-84
Bail avec M. MARCEL LAMPRON re: garage pour le camion-incendie Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un bail avec M. MARCEL LAMPRON en vertu duquel celui-ci loue un garage sis au 1585 boul. Rathier pour le remisage d'un camion-incendie, pour et en considération d'une somme de 3 360 $ payable par versements mensuels et égaux de 280 $, le premier étant dû et exigible le 1er octobre 1984.

Ce bail est fait pour une durée d'un an à compter du 1er octobre 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

438-84
Subdivision ptie des lots 181 et 186 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 12 septembre 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 181 et 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Place René Matteau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-885 et 186-101.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

439-84
Subdivision ptie lot 2237 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 12 septembre 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 2237 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé rue Ste-Marguerite, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 2237-1 à 7 incl.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

440-84
Subdivision ptie lot 181-2
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 11 septembre 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé à l'intersection des rues Matteau et Chapais, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 181-2-167.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

441-84
Projet de règlement 1982-Z-A-21
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le projet de règlement 1982-Z-A-21 (1984) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 9Rd3 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone, les nouvelles zones 9Rd3 et 9Ca2, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

442-84
Projet de règlement 1982-Z-A-22
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le projet de règlement 1982-Z-A-22 (1984) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 4Rd2 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone, les nouvelles zones 4Rd2 et 4Cb5, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

443-84
Projet de règlement 1982-Z-A-23
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le projet de règlement 1982-Z-A-23 (1984) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 12Ra1, 12Rb3 et 12Cb2 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra1, 12Rb3 et 12Cb2, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

444-84
Application au prog. national de soutien aux activités de loisir municipal
Adoption

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Ville qu'elle fasse application au programme national de soutien aux activités de loisir municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières applique au programme national de soutien aux activités de loisir municipal du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'année 1984-85.

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef

du service des loisirs soient et sont autorisés à compléter et signer la demande de subvention.

ADOPTÉ

445-84
Application au prog. "aide aux immobilisations" re: rénovation Salle J.-A.-Thompson Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que la Ville de Trois-Rivières adresse une demande au ministère des Affaires culturelles afin qu'à même le programme Aide aux immobilisations, la Ville de Trois-Rivières procède aux travaux de rénovation de la Salle J.-A.-Thompson tels que décrits dans le projet présenté par la Société Scénographique Sanche.

Que la Ville accepte de défrayer 20% des coûts réels de rénovation établis dans le projet ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

446-84
Annulation des lots 181-873 et 186-7 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que les lots 181-873 (Rue) et 186-7 (Rue) du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières soient et sont annulés.

ADOPTÉ

447-84
Félicitations aux responsables de la visite du Pape et aux bénévoles Adoption

ATTENDU que plusieurs centaines de personnes bénévoles ont travaillé pendant plusieurs semaines à préparer la venue de sa Sainteté le Pape Jean-Paul II le 10 septembre 1984;

ATTENDU que cette journée s'est déroulée dans le calme et l'ordre;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières félicite tous les responsables et bénévoles de la visite de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II le 10 septembre dernier.

ADOPTÉ

448-84
Demande au min. S.H.Q. inscription de la ville re: 20 logements pour personnes âgés Adoption

CONSIDÉRANT que la ville de Trois-Rivières avait demandé d'être incluse dans la programmation 1983-84 du ministère de l'Habitation pour des logements à loyer modique;

CONSIDÉRANT que le ministère n'a pu répondre à la demande de la ville;

CONSIDÉRANT qu'il existe un grand besoin de logements pour personnes âgées dans certains secteurs de la ville qui n'ont pu bénéficier de ce genre de projet;

CONSIDÉRANT que les autorités de la ville de Trois-Rivières trouveraient souhaitable de doter certains secteurs de la ville de logements pour personnes agées;

CONSIDÉRANT que la paroisse Ste-Thérèse possède un terrain très bien situé pour ce genre de projet inexistant dans ce secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières favorise l'implantation

d'une résidence pour personnes âgées de 20 logements dans le secteur Ste-Thérèse et prie le ministre de la Société d'habitation du Québec, Monsieur Guy Tardif, d'inscrire la ville à sa programmation 1984-85 et de procéder à la réalisation de ces logements.

ADOPTÉ

449-84
Appui à l'U.M.Q. auprès du ministre de l'Environnement du Québec re: prolongement de la période de subventions incitatives pour le prog. d'assainissement des eaux
Adoption

VU le PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX;

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières participe à ce programme et qu'une régie a été créée avec les villes environnantes;

ATTENDU QUE l'Union des Municipalités du Québec a suggéré au gouvernement du Québec de prolonger la période de subventions incitatives;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie l'Union des Municipalités du Québec dans sa demande auprès du ministre de l'Environnement du Québec de prolonger la période de subventions incitatives d'au moins deux (2) ans pour les travaux dont les protocoles auront été signés avec le ministère avant le 31 mars 1986.

ADOPTÉ

450-84
Appui à l'U.M.Q. auprès du gouv. fédéral au prog. d'assainissement des eaux re: participation financière
Adoption

VU le PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX;

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières participe à ce programme et qu'une régie a été créée avec les villes environnantes;

ATTENDU QUE l'Union des Municipalités du Québec a suggéré au gouvernement du Canada de participer financièrement au programme québécois d'assainissement des eaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie l'Union des Municipalités du Québec dans sa démarche auprès du Gouvernement du Canada pour qu'il participe financièrement au programme québécois d'assainissement des eaux mis de l'avant par le ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

451-84
Félicitations aux AIGLES JR DE T.-R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au club de baseball LES AIGLES JUNIORS DE TROIS-RIVIÈRES pour avoir remporté le championnat de la Ligue de baseball junior majeure du Québec.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

452-84
Félicitations aux gens de la rue Ste-Cécile re: passage du Pape
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières félicite tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la rue Ste-Cécile pour l'ordre et la propreté apportés aux immeubles et à leurs abords lors du passage de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, le 10 septembre dernier.

ADOPTÉ

453-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Sidé acoustique inc.:	
Plafonds suspendus dans les bureaux de la gérance - Colisée - paiement no 1	2 125,00 $
Agri-tech inc.:	
Achat d'un tracteur neuf 1984	47 142,50
Sablière Ste-Marthe inc.:	
Prolongement boul. des Chenaux entre Chanoine-Moreau et boul. des Forges - paiement no 2 - retenue 10%	4 179,94
Prolongement d'aqueduc - boul. Rathier - paiement no 1 - retenue 10%	9 286,69
Rénovation Aqua inc.:	
Inspection d'égout par télévision - paiement no 1 - retenue 10%	7 142,85
Les pavages de Nicolet inc.:	
Nivellement et fossés - rue Tebbutt - paiement no 2 - retenue 10%	8 953,40
J.C. Papillon & fils ltée:	
Chaudière électrique - Colisée - paiement no 4 - retenue 10%	4 257,11
La Société de contrôle Johnson ltée:	
Système informatisé d'économie d'énergie - complexe de l'hôtel de ville - paiement no 2 - retenue 10%	16 560,00
Système informatisé d'économie d'énergie - complexe de l'hôtel de ville - paiement no 3 - retenue 10%	11 250,00
J.P. Doyon ltée:	
Collecteur pluvial boul. Jacques-Cartier - paiement no 1 - retenue 10%	41 229,87
Continental asphalte inc.:	
Intercepteurs d'égout sous la Place d'accueil dans le parc portuaire - paiement no 1 - retenue 10%	41 634,27
Denis Beaumier ltée:	
Installations sanitaires extérieures - parc Albert-Gaucher - paiement no 1 - retenue 10%	8 086,72
Alpha inc.:	
Relevés et plans électriques - usine de traitement d'eau - paiement no 2 - retenue 10%	3 645,00
Clôtures Cambrek inc.:	
Fourniture et installation de clôture et poteaux - projet Jardins Hertel	1 026,36
Centre électrique mauricien:	
Remise totale de la retenue - bouilloire - usine de traitement d'eau	973,90
Construction G. Therrien inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - couronne mariale	3 537,24

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Maurecon inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - tunnel Laviolette - phase 2 - électricité	901,65 $
Remise de la première tranche de la retenue - tunnel Laviolette - phase 2 - métal ouvré	4 332,25
Remise de la première tranche de la retenue - tunnel Laviolette - phase 2 - béton	3 565,90
J.C. Papillon & fils ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - chaudière électrique - Colisée	1 549,01
Remise de la première tranche de la retenue - chaudière électrique - édifice des Travaux publics	1 487,50
Yvon Fournier ltée:	
Abattage d'arbres et hachage des souches en copeaux	4 622,00
Guimond électrique inc.:	
Déplacement d'un lampadaire et prolongement d'un conduit - rue Léon-Méthot	780,00
Servac inc.:	
Vidange d'une fosse spetique - domaine Le Fief	1 407,25
Signalisation Aluminium Dufresne inc.:	
Fabrication de panneaux de signalisation (lettres, chiffres,) - enseignes - symbole interdiction de chien - plaques Défense de stationnement - arrêt et triangle sécuritaire - plaques Stationnement, etc.	2 346,35
Location de supports pour clignotant - du 4 au 11 septembre 1984	4 087,50
Supports en U	540,91
Poteaux de 12 pieds	4 689,18
Éloi Guillemette:	
Fourniture et pose de terre et tourbe	9 987,65
Excavations Dratex inc.:	
Location de "Drott 40"	400,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location de scie à béton	272,85
Location de compresseur, etc.	1 126,14
Excavation René Gélinas inc.:	
Location de rétrocaveuse	382,50
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur et service de transport	460,00
IBM Canada ltée:	
Achat d'équipement - versement septembre 1984	1 143,24
Claude LeBlanc:	
Honoraires - services informatiques - du 1er au 30 août 1984	787,50
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - loisirs - août 1984	319,78
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - août 1984	236,24
Crédit - location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - mars 1984	(168,90)
Location de photocopieur - sécurité publique - août 1984	170,68
Location de photocopieur - trésorerie - juin 1984	190,30
Location de photocopieur - administration générale - sécurité publique - exposition, etc. - juin 1984	337,42
Gervais location:	
Achat de chaises et tables - services communautaires	9 810,00
Groupe Sanibec:	
Entretien ménager - Hôtel de ville, édifice François-Nobert, cour municipale - août 1984	2 225,35
Sanibec:	
Service spécial d'entretien ménager de fins de semaines - août 1984 - hôtel de ville	544,00

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - août 1984 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00 $
M.R.C. de Francheville:	
Formulaires "permis de construction" (1 000)	1 000,00
Godin & Lacoursière:	
Honoraires - cause Pierre Dupont & al	765,00
Grand Prix Labatt T.R.:	
Achat de 2 billets pour souper bénéfice	100,00
Armoires "La Marquise" enr.:	
Installation et fourniture de plateaux de table, moulure d'habillage du tableau, moulure de chêne - Salon des conseillers	2 278,10
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de pattes chromées - Cabinet du maire	610,40
La Mine d'art:	
Encadrements 24" x 30" (5)	452,35
Pierre Cardinal:	
Remboursement de dépenses - fouilles archéologiques	72,17
Association des communicateurs municipaux du Québec:	
Cotisation - François Roy	85,00
Institut supérieur de perfectionnement des cadres:	
Inscription - Louise Goyette - séminaire "La gestion au féminin"	595,00
Le Nouvelliste:	
Avis publics	476,00
Trudel, Morin & associés:	
Huissiers - juin et juillet 1984	1 405,44
Commission santé et sécurité du travail du Québec:	
Frais de prestations - mai, juin et juillet 1984 - Germain Provencher, Roland Chavanelle, Gilles Turgeon	893,75
Bureautique MTR enr.:	
Corrections de textes du rapport "Inventaire archéologique de Trois-Rivières, 1983" et sortie du rapport	396,00
Madame Sylvie Benoît:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 170,00 $)	85,00
Bicybec:	
Plaques permanentes	70,18
B.B. extermination inc.:	
Service d'extermination - septembre, octobre et novembre 1984	75,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - août 1984	360,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	29,64
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet 16 personnes - 20 août 1984	69,52
Maurice Comeau:	
Pompier auxiliaire - août 1984	47,00

LOISIRS

Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - bibliothèque - du 19 au 25 août 1984	173,65
Service de surveillance - bibliothèque - du 26 août au 1er septembre 1984	173,65
Service de surveillance - bibliothèque - du 1er au 8 septembre 1984	173,65
Association sportive Sainte-Cécile inc.:	
Gestion du programme des terrains de jeux pour la paroisse Sainte-Cécile - 2e versement	400,00

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

LOISIRS (suite)

Régie des permis d'alcool du Québec:	
Renouvellement de permis d'alcool - salle J.-A.-Thompson	456,00 $
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - août 1984	380,00
Ass. récr. loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.:	
Préparation du terrain de balle Jacques Buteux - 1er versement	348,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Daniel Bédard:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 100,8 km - du 21 juin au 31 août 1984	242,17
Léo Bellerose:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
2 008 km - août 1984	361,44
Jean Benoît:	
Technicien en évaluation - évaluation	
119 km - du 8 au 22 août 1984	41,65
Repas (1)	5,00
Marc Bergeron:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
1 467 km - août 1984	322,74
Repas (8)	48,00
Raymond Bérubé:	
Animateur en loisirs - loisirs	
216 km - du 28 juillet au 29 août 1984	47,52
Diane Bouchard:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
82 km - le 1er août 1984	18,04
Gérard P. Brahic:	
Directeur adjoint - évaluation	
203 km - du 13 au 27 août 1984	44,66
Robert Chênevert:	
Ingénieur - génie	
519 km - du 30 juillet au 7 septembre 1984	114,18
Richard Collar:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
48 km - du 9 au 22 août 1984	10,56
2 sorties	5,00
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
709 km - du 15 au 31 août 1984	128,18
Josette Désilets:	
Technicienne - évaluation	
78 km - 30 août 1984	17,16
Germain Déziel:	
Ingénieur - génie	
107 km - du 3 juillet au 29 août 1984	23,54
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
817 km - du 1er au 17 août 1984	163,40
Transport de l'équipement et du personnel - 11 jours	110,00
Marcel Duval:	
Homme d'instruments - arpentage	
699 km - du 10 au 31 août 1984	153,78
Transport de l'équipement et du personnel - 11.5 jours	115,00
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics	
89,6 km - du 7 au 29 août 1984	19,71
Maurice Galarneau:	
Aide-ingénieur - génie	
1 477 km - du 6 au 31 août 1984	324,94

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Luc Guévin:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 143 km - août 1984	251,46 $
Anatole Houle:	
Concierge-messager - greffe & archives	
699 km - août 1984	153,18
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
257 km - août 1984	56,54
André Laberge:	
Technicien - urbanisme	
353 km - août 1984	77,44
Jean Lamy:	
Greffier - greffe & archives	
28 sorties - janvier à juin 1984	70,00
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
1 025 km - août 1984	210,54
Repas (5)	31,50
Denis Lauzière:	
Technicien génie civil - génie	
1 190,4 km - août 1984	261,88
Danielle Lemay:	
Biologiste - travaux publics	
1 sortie - 31 août 1984	2,50
Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
1 648 km - août 1984	362,56
Repas (8)	48,00
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et inspections	
1 239 km - août 1984	243,96
Yvon Massicotte:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
235 km - du 24 au 27 août 1984	51,70
Repas (2)	9,00
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
410 km - 13 au 30 août 1984	90,20
Maurice Paquin:	
Chef technicien - évaluation	
251 km - du 26 juin au 2 août 1984	68,09
1 sortie	2,50
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 097 km - août 1984	219,40
Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - génie	
327 km - du 27 au 30 août 1984	65,40
Pierre Pépin:	
1 079 km - août 1984	236,24
Repas (6)	32,00
Yves Picard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
212 km - août 1984	46,64
Yvon Poirier:	
Directeur des travaux publics - travaux publics	
673 km - août 1984	134,60
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics	
705 km - août 1984	141,00
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
417 km - août 1984	75,06
Transport d'équipement et du personnel - 8 jours	80,00

LUNDI, LE 17e JOUR DE SEPTEMBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Guylaine Roch:	
Coordonnateur - loisirs	
290 km - du 30 juillet au 24 août 1984	63,80 $
Robert Rousseau:	
Surintendant - travaux publics	
1 512 km - août 1984	272,16
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
549 km - du 1er au 21 août 1984	120,78
Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Toronto - les 27, 28 et 29 août 1984	312,68
Origène Bellemare:	
Frais de déplacement - Montréal - colloque sur l'assainissement des eaux	300,00
Origène Bellemare:	
Inscription au congrès de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec	180,00
Isaac Chevarie:	
Frais de déplacement - Sainte-Foy - séminaire de clôture - projet Sur-vol	88,00
Renald Hamelin:	
Frais de déplacement - Québec - Test Loginove	93,90
Jean-Jacques Lacroix:	
Frais de déplacement - Québec - journée d'information du M.A.M.	98,66
Allocation d'automobile - 21 km - le 10 août 1984	4,62
7 sorties - du 9 au 27 août	17,50
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Montréal - journée d'étude au bureau de B.G.H. Planning	91,25
Pascal Recco:	
Frais de déplacement - Québec - congrès annuel de la Société internationale d'arboriculture	450,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Origène Bellemare	54,46
Huguette Charest	45,56
André Marcil	487,52
René Monfette	441,05
Lucien A. Ouellet	80,97
Louise Goyette	71,09
Le 104908 Canada inc.:	
Commission finale sur roues de fortune et Cabaret 1984 (moins avance déjà reçue du 22 août 1984)	1 050,38
TOTAL	291 340,04 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 1er jour du mois d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal du 17-09-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 17 septembre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

c) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins de limiter la hauteur maximum des habitations, avis donné par Mme la Conseiller Françoise Drolet, à la séance du 24 avril 1984;

d) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 18 juin 1984;

e) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 9 juillet 1984;

f) Amendement au règlement 852 concernant l'aménagement de terrains de soccer à la Polyvalente Ste-Ursule, aux fins d'augmenter la dépense autorisée, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 9 juillet 1984;

g) Amendement au règl. 814 re: programme CORVÉE-HABITATION, phase V, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 20 août 1984;

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

h) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 septembre 1984;

i) Abrogation du règlement 725 re: frais pour le déplacement des policiers lors de fausses alarmes,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 5 septembre;

j) Amendement aux règlements 827 et 827-A (travaux d'entretien des tunnels Laviolette et St-Maurice et de la clôture du boul. St-Louis, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt autorisés,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 17 septembre 1984;

k) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage aux fins de créer une nouvelle zone commerciale, mixte pour le lot 2237-1 situé à l'intersection de la rue Ste-Marguerite et de la côte Plouffe,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 17 septembre 1984;

l) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage aux fins de créer une zone commerciale dans la banque de terrains, à l'intersection des rues Chapais et Matteau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 17 septembre 1984;

m) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage aux fins d'agrandir la zone commerciale 12Cb2 sur le boul. Des Forges,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 17 septembre 1984;

n) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement aux fins de prévoir des espaces de stationnement pour les personnes handicapées au Centre commercial Les Rivières,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 6 août 1984;

Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies fixer montant minimum pour l'amende prévue à l'art. 139 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367 concernant la prévention des incendies, aux fins de fixer un minimum aux amendes exigées en vertu de l'article 139.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy.

454-84
Compte rendu 17-09-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 17 septembre 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit avec les modifications suivantes:

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

Page 4 - Item 7.- a) dernier paragraphe:

Rayer "pour la séance du 1er octobre prochain" et remplacer par "à une prochaine séance".

Page 4 - Item 8 - après le 2e paragraphe:

Ajouter "M. Jobin propose que le Conseil demande au Contentieux un rapport".

Page 5 suite du vote pour la proposition:

Ajouter le nom de "Mme Françoise Drolet" après "Me Guy Leblanc".

Page 7 - Item 22 - question no 5:

Rayer "pour un citoyen" et remplacer par "devant l'entrée principale de l'école".

Page 7 - Item 22 - question 6:

Rayer "les citoyens des environs" et remplacer par "le comité d'école".

ADOPTÉ

455-84
Règl. 926
travaux
construction
collecteur
pluvial sur
boul. Jacques-
Cartier
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 926 prévoyant des travaux de construction d'un collecteur pluvial sur le boulevard Jacques-Cartier, à partir du lot 194-125 jusqu'au collecteur existant et décrétant un emprunt au montant de 69 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

456-84
Règl. 929
travaux
d'inspection
et réparation
des conduites
principales
d'égout
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 929 prévoyant des travaux d'inspection et de réparation des conduites principales d'égoûts 1984 et décrétant un emprunt au montant de 27 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

457-84
Contrat
THOMAS
BELLEMARE
& FILS LTÉE
déneigement
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission de THOMAS BELLEMARE LTÉE au montant de 308 848,14 $ pour le déneigement d'une partie des secteurs Centre-Mauricien, Normanville, Lacordaire et De-La-Salle de 1984 à 1987.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le contrat à intervenir avec THOMAS BELLEMARE LTÉE à cet effet.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

458-84
Contrat
mainlevée
re: lot
1119-345
C.T.R.
Adoption

ATTENDU que le 24 octobre 1949, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières a vendu à M. Lionel Lefebvre le lot 1119-345 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières avec obligation de construire une maison d'habitation dans un délai d'un an de la date de la vente;

ATTENDU que cette obligation a été exécutée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et renonce purement et simplement et consent à la radiation de tous les privilèges et autres droits, y compris le droit d'obtenir la résolution de la vente et la prohibition d'aliéner, pouvant exister en sa faveur aux termes d'un acte de vente enregistré au Bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, sous le no 160814.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me François Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

459-84
Contrat
mainlevée
en faveur
de Const.
Roland
Beauchesne
inc.
re: lot
186-81
Adoption

ATTENDU que le 20 septembre 1984, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Construction Roland Beauchesne inc. le lot 186-81 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières avec obligation de construire une maison d'habitation dans un délai d'un an de la date de la vente;

ATTENDU que cette obligation a été exécutée;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée et renonce purement et simplement et consent à la radiation de tous les privilèges et autres droits, y compris le droit d'obtenir la résolution de la vente et la prohibition d'aliéner, pou-

vant exister en sa faveur aux termes d'un acte de vente enregistré au Bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, sous le no 355310, mais en autant qu'ils affectent le lot 186-81 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

460-84
Contrat protocole d'entente entre la VILLE DE T.-R.-O., la VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE, le C.E.G.E.P. et l'ASS. DE BADMINTON DE LA MAURICIE
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la VILLE DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST, la VILLE DU CAP-DE-LA-MADELEINE, le COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIÈRES et l'ASSOCIATION DE BADMINTON DE LA MAURICIE pour établir un programme concerté d'offres, de lieux, de pratiques récréatives du badminton au profit de la clientèle adulte du Trois-Rivières Métropolitain pour l'automne 1984 et l'hiver 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

461-84
Contrat protocole d'entente avec l'ASS. DES ARBITRES DE HOCKEY DE LA MAURICIE INC. 1984-1985
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'Association des Arbitres de Hockey de la Mauricie Inc. pour l'appointement des arbitres aux parties de hockey mineur à Trois-Rivières, pendant la période du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985.

Le tout selon les clauses et conditions mentionnées à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

462-84
Subdivision ptie du lot 279-7 C.T.R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 28 août 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 279-7 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé rue Chamberland, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 279-7-1.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

463-84
Subdivision ptie des lots 167, 168 et 169 et rempl. d'une ptie des lots 167, 168 et 169
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, A.-G., en date du 19 septembre 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 167, 168 et 169 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et le remplacement d'une partie des lots 167, 168 et 169 dudit cadastre, appartenant à Construction Gérard Joly inc. situés rues Laurent-Létourneau et Louis E.-Lacroix et donnant effet aux lots 167-201, 168-114, 169-137, 409, 410 et 411.

ADOPTÉ

464-84
Demande d'autorisation au min. de l'Environnement re: services mun. Pl. René Matteau
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour la mise en place des services municipaux sur la Place René-Matteau et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

465-84
Demande d'autorisation au min. de l'Environnement re: prolongement services rue P.E.-Neveu
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le prolongement des services municipaux sur la rue P.-E.-Neveu et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

466-84
Demande d'autorisation au min. de l'Environnement re: prolongement de l'aqueduc rue Henri-Vallée
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le prolongement de l'aqueduc sur la rue Henri-Vallée et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

467-84
Demande d'autorisation re: prolongement services rues Laurent-Létourneau et Louis E.-Lacroix
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le prolongement des services municipaux sur les rues Laurent-Létourneau et Louis-E.-Lacroix et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

468-84
Demande d'autorisation re: collecteur pluvial rue Jacques-Cartier Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le prolongement du collecteur pluvial rue Jacques Cartier, afin de desservir la phase II du projet domiciliaire C.M.M.S. inc. et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

469-84
Nomination de deux enquêteurs au service de la sécurité publique Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que MM. Michel Legault et Michel Gervais soient et sont nommés enquêteurs au service de la sécurité publique, au salaire prévu par la convention collective des Policiers et Pompiers de la Ville de Trois-Rivières pour un enquêteur.

ADOPTÉ

470-84
Confirmation à Canadien Pacifique ltée re: ville défraie le coût des travaux engendrés par la const. du passage à niveau dans prolongement boul. Hamelin Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières prolongera le Boul. Hamelin existant en direction du sud-ouest et qu'un tel prolongement implique le passage à niveau de la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée au millage 5.10 de la subdivision de la St-Maurice Valley;

ATTENDU que dans une lettre du 30 août 1984, Canadien Pacifique ltée a fait connaître à la Commission canadienne des Transports les conditions pour la traversée de sa voie ferrée;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage a défrayé les coûts des travaux suivants engendrés par la construction du passage à niveau situé à l'intersection du Boul. Hamelin et de la voie du Canadien Pacifique au millage 5.10 de la St-Maurice Valley subdivision:

a) mise en place des signaux automatiques de croisement avec cloche et porte à faux;

b) construction de la surface de croisement.

La Ville de Trois-Rivières s'engage également à défrayer les coûts annuels d'entretien pour les item suivants:

a) coût annuel d'entretien des signaux automatiques de croisement;

b) coût annuel d'entretien de la surface de croisement.

ADOPTÉ

471-84
Suggestion de l'U.M.Q. re: bruit engendré par motocyclettes Adoption

ATTENDU que le bruit causé par certaines motocyclettes constitue une source importante de désagrément pour les résidents des centres-villes et de certains quartiers résidentiels;

ATTENDU que le gouvernement provincial a adopté des lois interdisant de modifier les systèmes d'échappement et les résonnateurs des véhicules routiers et particulièrement des mo-

tocyclettes;

ATTENDU que l'application de ces lois est difficile d'application surtout pour les motocyclettes;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que suggestion soit faite à l'Union des municipalités du Québec de recommander au Gouvernement du Québec d'obliger une inspection des silencieux et résonnateurs des motocyclettes lors de l'émission ou du renouvellement des plaques d'immatriculation pour tels véhicules.

Que l'Union des municipalités du Québec sensibilise les autres municipalités du Québec à ce problème et que celui-ci fasse l'objet d'un comité d'étude du prochain congrès.

ADOPTÉ

472-84
Formation du "CLUB DE HEAVY VAN T.-R. INC. (loi sur les clubs de recréation) Adoption

VU la loi des Clubs de Récréation (ch. C-23 des lois refondues du Québec);

ATTENDU que Michel Bareil, Luc Bellemare, Jean-Pierre Frasier, Michel Gélinas, Réjean Kean, René Labrie, Yvan Lamy, André Loranger, Gérard Milot, Jacques Romain, Daniel St-Pierre et Stéphane Cloutier désirent se former en association sous le nom de

"CLUB HEAVY-VAN TROIS-RIVIÈRES"

dans un but de récréation, d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son consentement et autorise la formation en association de Michel Bareil, Luc Bellemare, Jean-Pierre Frasier, Michel Gélinas, Réjean Kean, René Labrie, Yvan Lamy, André Loranger, Gérard Milot, Jacques Romain, Daniel St-Pierre et Stéphane Cloutier sous le nom de:

"CLUB HEAVY-VAN TROIS-RIVIÈRES"

ADOPTÉ

473-84
Autorisation pour la signature de la convention collective avec le SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES FONC. DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA VILLE DE T.-R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention collective de travail avec le SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES FONCTIONNAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, pour la période comprise entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

474-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pagé construction inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00 $
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Remise totale de la retenue - pavage neuf 1983	9 572,15
Pavage du chemin d'accès - parc St-Jean-de-Brébeuf - paiement no 1	9 635,71
Gaston Paillé ltée:	
Remise totale de la retenue - branchements de services 1983	5 439,98
Henri Paquette inc.:	
Réfection de trottoirs non effectuée suite au branchement de service - garage de la C.I.T.F.	1 500,00
Maurice Couture ltée:	
Aménagement parc des Chenaux - intersection St-Maurice et des Chenaux - paiement no 2 - retenue 10%	2 250,00
Lionel Deshaies:	
Aménagement du parc à l'intersection des rues St-Maurice et des Chenaux - paiement no 1	9 600,00
Remise finale de la retenue - transplantation 1982	500,00
Garage Antonio Laporte:	
Achat de 3 tracteurs deux roues motrices	22 670,91
Arrosages Bécancour inc.:	
5e tonte de gazon et suppléments au contrat	2 166,13
Peintureco 86253 Canada ltée:	
Nettoyage et peinture de bornes-fontaines - retenue 5%	22 865,15
Laval construction (1980) inc.:	
Reconstruction de trottoirs 1984 - 3e estimé - retenue 10%	17 972,03
Reconstruction de trottoirs 1984 - travaux supplémentaires	13 717,68
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 septembre 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - Postes nos 1, 2 et 3 - du 1er au 14 septembre 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - août 1984 - édifice des Travaux publics, autogare, hippodrome (juin 1984), Centre Notre-Dame-de-la-Paix	3 542,06
Normand Veillette:	
Abattage d'arbres - Ile St-Quentin et parc Pie XII	1 250,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	796,46
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Béton de ciment - trottoirs - prélèvements	232,00
Laboratoires Shermont inc.;	
Béton bitumineux - scarification de la rue Ste-Cécile - pavage Moto	1 905,50
Laboratoires Choisy ltée:	
Contrôle béton bitumineux - juillet 1984	156,50
Cie Générale électrique Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - sécurité publique (août 1984), loisirs, division du génie, division des opérations (septembre 1984)	1 736,33
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - autoroute 55 - septembre 1984	75,00
Bulletin permanent - aéroport - septembre 1984	186,00
Chambre de commerce:	
Octroi "touristes" - dernier versement	25 000,00

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

Centraide Mauricie:	
Subvention - 1984	5 000,00 $
Classique internationale de canots Mauricie inc.:	
Subvention - 51e édition de la classique	3 200,00
BGH Planning services inc.:	
Honoraires professionnels - projet Revi-centre	6 992,63
Honoraires professionnels pour travaux en cours - août 1984 - analyse pour le centre-ville et expansion urbaine	12 000,00
Bérard & Martel:	
Honoraires - vente par la Province de Trois-Rivières de l'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule	763,00
Jean Paquin:	
Honoraires - préparation d'une requête - droit de propriété	288,00
Legris, Legris & Michaud:	
Honoraires - enquête de la Commission de police à Nicolet - novembre 1982	480,00
Beaumier, Richard, Nollet & Perreault:	
Honoraires - causes Marc Bédard & Jean-Pierre Dubé et al	512,56
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - services professionnels du 15 mai au 31 août 1984	744,55
Auberge des Gouverneurs:	
Location de salle et cafés - cours de formation des cadres en septembre 1984	430,01
Aéroport international de Montréal:	
Location d'équipement pour usage à l'aéroport de Trois-Rivières - du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985	1,00
Imprimerie St-Patrice inc.:	
Impression de bulletins - septembre 1984	3 564,30
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - septembre 1984	320,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - Centre culturel (juin et août 1984), édifice des Travaux publics (août 1984), hôtel de ville (août 1984), aéroport (août 1984), Colisée (août 1984), Marché-aux-denrées (juillet et août 1984), hippodrome (août 1984)	1 001,94
Le Nouvelliste:	
Avis cours de natation - avis publics - avis de scrutin - appels d'offres - Bienvenue visite du Pape - avis de vente de propriétés pour non-paiement de taxes - publicité hippodrome	5 178,60
Journal des Affaires:	
Appel d'offres	133,32
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 17 personnes - 5 septembre 1984	111,56
Buffet - 16 personnes - 17 septembre 1984	119,00
Rôtisserie Yves St-Onge:	
Repas aux pompiers volontaires à divers endroits lors de la visite du Pape	144,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	13,74
Achats divers	172,99
Pitney Bowes:	
Location de compteur postal - octobre, novembre et décembre 1984	115,10
Studio Régent enr.:	
Achat de films et développements - évaluation	331,59
La Belle Vision inc.:	
Abonnement (TV & FM) - septembre et octobre 1984 - autogare	24,96

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

Polyvalente Ste-Ursule:	
Utilisation du stationnement pour le Grand Prix Labatt les 1er et 2 septembre 1984 - part de la polyvalente - 40%	91,00 $
Jean-Maurice Normandin:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 112,50 $)	56,25
Yvon Blais:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 80,00 $)	40,00
André Genest:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 80,00 $)	40,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Bernard Houle et Diane Magnan	750,00
Daniel Roux (1850, rue Groulx)	750,00
Daniel Roux (1815, rue Groulx)	750,00
Marcel Bujold	750,00
Diane Kègle	750,00
René Moreau	750,00
Yves Gendron	500,00
Pierre Ouellette	750,00
Jean-Pierre Couture	750,00
Gilles St-Germain	750,00

LOISIRS

Les Élites de Trois-Rivières:	
Contribution au financement du fonctionnement général du club de football	200,00
Line Plante:	
Conception graphique et montage du guide à l'endroit des bénévoles sur le programme des patinoires extérieures	15,00
Association des arbitres de hockey de la Mauricie inc.:	
Avance de fonds pour les frais d'arbitrage - saison 1984-1985	2 500,00
Association du hockey mineur de Trois-Rivières inc.:	
Avance de fonds pour les frais de marqueurs - saison 1984-1985	500,00
Association de baseball de Trois-Rivières:	
Remboursement des inscriptions perçues - 3e versement	3 030,40
Entente de soutien et de services - 1984	1 750,00
Productions Specta inc.:	
Achat d'abonnements pour les participants au projet Katimavik	261,00
Distribution d'affiches - centre Notre-Dame-de-la-Paix	30,00
Maison Radisson inc.:	
Implantation de 50 tables à pique-nique dans le parc Pie XII	7 844,00
Comité Traverse des Ages inc.:	
Subvention - septembre et octobre 1984 & complément pour 5 jours non comblés	1 480,00
Les Aigles Junior de Trois-Rivières inc.:	
Entretien des bancs et gardien du stade pendant l'exposition 1984, entretien et nettoyage (partie senior, lutte, joute senior)	780,00
Frais d'arbitres - 6 parties - 50% de 348,00 $	174,00
Centre communal St-François d'Assise inc.:	
Location d'espace et participation au pavillon communautaire - dernier versement	365,00
Association de paralysie cérébrale du Québec inc.:	
Implantation d'activité de loisir - relations humaines	220,00

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

LOISIRS (suite)

Association sportive Ste-Cécile inc.:	
Délégation de la gestion et de l'entretien des bâtisses du parc Lemire et du parc - 4e versement	917,50 $
Comité de citoyens des Abitations Adélard-Dugré:	
Délégation de l'entretien et de la gestion du centre communautaire Adélard-Dugré - 4e versement	340,00
Centre Landry:	
Rémunération d'un préposé responsable de l'entretien du parc des Pins et de la coupe du gazon au terrain de balle St-Jean-Bosco, etc. - 2e versement	440,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Délégation de l'entretien et de la gestion de la salle de loisirs de St-Michel-des-Forges - 4e versement	565,50
Loisirs Ste-Marguerite inc.:	
Délégation de l'entretien et de la gestion des bâtisses dans le parc Ste-Marguerite - 4e versement	962,50
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc.:	
Délégation de l'entretien et de la gestion du pavillon Gagnon - 4e versement	563,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Gestion de l'entretien du parc Pie XII, du terrain de balle et de soccer et du pavillon de service - 2e et 3e versements	7 622,00

EXPOSITION

Brink's Canada limitée:	
Transport d'argent - août 1984 - exposition 1984	116,00
Transport d'argent - août 1984 - hippodrome	560,00

Cabaret 1984

Emballages Bettez inc.:	
Gobelets de plastique	215,27
Sport Point inc.:	
Gilets style Golf avec impression "Le Cabaret" et T-shirts "Gages-tu"	521,50
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	4 811,68
Centralco (1982) inc.:	
Achat de liqueurs	120,00
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	1 278,00
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	1 212,00
Lisa Adiepietro & al:	
Primes aux éleveurs - Expo 1984	81 062,88
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - juin, juillet et août 1984	341,82
Ferron, Tousignant, Pagé & associés inc.:	
Prime pour assurance du son, lumière et piano - Grande scène - Expo 1984	1 230,00
Courrier Purolator ltée:	
Service de courrier - juillet 1984	20,80
Les Aigles de Trois-Rivières:	
Lunch - employés du Black Jack 1984	116,33
André Montour:	
Frais de déplacement - Québec - pour aller porter la balance d'animaux à Expo-Québec	31,25
Frais de repas - Québec - pour aller chercher la balance d'animaux à Expo-Québec	9,00

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

EXPOSITIONS (suite)

Buffet Juneau enr.:	
Coupons - repas pris par le personnel du secteur agricole - Expo 1984	107,21 $
Marché St-Louis:	
Achat d'épicerie - septembre 1984	42,25
Centre de pianos et d'orgues Mauricien inc.	
Location d'un orgue pour le spectacle des chevaux - Expo 1984	54,50
Au Palais du chinois:	
Repas - réunion - agriculture - septembre 1984	60,83

Publicité - Expo 1984

Le Nouvelliste	9 949,97
Télévision St-Maurice (1976) inc.	13 150,00
Pathonic communication inc. - station CHEM-TV	3 575,10
CHLN/55	4 217,70
CJTR Radio Trois-Rivières	4 392,12
Publi-hebdos inc.	1 512,00
L'Union	896,00
Le Courrier de Portneuf	473,00
L'Écho de Louiseville	812,00
Legerbourg inc. - CIGB	1 820,70
La Cie de radiodiffusion de Shawinigan Falls ltée	917,00
Le Courrier Sud	915,00

HIPPODROME

Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - septembre 1984	216,91
John E. Marquis Sales & Service:	
Service d'entretien - équipement pour compter les dollars - 12 mois	382,45
Boutique de harnais L. Pratte:	
Achats divers	109,99
Reynolds radio:	
Location de mobile et base - septembre 1984	59,95
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 26 août au 1er septembre 1984	373,10
Service de surveillance - du 2 au 8 septembre 1984 - spécial Grand Prix Labatt	206,00
Service de surveillance - du 2 au 8 septembre 1984	186,55
Service de surveillance - bibliothèque - du 9 au 15 septembre 1984	203,85
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - 12 programmes	17 280,00
Boutique de harnais Pépin ltée:	
Couverture, lettres, etc. soirée du 28 août 1984 (Ville de Bécancour)	198,38
Manufacture de sulky Brodeur inc.:	
Achat de roues usagées	130,80
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 67, 68 et 69	1 807,55
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 6 jours courses	1 694,66
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance les 25, 26, 28 août; 8, 9 et 11 septembre 1984	1 020,10
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de verres et bière	387,00
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière	94,00

INITIALES DU MAIRE
327
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 072 km - août 1984	372,96 $
Transport d'employés	25,00
Roland Bacon:	
Inspecteur - marché-aux-denrées	
553 km - du 30 juin au 31 août 1984	121,66
Roger Baril:	
Contrôleur équipements - travaux publics	
179 km - août 1984	39,38
Origène Bellemare:	
Directeur services techniques - services techniques	
260 km - du 4 au 13 juin et du 13 au 31 août 1984	57,20
Réjean Boucher:	
Responsable de l'alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
467 km - août 1984	102,74
Jacques Chartrand:	
Animateur en loisirs - loisirs	
1 129 km - janvier à juin 1984 inc.	248,38
Gaston Desaulniers:	
Responsable - planification des services auxiliaires - travaux publics	
687 km - août 1984	137,40
Serge Desjardins:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
199 km - août 1984	43,78
Frais de déplacement - Montréal - séminaire technique sur l'appareil d'analyse par absorption atomique	81,50
Jean Fiset:	
Technicien génie civil - génie	
15 sorties - août 1984	37,50
Réjean Gendron:	
Secrétaire des courses - hippodrome	
50 sorties - du 2 mars au 27 août 1984	750,00
Jean-Louis Goneau:	
Directeur du service des permis et inspections	
2 125 km - avril, mai, juin et juillet 1984	466,80
Luc Guévin:	
Technicien génie civil - travaux publics	
511 km - du 4 au 14 septembre 1984	112,42
Denis Lafrenière:	
Technicien génie civil - génie	
15 sorties - août 1984	37,50
Michel Lefebvre:	
Régisseur des programmes sportifs - loisirs	
254 km - du 24 août au 24 septembre 1984	55,88
Danielle Lemay:	
Biologiste - travaux publics	
44 km - du 6 au 19 septembre 1984	9,68
François Lemyre:	
Technicien génie civil - génie	
26 sorties et 244 km - août 1984	118,68
René Perron:	
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)	
373 km - du 13 au 31 août 1984	82,06
Guy Vachon:	
Mécanicien d'entretien - travaux publics	
129 km - du 8 au 30 août 1984	28,38
André Verville:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
530 km - du 3 juillet au 27 août 1984	106,00

LUNDI, LE 1er JOUR D'OCTOBRE 1984

Jacques Blais:	
Frais de déplacement - Montréal - participation au comité d'uniformisation des formules des cours municipales et réunion du comité pour l'étude des frais de huissiers	74,08 $
Origène Bellemare:	
Frais de déplacement - Montréal - Colloque sur l'assainissement des eaux - solde à verser	55,90
Jean-Guy Gervais:	
Repas - réunion visite du Pape	32,00
Renald Hamelin:	
Frais de déplacement - Québec - cours S.C.H.L. no 2 "Formation de l'inspecteur PAREL"	180,02
André Laneuville:	
Frais de déplacement - Montréal - rencontre au bureau de B.G.H. Planning	95,95
Guy Pelletier:	
Frais de déplacement - Sorel-Tracy - tournoi de golf	116,23

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	164,43
Jacques Blais	97,64
Gérald Cholette	448,96
Madame Louise Goyette	110,91
Jean Lamy	87,67
René Monfette	434,60
René Monfette	1 065,43
Jacques St-Laurent	125,72
TOTAL	422 224,71 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

INITIALES DU MAIRE
329
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 15e jour du mois d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal du 01-10-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 1er octobre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984;

c) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale, avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet, à la séance du 18 juin 1984;

d) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 9 juillet 1984;

e) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 5 septembre 1984;

f) Abrogation du règlement 725 re: frais pour le déplacement des policiers lors de fausses alarmes, avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin, à la séance du 5 septembre;

g) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement aux fins de prévoir des espaces de stationnement pour les personnes handicapées au Centre commercial Les Rivières, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 6 août 1984;

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

Règlement établissement d'une garderie dans le parc industriel no 1 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant l'établissement d'une garderie dans le parc industriel no 1.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour d'octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc.

Amendement au règl. 1982-Z (stationne. Caisse pop. St-Philippe) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 3Cb3 et 3Rc3 et de créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie. (agrandissement de la zone 3Cb3 pour le stationnement de la Caisse populaire St-Philippe).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour d'octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy.

Amendement au règl. 1982-Z zone 8Cb1 permettre structure vitrée Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de permettre l'érection de structure vitrée (genre serre solaire), dans une partie de la marge de recul avant des bâtiments commerciaux de la zone 8Cb1 (boul. des Forges entre les rues De La Terrière et Père Marquette).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour d'octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert.

Approbation et adoption règl. 17 de la C.I.T.F. (prog. dépenses en immobilisa. 1985-86-87) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement approuvant et adoptant le règlement 17 de la Corporation intermunicipale de Transport Les Forges (C.I.T.F.) adoptant le programme des dépenses en immobilisations 1985-86-87.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour d'octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault.

Approbation et adoption du budget 1985 de la C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement approuvant et adoptant le budget 1985 de la Corporation intermunicipale de Transport Les Forges (C.I.T.F.).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

INITIALES DU MAIRE
331
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

Lu en Conseil, ce 15e jour d'octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault.

Amendement au règl. 1982-Z agrandir zone 6Pa5 et changer numérotation zone 6Ra6 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 6Ra5, d'agrandir la zone 6Pa5 et de changer la numérotation de la zone 6Ra6.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour d'octobre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier.

475-84
Compte rendu 01-10-84
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 1er octobre 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

476-84
Règlement 367-1982-Z re: prévention des incendies Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 367-1982-A amendant le règlement 367-1982 concernant la prévention des incendies, aux fins de fixer un minimum aux amendes exigées en vertu de l'article 142, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

477-84
Règlement 814-G CORVÉE-HABITATION phase V Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 814-G amendant le règlement 814 et amendements, constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, afin de permettre à la ville de participer au programme gouvernemental "CORVÉE-HABITATION" phase V, augmentant également le fonds de subvention et modifiant les modalités d'application du règlement, soit

adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

478-84
Règlement
827-B
travaux
tunnels
et clôture
boul.
St-Louis
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 827-B amendant le règlement 827 et amendements prévoyant des travaux de réparation aux tunnels et à la clôture du boul. St-Louis et décrétant un emprunt de 356 000 $ à cet effet, aux fins d'augmenter la dépense autorisée et l'emprunt de 210 000 $ et ainsi porter l'emprunt et la dépense à 566 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

479-84
Règlement
1982-Z-A-21
zonage
annuler zone
9Rd3 et créer
9Rd3 et 9Ca2
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-21 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 9Rd3 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone, les nouvelles zones 9Rd3 et 9Ca2, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

480-84
Règlement
1982-Z-A-22
zonage
annuler zone
4Rd2 et créer
4Rd2 et 4Cb5
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-22 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 4Rd2 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone, les nouvelles zones 4Rd2 et 4Cb5, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

481-84
Règlement
1982-Z-A-23
zonage
annuler zones
12Ral, 12Rb3
et 12Cb2 et
créer zones
12Ral, 12Rb3
et 12Cb2
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-23 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Ral, 12Rb3 et 12Cb2 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ral, 12Rb3 et 12Cb2, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

482-84
Projet de
règlement
1982-Z-A-24
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le projet de règlement 1982-Z-A-24 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 3Cb3 et 3Rc3 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones les nouvelles zones 3Cb3 et 3Rc3, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

483-84
Projet de
règlement
1982-Z-A-25
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le projet de règlement 1982-Z-A-25 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins de permettre l'érection de structures vitrées (genre serre solaire) dans une partie de la marge de recul avant des bâtiments commerciaux de la zone 8Cb1, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

484-84
Projet de
règlement
1982-Z-A-26
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

Que le projet de règlement 1982-Z-A-26 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 6Ra5, d'agrandir la zone 6Pa5 et de changer la numérotation de la zone 6Pa6, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

485-84
Contrat
entente avec
le CEGEP
re: programmes
sportifs
communautaires
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL en vertu duquel les parties assurent l'accessibilité au loisir et une participation massive de toutes les couches de la population aux différentes activités de loisir (badminton et tir à l'arc

et autres) pour la période du 21 septembre 1984 au 20 septembre 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

486-84
Contrat entente avec l'ASS. DE VOLLEY-BALL DE LA MAURICIE re: service d'arbitrage Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des loisirs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec l'ASSOCIATION DE VOLLEYBALL DE LA MAURICIE pour le service d'arbitrage à la ligue de volley-ball adulte organisée par le Centre Notre-Dame-de-la-Paix.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

487-84
Contrat entente avec la CAISSE POPULAIRE ST-PHILIPPE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières loue à LA CAISSE POPULAIRE ST-PHILIPPE DE TROIS-RIVIÈRES un panneau-réclame au-dessus du tableau de pointage de balle au terrain de balle du parc Pie XII pour et en considération d'une somme de 600 $ par année pendant dix (10) ans.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'entente avec LA CAISSE POPULAIRE ST-PHILIPPE DE TROIS-RIVIÈRES.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

488-84
Subdivision ptie lots 185-92, 185-93 et des lots 185-122, 185-123 et 185-128 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 10 octobre 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 185-92, 185-93 et des lots 185-122, 185-123 et 185-128 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés boul. des Chenaux et 16e Rue, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 185-92-1, 185-92-2 (Rue), 185-93-1, 185-93-2 (Rue), 185-122-1, 185-122-2, 185-122-3 (Rue), 185-123-1, 185-123-2, 185-123-3 (Rue), 185-128-1, 185-128-2 et 185-128-3 (Rue).

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

489-84
Subdivision ptie lot 181-2
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.-G., en date du 11 octobre 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Matteau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-2-168 et 181-2-169.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

490-84
Confirmation au ministère de l'Agriculture re: continuité du service d'inspection des aliments
Adoption

ATTENDU que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a offert à la Ville de Trois-Rivières d'assumer le service d'inspection des aliments ou de confier ce service à la Ville moyennant subvention;

ATTENDU que la Ville assumait elle-même ce service avant que le gouvernement ne règlemente ce domaine et uniformise les lois et règlements dans ce domaine;

ATTENDU qu'il y va de l'intérêt de la population que la Ville continue à assurer le service d'inspection étant donné les connaissances de ses inspecteurs et du contact constant avec la population et les commerces de vente d'aliments et de restauration;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qu'elle accepte de continuer son service d'inspection des aliments moyennant entente avec le ministère.

ADOPTÉ

491-84
Autorisation re: projet "Ouverture sur les archives" à soumettre au ministère des Affaires culturelles
Adoption

ATTENDU que le service greffe et archives de la Ville est admissible au programme de travaux communautaires du ministère des Affaires culturelles du Québec;

ATTENDU que la Ville pourrait employer trois (3) personnes pour son projet "OUVERTURE SUR LES ARCHIVES";

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'inscrive au projet travaux communautaires du ministère des Affaires culturelles du Québec pour son projet "OUVERTURE SUR LES ARCHIVES";

Que M. Réal Fleury, archiviste et assistant-greffier de la Ville, soit et est autorisé à soumettre le projet ci-haut mentionné et à signer pour et au nom de la Ville les documents à cet effet.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
336
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

492-84
Acceptation des nouveaux tarifs de frais pour la cour municipale Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte la liste des nouveaux tarifs de frais pour la cour municipale dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente résolution annule à toutes fins que de droits le tarif adopté par la résolution 122-82, le 29 mars 1982.

ADOPTÉ

493-84
Comptes à payer mois de septembre 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que les comptes du mois de septembre 1984 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de juillet pour la Ville au montant de 3 920 767,44 $ et pour l'Hippodrome, au montant de 270 432,00.

ADOPTÉ

494-84
Confirmation de la participation financière de la Ville re: projet du complexe muséologique Adoption

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 225.92. DU 8 septembre 1992.

CONSIDÉRANT la volonté manifestée autant par l'Université du Québec à Trois-Rivières que par le ministère des Affaires culturelles du Québec, d'entreprendre une étude de faisabilité relativement à la construction d'un complexe muséologique à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières appuie fortement une telle démarche;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville confirme sa participation financière au projet du complexe muséologique en versant pendant une période de cinq (5) ans, une subvention annuelle représentant approximativement le montant des taxes foncières ou des en lieux de taxes selon le cas générés par le projet.

ADOPTÉ

495-84
Demande au Ministre des Postes re: dispenser le service postal aux résidences de la banque de terrains Adoption

ATTENDU que le développement de la banque de terrains est en grande partie achevée;

ATTENDU que les résidents des rues Chapais, Papineau, Matteau, boul. Des Chenaux, Chabanel, Place Lavoisier demandent le service postal aux résidences;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande au Ministre des Postes de dispenser le service postal aux résidences de la banque de terrains de la Ville et en particulier des rues Chapais, Matteau, Papineau, boul. Des Chenaux, Chabanel et Place Lavoisier.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 15e JOUR D'OCTOBRE 1984

496-84
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Excavations René Gélinas inc.:	
Branchements de service 1984 - paiement no 4 - retenue 10%	24 508,80 $
Remise de la première tranche de la retenue - tunnel Laviolette - phase II - partie 1	917,45
Johnson Controls ltée:	
Système informatisé d'économie d'énergie - hôtel de ville - paiement no 4 - retenue 10%	51 570,00
Trois-Rivières cimentiers inc.:	
Trottoirs et bordures 1984 - paiement no 3 - retenue 10%	47 180,20
Construction G. Therrien inc.:	
Réfection - croix de l'Année sainte - boul. du Carmel - paiement no 1 - retenue 10%	24 723,90
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement des parcs Hertel et Adélard-Dugré - paiement no 1 - retenue 10%	10 910,63
Denis Beaumier ltée:	
Remise totale de la retenue - travaux centre St-Michel-des-Forges	502,50
Travaux Marina Ile St-Quentin - paiement no 1 - retenue 10%	45 249,30
Installations sanitaires - parc Albert-Gaucher - paiement no 2 - retenue 10%	2 153,48
Boucher & Lefebvre monuments:	
Niches pour éclairages - monuments Laviolette - paiement no 1	890,68
Gaston Paillé ltée:	
Remise totale de la retenue - drainage boul. St-Michel	2 670,10
Drainage boul. St-Michel - paiement no 2 - retenue 10%	6 305,40
Construction St-Maurice ltée:	
Réfection du plancher de la scène du Centre culturel	11 350,00
Cie Dollard construction ltée:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aqueduc et drainage - Polyclinique	5 539,89
Sablière Ste-Marthe inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - prolongement boul. des Chenaux	2 982,22
Remise de la première tranche de la retenue - aqueduc boul. Rathier	515,93
Techni-Lab:	
Honoraires - trottoirs et bordures 1984 - essais de contrôle de la qualité - entre le 1er juillet et le 7 septembre 1984	464,08
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires - surveillance et contrôle de la qualité - réfection tunnel Laviolette - phase II - entre le 3 juillet et le 1er septembre 1984	626,29
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - essais de contrôle de la qualité - prolongement boul. des Chenaux (17e Rue) - entre le 5 juillet et le 1er août 1984	847,25
Raymond Langevin:	
Location de tracteur	2 475,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location de scie à béton	165,62
Bergor équipement inc.:	
Achat d'équipement	945,57
Membranes Hydrotech:	
Achat de scellant à fissures	3 816,30

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

Saillant inc.:	
Achat de P.V.C. Pipe SDR28	2 143,24 $
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 30 septembre 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - Postes nos 1, 2 et 3 - du 15 au 28 septembre 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée (avril, mai, juin et juillet 1984), Marina (juin et août 1984 et crédit pour juillet 1984), levées supplémentaires (juin 1984), parc Pie XII (juillet 1984), parc Ste-Marguerite (juillet 1984), Centre Notre-Dame-de-la-Paix (juillet 1984)	2 287,68
Contenants - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - septembre 1984	61,16
Mario Durand:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - octobre 1984	3 166,00
Groupe Sanibec:	
Entretien ménager - hôtel de ville, édifice François-Nobert, cour municipale - septembre 1984	2 225,35
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - août 1984	2 575,00
Ajustement pour les mois de juin, juillet et août 1984 - entretien ménager du marché-aux-denrées	363,09
Entretien ménager - marché-aux-denrées - septembre 1984	2 696,03
Entretien ménager - marché-aux-denrées - octobre 1984	2 696,03
Le 12e Régiment blingé du Canada (Milice)	
Dîner mixte - Mess des officiers	70,00
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de chemises rév. format légal - imprimerie	1 564,28
Pitney Bowes:	
Contrat d'entretien - machine postale - du 30 novembre 1984 au 29 novembre 1985	263,00
U.Q.T.R.:	
Location de barrières - visite du Pape	40,00
Comité des Fêtes du 350e de Trois-Rivières:	
Achat de 10 épinglettes	10,00
Achat de 5 copies de "Trois-Rivières Illustrée"	100,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des bulletins de votes	319,30
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - sûreté - octobre 1984	195,21
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - cour municipale - 6e versement de 12	167,89
Location de photocopieuse - bibliothèque - 5e versement de 12	652,93
Location de photocopieuse - usine de traitement d'eau - 6e versement de 12	167,89
Achat de ruban saisie/erreur - cour municipale	29,98
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - août 1984	835,00
René Roberge:	
Remboursement de déboursés - Cause Ciné-campus (Trois-Rivières) inc. vs Specta et Ville de Trois-Rivières	27,64
CJBL Informatique inc.:	
Honoraires - programmation et analyse pour système d'évaluation des fermes	1 557,50
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - août 1984	828,28
Assurances F. Rousseau & frères ltée:	
Loyer - octobre 1984	500,00

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

Le Nouvelliste:	
Avis soccer d'hiver - avis natation - offre d'emploi Centre Landry (1980) inc. - avis publics	903,20 $
Invitation visite édifice des Travaux publics - appels d'offres - avis publics - demandes d'appel de proposition de développement	3 242,50
Ateliers photographiques T.R. inc.:	
Agrandissements de photos - urbanisme	152,35
Maurice Comeau:	
Service de pompier auxiliaire - septembre 1984	54,00
Purolator courier Ltd:	
Service de courrier	37,75
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - sécurité publique - septembre 1984	982,35
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - septembre 1984 - hôtel de ville, marché-aux-denrées, hippodrome, aéroport, Centre culturel, Colisée, édifice des Travaux publics	852,54
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	144,07
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - septembre 1984	792,00
André Rocheleau:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 80 $)	40,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Jacques Alain	750,00
Louis Boisvert & Christiane Garceau	750,00
Marcel & Colette Bourget	750,00
Yves Boivin	750,00
Martin Dudemaine & Denise Massicotte	1 000,00
Thérèse B. Dufresne	750,00
Laurent Duguay - deuxième année	500,00
Richard Hamelin et Marie-Claude Michaud	750,00
Carl Hébert & Catherine Tellier	1 000,00
Jean Lacroix	750,00
Guy Lupien	750,00
Pierre Morin	750,00
Rolan Roy - deuxième année	500,00
Louis St-Pierre	750,00
Alain Saulnier	750,00

HIPPODROME

Service financier Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab & imprimante - octobre 1984 - 54e versement de 65	287,76
Le Nouvelliste:	
Publicité hippodrome	405,00
Cantrak:	
Chargement de fumier - septembre 1984	525,00
Boutique de harnais Pépin ltée:	
Équipement paddock	194,72
Sécurité Cougar inc.:	
Service de surveillance - du 9 au 15 septembre 1984	547,73
Reynolds radio:	
Location de mobile et base - octobre 1984	59,95
Boutique de harnais L. Pratte:	
Équipement paddock et test d'urine - septembre 1984	87,32
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - famille Boisclair	32,70
Océanique systèmes d'information inc.:	
Location de télex - octobre 1984	216,91

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

HIPPODROME (suite)

Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 70 à 80 inc.	6 568,99 $
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	610,00
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	513,00
Centre du trophée:	
Achat de plaque	37,29
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 4 jours courses - les 8, 9, 11 et 15 septembre 1984	918,12
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - du 15 septembre au 2 octobre 1984	1 391,05
Brink's Canada ltée:	
Transport d'argent - septembre 1984	440,00

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Larochelle & frère	46,43
LPM Supérieur inc.	337,03
Produits Québon	96,75
C Yum Yum inc.	62,10
C Yum Yum inc.	103,50
Canada Packers inc.	60,00
Crémerie des Trois-Rivières	50,00
Henri Bourgeois inc.	412,51
Den-Mart inc.	210,00
Grossistes Baie d'Hudson	40,91
Grossistes Baie d'Hudson	185,46

BIBLIOTHÈQUE

Productions Specta inc.:	
Aménagement - du 12 au 20 septembre 1984	399,64
Traite bancaire ("Inter presse Service")	84,85
Ed. Archambault inc.:	
Achat de disques	136,32
Formules municipales ltée:	
Achat du volume "Droit corporatif québécois"	215,00
Gale Research Co.:	
Achat de volumes (u.s. funds)	147,60
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	1 284,07
Pucet et fils:	
Reliures de volumes	1 292,00
Presses de l'Université de Montréal:	
Achat de volume	300,00
Encyclopédies populaires inc.:	
Achat de volumes	754,45
Anthropologica:	
Renouvellement d'abonnement - 2 ans	40,00
Groupe Polygone éditeurs inc.:	
Achat de la revue DECORMAG	4,75
Éditions Le Nordais:	
Achat de la revue RÉNOVATION BRICOLAGE	5,00
Géo abonnement:	
Abonnement - 2 ans	118,00
Lettres québécoises:	
Abonnement	10,00
Lurelu:	
Réabonnement	6,00
Ludcom inc.:	
Abonnement à TITANIC - 1 an	18,00

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

BIBLIOTHÈQUE (suite)

National Geographic Soc.:	
Achat de "National Geographic - March 1982"	3,32 $
Nos animaux:	
Renouvellement d'abonnement - 1 an - février 1985 à janvier 1986	10,00
Nouvelle Barre du jour:	
Renouvellement d'abonnement - 1 an	40,00
Parachute:	
Renouvellement d'abonnement - 1 an	28,00
Presses de l'Université du Québec:	
Achat d'un exemplaire de "Québec Science"	6,75
Radio-activité inc.:	
Renouvellement d'abonnement	125,00
Séquences:	
Achat de la revue Séquences	3,00
Revue canadienne du droit d'auteur:	
Renouvellement d'abonnement - 1984-1985	20,00
Trucs du métier:	
Abonnement	139,50
Vidéo-presse:	
Photocopies du magazine Vidéo-presse - octobre 1971	15,00
La Vie en rose:	
Abonnement	17,00
Canadian Geographic:	
Abonnement	18,00
Polysons 120652 Canada inc.:	
Achat de disques	296,03
Sam the Record Man:	
Achat de disques	256,79

EXPOSITION

André Allaire & al:	
Primes - concours Jeunesse agricole - Expo 1984	3 024,00
Michel Coutu & al:	
Vente de lait - Expo 1984	661,44
C.A.P.A.C.:	
Redevances pour exécutions musicales lors de l'Expo 1984 - solde dû	32,75

LOISIRS

Productions Specta inc.:	
Octroi - octobre 1984	20 850,00
Association éducative et récréative des aveugles inc.:	
Implantation d'activités de loisir - cours "La vie en association"	100,00
Implantation d'activités de loisir - cours de conditionnement physique	500,00
Comité des citoyens des Abitations Adélard-Dugré:	
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier "Adélard-Dugré" - 2e versement	400,00
Association des sourds de la Mauricie inc.:	
Implantation d'activités de loisir - curling	125,00
Module fleur de mai:	
Implantation d'activités de loisir - danse sociale	375,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1984

Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics 1 624 km	292,32
Transport d'employés	25,00

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1984 (suite)

Jean-Yves Arseneault:	
Animateur - loisirs	
194 km - du 3 août au 4 octobre 1984	42,68 $
Michel Bareil:	
Technicien - urbanisme	
433 km - juin, juillet, août et septembre 1984	95,26
Roger Baril:	
Contrôleur équipements - travaux publics	
208 km	45,76
Léo Bellerose:	
Responsable des services aux citoyens - travaux publics	
1 431 km	257,58
Jean Benoît:	
Technicien en évaluation - évaluation	
150 km	33,00
Marc Bergeron:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
313 km	68,86
Repas - du 4 au 12 septembre 1984	29,25
6 repas - du 19 au 28 septembre 1984	41,43
Raymond Bérubé:	
Animateur en loisirs - loisirs	
111 km	24,42
Henri-Paul Boisvert:	
Technicien en génie civil - équipements & opérations (services communautaires)	
248 km	54,56
Sylvie Boucher:	
Technicien - urbanisme	
159,7 km	55,90
Roger Bruneau:	
Directeur adjoint - urbanisme	
651 km	143,22
Richard Collard:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
111 km	24,42
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
1 374 km	247,32
Gaston Desaulniers:	
Responsable - planification services auxiliaires - travaux publics	
377 km	75,40
Josette Désilets:	
Technicien - évaluation	
75 km	16,50
Germain Déziel:	
Ingénieur - génie	
129 km	28,38
Serge Dumas:	
Technicien en évaluation - évaluation	
76 km	16,72
Repas	4,00
Jean-Paul Duval:	
Concierge-messager - greffe & archives	
442 km	97,24
Paul Duval:	
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics	
53 km	11,66
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage	
1 147 km	212,72
Transport de l'équipement et du personnel - 17,5 jours	175,00
Jean Fiset:	
Technicien en génie civil - génie	
18 sorties	45,00
Billet d'infraction	10,00

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1984 (suite)

Normand Fournier:	
Chef inspecteur - permis & inspections	
289 km	63,58 $
Rosaire Francoeur:	
Journalier canalisation - travaux publics	
655 km	144,10
Maurice Galarneau:	
Aide-ingénieur - génie	
1 057 km	232,54
Claude Juteau:	
Directeur service arpentage	
508 km - du 23 juillet au 28 septembre 1984	111,76
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
192 km	42,24
André Laberge:	
Technicien - urbanisme	
248 km	54,56
Denis Lafrenière:	
Technicien en génie civil - génie	
15 sorties	37,50
Benoît Landry:	
Technicien stagiaire - évaluation	
1 072 km	214,40
2 repas les 17 et 21 septembre 1984	14,75
7 repas les 4, 5, 6, 11, 12, 13 et 14 septembre 1984	44,50
Denis Lauzière:	
Technicien génie civil - génie	
718 km	157,96
Denis Lelièvre:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
279 km	61,38
François Lemyre:	
Technicien en génie civil - génie	
9 sorties	22,50
88,7 km	19,51
Billet d'infraction	3,00
Roger Loisel:	
Surintendant - travaux publics	
1 635 km	294,30
Bryan Luckerhoff:	
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation	
10 repas - du 4 au 14 septembre 1984	60,00
1 822 km	395,52
Repas - du 19 au 29 septembre 1984	60,00
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et inspections	
690 km	124,20
Luc Pagé:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
265 km	58,30
Maurice Paquin:	
Chef technicien - évaluation	
307 km	67,54
3 repas	15,00
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 362 km	252,44
Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - génie	
1 032 km	206,40
Pierre Pépin:	
Technicien stagiaire - évaluation	
296 km	59,20
Repas	7,00

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1984 (suite)

Alain Perron:	
Inspecteur-calculateur - évaluation	
125 km	27,50 $
René Perron:	
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)	
179 km	39,38
Yves Picard:	
Animateur en loisirs - loisirs	
228 km	50,16
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics	
786 km	142,80
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
1 090 km	196,20
Transport de personnel et d'équipement - 18 jours	180,00
Robert Rousseau:	
Surintendant - travaux publics	
1 269 km	228,42
Raymond St-Pierre:	
Technicien - évaluation	
271 km	59,62
Repas	15,10
Guy Vachon:	
Mécanicien d'entretien - travaux publics	
269 km	59,18
André Verville:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
912 km	158,60

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Roger Baril:	
Frais de déplacement - Longueuil - assemblée générale A.P.O.M.	70,54
Gilles Beaudoin:	
Frais de déplacement - Montréal - Congrès international des cités unies	580,37
Gérard P. Brahic:	
Frais de déplacement - Montréal - exposition Cité 2000 - démonstration du système informatisé d'évaluation foncière	291,00
Georges Côté:	
Frais de déplacement - Montréal - colloque "Assainissement des eaux"	280,10
Claude Gendron:	
Repas pour 4 personnes - session de formation des cadres à l'Auberge des Gouverneurs	51,50
Frais de déplacement - Montréal = ENAP et rencontre avec Dr. Brouillette de la C.S.S.T. - Trois-Rivières	17,35
Jean-Louis Goneau:	
Frais de représentation - souper réunion A.P.C.H.Q. au Sapin Bleu	20,00
Jean Hélie:	
Frais de déplacement - Montréal - stratégie portefeuille au Trust Général et visite Palais des congrès - Cité 2000 re: évaluation	24,00
Jean-Jacques Lacroix:	
Frais de déplacement - Longueuil - symposium A.E.M.Q.	104,14
Frais de déplacement - Montréal - Cité 2000	72,14
Frais de déplacement - Québec - séance du Bureau de Revision	86,45

LUNDI, LE 15e OCTOBRE 1984

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Jean Lamy:	
Remboursement de frais pour procédures à la cour municipale - re: Chantal Manseau	5,00 $
Frais de déplacement - Québec - approbation du règlement 913-B et divers autres règlements au M.A.M.	64,00
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas avec les membres du Conseil	230,90
Repas avec 3 personnes - re: BGH Planning - centre-ville	43,50
Guy Pelletier:	
Frais de déplacement - Québec - organisation d'un tournoi provincial de conducteur féminin	64,00
Frais de déplacement - Montréal - Blue Bonnets pour organistaion du tournoi de conducteur féminin	65,50
Guy Roussel:	
Frais de déplacement - Longueuil - réunion A.P.O.M.	67,68

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Réjean Boucher	146,87
Madame Louise Goyette	62,79
Michel Lacoursière	164,79
Jean-Jacques Lacroix	95,11
René Monfette	460,37
René Monfette	531,26
René Monfette	901,02
René Monfette	480,27
Albert Morrissette	145,57
TOTAL	373 544,76 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 5e jour du mois de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Georges	CÔTÉ

Proclamation de la SEMAINE D'APPRÉCIATION DE NOTRE JEUNESSE Adoption

PROCLAMATION DE LA SEMAINE D'APPRÉCIATION DE NOTRE JEUNESSE

ATTENDU que la grande majorité des jeunes sont intéressés, intelligents et des citoyens responsables, et,

ATTENDU que les efforts et les accomplissements de ces jeunes citoyens méritent la reconnaissance et l'éloge de leurs aînés, et

ATTENDU que depuis 1954, l'Optimist International a développé et encouragé la mise en oeuvre d'un programme intitulé Semaine d'appréciation de la jeunesse, et

ATTENDU que les citoyens de Trois-Rivières ont décidé de se joindre aux Optimistes pour exprimer leur appréciation et leur approbation des contributions de la jeunesse, JE, GILLES BEAUDOIN, MAIRE proclame la deuxième semaine de novembre la Semaine d'appréciation de la jeunesse dans Trois-Rivières (Québec).

Par cette action, sachez que nous avons foi en la capacité de la jeunesse d'aujourd'hui pour autant qu'elle assume des rôles responsables dans l'avenir de l'humanité.

Procès-verbal du 15-10-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 15 octobre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du parc de l'Exposition et emprunt suffisant, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 21 novembre 1983;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique loi 102, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 6 février 1984; Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

c) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet,
à la séance du 18 juin 1984;

d) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 9 juillet 1984;

e) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 septembre 1984;

Amendement au règl. 13 re: rues et places publiques donner un nom à de nouvelles rues
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à de nouvelles rues et de modifier le nom de la rue Lac Caché.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier.

Travaux d'aménagement de locaux à l'Édifice François-Nobert
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'aménagement de locaux à l'édifice François-Nobert pour le service des Permis et décrétant un emprunt au montant de 15 235 $ au fonds de roulement à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier.

Amendement au règl. 461 re: régime de retraite
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de revaloriser la créance de rente créditée pour service antérieur au 1er juillet 1971 et pour les années de participation entre le 1er juillet 1971 et le 31 décembre 1984 et de modifier les conditions de mise à la retraite.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy.

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Amendement au règl. 891 re: achat de matériel informatique pour la bibliothèque Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 891 concernant l'achat de matériel informatique pour la bibliothèque, aux fins de modifier les objets du règlement en réduisant le coût d'achat d'un logiciel et en ajoutant d'autres articles.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet.

Règlement prévoyant l'achat de 2 fourgonnettes et emprunt Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de deux (2) fourgonnettes pour le service technique et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier.

Règl. 18 de la C.I.T.F. achat de 16 autobus Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement 18 de la Corporation intermunicipale de Transport Des Forges (C.I.T.F.) décrétant et autorisant un emprunt par obligations au montant de 3 068 000 $ pour l'achat de seize (16) autobus urbains neufs et de leurs équipements.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault.

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier les dimensions exigées pour les lots subdivisés ou cadastrés avant l'entrée en vigueur du règlement de zonage no 1982-Z, soit avant le 19 octobre 1982 et, d'abroger les normes d'implantation des bâtiments complémentaires isolés dans les zones résidentielles.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté.

Travaux de prolongement de services sur les

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout pour desservir les 200-63 et 200-65 et décrétant l'imposition d'une taxe

lots 200-63 et 200-65 Avis de motion

spéciale au propriétaire desdits lots pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier.

Travaux de prolongement de conduite d'égout sanitaire Place de la Salle Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de prolongement de la conduite d'égout sanitaire sur la Place de la Salle et décrétant une taxe spéciale au propriétaire pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

497-84 Compte rendu 15-10-84 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 15 octobre 1984 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Page 3 - 8e alinéa:

Rayer "Pierre" et remplacer par "André" Rousseau.

Page 9 - Item 38 - question no 3:

Rayer "du stationnement 60 minutes" et remplacer par "une intersection à 3 arrêts".

ADOPTÉ

498-84 Règlement 186-F espaces de stationnement pour les personnes handicapées Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 août 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Geroges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 186-F amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de prévoir des espaces de stationnement pour les personnes handicapées, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
350
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

499-84
Règlement 725-A re: services d'alarme privés reliés au poste de police
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 septembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 725-A abrogeant le règlement 725 concernant les services d'alarme privés reliés au poste de police et prévoyant les frais exigibles lors du déplacement des policiers à l'occasion de fausse alarme, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

500-84
Règlement 762-B établissement d'une garderie
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 762-B pour permettre l'établissement d'une garderie, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

501-84
Règlement 930 adoptant règl. 17 C.I.T.F. re: prog. d'immobili. 1985-86-87
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 930 (1984) adoptant et approuvant le règlement No. 17 de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), adoptant lui-même le programme des immobilisations 1985, 1986 et 1987, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

502-84
Règlement 931 adoptant et approuvant budgets de la C.I.T.F.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Que le règlement no 931 (1984) adoptant et approuvant les budgets de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), au montant de 5 505 118 $ (transport régulier) et de 258 582 $ (transport adapté aux handicapés) pour l'année financière 1985 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

503-84
Règlement
1982-Z-A-24
zonage
(stationne.
de la
Caisse pop.
St-Philippe)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-24 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 3Cb3 et 3Rc3 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones les nouvelles zones 3Cb3 et 3Rc3, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

504-84
Règlement
1982-Z-A-25
zonage
érection d'une
structure
vitrée ptie
marge de
recul avant
zone 8Cb1
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-25 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage, aux fins de permettre l'érection de structures vitrées (genre serre solaire) dans une partie de la marge de recul avant des bâtiments commerciaux de la zone 8Cb1, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

505-84
Règlement
1982-Z-A-26
zonage
annuler zone
6Ra5 et
changer la
numérotation
zone 6Ra6
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 octobre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-26 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 6Ra5, d'agrandir la zone 6Pa5 et de changer la numérotation de la zone 6Ra6, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

506-84
Contrat entente avec ONET 85 re: nettoyage des berges du fleuve St-Laurent en 1985 Adoption

ATTENDU que ONET 85 (Opération de nettoyage de l'Environnement territoiral) entend procéder à une opération de nettoyage des berges du fleuve St-Laurent en 1985, de Cornwall à Gaspé et de Cornwall à Havre St-Pierre;

ATTENDU qu'une partie de cet ouvrage se fera sur les berges du fleuve comprises dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que la ville entend fournir un support moral et un soutien technique à l'opération de nettoyage sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville un protocole d'entente avec ONET 85 pour le nettoyage des berges du fleuve St-Laurent en juillet 1985, sur le territoire de la ville.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

507-84
Contrat de service avec Pitney Bowes du Canada pour la balance électronique Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Greffier de la ville soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville, un contrat de service avec Pitney Bowes du Canada pour l'entretien de la balance électronique et le remplacement de l'échelle de tarifs advenant changement, pour et en considération d'une somme de 40 $ du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

508-84
Contrat vente à 118485 Canada inc. (M. Yves Carbonneau) Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières vende à 118485 Canada inc. les lots 186-92, 186-93 et 186-94 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 13 170 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, l'acte de vente préparé par Me François Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

La présente vente fait suite à des avis publics de vente parus dans le journal Le Nouvelliste, les 30 novembre 1983 et 24 mars 1984.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

509-84
Contrat bail avec CANADIEN PACIFIQUE LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que la Ville de Trois-Rivières loue de CANADIEN PACIFIQUE LTÉE une certaine parcelle de terrain faisant partie des terrains du locateur au milliaire 82.37 de la subdivision de Trois-Rivières et plus amplement décrite dans un bail intervenu entre les parties et daté du 22 octobre 1969.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la ville, le contrat modifiant certaines clauses du bail débutant le 22 octobre 1969.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

510-84
Contrat protocoles d'ententes re: surveillance, entretien, programmation et animation de patinoires et/ou ronds de glace
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, Chef des loisirs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec:

- Les Loisirs Ste-Marguerite Inc.
- L'Association Sportive Ste-Cécile Inc.
- Loisirs St-Sacrement Inc.
- Centre Landry
- Loisirs St-Jean-de-Brébeuf
- Les Loisirs St-Philippe inc.
- Association Récréative des Loisirs St-Jean Baptiste de la Salle Inc.
- Loisirs des Vieilles Forges Inc.
- Association des Citoyens des Abitations Adélard Dugré
- Le comité de citoyens de Jean Nicolet
- Le comité de regroupement et d'action des citoyens du Boul. St-Jean,
- Les Loisirs Ste-Thérèse inc.
- Association récréative de Normanville inc.

en vertu de laquelle celles-ci s'engagent à assurer la surveillance, l'entretien et la programmation des patinoires et/ou ronds de glace, la pose et l'enlèvement des bandes pour des montants variant entre 2 000 $ et 3 490 $ du 3 décembre 1984 au 3 mars 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

M. le Conseiller Pierre Dupont propose de doter le parc Ste-Marguerite d'un rond de glace et de réserver une somme de 250 $ à cet effet.

M. le Conseiller Yvan Leclerc appuie cet amendement de M. Dupont.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

511-84
Contrat entente avec l'Hydro-Québec re: fourniture de terrain pour l'opération d'une patinoire rue Bayard Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé entre la Ville et l'Hydro-Québec, en vertu de laquelle cette dernière permet à la Ville d'utiliser à titre gratuit, pour fins de patinoire, jusqu'au 1er mai 1985, une partie du lot 198 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, près de la rue Bayard.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

512-84
Contrat entente avec Parc Isabeau re: fourniture de terrain pour l'opération d'une patinoire rue Bayard Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé entre la Ville et Parc Isabeau Inc., en vertu de laquelle cette dernière permet à la Ville d'utiliser à titre gratuit, pour fins de patinoire, jusqu'au 1er mai 1985, une partie du lot 198 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, près de la rue Bayard.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

513-84
Contrat protocole d'entente avec le Pavillon St-Arnaud re: délégation de la gestion du rond de glace sur l'étang Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jacques St-Laurent, Chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD en vertu duquel celui-ci assumera la gestion du programme de patinage sur l'étang du Parc Pie XII du 3 décembre 1984 au 4 mars 1985 pour et en considération d'une somme de 4 600 $ répartie en trois versements.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

514-84
Contrat entente avec l'Association du Hockey mineur de T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, Chef des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE TROIS-RIVIÈRES en vertu de laquelle la Ville assure soutien et services à l'Association, du 15 septembre 1984 au 14 septembre 1985.

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

515-84
Subdivision des lots 181-2, 181 et 186
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 22 octobre 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 181-2, 181 et 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Place Matteau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-2-170 à 181-2-173 incl., 181-886 à 181-890 incl. et 186-102 à 186-108 incl.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer poue et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

516-84
Subdivision ptie lot 186
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 2 octobre 1984, montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé Place Des Chenaux, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-109 à 186-127 incl.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

517-84
Politique administrative "Émission des chèques déboursés"
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la politique administrative concernant "l'émission des chèques déboursés" soit et est adoptée à toutes fins que de droit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite politique qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

518-84
Nominations postes de sergent au service de la sécurité publique
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que MM. Jean-Marc Trudel, René Pratte et Jacques Gendron soient et sont nommés au poste de sergent au service de la sécurité publique suivant le salaire prévu à la convention collective des policiers-pompiers.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

519-84
Nominations postes de lieutenant (2) service de la sécurité publique
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que MM. Louis Proulx et Michel Thibeault soient et sont nommés au poste de lieutenant au service de la sécurité publique suivant le salaire prévu à la convention collective des policiers-pompiers.

ADOPTÉ

520-84
Nomination poste de lieutenant (enquêtes) service de la sécurité publique
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que M. Jacques Lauzer soit et est nommé au poste de lieutenant (chargé des enquêtes) au service de la sécurité publique suivant le salaire prévu à la convention collective des policiers-pompiers.

ADOPTÉ

521-84
Amendement au règl. 926
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que le règlement 926 soit et est modifié en ajoutant ce qui suit à l'article 2:

"conformément au plan no 12-99-3-1 en date de septembre 1984."

ADOPTÉ

522-84
Amendement au règl. 928 art. 15
Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

Que l'article 15 du règlement 928 soit et est remplacé par ce qui suit:

"ART. 15.- Pour le remboursement de la somme de 101 000 $, une taxe spéciale est imposée et sera prélevée annuellement sur tous les immeubles décrits à l'annexe "C", suivant leur superficie pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant toute la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral."

ADOPTÉ

523-84
Amendement au règl. 929 art. 2
Adoption

Zebrozic Jne
144-85

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

Que le règlement 929 soit et est modifié en ajoutant ce qui suit à l'article 2:

"conformément au plan no 13-10-1 en date de novembre 1984."

ADOPTÉ

524-84
Amendemant au règl. 921
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le premier paragraphe du préambule du règlement 921 soit et est modifié en remplaçant les mots "pour l'aménagement d'une gare intermodale" par les suivants:

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

"pour l'aménagement de terrains de stationnement afin de desservir la gare intermodale".

ADOPTÉ

525-84
Autorisation pour installer un cabanon de récupération au parc Ste-Marguerite
Adoption

ATTENDU que "Les Récupérateurs du comté de Maskinongé inc." envisagent de pratiquer la récupération de carton, papier, verre et guenille dans le quartier Ste-Marguerite;

ATTENDU que pour procéder à telles récupérations, il faut mettre un endroit et des récipients à la disposition de la population;

ATTENDU que le parc Ste-Marguerite est l'endroit tout désigné pour l'installation d'un cabanon de récupération;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise "Les récupérateurs du comté de Maskinongé inc." à récupérer carton, papier, verre et guenille au parc Ste-Marguerite.

Que le Conseil autorise également le club 4-H Ste-Marguerite à installer le cabanon qui servira à la récupération, à l'endroit désigné par les services communautaires et à s'occuper de ces opérations courantes.

ADOPTÉ

526-84
Demande de subvention au ministère des Aff. cult. re: rénovation salle J.-Antonio Thompson
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières entend rénover la salle de spectacles connue sous le nom de "Salle J.-Antonio-Thompson";

ATTENDU que le ministère des Affaires culturelles du Québec offre de participer à ces rénovations dans le cadre de son programme d'aide financière aux équipements culturels;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite l'aide financière du ministère des Affaires culturelles du Québec, pour une somme de 2 624 000 $ (soit 80% du coût des rénovations, incluant les frais de financement) pour la rénovation de la salle de spectacle régionale J.-Antonio-Thompson.

Que M. François Lahaye soit et est désigné comme l'interlocuteur officiel de la Ville à l'égard du ministère des Affaires culturelles concernant la présente demande de subvention et soit autorisé à signer pour et au nom de la ville ladite demande de subvention dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

527-84
Prévisions budgétaires 1985 de l'O.M.H. des T.-R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières pour l'année 1985, concernant les projets:

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Phase I - Jean Nicollet	749 453,00 $
Phase II - Adélard Dugré	646 242,00 $
Phase IV - Résidences Ste-Cécile	634 164,00 $
Phase V - Résidences St-Laurent	626 896,00 $
Phase VI - Résidences St-Philippe & Notre-Dame	705 484,00 $
Phase VII- Résidences Edgar St-Yves	887 299,00 $
Phase VIII - Résidences Marie-de-l'Incarnation	236 655,00 $
Phase IX - Résidences Roland Vigneault	71 274,00 $
Phase X - Résidences St-Sacrement	97 501,00 $
Phase XI - Résidences Fernand Goneau	244 254,00 $
Dépenses totales	4 899 222,00 $

lesdites prévisions budgétaires étant annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

528-84
Prévisions budgétaires 1985 de la SIDAC
Adoption

ATTENDU que le budget 1985 de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) - centre-ville Trois-Rivières a été déposé à la ville de Trois-Rivières le 29 octobre 1984;

ATTENDU que ce budget comportait des revenus totalisant 205 000 $ et des dépenses pour autant;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la ville de Trois-Rivières approuve le budget 1985 de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales centre-ville Trois-Rivières, au montant de 205 000 $.

ADOPTÉ

529-84
Inscription de la ville au prog. Canada au Travail
Adoption

Modifiée par 78-85

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité des différents projets qui sont présentés dans le cadre du programme Canada au Travail 1984-85.

Que M. Claude Gendron, directeur des Ressources humaines de la Ville soit et est autorisé au nom de la Ville de Trois-Rivières à signer tout document officiel concernant lesdits projets et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution attribuée par le Gouvernement du canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

530-84
Émission d'obligations (23 099,22 $) en faveur de la S.H.Q. Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a signé, le 25 mars 1970 un contrat avec la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC prévoyant un emprunt de 663 694 $ pour la mise en oeuvre du programme de rénovation "ZONE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX" ratifié par l'arrêté en conseil numéro 859 du 4 mars 1970;

ATTENDU que ce contrat prévoit que des obligations seront émises le ler juillet de chaque année en faveur de la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC pour garantir le remboursement des sommes avancées pendant les douze (12) mois précédents;

ATTENDU qu'au ler juillet 1984 la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC avait avancé une somme nette de 23 099,22 $ au cours des douze (12) mois précédents;

ATTENDU qu'il y a lieu d'émettre des obligations pour cette somme en capital de 23 099,22 $ suivant les termes et conditions de ce contrat signé le 25 mars 1970 et suivant l'autorisation prévue du règlement numéro 408 dûment approuvé.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Une émission d'obligations datées du ler juillet 1984 pour un montant en capital de 23 099,22 $ est émise en faveur de la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC concernant la mise en oeuvre du programme de rénovation ratifié par l'arrêté en conseil numéro 859 du 4 mars 1970.

Les quinze (15) obligations de cette émission seront remboursées conformément au tableau ci-annexé et porteront intérêt à un taux de 7 7/8% l'an.

Le ler juillet de chaque année, une obligation de cette émission sera échue, la première en 1985 et la dernière en 1999.

Ces obligations seront payables à la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC à son siège social à Québec, ou à tout autre détenteur enregistré.

Ces obligations avec le consentement de la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, seront rachetables par anticipation, en tout ou en partie, en tout temps.

Les obligations seront signées par le Maire et par le Trésorier. Un fac-similé de la signature du Maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

531-84
Demande pour l'augmentation des budgets du prog. PAREL et admission de trois quartiers Adoption

ATTENDU que le gouvernement du Canada proposera bientôt des programmes d'emplois pour les sans travail;

ATTENDU que ledit gouvernement veut des programmes qui auront des suites économiques importantes;

ATTENDU que plusieurs villes, dont Trois-Rivières qui a eu 350 ans en 1984, ont besoin de restaurer les maisons des vieux quartiers;

ATTENDU que le programme Parel est le programme idéal pour les municipalités;

ATTENDU que ce programme permet aux municipalités de restaurer les logements dans les quartiers où toute l'infrastructure est déjà en place (égout, aqueduc, voirie, éclairage, parc), donc une grande économie;

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

ATTENDU que ce programme Parel fait travailler tous les métiers de la construction (car on dit toujours "Quand la construction va tout va");

ATTENDU que ce programme permet aux propriétaires d'avoir une maison convenable;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que les budgets du programme Parel soient augmentés et que les trois quartiers Ste-Cécile, Notre-Dame et St-François-d'Assise de la ville de Trois-Rivières qui ne sont pas encore inclus au programme soient reconnus au plus tôt.

ADOPTÉ

532-84
Autorisation à représenter la Ville devant la Régie du logement
re: cause Gérard Plante
Adoption

ATTENDU que M. Gérard Plante habite un immeuble récemment acquis par la Ville, plus spécifiquement l'appartement 10 au 21 de la rue Des Forges;

ATTENDU que M. Plante s'adresse à la Régie du logement pour une réduction du loyer due à une réduction des services;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Greffier de la Ville, Me Jean Lamy et/ou Me Jean Méthot, Chef du Contentieux, soient et sont mandatés pour représenter la Ville devant la Régie dans la cause mentionnée au préambule et à agir dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Que le Greffier soit et est également autorisé à aviser M. Gérard Plante du non-renouvellement de ses baux (commercial et résidentiel) aux 21 et 23 de la rue Des Forges et à signer tous les documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ

533-84
Appui à la Ville de Sherbrooke compensation versée par le gouv.
re: communication gaz et électricité
Adoption

VU la résolution 84-1080 de la Ville de Sherbrooke concernant la compensation versée en vertu du premier alinéa de l'article 230 de la loi sur la fiscalité municipale pour tenir lieu de taxes foncières sur les réseaux de télécommunication, de gaz et d'électricité;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières fait face au même problème à cause du non recensement des étudiants;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la Ville de Sherbrooke dans ses revendications auprès de l'Union des municipalités du Québec afin que le Gouvernement du Québec tienne compte de la population étudiante au niveau des recensements pour déterminer la population des municipalités, laquelle sert de base pour déterminer les en lieux de taxes foncières pour les réseaux de télé-communication, de gaz et d'électricité se trouvant sur leur territoire.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

534-84
Amendement au règl. 927
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que l'article 15 du règlement 927 soit et est abrogé à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

535-84
Appui à la Classique internationale de canots de la Mauricie re: projet Canada au Travail
Adoption

ATTENDU que l'organisme "La Classique internationale de Canots de la Mauricie inc." a présenté un projet Canada au Travail;

ATTENDU que ce projet consiste à la réalisation d'un cahier de candidature visant l'obtention de Championnats mondiaux de canotage en Mauricie;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la Classique internationale de Canot de la Mauricie inc. dans sa demande d'assistance financière auprès du gouvernement du Canada, dans le cadre du programme Canada au Travail, pour la réalisation d'un cahier de candidature visant l'obtention de Championnat mondiaux de canotage en Mauricie.

ADOPTÉ

536-84
Autorisation du ministère de l'Env. re: travaux de prolonge. d'égout san. Pl. De-La-Salle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le prolongement de l'égoût sanitaire Place De-la-Salle et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

537-84
Autorisation du ministère de l'Env. re: remplacement conduite d'égout rue Père Daniel
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

Que la ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour le remplacement d'une conduite d'égoût sur la rue Père Daniel et autorise le directeur des services techniques de la ville à présenter ces plans pour et au nom de la ville.

ADOPTÉ

538-84
Autorisation pour destruction documents aux archives
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de faire de la place afin de bien étaler les archives permanentes;

ATTENDU qu'un délai de 30 années de la date d'échéance des obligations et de leurs coupons est reconnu satisfaisant pour rencontrer la prescription légale;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que l'archiviste de la ville, M. Réal Fleury, soit et est autorisé à détruire ou à faire détruire les obligations et les coupons d'intérêts s'y rattachant dont l'échéance était antérieur à 1955; cette destruction se fera par le feu

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

ou par déchiqueteuse afin qu'aucune obligation ou coupon ne puisse être récupérable comme telle.

ADOPTÉ

539-84
Comptes à payer octobre 1984 Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les comptes comprenant les chèques émis dans le cours du mois d'octobre 1984 pour la Ville au montant de 2 409 823,96 $ et pour l'Hippodrome, au montant de 170 443,40 $, soient acceptés.

ADOPTÉ

540-84
Nomination du Maire-suppléant Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Georges Côté soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de 4 mois.

ADOPTÉ

541-84
Projet de règlement 1982-Z-A-27 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Que le projet de règlement 1982-Z-A-27 (1984) amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier les exigences de superficie et de dimensions concernant les lots subdivisés ou cadastrés avant l'entrée en vigueur du règlement de zonage, soit avant le 19 octobre 1982 et, d'abroger les normes d'implantation des bâtiments complémentaires isolés dans les zones Ra, Rb, Rc, Rd et Re, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

542-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Liste des comptes à payer - semaine se terminant le 26-10-84

Guimond électrique inc.:	
Éclairage de rues 1984 - paiement no 1 - retenue 10%	26 712,45 $
Maurice Couture ltée:	
Remise de dépôts d'appels d'offres - dépôts effectués les 16 août et 11 septembre 1984 (50 $ chacun)	100,00
Réparation de la toiture du pavillon de l'agriculture - terrain de l'exposition - paiement no 1 - retenue 10%	25 754,60
Jean-Louis Caron:	
Honoraires - préparation des plans, devis et demande de soumission - réparations au stade de baseball - phase I	1 524,06
MCE contrôle électrique inc.:	
Système de barrières automatiques - autogare - paiement no 1 - retenue 10%	15 662,97

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Hydro-Québec:	
Acompte - emplacement de deux haubans par des jambes de force à l'usine de traitement d'eau	350,00 $
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - aqueduc et drainage - lots 200, 201 et 202 - contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en place - du 20 au 28 octobre 1984	1 238,00
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle de béton bitumineux - août 1984	117,50
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - béton bitumineux - scarification de rue - essais en laboratoire	562,40
Excavations Dratex inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aqueduc Bellefeuille	8 687,40
Maurecon inc.:	
Remise totale des retenues - tunnel Laviolette - phase 2 (parties 2, 3 et 4)	8 799,80
Pratte & Morrissette inc.:	
Remise de dépôt sur soumission	1 000,00
Continental asphalte inc.:	
Remboursement pour la réfection du pavage - branchement du Vieux Port	300,00
Pépinière des Laurentides inc.:	
Coupe de gazon dans les talus - terrain de l'exposition - 3e coupe	5 500,98
Éloi Guillemette:	
Fourniture de terre et tourbe	6 525,55
Fortran Trafic Systems Limited	
Réparation aux feux de circulation - Rigaud, Malapart, boul. des Forges	293,57
Saillant inc.:	
Achat de pièces diverses et de bornes-fontaines	2 890,63
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 octobre 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3 - du 29 septembre au 12 octobre 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - hippodrome (août 1984), édifice des Travaux publics, aéroport et autogare (septembre 1984)	1 675,92
Groupe Sanibec:	
Service spécial d'entretien ménager de fins de semaines - septembre 1984	680,00
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque - septembre 1984	142,00
Cie Générale électrique du Canada ltée:	
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - loisirs, division opérations, division du génie - octobre 1984	753,98
Gilles Laflamme:	
Frais d'arbitrage - grief Eugène Véronneau - part de la Ville	560,25
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain:	
Part non subventionnée des coûts relatifs à l'étude préliminaire de l'assainissement - selon règlements 825 et 851	12 500,00
A.W.W.A.:	
Cotisation 1985 - Réjean Boucher	49,00
U.Q.T.R.:	
Réalisation de sessions de perfectionnement "La fonction management et le rôle du manager" (FMRM) - les 5, 6, 7, 11, 12 et 13 septembre 1984	4 942,00

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains - novembre 1984	46,00 $
Claude Néon ltée:	
Fabrication et installation d'une enseigne lumineuse - autogare - paiement no 1	3 387,03
Mediacom inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - octobre 1984	75,00
Panneau publicitaire - aéroport - octobre 1984	186,00
Autobus Le Baladeur mauricien inc.:	
Tour de Ville - visite du Pape	150,00
Comité des Fêtes du 350e:	
Achat de 10 "Trois-Rivières Illustrée"	160,00
Cooke & fils enr.:	
Clefs - greffier	11,29
Studio Régent enr.:	
Achat de films et développements - du 19 septembre au 17 octobre 1984	321,19
Tapis G. Paquin & fils:	
Pose de tapis - salon des conseillers	2 015,00
J.M. Textiles inc.:	
Pose de stores verticaux et horizontaux et de papier peint - salon des conseillers	2 161,97
B.B. extermination inc.:	
Service de consultation - rapport du 19 octobre 1984	12,00
Bicybec ltée:	
Achat de plaques permanentes - bicyclettes	23,39
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - juin 1984	468,33
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - service des opérations - 4e versement de 12	372,09
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - loisirs - septembre 1984	352,39
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - septembre 1984	221,74
Location de photocopieuse - trésorerie - juillet 1984	150,87
Location de photocopieuse - administration générale, sécurité publique, expo, etc. - juillet 1984	383,16
Jean De Charette:	
Honoraires - vente par Armand Gagné	304,00
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - septembre 1984	572,12
Le Nouvelliste:	
Demandes d'appel de propositions de développement rue Ste-Marguerite - avis public - appels d'offres	1 062,00
Avis publics - publicité hippodrome	540,00

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Claude Valiquette	750,00

BIBLIOTHÈQUE

Garda du Québec ltée:	
Service de sécurité - du 16 au 29 septembre 1984	407,70
Service de sécurité - du 7 au 13 octobre 1984	222,75
Service de sécurité - du 30 septembre au 6 octobre 1984	222,75
Service de sécurité - du 16 au 29 septembre 1984 - hippodrome	1 045,38
Productions Specta inc.:	
Cartes d'abonnement Audio-visuel	168,23

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

V. Bellerive inc.	54,07 $
Henri Bourgeois inc.	27,25
Centralco (1982) inc.	236,25
Crémerie des Trois-Rivières	261,25
Grossistes Baie d'Hudson	556,22
Larochelle & frère	49,48
LPM supérieur inc.	340,70
C Yum Yum inc.	103,50

LOISIRS

Henri Deshaies sports:	
Achat d'un set de but	365,15
Association trifluvienne de soccer:	
Contribution - tourbage du terrain de soccer Sainte-Ursule	700,00
Frais d'arbitrage - solde à verser	1 735,00
André Hénaire:	
Lavage de tapis - Colisée	60,00
Les éditions Pitel inc.:	
Achat du volume "Le Gestionnaire"	52,00
Association de paralysie cérébrale du Québec inc.:	
Implantation d'activité de loisir - accompagnement	365,00
Serge Bronsard:	
Fabrication d'un kiosque d'information - Centre Notre-Dame-de-la-Paix	500,00
Club de gymnastique Tri-Excell du Trois-Rivières métropolitain inc.:	
Soutien pour les heures de location à l'U.Q.T.R. pour le déroulement normal des activités - 1983-1984	900,00

HIPPODROME

Régie des loteries et courses du Québec:	
Droits - 20 programmes de courses	2 800,00
Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - septembre 1984 - 11 programmes	15 840,00
Association des hommes de chevaux unis du Québec:	
Contributions - 79 programmes de courses - du 4 mars au 29 septembre 1984	27 081,78
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 7 jours courses - du 16 au 30 septembre 1984	1 976,87
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 6, 7 et 9 octobre 1984	510,05
Service d'ambulance - le 16 août 1984 - Denis Raymond - C.S.S.T.	68,70
Paul Mailhot:	
Réception - Tournoi féminin	48,50
Achat de liqueurs et autres - août 1984	25,50
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 81 et 82	1 091,42
Photo Lambert (1977) inc.:	
Service de TV en circuit fermé (11 jours) et photofinish (septembre 1984)	1 982,00
Service de TV en circuit fermé (12 jours) et photofinish (août 1984)	1 958,00
Service de TV en circuit fermé (14 jours en juillet) et photofinish (23 et 30 juin et juillet 1984)	2 584,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Roland Bacon:		
Inspecteur - marché-aux-denrées		
483 km - du 31 août au 1er octobre 1984		106,26 $
Réjean Boucher:		
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau		
586 km - septembre 1984		120,30
Jean Breton:		
Animateur - loisirs		
200 km - du 13 septembre au 12 octobre 1984		44,00
André Carbonneau:		
Commis - travaux publics		
5 sorties (représentation pour la Ville à la Cour provinciale)		12,50
Renald Hamelin:		
Technicien - urbanisme		
271 km - du 23 juillet au 11 octobre 1984		59,62
François Lemyre:		
Technicien génie civil - génie		
9 sorties - du 1er au 12 octobre 1984		22,50
Roger Loisel:		
Surintendant - travaux publics		
1 073 km - août 1984		193,14
Yvon Massicotte:		
Inspecteur-calculateur - évaluation		
Repas (6)		30,25
Yvon Poirier:		
Directeur des travaux publics		
380 km - 4 au 14 septembre 1984		70,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:		
Lunch pour les membres du Conseil - étude du budget		30,00
Danielle Cantin:		
Remboursement de dépenses - cueillette de renseignements		103,94
Serge Hamel:		
Service à la clientèle - Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France, M.R.C., Office municipal d'habitation, garage municipal		33,50
André Laneuville:		
Dîner avec le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières		22,55
Wilson O'Shaughnessy:		
Dîner avec 4 conseillers - étude du plan triennal et budget 1985		57,16
Repas avec invités - re: salle J.A.-Thompson		73,00
Repas avec les membres du Conseil - étude du plan triennal		174,14
Denis Ricard:		
Dîner avec invité S.H.Q.		22,50
Jean Alarie:		
Remboursement de petite-caisse	830,38	
Allocation d'automobile - juillet, août et septembre 1984 incluant voyages - 2 915 km	543,84	
Repas - visites d'expositions à Victoriaville, Sherbrooke, Québec et réunion de l'exécutif de l'Association provinciale des administrateurs d'expositions à Notre-Dame-du-Bon-Conseil	81,22	
Moins: avances reçues	(1 350,00)	105,44

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	122,10 $
Gérald Cholette	423,09
Germain Déziel	41,25
Yvon Dunn	90,67
Madame Louise Goyette	64,75
Michel Lacoursière	171,67
Jean-Jacques Lacroix	98,28
François Lahaye	133,86
René Monfette	479,72
René Monfette	441,19
René Monfette	427,18
TOTAL	233 820,67 $

Liste des comptes à payer - semaine se terminant le 02-11-84

Panpierre inc.:	
Aqueduc et drainage - secteur Gervais et Quessy et collecteur boul. des Forges paiement no 1 - retenue 10%	191 480,53
Pagé construction inc.:	
Recouvrement de pavage au 25 septembre 1984 - estimé no 2	178 879,32
Roger Bellemare et fils inc.:	
Réfection de la toiture - poste de police no 3 - paiement no 1 - retenue 10%	24 811,56
Massicotte et fils ltée:	
Reconstruction boul. Royal - paiement no 1 - retenue 10%	9 692,05
Construction J.G. inc.:	
Reconstruction de clôture boul. St-Louis - paiement no 1 - retenue 10%	34 378,20
Lucien Laurendeau inc.:	
Économie d'énergie - Colisée et Pavillon de la jeunesse - paiement no 1 - retenue 10%	45 900,00
Denis Beaumier ltée:	
Installation sanitaires extérieures - parc Albert Gaucher - paiement no 3	2 934,80
Construction St-Maurice ltée:	
Remise de retenue - aménagement des bureaux de Specta - salle J.-A.-Thompson	1 380,00
Johnson Controls ltée:	
Informatisation économie d'énergie - complexe de l'hôtel de ville - paiement no 5 - retenue 10%	9 000,00
Pépin des Laurentides inc.:	
Remise de retenue de 5% - plantation d'arbres	2 148,40
Peintureco 86253 Canada ltée:	
Remise de retenue de 5% - peinture de lampadaires 1983	678,30
Laboratoires Shermont inc.:	
Contrôle du béton bitumineux, prélèvement et essais en laboratoire - pavage diverses rues	5 469,00
Excavations Dratex inc.:	
Location de pelle Drott	890,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur	1 145,00
Machineries Baron & Tousignant ltée:	
Location de scie à chaîne	337,90
Provincial Diesel:	
Réparation de pompe - édifice des travaux publics	1 691,95
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 31 octobre 1984	24 627,48

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Sani Paré inc.:	
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3 - du 13 octobre au 2 novembre 1984	45,00 $
Groupe Sanibec:	
Entretien ménager - octobre 1984 - hôtel de ville, édifice François-Nobert et cour municipale	2 225,35
Mario Durand:	
Entretien ménager - novembre 1984 - postes nos 1, 2 et 3	3 166,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - mise à jour des données annuelles et étude d'une formule de pré-retraite - septembre 1984	3 430,00
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Cotisation annuelle - Yvon Poirier	50,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis publics	2 578,50

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Marcel Guilbert	750,00

HIPPODROME

Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - les 13, 14, 16, 20, 21 et 23 octobre 1984	1 020,10
Brasserie O'Keefe ltée:	
Achat de bière	119,85
Cotnoir & Pleau ltée:	
Achat de bière	213,75
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 6 jours courses - du 2 au 14 octobre 1984	1 694,46
Centre du trophée:	
Plaquette - tournoi des conducteurs	46,65
CHEM-TV inc.:	
Publicité	1 089,36
Télémédia CHLN 55:	
Publicité	340,00
Télé St-Maurice inc.:	
Publicité	1 468,80
Garda du Québec ltée:	
Service de sécurité - du 30 septembre au 20 octobre 1984	1 760,17
Service de sécurité - bibliothèque - du 14 au 20 octobre 1984	222,75
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 83 à 89 inc.	4 016,32
S.F. Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab et imprimante - novembre 1984 - 55e versement de 65	287,76
Cantrak:	
Location de camion dix roues avec chargeuse pour charger fumier - octobre 1984	875,00

LOISIRS

Soutien aux organismes - réalisation d'ateliers socio-culturels

Afeas Sainte-Marguerite - bricolage	100,00
Afeas Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle - peinture - tissage	100,00
Afeas Sainte-Cécile - couture	100,00
Âge d'or Sainte-Marguerite - tissage	100,00

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

LOISIRS (suite)

Association de volleyball de la Mauricie:	
Frais d'arbitre et d'administration - 1er versement	102,00 $
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - septembre 1984	648,53
Productions Specta inc.:	
Octroi - novembre 1984	20 850,00

EXPOSITION

Robert Béliveau & al:	
Remboursement de dépenses des vérificateurs - secteur agricole - Expo 1984	1 678,30
Quévis enr.:	
Achat de 5 tourniquets	14 381,19

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

René Bergeron:	
Technicien - urbanisme	
212 km - du 19 juin au 17 octobre 1984	46,64
Sylvie Boucher:	
Technicien - urbanisme	
29 milles - du 2 au 10 octobre 1984	10,15
Gilles Grenier:	
Commis utilité générale - organisation & méthodes	
640 km - août, septembre et octobre 1984	140,80
Michel Lefebvre:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
258 km - du 26 septembre au 24 octobre 1984	56,76
Lucien A. Ouellet:	
Assistant-trésorier - trésorerie	
11 sorties - du 14 février au 28 avril 1984	27,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Alarie:	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - réunion/assemblée annuelle de l'Association provinciale des administrateurs d'expositions	63,27
Guy Aubin:	
Montréal - participation "Cités 2000" au Palais des congrès	167,00
Gérard P. Brahic:	
Magog - assemblée plénière A.E.M.Q. - élection	94,64
Claude Gendron:	
Dîner pour 3 personnes - rencontre convention collective des fonctionnaires	21,75
Montréal - rencontre de l'Union des municipalités - re: salaire des policiers-pompiers et modification au code du travail	68,50
Madame Louise Goyette:	
Québec - séminaire intensif "La gestion au féminin"	288,41
André Laneuville:	
Québec - réunion des membres du comité technique de l'UMQ sur l'avant-projet de la Loi relatif au bâtiment aux bureaux du ministère des Affaires municipales	98,95
Guy Pelletier:	
Montréal - réunion à la Régie des loteries et courses du Québec	115,15
Louis Saintonge:	
Montréal - rencontre avec le vice-président de Sodic	67,74

INITIALES DU MAIRE

370

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE NOVEMBRE 1984

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Origène Bellemare	39,61 $
Madame Louise Goyette	85,12
Jean-Jacques Lacroix	83,18
Jean-Jacques Lacroix	99,70
Lucien A. Ouellet	88,34
René Monfette	500,56
TOTAL	601 068,10 $
GRAND TOTAL	834 888,77 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Leroy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19e jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Georges	CÔTÉ
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Henri-Paul	JOBIN

Procès-verbal
05-11-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 5 novembre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du Parc de l'Exposition et emprunt suffisant.
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 21 novembre 1983;
maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique, loi 102.
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 février 1984;
maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

c) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René-Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale.
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet;
à la séance du 18 juin 1984;

d) Amendement au règlement 13, afin de changer le nom d'une partie de la rue St-Joseph.
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont;
à la séance du 9 juillet 1984;

e) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel.
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier;
à la séance du 5 septembre 1984;

f) Amendement au règlement 13 concernant les rues et places publiques, afin de donner un nom à de nouvelles rues.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 5 novembre 1984;

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

g) Amendement au règlement 1982-Z concernant le zonage, re: dimensions des lots et implantation des bâtiments complémentaires.
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 5 novembre 1984;

Amendement au règl. 13 re: modifier le nom des rues Allard et Ernest-Fleury Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de modifier le nom des rues Allard et Ernest Fleury.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement modification à l'art. 250 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier l'article 250 pour fixer un minimum aux amendes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Amendement au règl. 608-F re: banque de terrains Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 608-F concernant une dépense et un emprunt supplémentaires pour les travaux d'infrastructure de la banque de terrains, aux fins de fixer à 10 $ le pied linéaire la taxe d'amélioration locale des propriétés riveraines.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Règl. décrétant une taxe d'aff. pour les commerçants la zone SIDAC Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement dcrétant une taxe d'affaires aux commerces de la zone SIDAC Centre-Ville Trois-Rivières, suivant le budget adopté par la SIDAC et approuvé par le de Conseil municipal à la séance du 5 novembre 1984.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Règlement prévoyant réaménagement de la salle de préarchivage Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de le tablettes, l'aménagement de la salle de préarchivage et des travaux de réfection de clôtures de l'Hippodrome et décrétant un emprunt au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 12Ix4 et de créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie. (Partie sud du boul. St-Jean entre l'aéroport et le lot 321).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de novembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

543-84 Compte-rendu 05-11-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission permanente, lundi le 5 novembre 1984 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 2 - Item 2 - 2e paragraphe:

Changer "résultats" par "recommandations".

Page 3 - Item 5 b) - 2e paragraphe:

Ajouter après "pouvoir" "installer".

Page 4 - Item 10 - 1er paragraphe:

Rayer le nom de "Claude Gendron, directeur des ressources humaines" et remplacer par "Wilson O'Shaughnessy, directeur général".

ADOPTÉ

544-84 Règl. 461-L re: régime de retraite des employés de la Ville Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Que le règlement no 461-L amendant le règl. 461 concernant le régime de rentes des employés de la Ville, aux fins de revaloriser la créance de rente créditée pour service antérieur et modifier les conditions de mise à la retraite, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

545-84
Règl. 891-A
achat de matériel infor. pour la biblio.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement 891-A amendant le règlement 891 concernant l'achat de matériel informatique pour la bibliothèque, aux fins de modifier les objets du règlement en réduisant le coût d'achat d'un logiciel et en ajoutant d'autres articles, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

546-84
Règlement 932
travaux d'aména. de locaux à l'Édifice François-Nobert
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 932 prévoyant des travaux d'aménagement de locaux à l'édifice François-Nobert pour le service des permis et décrétant un emprunt au montant de 15 235 $ au fonds de roulement à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

547-84
Règl. 933
achat de 2 fourgonnettes pour les serv. techniques
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 933 prévoyant l'achat de deux fourgonnettes pour les services techniques et décrétant un emprunt au montant de 34 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

548-84
Règlement
934 règl. 18
de la C.I.T.F.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 934 adoptant et approuvant le règlement no 18 de la Corporation intermunicipale de transport Des Forges (C.I.T.F.), décrétant et autorisant un emprunt par obligations au montant de 3 068 000 $ pour l'achat de seize (16) autobus urbains neufs et de leurs équipements, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

549-84
Règlement
935 travaux
de prolonge.
conduite
d'acqueduc et
d'égout sur la
rue Paul-E.-
Neveu
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 935 prévoyant des travaux de prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Paul-E.-Neveu au coût de 15 000 $ et décrétant une taxe spéciale grevant les lots 200-63 et 200-65 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, payable comptant par le propriétaire desdits lots, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

550-84
936
travaux de
prolongement
conduite
d'égout sani.
Pl. de la Salle
Adoption

règl.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 936 prévoyant des travaux de prolongement de la conduite d'égout sanitaire sur la Place de la Salle au coût de 10 300 $ et décrétant une taxe spéciale grevant les lots 175-2-1, 175-18-2, 176-1-1, 176-19-2 et 176-20-3 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, payable comptant par le propriétaire desdits lots, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

551-84
Projet de règlement 1982-Z-A-28 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-28 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 12Ix4 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone les zones 12Rx31 et 12Ix4, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

552-84
Contrat annulation de servitude en faveur de Dame Alcide Chevrette Adoption

ATTENDU QUE le 13 janvier 1951 Monsieur J.-Marcel Laflamme a vendu à Alcide Chevrette le lot 1119-292 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE des restrictions de construction ont été imposées sur ce lot à titre de servitudes au profit du lot 1119-87 devenu rue publique et propriété de la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE depuis lors, la Ville de Trois-Rivières a adopté un règlement de zonage renfermant les lignes latérales et autres exigences de construction;

ATTENDU QUE le lot 1119-292 est maintenant assujetti au règlement 1982-Z et amendements et que les restrictions de construction imposées sur ce lot à titre de servitudes, le 13 janvier 1951 ne sont plus nécessaires;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières renonce, à titre de propriétaire du lot 1119-87 à la stipulation créée par la clause de restrictions de construction dans l'acte enregistré à Trois-Rivières le 16 mars 1951 sous le numéro 165 744 et accepte la maison et le garage tel que construit actuellement sur le lot 1119-292;

Que M. le Maire-suppléant, Monsieur Georges Côté soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'annulation de servitude préparé par Me Jean Paquin, notaire, constatant ce que ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'annulation qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

553-84
Subdivision ptie des lots 1675-1 et 1675-4 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 7 novembre 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 1675-1 et 1675-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés rue St-François-Xavier, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 1675-1-1 (rue) et 1675-4-1 (rue).

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Que M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

554-84
Subdivision ptie des lots 181 et 186
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g. en date du 9 novembre 1984, montrant la subdivision d'une partie des lots 181 et 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés boul. Des Chenaux, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-891, 186-128 à 186-134 inclusivement.

Que M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

555-84
Acceptation de la subvention au volet I prog. éclairage terrain de soccer Ste-Ursule et aménagement aire de jeux parc Adélard-Dugré
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la subvention du du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour le volet I du programme pour l'éclairage du terrain de soccer de Ste-Ursule (26 000 $) et l'aménagement d'une aire de jeux au parc AdélardDugré (1 800 $).

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le document d'acceptation de la subvention ci-haut mentionnée.

ADOPTÉ

556-84
Appui au projet Voyageur inc. modifier parcours T.-R. et Québec
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a été informée d'une demande de Voyageur inc. adressée à la Commission des de Transports du Québec pour l'autorisation d'utiliser la route 40 entre Trois-Rivières et Québec et fournir ainsi à la entre population un service direct, dit express, entre notre ville et Québec;

ATTENDU que Voyageur inc. est déjà le transporteur qui relie les mêmes villes par un service local via la route 138, tout en fournissant également d'autres services à Trois-Rivières en provenance et en direction de Montréal et de la région de Roberval en particulier;

ATTENDU que Voyageur maintiendra en opération son parcours dit local via la route 138 entre les deux villes;

CONSIDÉRANT que ce projet de service est avantageux pour notre population en général et pour les citoyens qui voyagent entre les deux villes sans avoir à descendre aux endroits intermédiaires;

CONSIDÉRANT que le parcours projeté crée un lien additionnel et important entre notre ville et Québec tant au point de vue service public qu'au point de vue de l'économie de temps;

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières fasse connaître à la Commission des Transports du Québec son appui dudit projet de Voyageur inc. de modifier son parcours entre Trois-Rivières et Québec en utilisant la route 40 pour ses services express et en maintenant son présent service via la route 138 pour ses services dits locaux, c'est-à-dire qui desservent également les points intermédiaires entre les deux villes;

Que Son Honneur le Maire et/ou le contrôleur interne de la Ville soient et sont dûment mandatés pour déposer ladite résolution auprès de la Commission des Transports du Québec et y faire connaître le point de vue de la Ville lors de l'audition publique de cette demande à Batiscan, le 28 novembre 1984.

ADOPTÉ

557-84
Appui au Concordat entre le gouv. du Québec et les munici. du Québec re: financement par le gouv. fédéral de projets relevant de la compétence des municipalités
Adoption

ATTENDU que lors du discours d'ouverture du congrès 1984 de l'UMQ, le président sortant a proposé au gouvernement du Québec la signature d'un concordat en vue de rétablir des relations normales avec les municipalités;

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales, à la même occasion, a acquiescé à la proposition du président de l'UMQ;

ATTENDU que dans le cadre d'une assemblée générale spéciale tenue le 26 mai 1984, les membres présents ont étudié et endossé les termes d'un projet de concordat qui a été signé le 21 juin 1984 et dont copie est annexée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son appui à ce concordat et s'engage à en respecter le contenu.

ADOPTÉ

558-84
Approbation du périmètre d'urbanisation de la M.R.C. de Francheville
Adoption

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (A-19.1), et plus particulièrement du 3e paragraphe, le shéma d'aménagement d'une municipalité régionale de comté doit comprendre la délimitation de périmètres d'urbanisation;

ATTENDU qu'une étude intitulée "Définition des grands périmètres d'urbanisation" a été réalisée par le personnel technique de la M.R.C. de Francheville;

ATTENDU qu'une réunion de consultation a été tenue auprès de la municipalité concernée, relativement aux résultats de cette même étude, le 2 octobre 1984, à laquelle étaient présents M. le Maire Gilles Beaudoin, et les conseillères et conseiller Henri-Paul Jobin, Claude Pélissier, Françoise Drolet, Charlotte Lussier, Georges Côté et Émilien Labarre;

ATTENDU que la municipalité, lors de cette même réunion de consultation, a fait entendre ses orientations propres et ses projets particuliers quant à la définition de son périmètre d'urbanisation;

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le plan no 84-32140-137-3 incluant de plus l'espace à caractère de réserve industrielle situé le long du boul. St-Jean et comprenant les terrains no 290 à 322 est reconnu par le Conseil municipal de Trois-Rivières comme étant le périmètre d'urbanisation retenu pour la proposition d'aménagement de la M.R.C. de Francheville.

ADOPTÉ

559-84
Reconnaissance d'un Comité d'implantation pour l'établisse. d'un musée à T.-R.
Adoption

ATTENDU que le ministère des Affaires culturelles est disposé à mettre à la disposition du Comité d'implantation, une aide financière d'au moins vingt-cinq mille dollars (25 000 $) à court terme. La contribution du ministère équivaudra à 90% des coûts, le Comité d'implantation et l'Université du Québec à Trois-Rivières fournissant la différence, soit 10%.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières reconnaisse le Comité d'implantation co-présidé par messieurs Jacques Parent et Paul Lacoursière comme responsable de l'établissement d'un musée d'envergure à Trois-Rivières.

Qu'à cette fin, cet organisme sans but lucratif soit mandaté par la Ville pour effectuer tous les travaux et recherches liés à l'établissement de ce musée.

ADOPTÉ

560-84
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 10-11-84

Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires (23, 28 et 31 août 1984) - prolongement boul. des Chenaux (17e Rue) - contrôle de qualités des matériaux	351,00 $
Honoraires - boul. des Chenaux (17e Rue) - réalisation d'une partie des essais de contrôle de qualité	39,00
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires (du 3 au 29 septembre 1984) - réfection du tunnel Laviolette - phase II	112,50
Groupe Sanibec:	
Service spécial d'entretien ménager de fins de semaines - octobre 1984	544,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - octobre 1984	67,16
Yvon Boulanger ltée:	
Impression des obligations - émission du 1er juillet 1984 (23 099,22 $) S.H.Q.	569,53
Librairie du Cap inc.:	

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Location de photocopieuse - sécurité publique - octobre 1984	195,98
Location de photocopieuse - législation, greffier, urbanisme, services techniques, etc. - août 1984	400,24
Location de photocopieuse - trésorerie - août 1984	196,99
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - novembre 1984	474,15
Locations Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - novembre 1984	422,92
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - octobre 1984	1 049,44
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - octobre 1984	400,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - les 9 et 12 octobre 1984	54,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Madame Lorenzo Bellerose	27,25
Le Nouvelliste:	
Publicité hippodrome - Encan public - avis public	738,00
Jean-Guy Perreault:	
Remboursement de dépenses - programme de formation des pompiers-instructeurs (dépenses remboursées par la Direction générale de la prévention des incendies (DGPI) - du 15 octobre au 9 novembre 1984	840,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Jacques Héroux et Réjean Charette	750,00
Mai Tat Dac (2e année)	500,00
Maryse Lévesque et Marc Morin (2e année)	500,00
Jacqueline Rheault (2e année)	500,00
Normand Mélançon	750,00
Gilles Ricard	750,00
Gaétan Gauthier et Hélène Bordeleau	750,00
Edgar Perreault	750,00
Denis Lupien et Christiane Vincent	750,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - octobre 1984	18 720,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Emballages Bettez inc.	80,50 $
Centralco (1982) inc.	144,50
Crémerie des Trois-Rivières	88,75
Grossistes Baie d'Hudson	197,48
Larochelle & frère	22,18
LPM supérieur inc.	407,80

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie:	
Achat de 1 000 pochettes de disques	45,00
Gale Research co.:	
Achat de volume	70,49
Librairie Clément Morin & fils ltée:	
Achat de volumes	1 165,37
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	577,75
Communication-jeunesse:	
Achat de volume	5,00
Magazine "M":	
Achat de la revue, volume 2, no 3, juin 1984	3,25

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Les éditions Protégez-vous:	
Achat du numéro de septembre 1984	1,50
Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-francs:	
Achat d'un répertoire St-Pie X de T.R.	15,00
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de rubans, encre, boîte d'onglets	16,61
Periodica inc.:	
Réabonnements	373,00
Microfor inc.:	
Abonnement à l'index de l'actualité vue à travers la presse écrite	650,00
Société de généalogie de Québec:	
Abonnement	20,00
Fédération des loisirs-danse du Québec:	
Abonnement	9,00
Fédération canadienne de la faune:	
Adhésion	17,50
Maisons du Québec:	
Abonnement (4 numéros)	11,00
Québec Rock:	
Abonnement (12 numéros)	26,00
Cercle Gabriel-Marcel:	
Abonnement au bulletin	16,00
CMSQ:	
Renouvellement d'abonnement	20,00
Estuaire:	
Abonnement	25,00
Maclean's:	
Réabonnement	29,98
Sentier Chasse-pêche:	
Abonnement	23,00
Santé:	
Abonnement	26,00
Société généalogique canadienne-française:	
Abonnement	25,00
Société de généalogie de l'Outaouais inc.:	
Abonnement	15,00
Éditions le Nordais:	
Renouvellement d'abonnement à Clin d'oeil	28,00
Université Laval:	
Abonnement	35,00
Sam The Recordman:	
Achat de disques	404,19
Importation danse musique:	
Achat de disques	153,47
Pucet et fils:	
Reliure et réparation de volumes	846,50
Garda du Québec ltée:	
Service de sécurité - du 21 au 27 octobre 1984	222,75

LOISIRS

Polyvalente Ste-Ursule:	
Location gymnase pour badmington métropolitain - du 27 septembre au 19 décembre 1984 et du 16 janvier au 24 avril 1985 - 1er versement	450,00 $
Association hockey mineur Trois-Rivières:	
Frais des marqueurs - septembre et octobre 1984	376,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1984

Réal Ayotte:	
Responsable parcomètres - travaux publics 1 976 km	355,68
Transport d'employés	25,00
Léo Bellerose:	

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Responsable service aux citoyens - travaux publics
1 660 km 298,80

Jean Benoît:
Technicien en évaluation - évaluation
72 km - le 30 octobre 1984 15,84
Repas (4) - du 2 au 30 octobre 1984 22,00

Marc Bergeron:
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation
220 km - du 4 au 10 octobre 1984 48,40

Raymond Bérubé:
Animateur en loisirs - loisirs
75 km - du 27 septembre au 23 octobre 1984 16,50

Henri-Paul Boisvert:
Technicien en génie civil - équipements & opérations (services communautaires)
716 km 157,52

Roger Bruneau:
Directeur adjoint - urbanisme
346 km 76,12

Gaston Desaulniers:
Responsable - planification services auxiliaires - travaux publics
693 km 138,32

Josette Désilets:
Technicien - évaluation
894 km - du 3 au 25 octobre 1984 196,68
Repas - du 3 au 25 octobre 1984 63,00

Germain Déziel:
Ingénieur - génie
228 km 50,16

Jean-Paul Duval:
Concierge-messager - greffe & archives
468 km 102,96

Lionel Duval:
Technicien en arpentage - arpentage
1 200 km 216,00
Transport du personnel et de l'équipement - 17 jours 170,00

Marcel Duval:
Homme d'instruments - arpentage
181 km - 20 septembre, 9 et 10 octobre 1984 39,82
Transport du personnel et de l'équipement - 2 1/2 jours 25,00

Paul Duval:
Préposé à l'entretien de l'aéroport - travaux publics
29 km - 26 octobre 1984 6,38

Jean Fiset:
Technicien génie civil - génie
11 sorties 27,50

Normand Fournier:
Chef inspecteur - permis et inspections
48 km - 22 octobre 1984 10,56
4 sorties - du 23 au 31 octobre 1984 10,00

François Hébert:
Inspecteur-calculateur - évaluation
880 km 193,60
Repas (5) 31,00

Michel Jutras:
Agent de projets - loisirs
120 km 26,40 $

Denis Lafrenière:
Technicien génie civil - génie
7 sorties 17,50

André Laneuville:
Directeur - urbanisme
795 km - août, septembre et octobre 1984 159,80

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Benoît Landry:
Technicien stagiaire - évaluation
697 km 129,06

Muriel Larivière:
Inspecteur (prog. PIRME) - évaluation
4 sorties - 15, 16 et 17 octobre 1984 10,00

Roger Loisel:
Surintendant - travaux publics
1 991 km 358,38

Bryan Luckerhoff:
Inspecteur (prog. PRIME) - évaluation
1 084 km 216,80
Repas (6) 37,00

Jean-Maurice Massicotte:
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et inspection
979 km 176,22

Yvon Massicotte:
Inspecteur-calculateur - évaluation
1 306 km 269,88
Repas (7) 41,25

Luc Pagé:
Inspecteur-calculateur - évaluation
262 km 57,64

Maurice Paquin:
Chef technicien - évaluation
234 km - du 1er au 11 octobre 1984 51,48
1 sortie 2,50

Fernand Pellerin:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
1 373 km 247,14

Pierre Pépin:
Technicien stagiaire - évaluation
1 180 km 236,00
Repas (5) 32,50

Alain Perron:
Inspecteur-calculateur - évaluation
853 km 187,66
Repas (11) 59,50

René Perron:
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)
167 km 36,74

Yves Picard:
Animateur en loisirs - loisirs
131 km 28,82

Yvon Poirier:
Directeur - travaux publics
513 km 92,34

Robert Rousseau;
Surintendant - travaux publics
877 km 157,86

Raymond St-Pierre:
Technicien - évaluation
339 km - du 3 au 19 octobre 1984 74,58
1 sortie 2,50

Renée Tardif:
Technicienne - urbanisme
386 km - du 13 août au 29 octobre 1984 84,92

Guy Vachon:
Mécanicien d'entretien - travaux publics
207 km - du 1er au 12 octobre 1984 45,54

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Louis Goneau:
Québec - examen du projet Debeau construction - ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur 65,40 $

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

André Laneuville:
Dîner - invité S.C.H.L. - discussion et entente sur les modalités d'intervention des gouvernements dans la zone de restauration centre-ville (programme Parel-Loginove) 32,90

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	109,73
Jean-Louis Goneau	45,96
René Monfette	511,79
René Monfette	517,21
TOTAL	44 265,57 $

Pour la semaine se terminant le 17-11-84

Excavation René Gélinas:	
Branchements de service 1984 - paiement no 5 - retenue 10%	23 920,87
Denis Beaumier ltée:	
Réfection extérieure - Marina - Ile Saint-Quentin paiement no 2 - retenue 10%	15 104,70
Consultants Pluritec ltée:	
Honoraires - drainage boul. des Forges - réalisation des relevés, plans et devis - au 22 octobre 1983	2 743,55
Trois-Rivières cimentiers inc.:	
Trottoirs et bordures 1984 - paiement no 4 - retenue 10%	10 106,28
Robert Frenette inc.:	
Travaux de peinture et enlèvement de la tapisserie (réparation et préparation du mur pour tapisserie) - réparation vinyle mural - salon des conseillers	1 243,55
Paul-André Cloutier:	
Honoraires - parc des Chenaux - esquisses préliminaires, plans et devis de réalisation, etc.	4 350,00
Honoraires - participation aux réunions du comité d'embellissement	297,00
Structure CQS inc.:	
Achat de ferrures en fer	399,74
Laviolette auto location inc.:	
Location d'une fourgonnette pour le déplacement des arpenteurs - du 2 octobre au 2 novembre 1984	648,55
Balance finale relative au contrat # 96-46575	737,20
Sani Paré inc.:	
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 1er au 15 novembre 1984	24 627,48
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3 - du 3 au 16 novembre 1984	30,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - parc Pie XII (septembre et octobre 1984) - Marina (septembre et octobre 1984) - hippodrome (septembre et octobre 1984) - Colisée (septembre et octobre 1984)	1 700,88 $
Contenants - édifice des travaux publics (octobre 1984) - autogare (octobre 1984) - aéroport (octobre 1984)	1 505,90
Mediacom inc.:	
Location de bulletin permanent - aéroport - novembre 1984	186,00
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - novembre 1984	2 696,03

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

L'Union des municipalités:
Inscriptions au colloque Habitation - 3 conseillers 420,00
Association touristique du coeur du Québec:
Adhésion - Madame Françoise Drolet - avril 1984 à mars 1985 700,00
Association canadienne des sciences géodésiques:
Cotisation annuelle 1984 - Claude Juteau 60,00
Librairie du Cap inc.:
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - octobre 1984 332,98
Location de photocopieuse - loisirs - octobre 1984 349,25
Location de photocopieuse - législation, contentieux, ressources humaines, services techniques, urbanisme, etc. - septembre 1984 376,73
Location de photocopieuse - trésorerie - septembre 1984 209,51
CJBL informatique inc.:
Honoraires - système d'évaluation pour les bâtiments de ferme - octobre 1984 1 750,00
Cie canadienne de service de linge inc.:
Service de buanderie - Centre culturel, édifice des travaux publics (+ ajustement), marché-aux-denrées, aéroport, hôtel de ville, hippodrome, Colisée - octobre 1984 991,69
La Belle vision inc.:
Location de câble - novembre et décembre 1984 - autogare 24,96
Le Nouvelliste:
Avis publics - publicité hippodrome 1 188,00
Ordre des ingénieurs du Québec:
Offre d'emploi (directeur planification et développement du territoire) 600,00
Marché Victoria inc.:
Achats divers 24,28

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Claude Gélinas 750,00

LOISIRS

Association de badmington de la Mauricie:
Rémunération des animateurs - automne 1984 1 033,00
Messagair inc.:
Location mensuelle de télé-avertisseur, location mensuelle de service de télécommunication - Centre culturel - novembre 1984 à janvier 1985 120,99

HIPPODROME

Canadian Trotting Association:
Droits et permis - 7 jours courses - octobre 1984 1 976,87
Paul Mailhot:
Remboursement de dépenses - restaurant - octobre 1984 (promotion) 37,30

Boutique de harnais L. Pratte:
Achat d'accessoires divers - du 29 septembre au 20 octobre 1984 77,57 $
Alain Robitaille:
Achat de balles de paille 170,00
Océanique systèmes d'information inc.:
Loyer de télex - novembre 1984 216,91

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

Brink's Canada ltée:	
Transport d'argent - octobre 1984	400,00
Reynolds radio:	
Location de mobile et base - novembre 1984	59,95
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance les 27, 28 et 30 octobre 1984	510,05
Service d'ambulance les 3, 4 et 6 novembre 1984	510,05
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 90 à 93 inc.	2 182,84
Impression des programmes nos 94 à 96 inc.	1 637,13
Photo Lambert inc.:	
Service de TV en circuit fermé et qualifications - octobre 1984 (crédit pour juillet, août et septembre 1984 et charge pour programmes non chargés en juin 1984)	1 536,00
Garda du Québec ltée:	
Service de surveillance - hippodrome - du 21 au 27 octobre 1984	583,92
Service de surveillance - hippodrome - du 28 octobre au 3 novembre 1984	583,92
Service de surveillance - bibliothèque - du 28 octobre au 3 novembre 1984	222,75
Club de hockey Les Draveurs de T.R.:	
Équipe bonspiel des Draveurs (promotion)	25,00
Brasserie Labatt ltée:	
Achat de bière (moins crédit)	281,75

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1984

Roland Bacon:	
Inspecteur - marché-aux-denrées 195 km	116,16
Roger Baril:	
Contrôleur équipements - travaux publics 195 km	42,90
Rosaire Francoeur:	
Journalier canalisation - travaux publics 415 km	91,30
Michel Lacoursière:	
Régisseur centre Notre-Dame-de-la-Paix - loisirs 434 km	95,48
Alain Provencher:	
Technicien génie civil - travaux publics 322 km - du 1er au 15 octobre 1984	57,96
Denis Ricard:	
Technicien - urbanisme 240 km - août, septembre et octobre 1984	52,80
Alain Tremblay:	
Régisseur des programmes sportifs et plein-air - loisirs 754 km - du 2 juin au 6 novembre 1984	165,88
André Verville:	
Responsable parcomètres - travaux publics 1 701 km	306,18

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Victoriaville - sommet économique (séjour)	80,71
Encadrement d'une photo pour salon du maire	94,06
Jean-Louis Goneau:	
Le Sapin bleu - souper - assemblée générale de l'A.P.C.H.Q.	39,75
Jean Lamy:	
Surplus de perception - re: Armand Boucher (taxes municipales et scolaire 1982-1983-1984)	25,00 $

LUNDI, LE 19e JOUR DE NOVEMBRE 1984

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Hôtel de ville de Sainte-Marie-de-Beauce - journée d'étude et d'information - Loi 65 et autres	101,20
Québec - ministère des Affaires municipales - approbation règlement 929, 928, 927 et 926	80,50
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas - 18 personnes (O.C.R.I., CEDIC, U.Q.T.R., CEGEP, etc.)	502,22
Guy Pelletier:	
Montréal - réunion avec Sodic Québec inc.	72,00
François Roy:	
Victoriaville - sommet économique	27,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Réjean Boucher	111,28
Gérald Cholette	463,59
Madame Louise Goyette	84,71
René Monfette	415,47
René Monfette	442,36
TOTAL	113 710,14 $
GRAND TOTAL	157 975,71 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/jrd

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 3e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal 19-11-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du Parc de l'Exposition et emprunt suffisant.
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 21 novembre 1983;
maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

b) Amendement au règl. 35 re: aliments, hygiène et salubrité publique, loi 102.
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 février 1984;
maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

c) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René-Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale.
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet;
à la séance du 18 juin 1984;

d) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel.
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier;
à la séance du 5 septembre 1984;

e) Amendement au règlement 1982-Z concernant le zonage, aux ins d'annuler la zone 12Ix4 et de
créer de nouvelles zones sur le territoire en faisant partie. (Partie sud du boul. St-Jean entre l'aéroport et le lot 321).

Amendement au règlement 1982-Z zonage modifier re:

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier et d'ajouter normes certaines normes relatives à la hauteur, au volume, à la

INITIALES DU MAIRE JLB

INITIALES DU GREFFIER

hauteur, etc.
Avis de motion

symétrie, l'apparence et aux revêtements extérieurs, leurs dimensions et la couleur des habitations unifamiliales jumelées, contiguës et quadruplées, de même que pour les projets d'ensemble.

Aussi, aux fins de modifier la hauteur maximum des habitations unifamiliales isolées dans les zones Ra du secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise Drolet

Amendement au règlement 1982-Z re: zonage modifier régl. matériaux de recouvrement extérieur
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de modifier la réglementation concernant les matériaux de recouvrement extérieur autorisés dans toutes les zones et plus particulièrement dans les zones Cv (centre-ville), de même que les proportions dans lesquelles les matériaux autorisés peuvent être employés, ainsi que des normes de qualité et d'assemblage.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 6 re: chiens
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 6 concernant les chiens, aux fins de modifier certaines dispositions de la réglementation.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement au règl. 25 re: taux taxe générale et des taxes spéciales
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 25 concernant le taux de la taxe générale et des taxes spéciales, aux fins de modifier ces taux pour les années 1985 et suivantes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

Règlement prévoyant des travaux de recouvrement

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de recouvrement de pavage pour l'année 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

de pavage en 1985
Avis de motion

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Règlement prévoyant des travaux de reconstruction de trottoirs en 1985
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de reconstruction de trottoirs pour l'année 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres ainsi que des travaux d'aménagements paysagers pour l'année 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Règlement prévoyant travaux de peinture de lampadaires et bornes-fontaines en 1985
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de peinture de lampadaires et de bornes-fontaines pour l'année 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Règlement prévoyant l'achat de machinerie serv. trav. publics en 1985
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de machinerie pour le service des travaux publics en 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Règlement prévoyant des

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de

travaux de réparation et d'inspection conduites prin. d'égout en 1985 Avis de motion

réparation et d'inspection de conduites principales d'égout pour l'année 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Règlement prévoyant des travaux de renouvellement d'entrées de services d'aque. d'égout pour 1985 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de renouvellement des entrées de services d'aqueduc et d'égout pour l'année 1985 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son et adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Règlement établissant une règl. re: bibliothèque municipale re: retour des volumes et amendes Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement établissant la réglementation concernant la bibliothèque municipale, le retour des volumes et les amendes en cas de retard ou de non retour des volumes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

561-84 Compte rendu 19-11-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission permanente, lundi le 19 novembre 1984 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 6 - Item 30 - 1er paragraphe:

Ajouter après citoyen, "M. Saulnier".

ADOPTÉ

562-84 Règlement 13-AAZ-285 re: rues et places publiques nom à donner ou à modifier Adoption

ATTENDU qu'avis de motions ont été donnés aux séances du 9 juillet, des 5 et 19 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-285 amendant le règlement no 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à certaines rues et de modifier le nom de certaines

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

autres rues, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

563-84
Règlement
186-G
re: circulation
stationne.
modifier art.
250
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 186-G amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier l'article 250 pour fixer un minimum aux amendes, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

564-84
Règlement
608-H
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 608-H amendant le règlement 608-F concernant une dépense et un emprunt supplémentaires pour les travaux d'infrastructure de la banque de terrains, aux fins de fixer à 10 $ le pied linéaire la taxe d'amélioration locale des propriétés riveraines, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

565-84
Règlement
937 achat
tablettes
salle
préarchivage
et travaux
réfection
clôtures
Hippodrome
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 937 prévoyant l'achat de tablettes, l'aménagement de la salle de préarchivage et des travaux de réfection de clôture de l'Hippodrome et décrétant un emprunt au montant de 31 680 $ au fonds de roulement à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

566-84
Règlement
938 taxe

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 novembre 1984;

INITIALES DU MAIRE JLB

INITIALES DU GREFFIER

d'affaires commerces et places d'affaires zone SIDAC Adoption

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 938 décrétant une taxe d'affaires spéciale aux commerces et places d'affaires de la zone SIDAC Centre-Ville Trois-Rivières, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

567-84 Règlement 1982-Z-A-27 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-27 amendant le règlement no 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier les exigences de superficie et de dimensions concernant les lots subdivisés ou cadastrés avant l'entrée en vigueur du règlement de zonage, soit avant le dix-neuf (19) octobre 1982 et, d'abroger les normes d'implantation des bâtiments complémentaires isolés dans les zones Ra, Rb, Rc, Rd et Re, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

586-84 Projet de règlement 1982-Z-A-29 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-29 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'amender l'article 3.1.4.1 dans le but de modifier et d'ajouter certaines normes relatives à la hauteur, au volume, à la symétrie, à l'apparence et aux revêtements extérieurs, leurs dimensions et la couleur pour les habitations unifamiliales jumelées, contiguës et quadruplées, de même que pour les projets d'ensemble.

Aussi aux fins de modifier la hauteur maximum des habitations unifamiliales isolées dans la zone 9Ra9 pour les habitations ayant front sur la rue Place Vanier, de même que dans les zones 9Ra12, 9Ra14, 9Ra15, 9Ra16, 9Ra17, 9Ra18, 9Ra19 et 9Ra24, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

569-84 Contrat vente à la Ville par Greffier re: lots suite ventes pour taxes

VU les ventes pour taxes 1980, 1981, 1982 et 1983;

VU qu'il s'est écoulé plus d'une année depuis ces ventes et que la Ville est en droit de se voir consentir un titre de le propriété pour les immeubles acquis lors de ces ventes;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

1980-81-82-83
Adoption

ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de son Greffier les lots 199-126, 194-118 et 194-119, 194-111, 179-47 et 179-48, tous du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et les lots 1935-2, 2351, 1934 et 1935-1, du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, parties des lots 179 et 180 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, partie du lot 251 du susdit cadastre, partie du lot 7 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne, partie du lot 16 du susdit cadastre, partie du lot 213 et partie du lot 251 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, partie du lot 205, partie du lot 193-147, partie du lot 193-148, partie du lot 193-164 et partie du lot 193-165 toutes du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que le Greffier soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

570-84
Contrat
vente à
GÉRARD MILOT
et DIANE
THIFFEAULT
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à GÉRARD MILOT et DIANE THIFFEAULT le lot 186-32 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 4 725 $.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Léo Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

571-84
Contrat
vente à
CONST. GILLES
CHAÎNÉ INC.
Adoption 54-85

*181-2-162
181-2-166
181-2-163
181-2-168
181-2-169

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. les lots ~~*181-2-162, 181-2-163, 181-2-164~~ et ~~181-2-165~~ du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 12 312,00 $.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

572-84
Contrat vente à CLÉMENT BOISVERT
Adoption

VU la vente pour taxes de 1983;

ATTENDU qu'il s'est écoulé plus d'une année depuis cette vente et que l'adjudicataire, Monsieur CLÉMENT BOISVERT est en droit de se faire consentir un titre de propriété relativement à l'immeuble qu'il a acquis;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CLÉMENT BOISVERT une partie du lot 1124-320 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières désigné comme suit:

DÉSIGNATION

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières, de figure rectangulaire, connu et désigné comme faisant partie du lot no TROIS CENT VINGT de la subdivision officielle du lot no ONZE CENT VINGT-QUATRE (1124-P.320) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, borné vers le nord-ouest, par le lot 1124-313, étant la rue St-Christophe, du côté sud-est, au lot no 1124-8, étant la rue Whitehead, d'un côté, au nord-est, au résidu du lot no 1124-320 appartenant à M. Clément Boisvert aux termes d'un acte de vente enregistré à Trois-Rivières sous le no 277 932 et de l'autre côté, au sud-ouest, aux lots nos 1124-321 à 1124-327 inclusivement. Cet emplacement mesure un mètre et cinquante-deux de mètre (1,52 m.) dans ses lignes nord-ouest et sud-est et cinquante-sept mètres et quatre-vingt-onze centièmes de mètre (57,91 m.) dans ses lignes nord-est et sud-ouest.

Pour le prix de 109,47 $ déjà payé par l'acquéreur lors de la vente le 6 juin 1983.

Que le Greffier soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

573-84
Mainlevée à CONST. GILLES CHAÎNÉ INC. re: lots 186-97 et 98
Adoption

ATTENDU que le 3 octobre 1984 la Ville de Trois-Rivières a vendu à Contrat CONSTRUCTION GILLES CHAINÉ INC. les lots 186-97 et 186-98 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, restrictions et prohibitions, sanctionnées par une clause résolutoire et que l'acquéreur a satisfait aux exigences de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée à CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. de tous droits, conditions et restrictions, notamment de la clause résolutoire existant en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 355 516, en autant seulement qu'ils affectent les lots 186-97 et 186-98 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

574-84
Convention avec PARC ISABEAU INC. re: prolonge. de la rue Lamy Adoption

ATTENDU que les secteurs Gervais & Quessy et Parc Isabeau seront reliés à la hauteur de la rue Lamy;

ATTENDU que les services municipaux seront installés sur cette partie de la rue Lamy située entre ces deux secteurs;

ATTENDU que le propriétaire de cette partie de la rue Lamy doit céder ladite portion de rue à la Ville et doit accepter que les terrains de part et d'autre soient grevés d'une taxe spéciale pour la pose des services municipaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec Parc Isabeau inc. en vertu de laquelle celle-ci autorise la Ville à procéder à la pose des services municipaux sur la partie de la rue Lamy connu comme étant le lot P-201 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, s'engage à céder ladite partie de rue lorsque les services auront été complétés, et accepte que les lots

soient grevés d'une taxe spéciale pour défrayer le coût de la pose des services municipaux.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

575-84
Contrat vente par l'U.Q.T.R. re: ptie lots 16 et 17 C.T.R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES les parties de lots suivantes, savoir:

DÉSIGNATION

1) Une partie du lot originale no 16 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot no 16, vers le nord-est par une partie du lot no 17, vers le sud-est par une partie du lot no 16 (rue Ste-Marguerite), vers le sud-ouest, par le lot 16-1 (rue Des Récollets) et 16-2 (rue Des Récollets); mesurant 65,56 mètres le long d'une courbe de 76,20 mètres de rayon vers le nord, 13 mètres vers le nord-est, 28,61 mètres vers le sud-est, 66,94 mètres vers le sud-ouest; contenant en superficie 769,32 mètres carrés;

2) Une partie du lot originale no 17 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot no 17, vers le sud par une partie du lot no 17 (rue Ste-Marguerite), vers le sud-ouest par une partie du lot no 16; mesurant 44,29 mètres le long d'une courbe de 76,20 mètres de rayon vers le nord, 38,33 mètres vers le sud-est, 13 mètres vers le sud-ouest, et contenant en superficie 146,42 mètres carrés.

Ces deux parties de lot sont montrées sur un plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 28 juin 1982.

Pour le prix de 1,00 $ et autres bonnes et valables considérations.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Jean Damphousse, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

576-84
Contrat protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue au PAVILLON ST-ARNAUD INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

modifié par 209-85

Un terrain de figure rectangulaire, borné vers le nord-est par une partie du lot 26, vers le sud-est par une partie du lot 26 (boul. Royal), vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 26; mesurant 61,0 mètres vers le nord-est et le sud-ouest, 38,0 mètres vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie 2,818,0 mètres carrés; tel que décrit au plan de M. Claude Juteau, a.-g., dossier 83-22, minute 203.

Pour une période de vingt (20) ans prenant effet le 3 décembre 1984 pour et en considération d'une somme de 1,00 $ par année.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le bail constatant cette location.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

577-84
Contrat entente avec LES GESTIONS F. COLBERT INC. re: fosse septique secteur Le Fief
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte les plan et devis pour le projet de réparation d'une fosse septique commune dans le secteur Le Fief, et portant le numéro du 2166, feuillets 1 et 2 de la firme Vézina, Fortier, Poisson et associés.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec Les Gestions F. Colbert inc. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à réparer la fosse septique sur le lot 209-91 et à céder ses services ainsi que les rues à la Ville pour le prix de 1,00 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit convention qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

M. le Conseiller Fernand Colbert s'abstient et ne prend pas part aux délibérations sur cette motion, ayant un intérêt personnel relativement à l'objet.

ADOPTÉ

578-84
Contrat vente par HÔTEL DE LIDO INC. re: gare intermodale Adoption

VU le projet d'aménagement d'une gare intermodale à Trois-Rivières;

VU le règlement 921 de la Ville autorisant l'acquisition des lots 1455-2, 1456-1, 1465-3, 1466, 1467, 1468, 1469-1, 1470-2, 1470-3 et 2224-5 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Hôtel de Lido inc. les lots 1455-2, 1456-1, 1465-3, 1466, 1467, 1468, 1469-1, 1470-2, 1470-3 et 2224-5 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 121 500 $, avec bâtisses dessus construites.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

579-84
Amendement à la rés. 237-84 Adoption

ATTENDU que par la résolution 237-84 la Ville de Trois-Rivières a vendu à LES CONSTRUCTIONS J.-P. HAMELIN INC. divers lots dans la banque de terrains pour le prix de 31 214,20 $;

ATTENDU que lors de la fonte des neiges, le propriétaire a constaté que la Ville avait pris du sable sur ces terrains et l'avait remplacé par des morceaux d'asphalte et de ciment;

ATTENDU que l'acquéreur devra rétrocéder à la Ville une rue et qu'il y a là un manque à gagner de 7 800 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Qu'une somme de 17 175,20 $ (7 800 $ pour la rue à céder et 9 375,20 $ pour les déchets à enlever) soit créditée à LES ENTREPRISES J.-P. HAMELIN INC.;

Que la résolution 237-84 soit et est modifiée en changeant le prix de vente de 31 214,20 $ pour celui de 14 039,00 $.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

580-84
Politique administrative re: allocations pour usage d'automobiles Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative no 4-84-4 intitulée "ALLOCATIONS POUR USAGE D'AUTOMOBILES", soit adoptée à toutes fins que de droit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit document qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

581-84
Politique administrative re: service informatique Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative no 3-84-6 intitulée "DEMANDES DE SERVICES INFORMATIQUES", soit adoptée à toutes fins que de droit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit document qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

582-82
Budget suppl. l'Office municipal d'Habitations pour 1984 Adoption

ATTENDU que l'Office municipal d'Habitations des Trois-Rivières a adopté un budget supplémentaire pour l'année 1984 au de montant de 14 021 $ suite à un refinancement adopté par le décret 1667-84 pour le projet portant le numéro S.H.Q. 155-04-43140-002 - Habitations Adélard Dugré;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le budget supplémentaire de l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières au montant de 14 021 $ pour l'année 1984.

ADOPTÉ

583-84
Congédiment de Nicole D'Avignon Adoption

ATTENDU que Mlle Nicole Davignon a été engagée le 5 septembre 1984 comme bibliothécaire professionnelle - section enfants et qu'elle devait compléter une période de probation de six mois avant d'obtenir le statut d'employée permanente;

ATTENDU qu'il s'est avéré que Mlle Davignon n'a pu satisfaire aux exigences de ce poste et qu'il y a lieu de mettre fin à son emploi;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Qu'il soit mis fin à l'emploi de Mlle Nicole Davignon et que le Conseil ratifie la décision du Directeur général de mettre fin à son emploi, ladite cessation d'emploi ayant effet à compter du 23 novembre 1984.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

584-84
Symbole graphique pour la Ville
Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières a lancé un concours aux graphistes et étudiants en graphisme afin de doter la Ville d'un symbole qui l'identifie;

ATTENDU que 33 projets ont été soumis par quelques vingt-cinq (25) personnes;

ATTENDU qu'un comité a été chargé de sélectionner le symbole représentant le mieux Trois-Rivières et d'application assez facile;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le symbole présenté par Monsieur Pierre Rivard soit accepté comme étant dorénavant le symbole identifiant la Ville de Trois-Rivières, copie dudit symbole étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

585-84
Amendement à la rés. 428-84
re: prog. REVI-CENTRE
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la résolution 428-84 du 5 septembre 1984, soit et est amendée en substituant les plans-synthèse et délimitation du centre-ville annexés à la présente pour en faire partie intégrante au plan-synthèse et délimitation du centre-ville mentionné à l'article 8 de ladite résolution.

ADOPTÉ

586-84
Souscription au prog. de subvention réalisations aménagements cyclables
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières souscrive au programme de subvention du Ministère des Transports du Québec pour la réalisation des aménagements cyclables sur son territoire;

Que Monsieur Denis Lelièvre soit et est désigné comme étant la personne ressource de la Ville auprès du ministère;

Si le ministère des Transports du Québec accorde une subvention à la Ville pour la réalisation du projet d'aménagement cyclable soumis, la Ville de Trois-Rivières s'engage à réaliser ledit projet au cours d'une période de 18 mois suivant l'annonce de la subvention et à en assumer l'entretien à partir du moment où les travaux seront terminés.

ADOPTÉ

587-84
Adoption du rôle de la valeur locative
Adoption

ATTENDU que le rôle de la valeur locative a été déposé le 14 septembre 1984, pour l'année 1985;

ATTENDU que ce rôle totalise 41 924 260 $ dont 35 166 960 $ pour les valeurs imposables;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil accepte le rôle de la valeur locative 1985 déposé le 14 septembre 1984;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que ce rôle serve à déterminer la taxe d'affaires imposée aux propriétaires des commerces et places d'affaires de l'ensemble de la Ville, la cotisation des commerces et places d'affaires situés dans le territoire de la SIDAC Centre-Ville, ainsi que les compensations tenant lieu de taxes qui seront versées par les gouvernements et les organismes gouvernementaux.

ADOPTÉ

588-84
Licence de courses sous-harnais pour 1984
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de courses attelées avec pari mutuel pour l'Hippodrome de Trois-Rivières.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

589-84
Licence de piste de courses pour 1985
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de piste de courses avec pari mutuel pour l'Hippodrome de Trois-Rivières.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

590-84
Autorisation d'opérer un pari-mutuel en 1985
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de Agriculture Canada l'autorisation d'opérer un pari mutuel pour la piste de courses de l'Hippodrome de Trois-Rivières.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents exigés par Agriculture Canada à cet effet.

ADOPTÉ

591-84
Nomination des vérificateurs
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la firme de comptables agréés Samson, Bélair et associés soit nommée vérificatrice pour la prochaine année financière.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

592-84
Demande à la Protection civile du Québec re: aide fin. adoucir sommet "OBSERVATOIRE ST-MAURICE" Adoption

ATTENDU que le lot 181-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières est un parc public;

ATTENDU qu'un glissement de terrain a occasionné un escarpement dangereux et abrupt, mettant en danger les utilisateur du parc;

ATTENDU que le Ministère de l'environnement du Québec recommande d'adoucir le sommet de l'escarpement en excavant une partie de la terrasse constituant le parc public;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Protection civile du Québec pour obtenir une aide financière au montant de 5 000 $ afin d'exécuter les travaux d'adoucissement du sommet de l'escarpement causé par un glissement de terrain aux abords du parc public connu sous le nom de "OBSERVATOIRE ST-MAURICE".

ADOPTÉ

593-84
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 24-11-84

Rénovation Aqua inc.:	
Inspection d'égout par télévision - 1984 - paiement no 2 - retenue 10%	948,37 $
Lucien Laurendeau inc.:	
Économie d'énergie - Colisée - Pavillon de la jeunesse - paiement no 2	2 647,70
Consultants Pluritec ltée:	
Étude et rapport pour l'addition d'une pompe - usine de traitement d'eau - paiement no 1	5 643,35
Parc Isabeau inc.:	
Contribution aux travaux d'installation de services - prolongement boul. Hamelin (chèque fait conjointement avec Parc Isabeau inc., Clément Ricard & fils inc. et banque Royale du Canada)	61 700,00
Diamond inc.:	
Achat de 5 uniformes pour l'état major de la sécurité publique	1 985,00
J.U. Houle ltée:	
Achat de pièces diverses	1 634,43
S. Aluminium Dufresne inc.:	
Achat de poteaux en "U"	1 588,94
Produits chimiques Handy:	
Achat de aluminate de sodium liquide - usine de traitement d'eau	9 880,82
Excavations Dratex inc.:	
Location de pelle Drott	765,00
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papeterie, enveloppes, cartons, etc. - imprimerie	1 390,78
C.P. ltée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	30,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Cie Générale électrique du Canada ltée:
Service d'entretien de l'équipement de radio-communication - sécurité publique (octobre 1984) - division des opérations et division du génie (novembre 1984) 1 736,33

Jolidata:
Achat d'équipements informatiques (module, écran, clavier, etc.) 15 911,00

Mediacom inc.:
Bulletin permanent - autoroute 55 - novembre 1984 85,00

Robert Racine:
Service de vérification des ascenseurs - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque - octobre 1984 142,00

Jean-Guy Perreault:
Remboursement de dépenses - programme de formation des pompiers-instructeurs (dépenses remboursées par la Direction générale de la prévention des incendies (DGPI) - au 23 novembre 1984 210,00

Institut québécois d'administration judiciaire:
Inscription - réunion du Comité des procureurs de ville - Jean Méthot 30,00

Association québécoise des techniques de l'eau:
Cotisations 1985 - André Bérubé, Yvon Blais et Réjean Boucher 120,00

Centre des services sociaux du centre du Québec:
Dîner-bénéfice - fondation du CSSCQ - 2 personnes 50,00

Tournée européenne de hockey mineur:
Souper-bénéfice - 1 personne 50,00

Sainte-Cécile Bar-B-Q:
Lunch - Conseil 50,46

Le Nouvelliste:
Avis public - transport de neige - publicité hippodrome - offre d'emploi 846,00
$

Service de gestion industrielle G.R. inc.:
Appel d'offres 94,50

Maurice Comeau:
Service de pompier auxiliaire - octobre 1984 118,39

HIPPODROME

Ambulance 12-12 ltée:
Service d'ambulance les 10, 11 et 13 novembre 1984 370,95

Garda du Québec ltée:
Service de sécurité - du 4 au 10 novembre 1984 389,28

Imprimerie Art graphique inc.:
Impression du programme no 97 583,11

Boutique de harnais Pépin ltée:
Achat de couvertures de refroidissement (dont 2 ont été remboursées) 248,18

Télé Saint-Maurice inc.:
Publicité 800,70

Télémédia CHLN 55:
Publicité 952,00

Brasserie O'Keefe ltée:
Achat de bière 66,90

Cotnoir & Pleau ltée:
Achat de bière 308,70

LOISIRS

Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:
Utilisation du gymnase à la polyvalente De-la-Salle - du 28 septembre au 21 décembre 1984 450,00

Commission scolaire de Trois-Rivières:
Entretien ménager des parcs-écoles - octobre 19841 837,25

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

Centrale d'alarmes de la Mauricie ltée:	
Contrat de service - du 1er janvier au 31 décembre 1984 - Marina	636,00
Systèmes d'alarme Universels inc.:	
Vérification du système - Manoir de Niverville	25,00
Comité de la Traverse des âges:	
Subvention - novembre 1984	949,00
Pavillon Saint-Arnaud inc.:	
Gestion du programme des terrains de jeux pour les paroisses Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Philippe et Sainte-Marguerite - 2e versement	1 950,00
Gestion des activités découlant du programme plein-air Pie XII - 1er versement	1 600,00
Association du hockey mineur de Trois-Rivières:	
Entente de soutien et de service	3 800,00

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 1er versement

Association récréative Normanville inc.:	
Parc-école Saint-Pie X	640,00
Association récréative Saint-Jean-Baptiste inc.:	
Parc-école Jacques-Buteux	865,00
Association sportive Sainte-Cécile inc.:	
Parc Lemire	865,00
Centre Landry:	
Parc des Pins	865,00
Comité du boul. St-Jean inc.:	
Boul. St-Jean	640,00
Comité des citoyens Adélard-Dugré inc.:	
Parc Adélard-Dugré	865,00
Comité des citoyens Jean-Nicolet:	
Parc Cardinal-Roy	865,00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc.:	
Parc Saint-Jean-de-Brébeuf	865,00
Loisirs Saint-Philippe:	
Parc Pie XII	865,00
$	
Loisirs Saint-Sacrement inc.:	
Parc-école Saint-Sacrement	865,00
Loisirs Sainte-Marguerite inc.:	
Parc Sainte-Marguerite	865,00
Loisirs Sainte-Thérèse inc.:	
Parc Lambert	865,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Parc Isabeau et centre des loisirs	1 730,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	144,90
Agropur	29,50
Fernand Bédard	54,00
Centralco (1982) inc.	207,50
Crémerie des Trois-Rivières	230,75
Grossistes Baie d'Hudson	412,05
Larochelle & frère Mauricie	37,83
LPM supérieur inc.	304,41

BIBLIOTHÈQUE

Publi-design enr.:	
Montage (animation) "Nos amis les animaux"- pannonceaux "Semaine des sciences" - conception et réalisation "solde de livres"	195,62

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

EXPOSITION

Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - 4e versement de 12	205,66

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1984

Réjean Boucher:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
476 km	95,20
Frais de déplacement - Montréal - Salon de l'instrumentation industrielle	73,36
André Daviau:	
Chef technicien - génie	
904 km	162,72
Maurice Galarneau:	
Aide-ingénieur - génie	
1 260 km	252,00
Denis Lauzière:	
Technicien génie civil - génie	
438 km	96,36
Michel Pellerin:	
Surveillant travaux - génie	
1 847 km	337,38
Yvon Ratelle:	
Aide-ingénieur - génie	
1 257 km	226,26
Transport du personnel et de l'équipement - 23 jours	330,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Guy Aubin:	
Longueuil - visionner logiciels des services techniques (3 personnes)	125,50
Guy Aubin:	
Joliette - visites de la compagnie Jolidata (2 personnes)	104,00
Jacques Blais:	
Montréal - réunion de l'Association des greffiers	65,50
Remboursement de petite-caisse	99,65
Danielle Cantin:	
Frais de voyage et d'assignation - cueillette de renseignements - du 19 octobre au 9 novembre 1984	220,07
Gaston Desaulniers:	
Saint-Hyacinthe - 17e Journées horticoles ornementales 1984	57,77
Marc Gingras:	
Saint-Hyacinthe - 17e Journées horticoles ornementales 1984	8,00
Fernand Larivée:	
Saint-Hyacinthe - 17e Journées horticoles ornementales 1984	8,00
Pascal Recco:	
Saint-Hyacinthe - 17e Journées horticoles ornementales 1984	62,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	92,06
André Laneuville	86,19
René Monfette	423,11
René Monfette	394,94
Jacques St-Laurent	155,78
TOTAL	139 483,71 $

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

Pour la semaine se terminant le 01-12-84

Maurice Couture ltée:		
Clôture parc Hertel - paiement no 1		804,00
J.P. Marcouiller inc.:		
Éclairage terrain de soccer - polyvalente Sainte-Ursule - paiement no 1 - retenue 10%	44	746,20
Pagé construction inc.:		
Construction de pavage pour nouvelles rues (1984) paiement no 1 - retenue 10%	167	494,08
Pavages de Nicolet inc.:		
Rehaussement d'une section du boulevard des Forges - paiement no 1 - retenue 10%	21	300,30
J.P. Doyon ltée:		
Consolidation du barrage - Lac Millette - paiement no 2	3	125,00
Remise finale de la retenue - barrage lac Milette	4	288,37
Construction G. Therrien inc.:		
Réfection de la Croix de l'Année Sainte - paiement no 2 - retenue 10%	20	622,60
Laboratoire construction de Québec inc.:		
Honoraires - exécution d'essais de contrôle de qualité des matériaux - Quessy - travaux en octobre 1984	6	128,24
Techni-lab:		
Honoraires - inspection complète et contrôle de qualité des matériaux - pavage neuf 1984 - du 21 septembre au 26 octobre 1984	9	507,33
Honoraires - prélèvement de béton boul. St-Louis		353,52
Cap Isolation ltée:		
Travaux d'isolation - Colisée		200,00
Sani Paré inc.:		
Cueillette, transport et enfouissement des ordures - du 16 au 30 novembre 1984	24	627,48
Enlèvement des ordures - postes nos 1, 2 et 3 - du 17 au 30 novembre 1984		30,00
Maurice Dussault:		
Débouchage et réparation des tuyaux suite aux travaux du collecteur - boul. des Forges		151,00
Saillant inc.:		
Achat de pièces	1	142,23
Achat de pièces	1	015,95
Nedco:		
Achat de pièces		493,27
J.U. Houle ltée:		
Achat de pièces		132,81
McFarlaneson & Hodgson:		
Achat de chemises et papier - imprimerie		462,47
Cie J.B. Rolland ltée:		
Achat de papier et enveloppes - imprimerie		262,45
Publicité Trans-Kébec:		
Achat d'auto-collants de couleurs - parcs de stationnement	1	834,47
Brunelle inc.:		
Achat de gants et chemises - sécurité publique	6	993,40
C.P. ltée:		
Proportion des dépenses pour le passage à niveau - juillet, août et septembre 1984	2	591,95
Formulaires Ducharme inc.:		
Renouvellement de la mise à jour des Lois municipales et du Cités & Villes		715,00
Société immobilière Marathon ltée:		
Location de terrain du Canadien Pacifique Spur rue Champflour-du 28 octobre 1984 au 27 octobre 1985	4	800,00
Librairie du Cap inc.:		
Location de photocopieuse-trésorerie-octobre 1984		212,74
Location de photocopieuse - législation, ressources humaines, contentieux, services techniques, permis, etc. - octobre 1984		438,41

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Xérox Canada inc.:
Location de photocopieuse - cour municipale - du 31 juillet au 7 novembre 1984 — 75,44
Contrôles Johnson ltée:
Contrat de service — 1 416,00
IBM Canada ltée:
Réparation de traitement de textes - trésorerie — 2 403,30
L'Union des municipalités:
Cotisation annuelle - 1985 — 6 565,00
Jean De Charette:
Honoraires - vente par Gervais et Quessy inc. — 775,00
Normand & St-Pierre:
Honoraires - grief Eugène Véronneau — 1 365,20
Réjean Breton:
Honoraires - frais d'arbitrage - objections préliminaires (griefs P. Cartier et A. Martineau) — 485,00
Dr. Roger Caron:
Examens médicaux - novembre 1984 — 320,00
Studio Régent enr.:
Achat de films - octobre et novembre 1984 — 933,03
Serpro international inc.:
Composition et montage d'annonce — 73,55
Le Nouvelliste:
Offre d'emploi - publicité hippodrome - avis public - transport de neige — 963,00
Avis publics - appel d'offres - encan public — 1 558,00
Jean-Maurice Normandin:
Remboursement de frais de scolarité (50% de 112,50) — 56,25
Floriculture Gauthier inc.:
Fleurs - Madame Gendron — 32,70
Madame Jeanne Paquin:
Buffet - 175 personnes - ouverture de la bibliothèque le 8 novembre 1984 — 780,38

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION - DEUXIÈME ANNÉE

André Larose — 500,00
$

BIBLIOTHÈQUE

Garda du Québec ltée:
Service de sécurité - bibliothèque - du 4 au 10 novembre 1984 — 239,25
Service de sécurité - bibliothèque - du 11 au 17 novembre 1984 — 222,75
Service de sécurité - hippodrome - du 11 au 17 novembre 1984 — 389,28
Librairie Poirier enr.:
Achat de livres - novembre 1984 — 1 923,25

LOISIRS

Commission scolaire de Trois-Rivières:
Travaux - école Jacques-Buteux — 3 092,65
Association des arbitres de la Mauricie inc.:
Frais d'arbitrage - septembre et octobre 1984 — 1 328,00
Association de volleyball de la Mauricie:
Frais d'arbitrage - 2e versement — 94,50

HIPPODROME

Régie des loteries et courses du Québec:
Droits - 18 programmes de courses - final — 2 520,00
Fernand Robitaille:
Achat de bois — 350,00

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance les 18 et 20 novembre 1984	278,20
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 5 jours courses - au 13 novembre 1984	1 446,30
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des programmes nos 98, 99 et 100	1 674,53
Boutique de harnais Pépin ltée:	
Achat de couvertures de refroidissement (Caisse populaire de Gentilly) et soirée CKTM-TV (Remboursées)	259,52
Océanique service d'informations inc.:	
Location de télex - décembre 1984	216,91

ALLOCATIONS D'AUTOMOIBLES

Gérard P. Brahic:	
Directeur adjoint - évaluation	
203 km - les 10 et 15 novembre 1984	44,66
Frais de déplacement - Montréal - congrès C.P.E.A.Q.	94,20
Louis Carle:	
Animateur - loisirs	
245 km - du 21 août au 17 octobre 1984	53,90
Lucie Hallée:	
Animatrice - loisirs	
382 km - du 23 juillet au 23 novembre 1984	84,81
Claude Juteau:	
Directeur service arpentage	
505 km - du 1er octobre au 23 novembre 1984	112,57
Michel Lefebvre:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
278 km - du 25 octobre au 22 novembre 1984	66,98
Denis Lelièvre:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
294 km - du 1er octobre au 21 novembre 1984	66,10
Jean Méthot:	
Chef du contentieux	
1 750 km - mai à novembre 1984	396,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Réjean Boucher:	
Montréal - symposium sur le traitement des eaux usées	260,00
$	
Claude Doucet:	
Québec - analyse des règlements pour la prochaine émission d'obligations - M.A.M.	79,76
Jean-Jacques Lacroix:	
Montréal - congrès C.P.E.A.P.	475,86
Charlotte Lussier:	
Hull - colloque U.M.Q.	469,87

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Guy Pelletier	64,00
Origène Bellemare	49,96
Juliette Bourassa	145,05
Michel Lacoursière	138,26
René Monfette	385,56
Jacques St-Laurent	122,92
TOTAL	359 920,72 $
GRAND TOTAL	499 404,43 $

ADOPTÉ

LUNDI, LE 3e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

409

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

594-84
Budget 1985
Adoption

ATTENDU que les revenus probables de l'année 1985 se chiffrent à la somme de 33 700 000 $ suivant le projet de budget annexé à la présente résolution;

ATTENDU que les dépenses probables pour ladite année s'élèvent à la somme de 33 700 000 $;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le projet de budget ci-annexé soit adopté et que la somme de 33 700 000 $ soit appropriée pour les dépenses de l'année 1985.

ADOPTÉ

595-84
Programme des immobilisations 1985-86-87
Adoption

CONSIDÉRANT l'article 473 de la loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le programme des immobilisations de la Ville de Trois-Rivières pour les années 1985-86 et 1987, au montant de 24 932 600 $ soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, ledit programme étant annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
03-12-84
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 1984 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien à la piscine du Parc de l'Exposition et emprunt suffisant.
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 21 novembre 1983;

b) Pose des services municipaux et alimentation électrique souterraine sur la Place René-Matteau, emprunt et taxe d'amélioration locale.
avis donné par Mme la Conseillère Françoise Drolet;
à la séance du 18 juin 1984;

c) Amendement au règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, afin de permettre le stationnement à l'autogare moyennant un tarif mensuel.
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier;
à la séance du 5 septembre 1984;

d) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage, aux fins de modifier et d'ajouter certaines normes relatives à la hauteur, au volume, à la symétrie, à l'apparence et aux revêtements extérieurs, etc.
avis donné par Mme la Conseiller Françoise C. Drolet,
à la séance du 3 décembre 1984;

e) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage, aux fins de modifier la règlementation concernant les matériaux de recouvrement extérieur, etc.
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 3 décembre 1984;

f) Règlement établissant une règlementation concernant la bibliothèque municipale, le retour des volumes et les amendes au cas de retard ou de non retour des volumes,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 3 décembre 1984;

LUNDI, LE 17e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

Amendement au règl. 16 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 16 concernant l'établissement d'un marché-aux-denrées, aux fins de modifier les tarifs de location.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 186 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier l'article 45 concernant le délai pour effectuer le paiement libératoire suite à l'émission d'un billet d'assignation pour contravention.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Amendement au règl. 367 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367-1982 concernant la prévention des incendies, aux fins de fixer à 10 $ l'amende pour le stationnement dans les zones d'incendie.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Règlement re: frais pour modifier règl. zonage Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement déterminant les frais exigibles d'un contribuable qui demande une modification du règlement de zonage ou autre règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Règl. plans et devis pour le poste central du serv. sécurité publique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la confection des plans et devis ainsi que le paiement des honoraires professionnels, en vue de la construction d'un poste central pour le service de la Sécurité publique et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 17e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Règl. achat véhicules serv. sécurité publique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de sept (7) véhicules pour le service de la Sécurité publique et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Installation d'égouts sani. pluvial boul. Des Forges Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux et d'installation des services d'égouts sanitaires et pluviaux et de prolongement de la conduite d'aqueduc sur le boul. Des Forges et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement règl. 903 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 903 concernant l'installation des services municipaux sur les lots 200, 201, 202 et 203 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, aux fins d'ajouter des travaux à l'annexe "A" et d'augmenter la dépense et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de décembre 1984.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

596-84 Compte rendu 03-12-84 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission permanente, lundi le 3 décembre 1984 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 3 - para. commençant par M. Denis Bordeleau:

Ajouter à la fin de la dernière phrase après "dépanneur" "et contre le changement de zonage du terrain, de résidentiel à commercial."

Page 6 - item 27:

Ajouter après "M. Dupont" "résident du secteur Isabeau".

ADOPTÉ

Que le règlement no 939 (1984) prévoyant des travaux de recouvrement de pavage pour 1'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 200 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

601-84
Règl. 940
travaux
reconstruc.
trottoirs
1985
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 940 (1984) prévoyant des travaux de reconstruction de trottoirs pour 1'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 344 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

602-84
Règl. 941
achat et
plantation
d'arbres
1985
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 941 (1984) prévoyant l'achat et la plantation d'arbres ainsi que des travaux d'aménagements paysagers pour 1'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 103 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

603-84
Règlement
942 peinture
lampadaires
bornes-
fontaines
1985
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 942 (1984) prévoyant des travaux de peinture de lampadaires et de bornes fontaines pour 1'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 45 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

597-84
Règl. 6 (1984) re: chiens Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 6 (1984) concernant les chiens et permettant à la Ville de conclure une entente avec un organisme pour l'autoriser à percevoir le coût des licences et à appliquer ledit règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

598-84
Règlement 25-Y taux de la taxe générale et des taxes spéciales Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 25-Y (1984) amendant le règlement No 25, quant à ce qui a trait aux taux de la taxe générale et des taxes spéciales, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

599-84
Règlement 35 re: aliments hygiène et salubrité publique Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 février 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 35 (1984) amendant le règlement No 35, concernant les aliments, l'hygiène et la salubrité publique, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

600-84
Règlement 939 travaux pavage année 1985 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

604-84
Règl. 943
achat de
machinerie
serv. trav.
publics
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 943 (1984) prévoyant l'achat de machinerie pour le service des travaux publics pour l'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 93 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

605-84
Règl. 944
travaux de
réparation
inspection
conduites prin.
d'égouts 1985
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 944 (1984) prévoyant des travaux de réparation et d'inspection de conduites principales d'égouts pour l'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 66 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

606-84
Règl. 945
travaux de
renouvellement
entrées de
services aque.
et égouts 1985
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 945 (1984) prévoyant des travaux de renouvellement des entrées de services d'aqueduc et d'égouts pour l'année 1985 et décrétant un emprunt au montant de 335 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

607-84
Règlement
1982-Z-A-28
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 novembre 1984;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
417

Que le règlement no 1982-Z-A-28 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 12Ix4 et de créer, dans le territoire inclus dans cette zone, les zones 12Rx31 et 12Ix4, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

608-84
Contrat servitude en faveur de Madame OLIVE LACROIX GARIÉPY
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière une servitude de Dame OLIVE LACROIX GARIÉPY sur la partie du lot 1755-303 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour l'installation d'une borne-fontaine.

DÉSIGNATION

De figure régulière, borné vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par une partie du lot 1755-303, vers le sud-ouest par le lot 1755-277 rue "Sainte-Cécile"; mesurant 0,61 mètre vers le nord-ouest, le nord-est, le sud-est et le sud-ouest; contenant en superficie 0,37 mètre carré.

Note: La ligne nord-ouest est située à une distance de 3,05 mètres de l'intersection des rues Saint-Martin et Sainte-Cécile.

pour et en considération d'une somme de 250 $, en dédommagement de tous dommages et inconvénients.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

609-84
Contrat mainlevée en faveur de M. ARMAND BOUCHER
Adoption

ATTENDU que le 17 avril 1980 la Ville de Trois-Rivières a vendu à Monsieur ARMAND BOUCHER le lot 181-816 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, restrictions et prohibitions, sanctionnées par une clause résolutoire et que l'acquéreur a satisfait aux exigences de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée à Monsieur Armand Boucher de tous droits, conditions et restrictions, notamment de la clause résolutoire existant en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 329 520, en autant seulement qu'ils affectent le lot 181-816 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Jean Gélinas, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

610-84
Contrat entente avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à assumer la gestion et l'animation de la salle J.-Antonio-Thompson, la gestion du Centre culturel et la gestion de la bibliothèque municipale, du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1986, la Ville assumant les déficits de telle gestion, les coûts d'entretien des bâtisses.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

611-84
Contrat entente avec le Min. de l'Environnement du Québec re: prog. d'assainisse. des eaux Adoption

ATTENDU que le gouvernement du Québec et la corporation municipale de Trois-Rivières ont signé le 21 juin 1984 une entente relative à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées municipales (travaux d'interception dans le parc portuaire);

ATTENDU que l'étude régionale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain a permis de définir l'ensemble des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées;

ATTENDU que les parties conviennent par la présente entente d'abroger l'entente du 21 juin 1984 relative à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées municipales et de la remplacer par la présente entente;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières conclue avec le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC une convention pour l'exécution et le financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées de la municipalité.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville la convention ci-haut mentionnée.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

612-84
Contrat
entente
avec la
Société qué.
d'Assainisse.
des Eaux
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX relativement aux travaux d'assainissement des eaux usées de la municipalité dans le but de déléguer à la SOCIÉTÉ la tâche de diriger, de contrôler l'exécution des ouvrages et de proposer leur réception.

Le tout selon les termes et conditions mentionnées à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

613-84
Contrat
vente à
Yves Charbonneau
118485 CANADA
INC.
ptie lot
186-91
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à 118485 CANADA INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Une lisière de terrain, de figure irrégulière, connue et désignée comme étant une partie de la subdivision officielle numéro QUATRE-VINGT-ONZE du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-SIX (186-P.91) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, bornée comme suit: vers le nord-ouest, par le lot 186-15, vers le nord-est, par le lot 186-92, vers le sud-est, par le lot 186-42, étant la rue Papineau, et vers le sud-ouest, par une partie du lot No. 186-91 appartenant à la venderesse; mesurant trente mètres et cinquante-sept centièmes de mètre (30,57 m) vers le nord-est, trente centièmes de mètre (0,30 m) le long d'une courbe de cent dix mètres et cinquante-quatre centièmes (110,54 m) de rayon vers le sud-est, trente mètres et cinquante-huit centièmes de mètres (30,58 m) vers le sud-ouest, et trente-huit centièmes de mètre (0,38 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie dix mètres carrés et quarante-cinq centièmes de mètre carré (10,45 m.c.).

pour le prix de 50,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me François Dufresne, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante, et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

614-84
Contrat
vente à
Doris Milette
lot 181-881

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Dame Doris Milette

Adoption

le lot 181-880 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 5 120 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Robert Carrier, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

615-84
Contrat entente avec la SPA Mauricie inc.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LA MAURICIE INC. en vertu de laquelle celle-ci est autorisée à percevoir le coût de licences de chiens et à appliquer le règlement no 6 concernant les chiens, sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

616-84
Subdivision lot 200
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, a.-g., en date du 24 octobre 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 200 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situé rue P.E.-Neveu, appartenant à M. Yves Marquis et Gervais et Quessy inc., donnant effet aux lots 200-62 (rue), 200-63 à 200-65 incl.

ADOPTÉ

617-84
Subdivision lot 186
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 17 décembre 1984 montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situé rue Papineau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-135 à 186-140 incl.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE JB
INITIALES DU GREFFIER

618-84
Taux d'intérêt sur arrérages de taxes
Adoption

VU l'article 481 de la loi sur les cités et villes permettant de décréter un taux d'intérêt différent du taux statutaire de 5%;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le taux d'intérêt pour arrérages de taxes municipales de toutes sortes, soit et est par les présentes établit à 15% l'an, à compter de l'année financière 1985.

ADOPTÉ

619-84
Acceptation des subventions du ministère Loisir, Chasse et Pêche
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les subventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche respectivement aux montants de 2 975 $ et 3 925 $ pour les projets 360-04-435-43140-840201 et 840202 (acquisition d'estrades et sept paliers).

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer des documents d'acceptation des subventions ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

620-84
Politique administrative re: frais de déplacement
Adoption

ATTENDU que la politique administrative concernant les FRAIS DE DÉPLACEMENT a été revisée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative no 4-83-3 R1 intitulée "FRAIS DE DÉPLACEMENT" (Chefs de service et personnel), soit adoptée à toutes fins que de droit, ladite politique remplaçant la politique administrative 4-83-3.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit document qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

621-84
Nomination de Madame Marie-Claire Patry sur le conseil d'administration de l'O.M.H.
Adoption

Suite au décès de Madame Andrée Drouin comme administratrice de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Madame Marie-Claire Patry soit et est nommée administratrice de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières afin de compléter le terme de Madame Andrée Drouin.

ADOPTÉ

622-84
Consentement en faveur de

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Canadien Pacifique Adoption

Que la Ville de Trois-Rivières accorde à CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LTÉE le droit de circuler dans les rues de la Ville avec un train routier composé d'un tracteur et de deux ou trois remorques ou semi-remorques, d'une longueur totale n'excédant pas 110 pieds.

ADOPTÉ

623-84
Demande d'app. plans au min. Environ. rues Des Casernes etc.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du ministère de l'Environnement du Québec, l'approbation des plans et devis pour l'installation des services d'aqueduc et d'égouts sur une partie des rues Des Casernes, St-François-Xavier et sur la Terrasse Turcotte et autorise le Directeur des services techniques à présenter ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

624-84
Régime de rémunération différée (M. Guy Aubin)
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières entend établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. GUY AUBIN;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. GUY AUBIN, Directeur du service de l'informatique, le Trust Général du Canada devant agir en qualité de gardien du régime.

Que la Ville remette au Trust Général du Canada les cotisations retenues sur le salaire de M. Guy Aubin.

Que la Ville remette également, sous forme de contributions supplémentaires, les revenus en provenance du régime qui lui auront été versés par le gardien ou tout autre montant d'argent à être versé à l'employé tels que montants forfaitaires, remboursement de crédit en maladie et bénéfices du même genre.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention à intervenir avec M. Guy Aubin et Trust général du Canada relativement à l'établissement du régime de prestations à l'employé.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à la convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

625-84
Comptes à payer mois de novembre
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis dans le cours du mois de novembre 1984 pour la Ville au montant de 2 705 083,33 $ et pour l'Hippodrome, au montant de 98 665,00 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

626-84
Condoléances
Famille de M.
Léo Thibeault
Adoption

Les membres du Conseil ayant appris avec regret le décès de Madame Marie Faucher Thibeault, épouse de Monsieur le Conseiller Léo Thibeault;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil, tant en son nom qu'en celui de tous les citoyens de la Ville de Trois-Rivières, prie tous les membres de la famille de bien vouloir agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

ADOPTÉ

627-84
Demande de
modification
des lettres
patentes de
la M.R.C.
de comté
De Francheville
Adoption

ATTENDU le contenu des lettres patentes concernant la constitution de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville;

ATTENDU que le principe qui sous-tendait ce regroupement de municipalités consistait en une équité de la représentation des municipalités régies par le code municipal et celles régies par la loi sur les cités et villes;

ATTENDU que le dernier décret numéro 1232-84 a modifié les chiffres de population des municipalités du territoire de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville;

ATTENDU que cette modification a affecté le mode de représentation quant à l'équité des municipalités régies par le code municipal et celles régies par la loi sur les cités et villes;

ATTENDU que le décret numéro 1232-84 entrera en vigueur le ler janvier 1985;

ATTENDU la demande des membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville formulée par la résolution numéro 84-11-500;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande de mofidication des lettres patentes de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville forumlée par la résolution numéro 84-11-500.

ADOPTÉ

628-84
Abolition de
différents
postes
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les postes d'analyste-programmeur au service de l'informatique, secrétaire sténo-junior au service des ressources humaines, contremaître-égout aux services des travaux publics et de préposé aux prêts au service des affaires culturelles, soient et sont abolis, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur.

ADOPTÉ

629-84
Félicitations
à M. l'Abbé

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

INITIALES DU MAIRE JB

INITIALES DU GREFFIER

Jules Bettez
Adoption

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur l'Abbé Jules Bettez et à Monsieur Jérôme Jacob qui se sont vus décerner la Croix de Jérusalem afin de souligner leur participation active dans le mouvement scout.

ADOPTÉ

630-84
Étude et rapport sur tout poste vacant
Adoption

CONSIDÉRANT que le Conseil de Ville doit administrer rationnellement ses effectifs en ressources humaines (personnel);

CONSIDÉRANT que les coûts ne cessent de croître et que la capacité de payer des contribuables tend vers sa limite;

CONSIDÉRANT que ces coûts représentent environ 51% du budget total de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Tout poste vacant, ou qui le deviendra (qu'il soit compris à l'intérieur d'une unité d'accréditation syndicale ou non) fasse l'objet d'une étude;

Que cette étude tienne compte des hypothèses suivantes:

1) La possibilité de distribuer les tâches entre les titulaires de postes dans le service où le poste est laissé vacant;

2) La réorganisation du travail à l'intérieur du service où le poste est laissé vacant;

3) La mécanisation ou l'ajout de nouvel équipement et/ou toute autre hypothèse qui pourrait devenir fonctionnelle.

Que cette étude soit effectuée en collaboration avec la Direction concernée, la Direction des ressources humaines ainsi que la Direction générale.

Que le rapport de ladite étude soit présenté au Conseil de Ville pour approbation, en respectant, s'il y a lieu, les délais prévus aux différentes conventions collectives en vigueur.

ADOPTÉ

631-84
Comptes à payer
liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 8 décembre 1984

Panpierre inc.:	
Aqueduc et drainage - secteur Gervais - Quessy - lots 200-201-202 - paiement no 2 - retenue 10%	248 041,43 $
J.P. Marcouiller inc.:	
Éclairage terrain de soccer - polyvalente Ste-Ursule - paiement no 1 - retenue 10%	44 746,20
J.C. Papillon & fils ltée:	
Système informatisé d'économie d'énergie - puits pour points de contrôle - paiement no 1	5 666,00
Entreprises Camvrac inc.:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Déneigement des secteurs Lambert, Sainte-Thérèse, Saint-Michel-des-Forges - du 1er au 30 novembre 1984 - retenue 10%	67 936,94	
Éloi Guillemette:		
Location de bulldozer les 18 et 19 octobre 1984		210,00
Nedco:		
Achat de semelles d'ancrage pour poteaux		266,43
Mario Durand:		
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - décembre 1984	3 166,00	
Xérox Canada inc.:		
Location de photocopieuse - sécurité publique - 5e versement de 20	1 340,40	
Location Vieilles Forges ltée:		
Location d'automobile - du 3 décembre 1984 au 3 janvier 1985		422,92
Sommet économique R04:		
Remboursement de frais de déplacement - voyage à Ottawa - part de la Ville 50%		175,90
Association des coordonnateurs municipaux du Québec:		
Adhésion et cotisation 1984-1985 - Denis Ricard		50,00
Gilles Laflamme:		
Honoraires - désistement du grief Guy Dessureault - part de la Ville		100,00
Publications du Québec:		
Réabonnement à la Gazette officielle du Québec - Jacques Charette		118,00
Saint-Maurice aéro club:		
Service de gérance - décembre 1984		390,00
Institut de police du Québec:		
Examen de promotion (lieutenant) - frais		229,00
Madame Jos Goulet:		
Location d'un abri - marché-aux-denrées - décembre 1984		50,00
Marcel Lampron:		
Location d'un garage pour camion à incendie - secteur Les Forges - décembre 1984		280,00
Assurances F. Rousseau & frères ltée:		
Location d'un local pour la Traverse des Âges - décembre 1984		500,00
Purolator courier ltd:		
Service de courrier - usine de traitement d'eau, urbanisme, ressources humaines, achats		61,88

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION - PREMIÈRE ANNÉE

Georges Allen & Lorraine Jolin	750,00
Yvon Beaudoin	750,00
Jacques Chillis	750,00
Guy Dauphin & Diane Héon	750,00
Yves Ducharme & Nicole Nadeau (2e année)	500,00
Marie Dumas Courteau	750,00
Michel Fréchette & Lyne Descôteaux (2e année)	500,00
Guy Gagnon (2e année)	500,00
Lionel Gravel (2e année)	500,00
Robert Lebel & France Garceau	750,00
Pierre L'Heureux & Diane Pronovost	750,00
Alain Nicknes	750,00
Denis Poirier & Lise Daviau	750,00
Joseph Prucha & Louise Cantin	750,00
Jean-Jacques Rouette	750,00
Raymond Savard & Christiane Filion	750,00

HIPPODROME

Garda du Québec ltée:	
Service de sécurité - du 18 au 24 novembre 1984	401,60
Imprimerie Art graphique inc.:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Impression de programmes no 101 et 102	1 091,42
Services financiers Procan ltée:	
Location de mini-ordinateur, comp-tab & imprimante - 56e versement de 65	287,76
Boutique de harnais L. Pratte:	
Achat d'accessoires divers	73,03

LOISIRS

Productions Specta inc.:	
Octroi - 12e versement de 12	20 850,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Viandes Bellerive inc.	95,11
Henri Bourgeois inc.	516,66
Centralco (1982) inc.	115,00
Crémerie des Trois-Rivières	228,50
Grossistes Baie d'Hudson	291,09
Larochelle & frère	46,92
LPM supérieur inc.	202,80
C Yum Yum inc.	113,85

BIBLIOTHÈQUE

Ed. Archambault inc.:	
Achat de disques	71,27
Sam the Recordman:	
Achat de disques	98,79
Importation danse musique:	
Achat de disques	21,76
Librairie Clément Morin & fils ltée:	
Achat de volumes	284,91
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de volumes	611,00
Librairie Poirier enr.:	
Achat de volumes	1 313,85
Pucet et fils:	
Reliures de volumes	245,00
Multimedia audiovisuel inc.:	
Achat de matériel audiovisuel	41,97
Canadian Toy Testing Council:	
Achat d'un exemplaire de "85 Toy Report"	5,95
Unitrade Associates:	
Achat d'un exemplaire de "Scott Cda. spec. 85"	3,55
Publications Chant de mon pays inc.:	
Achat des cahiers de "Chant de mon pays"	103,35
Encyclopédies populaires inc.:	
Achat de volumes	56,60
Conseil de développement du loisir scientifique:	
Abonnement	13,00 $
Science & technologie:	
Abonnement - 1 an	14,50
Gargouille magazine:	
Abonnement - 1 an	4,50
La Puce à l'oreille:	
Abonnement	8,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1984

André Carbonneau:	
Commis - travaux publics	
4 sorties	10,50
Robert O. Chênevert:	
Ingénieur - génie	
821 km - du 10 septembre au 29 novembre 1984	184,94
Jean-Paul Duval:	
Concierge-messager - greffe & archives	
398 km	93,08

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE DÉCEMBRE 1984

Jean Fiset:	
Technicien génie civil - génie	
16 sorties	42,00
Michel Jutras:	
Agent de projets - loisirs	
134 km	31,23
Denis Lafrenière:	
Technicien génie civil - génie	
16 sorties	42,50
Jean-Maurice Massicotte:	
Inspecteur - hygiène & environnement - permis et inspections	
1 264 km	232,48
Fernand Pellerin:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspection	
1134 km	210,41
René Perron:	
Chef de service - équipements & opérations (services communautaires)	
190 km	44,80
Yvon Poirier:	
Directeur travaux publics	
883 km	163,29
Louis Saintonge:	
Architecte - génie	
334 km - du 3 juillet au 29 novembre 1984	74,23

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Guy Aubin:	
Montréal - congrès des évaluateurs - installation et surveillance de l'équipement de transmission	97,55
Roger Baril:	
Longueuil - Colloque ASLE - AIPE sur la lubrification:	48,79
Gilles Beaudoin:	
Ottawa - sommet économique - rencontre avec le ministre De Cotret	47,61
Roger Loisel:	
Inscription au colloque A.Q.T.E.	40,00
Denis Ricard:	
Dîner avec 2 personnes	40,38
Dîner avec 1 personne	12,65

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	51,38
François Lahaye	192,05
Jean Lamy	86,08
René Monfette	548,48
René Monfette	461,46

TOTAL 414 718,73 $

Bureau du trésorier
Le 6 décembre 1984

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE